MADAME

DE SÉVIGNÉ HISTORIEN

DU MÊME AUTEUR :

La Princesse des Ursins. Essai sur sa vie et son caractère politique, d'après les archives de la guerre. Un beau volume in-8. Prix..... 6 fr.

1426-81. — Corbeil. Typ. et ster. Crété.

MADAME
DE SÉVIGNÉ HISTORIEN

LE SIÈCLE ET LA COUR DE LOUIS XIV

D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ

PAR

F. COMBES

PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

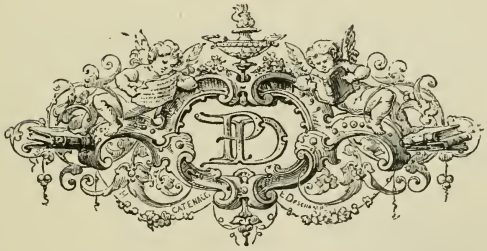

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1885

Tous droits réservés.

IV

B
12
C65

LIBRARY
OCT 27 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

1017599

Mme DE SÉVIGNÉ

HISTORIEN

CHAPITRE PREMIER

LE CARDINAL DE RETZ (1654-1679)

Je veux peindre la cour et le siècle de Louis XIV d'après Mme de Sévigné, et uniquement d'après elle, en faisant passer dans le domaine de l'histoire tous ses chefs-d'œuvre épistolaires et m'inspirant de son esprit. Ce n'est pas la vie de Mme de Sévigné que je trace ni un travail d'érudition que je fais, c'est une œuvre d'art et de coordination que je tente. Mon dessein est de chercher et d'unir ce qui est détaché et isolé, de donner une suite et un lien à ce qui nécessairement n'en pouvait avoir et qui, de plus, d'un intervalle à l'autre, se remarque peu ou s'oublie, dans des lettres trop pleines. Je rassemblerai les anecdotes et les récits, les réflexions de toutes sortes, les malices aussi, plus fréquentes que les compliments, et je les fixerai sur les personnages mis en scène, de manière

que le portrait soit complet et que les monographies qu'on ne soupçonnait point apparaissent entières dans leur saisissante réalité. Mme de Sévigné n'est pas tendre pour son prochain, comme elle l'est pour Mme de Grignan ou pour quelques intimes. Les grandes familles se déchiraient entre elles, sous un roi de qui tout dépendait. On le voit bien dans Saint-Simon, on le voit déjà dans Tallemant des Réaux; et il y a du Saint-Simon, beaucoup de Saint-Simon dans Mme de Sévigné. Quoique femme, mais femme de tête autant que d'imagination, il est certain qu'elle a une singulière persistance d'opinions et d'idées, d'antipathie et d'affection; les figures qu'elle esquisse sont toujours les mêmes, impitoyablement les mêmes, sous l'apparente mobilité du trait. Elle eût rendu des points à Saint-Simon peut-être, au rude et jaloux annotateur du dix-septième siècle qui finit, et du dix-huitième qui commence. Il ne faut rien exagérer; mais il vient après elle, non au-dessus d'elle; les lettres souvent égalent les mémoires, sans viser à la même renommée, et l'on n'a qu'un regret, c'est de ne pas avoir tout ce que Mme de Sévigné a écrit. Nous sommes moins heureux avec elle qu'avec lui. Où sont les lettres au brillant et fastueux Fouquet, enfermées par lui dans une cassette d'argent, avec celles de tant d'autres dames? Nous n'avons que douze lettres sur le procès de Fouquet, trouvées par M. de Monmerqué à qui l'on doit aussi *Des Réaux*, et adressées à M. de Pomponne. Les lettres aux Frondeurs, tous de ses amis, au cardinal de Retz, à la Rochefoucauld, au chevalier de Sévigné, aux dames et aux seigneurs *révolutionnaires*, que sont-elles devenues? Malgré les

découvertes de M. Léon Régnier, et la belle trouvaille de M. Capmas chez une fripière bourguignonne, nous en sommes toujours aux lettres à Mme de Grignan, à l'austère fille de Mme de Sévigné. Nous n'avons à peu près que cela. Les autres furent détruites, sans doute après la Fronde, après la victoire du roi, dans le sauve-qui-peut de la défaite. Ce fut le vandalisme de la peur.

Mais que de choses enfouies dans ces missives, dont quelques-unes, celles que reçut le cardinal de Retz, avaient été écrites en secret; Mme de Sévigné le déclare à sa fille. Le meilleur évidemment était là, au point de vue du mouvement des esprits. Que de jugements sur les hommes et sur les événements, sur les parlements qu'elle approuvait, sur la féodalité qu'elle secondait, sur les jansénistes *frondeurs* qu'elle aimait, sur la monarchie enfin qu'elle craignait et qui était triomphante! Les seigneurs n'étaient pas contents. Il fallait faire son deuil de ce beau temps de la Fronde, qui, sans eux peut-être, eût enfanté la liberté. Ils étaient tout alors; ils avaient des troupes, ils agitaient Paris, Bordeaux, la capitale et la province; ils donnaient des ordres, ils faisaient trembler la cour; les barons anglais et les seigneurs allemands n'étaient rien auprès d'eux. Le roi, avec son armée permanente, avait dissipé cette puissance, avant qu'elle se fût constituée, et ils étaient tombés dans un état pire que le premier. Richelieu revivait dans la personne de Louis XIV, et avec un droit plus sacré. On les recevait à Paris, à Versailles; on leur permettait de s'y ruiner; mais, pour les affaires publiques, on les tenait à l'écart, on ne les consultait même pas. Ils

étaient un ornement, un vain décor de théâtre, ils n'étaient pas un pouvoir. Les vrais acteurs, les vrais maîtres de la scène étaient des hommes de piètre mine, à l'habit noir ou brun, au rabat blanc un peu sale, au front plissé et pensif, des légistes, des clercs, des hommes de rien, ou moins que rien, comme dit Saint-Simon, qui faisaient faire antichambre aux plus titrés des seigneurs, et devant qui on défilait en marchant sur la pointe du pied et se courbant avec grâce, sans trop frapper du talon, et les traitant de *Monseigneur*, chose inouïe; mais ainsi le voulait Louis XIV, un roi qui savait dire : « Je veux ! » On était comme sous Louis XI, avec un roi plus majestueux, seule consolation ! Et il fallait se résigner ; il fallait subir cette vie d'arrière-scène et de cour, devant ces hommes nouveaux. On n'avait d'autre dédommagement que les petites médisances, les plaisirs de l'imagination et du goût, les chuchotements furtifs comme sous l'empire romain, les critiques occultes, les lettres privées, le théâtre qui était splendide, les orateurs de la chaire qui remplaçaient ceux de la Fronde, et les guerres incessantes qui occupaient plus qu'elles ne plaisaient, et où l'on se battait non plus pour soi, mais pour le roi de France et l'unité française.

On avait autre chose : on possédait encore quelques héros de la Fronde, ou leurs ombres du moins, errantes, effacées, pâles débris d'un édifice toujours cher. Or voici une de ces ombres, et la plus méconnaissable, parce que le héros fut des plus agités ; voici le cardinal de Retz, qui fut évêque à vingt-neuf ans et coadjuteur de Paris au même âge, prêtre sans

vocation, prêtre fort laid, et prélat sans vertus, très savant toutefois, orateur, écrivain, d'une parole ardente et d'un style incisif, ambitieux aussi, toujours dans l'opposition et l'intrigue, appelé le *petit Catilina* et n'admirant que Catilina, n'étant pas d'un sang à obéir et le prouvant bien, réclamant pour lui l'indépendance et pour d'autres les lois, détestant Mazarin qui était Italien comme lui, le méprisant à cause de sa naissance, lui montrant la pointe d'un poignard, et se faisant *frondeur* par dépit de n'avoir pas sa place. C'était un brouillon, un rameau étranger enté sur une tige française. Les Italiens Strozzi, Concini, Gondi et une foule d'autres, qu'avaient attirés chez nous nos reines italiennes, aspiraient à gouverner la France et souvent la gouvernaient mal. Le cardinal de Retz était de ce nombre, appartenant aux Gondi, que Catherine de Médicis avait amenés, et son audace bruyante serait peut-être oubliée, si ses Mémoires, chef-d'œuvre de notre langue, ne rehaussaient l'homme politique de tous les mérites de l'historien.

Sa première lettre, écrite à Mme de Sévigné et que M. Régnier nous a donnée, nous le fait voir après la vieille Fronde, en 1654. Les troubles civils sont loin d'être terminés, quoique la Fronde démocratique, écho bruyant de la révolution d'Angleterre, soit finie : mais le cardinal de Retz, qu'on avait incarcéré, n'est plus en prison, ni en France. Malgré son serment, serment de détenu qui n'est jamais bien sincère, il s'était évadé du château de Nantes. Le long d'une corde, avec sa robe violette et son rochet, il s'était glissé d'une hauteur de quarante pieds jusqu'au bas de la tour. Monté à cheval, il était tombé et s'était fracturé

l'épaule. Remis en selle tant bien que mal, il s'était caché, sept heures durant, dans une meule de foin ; il avait échappé aux poursuites des sergents, et, d'étape en étape, marchant de nuit, changeant mille fois de déguisement, ahuri, fatigué, n'en pouvant plus, mais dans la force de l'âge, n'ayant encore que quarante ans, il avait franchi les Pyrénées, et il se trouvait enfin commodément assis dans une litière qu'un allié des Frondeurs, le roi d'Espagne, lui avait envoyée.

Il était donc en Espagne, et il devait son évasion à un soldat de la Fronde, qui n'avait garde de se montrer après cet exploit, et qui précisément avait commandé le régiment de Retz, le fameux régiment de *Corinthe :* il la devait au chevalier de Sévigné, dont les terres n'étaient pas loin de Nantes ; et voilà pourquoi il écrivait à Mme de Sévigné, pour être entendu de son libérateur. Maintenant il parcourait l'Espagne, il visitait le royaume de Valence, le beau pays des orangers, qu'il appelle un éden dans ses *Mémoires*. De là il passait les mers, il allait en Italie, il entrait à Rome, et toujours prince de l'Église, quoique fugitif, n'étant plus rien en France comme seigneur français, mais retrouvant à Rome toute sa personnalité ecclésiastique, il prenait place au conclave, l'année suivante, 1655, en qualité de cardinal, et participait à l'élection d'un pape, à celle d'Alexandre VII.

Il mena pendant dix ans cette vie errante, où il n'était que la moitié de lui-même, et où, malgré le roi, il tirait encore quelque éclat de ce qu'il avait le moins aimé. Mais au bout de ce temps, en 1664, n'étant plus jeune, cinquante ans, et voyant que le

prince de Condé, continuateur d'une autre Fronde avec les Espagnols, était vaincu, que l'Espagne avait perdu le Roussillon, l'Artois, la Cerdagne, et que les Frondeurs aux abois se soumettaient de tous côtés, il se soumit aussi et il rentra en France. Il accepta de n'être plus archevêque de Paris, de n'être plus rien. On le voit dès lors, tantôt à Paris, tantôt dans sa terre de Commercy en Lorraine, tantôt à Retz, au fond de la Bretagne, toujours tranquille, oisif, découragé, s'enfonçant dans la dévotion et ne croyant plus à son étoile. « Le destin, le destin, écrivait-il à Mme de Sévigné, savez-vous ce qu'il est, le destin ? C'est un ingrat; il reconnaît fort mal la confiance qu'on place en lui (1). »

Il fallait distraire ce cœur brisé, il fallait l'amuser souvent : c'était Mme de Sévigné qui s'en chargeait; car le vieux conspirateur, quoique la police de La Reynie le surveillât de près, ne manquait point d'amis. Il en avait, pour plusieurs raisons : pour sa fortune d'abord, qui était grande, et on n'est jamais tout à fait tombé quand la fortune reste; il en avait pour son esprit, que les écrivains connaissaient : « Ces jours-ci, écrivait Mme de Sévigné à Mme de Grignan, Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée, dans quelque temps, et qui fait souvenir des *anciennes* (*Pulchérie*, sans doute, qui est de 1672, année de la lettre). Samedi, Molière lui lira *Trissotin* ou les *Femmes savantes*, qui sont une fort plaisante chose. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et son *Art poétique*. Voilà ce qu'on peut faire pour son service : nous tâchons de l'amuser. Vos

(1) Lettre du cardinal de Retz, 20 décembre 1668.

lettres aussi l'amusent, ma fille; et, croyez-moi, ne vous contraignez jamais. S'il vous vient... quelque folie au bout de votre plume, il en est charmé, aussi bien que d[illegible] sérieux. Le fond de religion n'empêche point en[illegible]e ces petites chamarrures (1). »

D'autres fois, c'était le gros abbé *Le Camus de Pontcarré* qui lui tenait compagnie ; un homme spirituel aussi, et dont l'embonpoint prêtait aux épigrammes. Ou bien, il allait officier à l'abbaye de Saint-Denis, dont il était abbé, depuis qu'il n'était plus archevêque; il visitait le prince de Condé, son ennemi dans la première Fronde, son ami dans la dernière; il assistait aux disputes des jésuites et des jansénistes sur la Grâce; les jésuites, alliant la grâce avec la liberté; les jansénistes, la trouvant incompatible avec le libre arbitre et voulant que l'homme tirât tout de lui-même, pour être digne des grâces d'en haut. C'était le stoïcisme romain, ou plutôt le fatalisme oriental à la place des raisonnables vertus chrétiennes. Le bénédictin Robert, ami du cardinal de Retz, s'en mêlait ; Mme de Sévigné, qui était janséniste, ne se tenait pas en arrière, et elle trouvait parfois les jésuites plus dans le vrai. « Avez-vous lu, disait-elle à sa fille, après l'avoir dit au cardinal, avez-vous lu le vingt-sixième article des *Essais de morale* de M. Nicole, un janséniste, sur ces mots : « Tenter Dieu? » Il y a là le plus beau galimatias que j'aie encore vu. On conclut comme le père Bonni, tant ridiculisé dans les *Lettres provinciales* de Pascal. Je veux mourir si je n'aime mille fois mieux

(1) Lettres du 9 mars 1672 et du 7 août 1675.

les jésuites. Ils sont au moins tout d'une pièce, uniformes dans la doctrine et dans la morale. Nos *frères* les jansénistes disent bien, et concluent mal; ils ne sont point sincères, et me voilà dans *E obar* (1). » Assurément Pascal était sincère ; mais n'est-ce pas là une justification de ce que dit de lui Paul Féval, dans son livre très intéressant des *Jésuites*, lorsqu'il présente Pascal comme la dupe des calvinistes, autrement dangereux pour l'Église que les amis de Jansénius ?

Un aimable gentilhomme italien, Corbinelli, auteur d'une *Histoire généalogique de la famille de Gondi*, n'était pas non plus des moins assidus auprès du cardinal de Retz, qui lui laissa 2,000 écus de pension. Mais l'hôte le plus aimable, le plus écouté, et qui faisait aussi le plus de frais, était Mme de Sévigné, surtout quand, doucement et en comité intime, elle racontait quelque chose... des ministres et du gouvernement. Dans ces entretiens secrets, le roi, vainqueur de la Fronde, n'était appelé que « le maître ». Mais que se passait-il sous ce maître? Sous Louvois, ministre de la guerre et qui soufflait la guerre toujours? Sous Colbert, ministre des finances et si terrible dans les questions d'impôts? « Écoutez, Monsieur le Cardinal, écoutez, et parlons bas. Un passementier — c'est elle qui parle — un pauvre passementier, dans le faubourg Saint-Marceau, était taxé à 10 écus, pour un impôt sur les maîtrises; il ne les avait pas; on le presse et represse : il demande du temps; on le lui refuse. On prend son pauvre lit et sa pauvre

(1) Lettre du 16 juillet 1677.

écuelle; mais qu'arrive-t-il? Quand il se voit dans cet état, la rage s'empare de son cœur : il coupe la gorge à trois de ses enfants, qui étaient dans sa chambre; sa femme sauve le quatrième et s'enfuit. Le pauvre homme est au Châtelet; il sera pendu dans un jour ou deux. Il dit que tout son déplaisir, c'est de n'avoir pas tué sa femme et l'enfant qu'elle a sauvé; et songez que cela est vrai comme si vous l'aviez vu, et que..., depuis le siège de Jérusalem par Titus, il ne s'est point vu une telle fureur (1). »

Bien à plaindre en effet ce pauvre passementier, que la brutalité des sergents et l'expropriation avaient rendu fou furieux. A ce prix vraiment la tranquillité coûte cher; et c'est à bon droit que la nouvelle allait au cardinal de Retz et à Mme de Grignan, de Paris en Provence, du Nord au Midi, un peu partout, afin d'inspirer, quoique timidement, la haine du pouvoir arbitraire et absolu.

« Mais revenons, dit Mme de Sévigné, à notre cardinal, à dom Robert, à vous, ma fille, qui philosophez aussi dans votre château de Grignan. » Mme de Grignan n'était ni janséniste, ni jésuite, ni calviniste; elle était cartésienne, et voulait tout soumettre, la religion elle-même, au nouveau principe de certitude établi par Descartes, à l'évidence. C'était une cartésienne exagérée, une féroce cartésienne. Descartes avait douté pour arriver à croire; elle, elle doutait pour ne croire à rien; elle confondait ce que Descartes avait tenu à séparer : la religion, qui repose sur l'autorité de la foi, et la philosophie, qui se fonde sur la

(1) Lettre du 31 juillet 1675.

raison et l'évidence. Elle se moquait de toutes les disputes de Port-Royal et des jésuites. « Vous appelez dom Robert un *éplucheur d'écrevisses*, lui écrivait Mme de Sévigné, quand il discute avec le cardinal? et que dirait-on, Seigneur Dieu! s'il introduisait dans sa philosophie tout ce que vous dites, à savoir : *plus de jugement dernier; Dieu, auteur du bien et du mal; le crime n'est qu'un mot?* Appelleriez-vous cela éplucher des écrevisses (1)? »

Cette lettre est de 1677, et je veux revenir de deux années en arrière, à l'année 1675. C'est l'époque de la conversion du cardinal de Retz. Se convertir jure un peu avec un titre d'évêque; mais c'est ainsi. La foi était éteinte en lui; elle se ralluma tout à coup, et il se mit à brûler ce qu'il avait adoré, à détester la pourpre romaine elle-même et son titre de cardinal. Deux fois il en fit remise au Saint-Père; deux fois le Saint-Père lui ordonna de les garder, et d'user ses *vieilles calottes rouges*, comme disait l'abbé de Pontcarré. « Le cardinal est *recardinalisé*, écrit Mme de Sévigné à sa fille; en sorte que le voilà trois fois cardinal malgré lui, du moins les deux dernières fois; car, pour la première, s'il m'en souvient, il ne fut pas trop fâché (2). »

Il y a plus... Mais un portrait, que Mme de Sévigné nous a transmis elle-même, nous fera connaître le reste. « Ce portrait sur notre cardinal s'est fait brusquement, dit Mme de Sévigné. Celui qui l'a fait n'est pas son intime ami. Il n'a nul dessein que le cardinal le voie, ni que cet écrit coure. Il n'a point prétendu le louer.

(1) Lettre du 10 août 1677.
(2) Lettres du 13 et du 25 oct. 1675, et du 7 août, même année.

Le portrait m'a paru bon, pour toutes ces raisons. Je vous l'envoie, ma fille, et vous prie de n'en donner aucune copie. On est si las des louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être assuré que l'on n'a eu nul dessein de faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité. » Certes Mme de Sévigné faisait bien de *tenir caché ce portrait ;* car, d'une part, celui qui l'avait tracé était un homme d'importance, un ancien frondeur comme le cardinal, un écrivain comme lui, et auteur du fameux livre des *Maximes :* c'était La Rochefoucauld. D'autre part, en rendant justice au cardinal de Retz sur certains points, sur l'élévation et l'étendue de son esprit, sur sa mémoire extraordinaire ; sur son ambition qui n'était, dit-il, qu'à la *surface,* et n'aspirait qu'à se faire craindre de Mazarin ; sur son humeur facile, sur sa docilité à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, docilité poussée jusqu'à la faiblesse ; sur sa conduite dans les conclaves, qui avait toujours augmenté sa réputation ; sur sa présence d'esprit et son adresse à profiter des chances ; sur son talent de conteur, sur son caractère exempt d'avarice et d'envie, il dit de lui de telles choses que le cardinal en eût certainement voulu à Mme de Sévigné, s'il avait su que ce portrait avait été fait d'inspiration chez elle après sa conversion, et qu'elle le croyait vrai. Le voici en effet dépouillé des embellissements et avec ses laideurs réelles.

« Paul de Gondi, cardinal de Retz, a plus de force que de politesse dans ses paroles ; peu de piété, quelques apparences de religion. La vanité et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, toutes opposées à sa profession, et susciter les

plus grands désordres de l'État, sans autre but que d'être opposé à Mazarin, profitant néanmoins habilement des malheurs publics pour se faire cardinal, puis dans l'obscurité d'une vie errante et cachée, c'est la paresse qui l'a soutenu. S'il s'est démis de l'archevêché de Paris, après la mort de Mazarin, il n'a su ménager, dans cette conjoncture, ni les intérêts de ses amis ni les siens : il n'a pas su ce qu'il faisait. Il ne songe qu'à éblouir ceux qui l'écoutent, par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine, et aussi à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paraître occupé de l'une et de l'autre. Il a plus emprunté à ses amis qu'un particulier ne pouvait espérer de leur pouvoir rendre; et c'est par vanité qu'il a entrepris de s'acquitter. Il n'a ni goût ni délicatesse. Il s'amuse à tout et ne se plaît à rien ; il évite avec soin de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses; et voici le comble de l'art: la retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion : il quitte la cour où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui (1). »

Tel est ce portrait, ajouté depuis à celui des Mémoires qui est de 1662, portrait devenu classique, comme celui qu'a donné si vivement Bossuet dans

(1) Lettre du 19 juin 1675.

l'oraison funèbre de Le Tellier; et nous ne le connaîtrions peut-être pas sans Mme de Sévigné. La Rochefoucauld s'y peint également, avec sa philosophie injurieuse, qui ne croit qu'à l'amour-propre et non à la vertu, et qu'expliquent peut-être ces temps d'intrigue et d'égoïsme: *Chacun pour soi*, morale éternelle des révolutions.

De grandes choses étaient donc survenues en 1675, dans l'existence du cardinal de Retz : sa conversion, sa retraite, son adieu au monde, son adieu à Satan, père des révolutions et des discordes, et enfin « cet abandon complet de toutes choses, pour payer ses dettes et songer un peu à son salut, dont chacun parle selon son humeur, quoique l'admiration, dit Mme de Sévigné, soit la seule manière de l'envisager (1). » Mme de Sévigné le flatte, après avoir trouvé naguère son portrait ressemblant. « Notre cardinal, dit-elle encore, est parti pour Saint-Mihiel, à quelques lieues de Commercy, et j'ai vu l'abbé de Saint-Mihiel, à qui nous donnons en dépôt la personne de Son Eminence, un fort honnête homme, un esprit droit, qui aime le cardinal et l'empêchera de prendre le feu trop chaud sur la pénitence (2). »

Il paya ses dettes, dans la vie austère du cloître, en laissant à ses créanciers ses immenses revenus. Au bout de deux ans, il en avait payé pour onze cent mille écus, plus de trois millions; triste preuve de ce qu'on dépense au milieu des ardentes compétitions, alors même que d'autres que soi arrivent! Il eût tout payé, sans quitter Saint-Mihiel ; mais, après

(1) Lettre du 29 mai 1675.
(2) Lettre du 7 juin 1675.

quelque temps, on le revoit à Commercy, puis à Rome, en 1676, où il fait un nouveau pape, Innocent XI « et remet dans le conclave, dit Mme de Sévigné, le Saint-Esprit, qui en était exilé depuis tant d'années (1). » De Rome, on le revoit, où donc? « Je vous prie de me mander, écrit à Mme de Sévigné son cousin le fameux Bussy, ce que c'est que le retour du cardinal de Retz dans Paris, et dans le monde. Cet homme que nous croyions ne revoir qu'au jugement dernier est, dit-on, dans l'hôtel de Lesdiguières, à Paris, avec tout ce qu'il y a de plus honnêtes gens en France (c'est-à-dire de plus hommes du monde). Expliquez-moi cela, Madame, car il me semble que ce retour n'est autre chose que ce que disaient ceux qui se moquaient de sa retraite (2). »

Le cardinal de Retz, en effet, n'y avait pas tenu ; il était rentré à Paris. « Oh! mon Dieu, c'est vrai, répondit Mme de Sévigné à ce méchant de Bussy, à cet autre incrédule comme La Rochefoucauld ; le cardinal est resté quelque temps à Paris, le pape ne le voulait plus à Saint-Mihiel, et l'on ne se fait pas ermite, malgré le pape, *al dispetto del papa*... A Commercy, à Saint-Mihiel, il composait ses *Mémoires*, comme je l'en ai pressé ; il soignait sa ménagerie, il donnait du pain à ses truites, il accordait beaucoup de temps à l'Eglise, et il lui en restait encore trop ; puis, à Paris, il a donné à dîner à ses amis, il a vu du monde ; mais consolez-vous, il en a vu très peu. Il achève de payer ses dettes, exemple qu'il n'a reçu de personne et que personne ne suivra, et il est maintenant à Saint-Denys,

(1) Lettre du 7 octobre 1676.
(2) Lettre du 20 juin 1678.

dans son abbaye de Saint-Denys, où il est encore plus régulier qu'en Lorraine, et il faut se fier à lui pour soutenir sa gageure. »

« Mais pourquoi quitte-t-il Saint-Mihiel en Lorraine, lui dit sa fille à son tour, une autre incrédule, puisqu'il allait à tous les offices, et qu'il mangeait au réfectoire les jours maigres, à l'édification des religieux ? — Ah ! c'est qu'il n'y avait plus de sûreté en Lorraine, ma fille. M. de Turenne venait d'être tué, et tout le monde déménageait (1)... Et, à propos de cette grande mort, on disait l'autre jour en bon lieu, sachez-le, que l'on ne connaissait que deux hommes au-dessus des autres hommes, le cardinal de Retz, et M. de Turenne. Oui, voilà ce qu'on disait, et voilà pourquoi, depuis la mort du *héros de la guerre*, nous avons vu partir de Saint-Mihiel le *héros du Bréviaire*. »

Se moque-t-elle Mme de Sévigné, ou parle-t-elle sérieusement, en appelant le cardinal de Retz, un héros, quoique héros de Bréviaire ? Elle ne se moquait pas, malgré l'étrange alliance de mots, plus étrange ici que satirique, et malgré cette fuite loin de la Lorraine, qui n'était pas d'un héros.

Déjà, en 1677, elle avait écrit à sa fille : « Je suis en peine sur la santé du cardinal. Cette pensée me tient au cœur et à l'esprit, vous ignorez la grandeur de cette perte. Il faut espérer que Dieu nous le conservera. Il se tue, il s'épuise, il se casse la tête ; il a toujours une petite fièvre. Il reste avec dom Robert dans les distillations et les distinctions de métaphysique qui le font mourir. On dira : Pourquoi se tue-t-il ? Et que diantre

(1) Lettres du 7 août et du 27 août 1679.

voulez-vous qu'il fasse? Après l'Eglise, que peut-il faire de ses loisirs (1)? »

Rien de plus vrai que l'affection de Mme de Sévigné pour le cardinal de Retz, et chez le cardinal, rien de plus vrai que son ennui. C'est le sort des hommes habitués aux actions de la vie publique; la vie privée les tue, comme un chanteur qui a perdu sa voix, ou un acteur qui ne joue plus ses rôles.

« Plaignez-moi, écrit Mme de Sévigné à M. de Bussy, d'avoir perdu le cardinal de Retz, qui était si aimable et si digne d'estime. J'étais son amie, depuis trente ans, quand il n'en avait que vingt-cinq, et jamais je n'avais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé, plus que personne du monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. Admirez le malheur de Corbinelli. M. le cardinal de Retz l'aimait chèrement. Il commence par lui donner une pension de deux mille livres... et ce fut fini. Son étoile a, je crois, fait mourir cette Eminence. Il y a un médecin anglais qui fait des miracles, et je sais un malade, notre bon abbé de Coulanges, que son remède a ressuscité. Mais Dieu n'a pas voulu que M. le cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse; l'heure de sa mort était marquée, et cela ne se dérange pas (2). »

Il y a un autre motif à cette affection sincère, et Mme de Sévigné n'en fait pas trop mystère dans les nouvelles lettres que M. Capmas a trouvées... Mais, du groupe des mécontents et des vaincus qui tenaient

(1) Même lettre.
(2) Lettre à Bussy, 25 août 1679.

des conciliabules entre eux, et souvent chez Mme de Sévigné, je veux détacher M. de La Rochefoucauld. Il a fait le portrait du cardinal de Retz ; il faut voir comment Mme de Sévigné fait le sien. Là s'expliquera mieux l'attachement qu'elle avait pour l'agitateur religieux de la Fronde.

CHAPITRE II

LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD, AUTEUR DES *MAXIMES* (1613-1680)

Le cardinal de Retz n'attendit pas Mme de Sévigné. Au moment peut-être où on le drapait si bien chez elle, il rendait la pareille à M. le duc de La Rochefoucauld dans ses Mémoires, autrement vifs que les écrits de l'auteur des *Maximes*. Ils n'étaient pas gens à s'oublier ni à s'épargner. Ils se valaient l'un l'autre pour le trait, la malice, l'esprit, et ils s'étaient toujours porté ombrage, comme il arrive souvent dans le même parti. Ce n'est pas que La Rochefoucauld n'eût déjà parlé de lui-même. C'était une mode d'écrire son portrait. Il se donne une vive intelligence, une noble fierté, ce que Saint-Simon, qui ne gaze pas le mot, appelle l'air rogue des aînés de La Rochefoucauld ; il s'accorde aussi de la courtoisie, une grande fidélité à sa parole, de l'indifférence pour le danger et la mort, une humeur mélancolique et rêveuse ; il est peu enclin à rire : dans quatre ans on ne le vit rire que trois fois ; et de même, dit-il, on ne le vit presque jamais en colère, ce qui semble impossible, quand on s'est mêlé aux révolutions. Il se donne tout cela, et il parle aussi de sa belle tête, de

ses dents blanches, de ses sourcils noirs, de sa taille proportionnée et bien faite. On dirait qu'il parle de lui devant quelque vieille coquette, avec laquelle il a été en rivalité d'avantages.

Mais il ne peint guère que l'homme du monde et de société, et ses qualités physiques ; de l'homme public il ne dit rien : c'est le cardinal de Retz, qui s'en charge. Nous aurons avec lui le portrait politique de La Rochefoucauld ; et nous aurons lieu d'être satisfaits.

« Il y a toujours, dit-il, du je ne sais quoi, en M. de La Rochefoucauld ; il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts qui *n'ont jamais été son faible*, et où il ne connaissait pas les grands, qui, dans un autre sens, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi... sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même, tout ensemble, ce qui était à sa portée..., manquant de pénétration, et habituellement irrésolu, quoiqu'ayant plus d'imagination que de raison. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat, jamais bon courtisan par lui-même, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être ; jamais bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité, que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie : il croyait toujours en avoir besoin, ce qui, joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et joint à sa pratique qui a toujours été de sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux

fait de se connaître, et de se réduire à passer, comme il eût pu, pour le courtisan le plus poli et le plus honnête homme de son siècle, *mais à l'égard de la vie commune.* »

Le cardinal de Retz n'avait pas été flatté par La Rochefoucauld; il ne le flattait pas non plus. La Rochefoucauld niait la vertu, parce qu'il avait vu peu de vertus dans les dissensions civiles; on lui contestait sa capacité politique. Il avait dit que le cardinal de Retz payait ses dettes par ostentation ; on lui répondait que la générosité n'était pas son faible, qu'il était intéressé, et qu'après tout il n'était fait que pour la vie commune. Il n'avait pas moins été un ardent frondeur avec Brissac et Bouillon, avec les dames de ses amies, Mme de Chevreuse, et surtout Mme de Longueville.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois : je l'aurais faite aux dieux.

Il s'appliquait ces vers de la tragédie d'Alcyonée, une tragédie contemporaine; et plus tard, quand il eut perdu momentanément la vue, il s'écria en les parodiant :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois; j'en ai perdu les yeux.

Il avait fait la guerre à Louis XIV, à Anne d'Autriche, à Mazarin, à Le Tellier, qui était le ministre affidé de Mazarin ; il avait tenté d'enlever la reine, et avait été déclaré criminel de lèse-majesté; blessé à la porte Saint-Antoine, blessé au combat de Cevron et en plusieurs autres rencontres, il avait fait

soulever Bordeaux et la Guienne; il avait défendu contre le roi le faubourg Saint-Seurin et fait monter sur l'échafaud le brave chevalier de Canolle, dont la famille existe encore. Terrible homme que ce duc de La Rochefoucauld, et qui, possesseur d'immenses biens comme tous les grands noms de ce temps, s'était ruiné pour faire une république à la mode anglaise, une république de grands seigneurs, comme celle qu'avait rêvée la féodalité sous Louis XI : *au lieu d'un roi, j'en voudrais trois!*

Il avait été compris dans l'amnistie après la Fronde, et vraiment on avait été bon pour lui. Il fallait que La Rochefoucauld eût encore, malgré ses dettes innombrables, une de ces grandes existences territoriales, telles qu'en ont en Angleterre les Sunderland, les Lindsay, avec lesquelles capitule un pouvoir même victorieux. La propriété résiste en Angleterre, sans danger pour la société; la propriété fait la grande liberté. Le hardi frondeur fut donc amnistié, et son fils, le prince de Marsillac, devint le favori de Louis XIV : Louis XIV tenait le père par là.

La Rochefoucauld put aussi paraître à la cour, comme bien d'autres qui y étalaient leur défaite. Il faut le dire, Louis XIV une fois vainqueur de la Fronde, d'un essai bruyant de révolution, ce fut de tous côtés une chasse éhontée aux grâces, aux faveurs, aux billets gagnants des loteries royales qu'organisait le gouvernement, comme si, après douze ans de troubles, les pensions n'attiraient pas les gens assez vite. M. Capmas nous donne un morceau de lettre curieux :

« On vient de porter, dit Mme de Sévigné, 30 mille

louis d'or (c'est-à-dire six cent mille francs), pour jeter en manière de largesse, sous le *nom de loterie*, à toute la cour. Les billets noirs sont les bons billets, les billets gagnants, et l'on ne tirera pas de billets en vain. Ne serait-ce pas grand dommage, ajoute-t-elle malignement, de retirer à ces pauvres courtisans des louis d'or, qui leur sont si biens dus (1) ? »

Faire sa cour, ou écrire ses *Pensées* et ses Mémoires ; dire adieu aux agitations, comme les Romains sous Auguste, aux harangues trompeuses qui excitaient sans enrichir, et, désormais, *se battre pour le roi*, *immuable image de la patrie*, tel fut le lot, le lot unique des seigneurs. La bataille des Dunes, qui mit fin aux guerres civiles, fut comme à Rome la bataille d'Actium : le patriotisme avait un but, un but visible ; il ne s'égarait plus dans ce qui en définitive n'avait servi à personne et avait ramené chez nous l'étranger.

« Voilà les *Maximes* de M. de La Rochefoucauld, écrit Mme de Sévigné à sa fille, revues, corrigées et augmentées. C'est de sa part que je vous les envoie. Il y en a de divines, il y en a que je n'entends pas. Dieu sait comme vous les entendrez (2). » Et Mme de Grignan de répondre qu'elle n'entend pas en effet celle-ci : *qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il le croit.* — « Mais, ma fille, répond Mme de Sévigné, on n'a voulu louer que les fantaisies, c'est-à-dire les imaginations, les passions, sans lesquelles on ne peut vivre. Sinon l'exacte philosophie s'en offenserait, et la maxime, j'en

(1) Capmas, *Nouvelles Lettres inédites de Mme de Sévigné*, 2 vol. in-8, 91e fragment, mars 1680.
(2) Lettre du 20 janv. 1672.

conviens, ressemblerait à la chanson. Je saurai comment l'auteur l'entend (1). »

Quelle déception n'éprouva-t-elle pas !

« Ma fille, La Rochefoucauld entend sa maxime dans le sens relâché, que votre philosophie condamne. Il est certain qu'Épictète n'aurait pas été de son avis (2). »

Et aussitôt après, elle parle des guerres du roi.

« Ma fille, départ général de la noblesse pour l'armée ; tout le monde pleure son fils, son frère, son mari, son amant. M. de La Rochefoucauld est accablé de douleur d'avoir dit adieu à tous ses enfants (3). »

Il en avait trois ou quatre ; ils étaient tous partis pour la guerre de Hollande, cette guerre, que plus tard Pichegru devait recommencer. Les uns furent tués avec le jeune duc de Longueville, au fameux passage du Rhin ; les autres revinrent criblés de blessures. Cette brave noblesse française ne s'épargnait pas, quand il s'agissait de courage et d'honneur : elle était bien française. L'aîné, prince de Marsillac, eut un coup de mousquet dans l'épaule, et un autre dans la mâchoire sans casser l'os, et il vit tomber à ses côtés son fils le chevalier de Marsillac, un enfant de seize ans, qui se battait comme les autres.

« J'ai vu M. de La Rochefoucauld, écrit aussitôt, à onze heures du soir, Mme de Sévigné. Des larmes ont coulé au fond du cœur; sa fermeté l'a empêché d'éclater..., et cependant le cœur de M. de La Roche-

(1) 1er mars 1672.
(2) 4 mars 1672.
(3) 27 avril 1672.

foucauld pour sa famille est une chose incomparable... Il prétend que c'est une des chaînes qui nous attachent l'un à l'autre... Je l'ai vu ce cœur à découvert, dans cette cruelle aventure. Il est au premier rang de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison; je compte pour rien son esprit et son agrément... » Puis tout à coup, se rappelant le passé, l'affection de M. de La Rochefoucauld pour la duchesse de Longueville, mais sans vouloir atténuer l'éloge : « Je mens, écrit-elle quatre jours après; à vrai dire, il n'a pas senti la perte du chevalier son petit-fils. Il est inconsolable de celui que tout le monde pleure, le jeune duc de Longueville (1). »

Il n'était pas moins ferme à supporter les maladies, la goutte par exemple, dont il souffrait horriblement et qui lui donnait des pensées gris-brun, comme il disait. Il avait appris la patience dans les tiraillements civils, bonne école. Mais la goutte avait ses intermittences, et la gaieté reprenait.

« L'autre jour à table chez M. du Mans, avec M. de La Rochefoucauld, un officier des gardes, Courcelles, dit qu'il avait deux bosses à la tête, qui l'empêchaient de mettre une perruque. Cette sottise nous fit tous sortir de table, avant qu'on eût achevé de manger du fruit, de peur d'éclater à son nez. Un peu après, voilà que d'Olonne arrive... M. de La Rochefoucauld me dit : « Madame, ils ne peuvent pas tenir tous deux dans cette chambre ; et en effet Courcelles sortit (2). »

Une autre fois, c'est une histoire de négrillons et

(1) Lettres du 4 mai 1672 et des 17, 20, 24 juin, même année.
(2) Lettre du 20 février 1671.

de prêtres, sur les côtes brûlantes d'Afrique, que La Rochefoucauld raconte :

« Ma fille, l'amiral comte d'Estrées lui a dit que, dans son voyage de Guinée, au pays de la zone torride et des noirs, il se trouva parmi des chrétiens; qu'étant entré dans une église, il y trouva... quoi donc ? vingt chanoines nègres tout nus, avec des bonnets carrés, et une aumusse ou fourrure au bras gauche, qui chantaient les louanges de Dieu. Il vous prie de faire réflexion sur cette rencontre, et de ne pas croire qu'ils eussent le moindre surplis; car ils étaient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables : voilà ma commission (1). »

Une autre fois encore, c'était un mot sur ceux qu'on embarrassait de questions et qui ne savaient que répondre. La Rochefoucauld appelait cette situation *manger des pois chauds;* ou bien, c'étaient des stances poétiques sur les pères de l'Église par l'abbé Têtu, dont M. de La Rochefoucauld disait : *Il a mis de l'eau dans le vin des pères.* C'était aussi une lettre fort gracieuse que M. de La Rochefoucauld écrivait à Mme de Sévigné absente et qui confirme celles de Mme de Sévigné sur les pensions :

« On ne parle, madame, que de pensions accordées aux uns et aux autres... Mais qui nous paiera le temps que nous passons ici sans vous ? Cette perte est si grande pour moi, que vous seule pouvez m'en récompenser. Mais vous ne payez point ces sortes de dettes; j'en ai bien perdu d'autres, et, pour être an-

(1) Lettre du 20 mars 1671.

cien créancier, je n'en suis que plus exposé à de telles banqueroutes... On espère la paix (c'était après le passage du Rhin), mais vous ne revenez pas, et c'est assez pour ne rien espérer (1). »

Dans d'autres moments, on devisait sur un nouveau livre de Fables de La Fontaine; ce livre ne plaisait pas beaucoup à Mme de Grignan, et, au contraire, plaisait infiniment à M. de La Rochefoucauld et à Mme de Sévigné. Ils avaient bien raison ; mais il semble aussi que tout était bon de la part d'un homme qui n'était pas bien en cour, parce qu'il avait été l'ami de Fouquet, et de Fouquet malheureux. On y trouvait des allusions charmantes aux ministres méchants et aux favoris.

« Quant à nous, ma fille, nous en sommes ravis. Nous les lisions l'autre jour, ces nouvelles fables, chez M. de La Rochefoucauld, et nous apprîmes par cœur celle du Singe et du Chat,

> Qui avaient un commun maître (2) :
> D'animaux malfaisants c'était un très bon plat.
> Ils n'y craignaient, tous deux, aucun, tel qu'il pût être.

Voilà l'existence d'un La Rochefoucauld, sous Louis XIV, quand la goutte ne se faisait pas sentir; mais elle reparaissait, et alors on était moins gai. Ni les voyages à Verteuil, propriété de famille, où l'on avait tant chassé ; ni les visites à Mme de La Fayette, dont on aimait tant le fils ; ni les promenades en Touraine, chez Mme de Valentinois ou chez l'abbé d'Effiat ; ni les soupers, chez qui ? Chez un ancien valet de chambre

(1) 9 février 1672.
(2) 29 avril 1671.

qu'il avait donné au prince de Condé, chez Gourville, soupers avec les Plessis, les La Fayette, les Choisy et Mme de Sévigné même (1), ne pouvaient le guérir. « Ah ! dit-il un jour à Mme de Sévigné, et il faut bien écouter cette lettre, la goutte est revenue ; la *pauvreté reviendra* aussi. Du moins je ne sens aucun plaisir d'être riche, avec les douleurs qui me font mourir (2). » Quoi ! M. de La Rochefoucauld était riche ? Il le dit, en rappelant son ancienne pauvreté. Comment la fortune inconstante était-elle rentrée dans cette maison ruinée ? Est-ce par Gourville, l'ancien valet de chambre, enrichi chez le prince de Condé ; Gourville, qui prêtait ou plutôt donnait tant qu'on voulait, et que Mme de Sévigné nous représente allant et venant sur les terres des La Rochefoucauld, sur toutes leurs terres hypothéquées, amené par eux, promené par eux, « comme un fleuve, dit-elle, qui y apporte la graisse et la fertilité (3). » Est-ce par le roi, qui en effet combla de charges les fils de La Rochefoucauld, paya trois fois les dettes de l'aîné, « pour rémunérer, dit Saint-Simon qui est jaloux, vingt ans de bassesse et d'esclavage ? » J'avoue aussi que j'aime mieux le cardinal de Retz, se retirant du monde et s'anéantissant pour payer ses dettes, et qu'il a raison, dans son portrait, contre La Rochefoucauld. Mais le roi et Gourville suffirent-ils ? Non ; il y a quelqu'un de plus, et il y a quelque autre chose, et c'est ici l'intérêt historique et profondément moral des lettres de Mme de Sévigné.

(1) 1er mars 1672.
(2) 12 septembre 1675.
(3) 4 septembre 1676.

Louvois était ministre de la guerre, le marquis de Louvois; car Louis XIV récompensa magnifiquement, il fit bien, tous ces grands bourgeois du dix-septième siècle, auxquels il dut la gloire de son règne ; et Louvois avait son père chancelier depuis 1671, c'est-à-dire ministre de la justice, le seul ministre inamovible. Or ce père n'était autre que Le Tellier, l'âme damnée de Mazarin, et dont les agents avaient pris autrefois La Rochefoucauld ; ils l'avaient arrêté, et l'avaient mis à la Bastille, où la hache du bourreau l'attendait. Entre des familles de parti opposé dans les orages publics, ces choses-là ne s'oublient guère ; on a beau être devenu comte ou marquis, ces souvenirs sont debout, et toute alliance est de longtemps impossible.

Eh bien ! une alliance, et, mieux que cela, un mariage se fit entre la maison de La Rochefoucauld et celle du chancelier Le Tellier, qui régla l'affaire et y assista.

Le fils aîné du prince de Marsillac, par conséquent le petit-fils de M. de La Rochefoucauld, en novembre 1679, épousa Mlle Louvois, qui apporta une fortune immense à ces illustres frondeurs. Ecoutons Mme de Sévigné, l'amie intime de la famille; et c'est aussi par un frondeur que se fit le mariage. « C'est lui qui l'a fait, écrit, dès le lendemain, Mme de Sévigné, c'est Langlade, le même que M. de La Rochefoucauld avait envoyé en Guyenne pour faire soulever Bordeaux. Langlade a été présenté au roi par M. de Louvois, et, tout étant arrangé, le mariage a été célébré, hier 23 novembre, chez M. de Louvois, magnifiquement. Ils avaient fait revenir le printemps, tout était

plein d'orangers fleuris et de fleurs dans des caisses (1). »

Est-ce qu'il n'y eut personne toutefois pour s'opposer à un tel mariage? Le père même de l'époux s'y opposa fortement, à ce que dit Saint-Simon. Mais le roi voulait ce mariage, Louvois le voulait aussi. Les familles nouvelles recherchent les grands noms et ne détestent pas les belles alliances. L'attraction est réciproque entre le nom et la fortune ; l'égalité sociale se fait ainsi, et souvent l'apaisement social, que les haines de classe empêcheraient sans cesse. Tel était le but du grand roi. Mais j'ajoute ceci :

Saint-Simon était bien jeune, à l'époque de ce mariage, de cet événement à sensation ; il n'avait que quatre ans, étant né en 1675, et il n'a pu en parler que par ouï-dire. Mme de Sévigné, qui fut de la noce et à qui tous les acteurs de la pièce étaient connus, ne mentionne aucune opposition ; elle ne parle que de la joie universelle, et elle s'en scandalise même, parce qu'elle la trouve immodérée. Déjà, sept ou huit jours avant le mariage, elle avait écrit à sa fille, d'un ton d'ironie : « La santé de M. de La Rochefoucauld doit être parfaite, si les grâces et les faveurs du roi, jetées à pleines mains, y peuvent contribuer. Sa Majesté a donné, sans en être priée par eux, la survivance des deux charges du père, celle de grand-veneur et de grand-maître de la garde-robe, au petit garçon (c'était l'époux qui n'avait que dix-neuf ans), et le brevet de duc sur la terre de La Roche-Guyon, qui était éteint depuis la mort de M. de Liancourt (et de là les La Ro-

(1) Lettre du 24 novembre 1676.

chefoucauld-Liancourt). Enfin les fées ne savent plus que leur souhaiter. » Évidemment, c'est à la famille Louvois qu'on devait cette pluie de grâces, si rapprochée du mariage, et Mme de Sévigné ajoute ce détail, qui n'annonce pas de l'opposition dans la famille ni la moindre tristesse :

« M. de La Rochefoucauld m'a écrit tout cela promptement, de *peur* de l'*oublier*, et me prie de le mander à vous et à M. de Grignan. Ne gagnera-t-il pas à cela un pauvre tableau (1) ? » Ce pauvre tableau, c'était une lettre de Mme de Grignan : M. de La Rochefoucauld les appelait ses tableaux ; il ne manquait que le cadre ; nous devons cette lettre à M. Capmas. « Mais quel pauvre tableau, dit finement Mme de Sévigné, à côté des splendeurs qu'on reçoit! »

Je me trompe pourtant, elle parle de tristesse au mariage du petit-fils de M. de La Rochefoucauld : mais à quel propos? En comparant l'époque de ce mariage avec les temps d'autrefois, et en observant comme les hommes changent. Il y a même quelque chose de funèbre dans sa remarque.

« Et toutefois, dit-elle, cette balance, qui *penche présentement* si *lourdement* de l'*autre côté*, avait jeté un air de tristesse qui tempérait un peu la joie dont l'*excès aurait été* un *peu trop marqué sans ce crêpe.* » Cette alliance, en effet, était le dernier triomphe de l'autorité et le dernier soupir de la Fronde. « N'admirez-vous pas, dit tout de suite Mme de Sévigné, comme tout est mêlé dans ce monde, et comme rien n'est pur, ni longtemps dans une même disposition...?

(1) 15 novembre 1679, nº 79, lettre entière et presque inédite (M. Capmas).

Je *crois que vous entendez bien ce que je veux dire* (1). »

Encore si Mlle de Louvois avait été heureuse dans sa nouvelle famille! Mme de Sévigné ne dit que ceci, et nous le devons encore à l'heureuse trouvaille de M. Capmas : « *La petite femme* est à l'hôtel Liancourt... Je crois qu'ils sont bien étonnés d'être obligés de faire tant de façons : toutes les Lucrèces de cette maison étaient un peu au grenier. Nous verrons comme ils s'accommoderont de ce changement de théâtre (2). » Mais Saint-Simon ne se tait pas sur la manière dont la jeune Louvois était traitée par les La Rochefoucauld. « On la prenait, dit-il, pour pas grand'chose, et on ne la menait jamais à la cour, quoique les La Rochefoucauld lui dussent tout (3). »

Mon dieu ! ces dons du roi, personne n'y était insensible, les places font toujours plaisir; les hommes sont les mêmes dans tous les temps, et Mme de Sévigné... fait comme les autres. Elle désirait ces dons du roi pour sa famille, pour les Grignan ; et précisément elle se servait des La Rochefoucauld, de Langlade aussi, des personnes en faveur, pour les obtenir. Faut-il tout dire ? J'ai parlé de son affection pour le cardinal de Retz, et j'ai laissé une réticence dans mes paroles. Eh bien ! il y avait de l'égoïsme, il y avait un intérêt dans cette affection enthousiaste : c'était assez naturel, puisque le cardinal était l'oncle de Mme de Grignan ; mais enfin l'égoïsme s'y trouvait. Le même M. Capmas nous le dit dans un nouveau fragment :

(1) 24 novembre 1679.

(2) 80e fragment, 29 novembre 1879, recueil Capmas.

(3) Saint-Simon, même chapitre XXXIIe sur Vendôme et La Rochefoucauld.

« Ma fille, écrit Mme de Sévigné, voici un billet de notre cardinal : être avec lui et faire *quelque chose pour vous*, voilà ce qui m'est uniquement bon (1). »

Elle ne réussit point; mais ce n'est pas sa faute, et nous savons d'ailleurs que Mme de Sévigné, avec toute son imagination et son esprit, avec sa sensibilité exquise, ses goûts d'écrivain et d'artiste, était très *positive*. Ce n'est pas aussi rare qu'on le pense. Elle était très *économe;* elle administrait ses biens, elle comptait les œufs de ses basses-cours. Charlemagne l'avait bien fait avant elle. Elle avait été admirablement dressée par son tuteur, l'abbé de Coulanges, celui qu'elle appelle le *bien bon*. Et certes, dans une jeune veuve de vingt-quatre ans, qui resta veuve toute sa vie pour s'occuper de ses enfants, ceci n'était pas un défaut ; c'était une qualité, une vertu des plus louables. « Langlade sera heureux, dit-elle à sa fille dans le récit du mariage, si, dans ces présentations au roi, il peut vous faire venir des *as noirs*, et à M. de Grignan. » Justement trois mois après, mais il fallut trois mois, le 23 février 1680, les *as noirs* arrivèrent. « Eh bien, écrit-elle à M. le comte de Grignan, que dites-vous de vos cadets, mon ami ? Ils eussent bien mal fait de jeter leur part aux chiens. Et ce chevalier de Grignan, qui faisait son compte d'aller à l'hôpital, le voilà avec 9,000 livres de rente. Et que savons-nous ce que la Providence vous garde ? Votre nom a été prononcé bien des fois, depuis huit jours. Ne remerciez-vous pas le roi ? Je vous conseille d'écrire à M. de La Rochefoucauld et à M. de Marsillac, qui a parlé de vous,

(1) Capmas, 28e fragment, 29 mai 1675

de messieurs vos frères, et de votre mérite à tous. Vous devez une lettre à son père, et n'aurez pas besoin d'aller chez vos voisins, pour savoir ce que vous avez à lui dire (1). »

La lettre à M. de La Rochefoucauld fut écrite par Mme de Grignan, et il eut *son tableau*. « J'ai là un billet et des compliments pour lui de votre part, dit Mme de Sévigné, mais cela me fait transir. » Elle dit cela à sa fille, au mois de mars 1680. Que s'était-il donc passé dans ce mois-là, pour que Mme de Sévigné eût le frisson, en regardant ce billet? Le samedi 16 mars, le médecin anglais Talbot, combattu par Gourville, qui était si attaché à ses anciens maîtres, et défendu par Langlade, avait écarté frère Ange, l'empirique français, et son remède avait fait des merveilles. Tout le monde disait : M. de La Rochefoucauld en réchappera ; Mme de Sévigné le disait comme les autres, quoique Mme de Longueville vînt de mourir à *Port-Royal*. « Victoire! disait-elle à sa fille, M. de La Rochefoucauld en reviendra ; la poitrine est dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires... Dans cet état, à six heures du soir, il tourna à la mort. Les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries, en un mot la goutte l'étrangle traîtreusement, et, quoiqu'il eût beaucoup de force et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter ; et à minuit il a rendu l'âme, entre les mains de M. de Condom (c'est-à-dire de Bossuet). Je vous écris ceci le dimanche, quoique ma lettre ne doive partir que

(1) Capmas, 88e fragment, 23 février 1680.

mercredi 20 mars. Mais j'ai la tête trop pleine de ce malheur. Il faut que je vous en parle... C'est une perte publique et particulière pour nous. » Puis, quand elle est à ce mercredi : « Il est enfin mercredi, dit-elle! M. de la Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marsillac toujours affligé... » Mais, pensant encore à l'opulence et aux grâces : « M. de Marsillac, ajoute-t-elle, et sa famille ont leur place à la cour. *Il n'est pas de douleur que le roi ne console* (1). »

Quelle mort d'ailleurs, quelle mort consolante que celle de La Rochefoucauld ! Il faut entendre Mme de Sévigné, cette femme sensible, passionnée, extraordinaire : « Le jeudi 14, il avait reçu Notre-Seigneur, et, pour ce qui était de sa conscience, voilà qui était fait, il était bien disposé. Quant au reste, on eût dit qu'il ne s'agissait pas de lui ; c'est la maladie et la mort de son voisin dont il était question. Il n'en était pas effleuré ; il n'en était nullement troublé ; il entendait plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange et de l'Anglais, d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis ; car c'est M. de Marsillac qui décida. Ma fille, je reviens plus que jamais à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit...

Il ne voyait point Mme de la Fayette, parce qu'elle pleurait et qu'il recevait Notre-Seigneur. Il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il avait fait des réflexions toute sa vie ; il s'était approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'avaient rien de nouveau ni d'étranger

(1) 13, 15 et 20 mars 1680.

pour lui... Cette mort me fait penser à la mienne (1). »

Et ainsi meurent, semble-t-elle dire, les sages, les philosophes, les moralistes chrétiens.

Après La Rochefoucauld, elle va nous faire connaître un personnage non moins fameux et plus aimé encore, celui qu'elle aima le plus véritablement dans sa vie et que l'on prend souvent pour le *Masque de fer*. Je ne le nomme pas autrement. Ce sera le sujet du chapitre suivant.

(1) Mêmes lettres.

CHAPITRE III

LE SURINTENDANT FOUQUET ET Mme DE SÉVIGNÉ (1661, 1664, 1676, 1680)

Ce fut un moment terrible pour les dilapidateurs du trésor public pendant la Fronde, pendant les troubles civils, que celui où Louis XIV prit pour ministre des finances un homme aussi sévère que Colbert et où il prononça la fameuse parole : « L'État, c'est moi. » Alors eut lieu un grand procès politique qui eut beaucoup de retentissement, et qui résume à lui seul toutes les affaires d'investigation, tous les comptes qu'on avait à rendre. Je ne viens pas remettre en cause le prodigue ministre, la postérité l'a jugé comme les contemporains; elle l'a aussi, comme les tribunaux de Louis XIV, reconnu coupable à la majorité des voix. Tout en parlant de son procès, je veux m'attacher surtout au point que j'ai indiqué, à la fin du chapitre précédent; je veux faire une étude morale, d'après Mme de Sévigné, et non une étude judiciaire.

Oui, nul homme ne fut aimé de Mme de Sévigné comme Nicolas Fouquet, comme ce protecteur de La Fontaine et de Pélisson ; brillant seigneur du château de Vaux, où il recevait Louis XIV; homme du

monde et homme de goût ; adoré des dames, ayant un port de roi, un visage digne et fier, un esprit infini et tournant un peu au jansénisme, ce qui, pour la noble dame, ne gâtait rien ; ami des Arnauld de Port-Royal, et particulièrement du marquis de Pomponne ; ancien procureur-général au parlement et d'une éloquence remarquable ; surintendant des finances sous Mazarin, à l'âge de trente ans, et le plus capable de succéder à l'illustre ministre. Quand il fut arrêté inopinément en 1661, il était dans la force de l'âge et du talent, quarante-cinq ans. On le poursuivit pour des malversations très vraies pendant les troubles de la Fronde ; mais l'esprit d'opposition, toujours mal éteint en France, se ralluma en sa faveur. On se souvenait peut-être que, lui aussi, il avait eu son plan pour diminuer l'autocratie ministérielle et favoriser la liberté. Il eut des partisans, beaucoup de partisans, surtout parmi les dames, qui le récompensaient de ses succès auprès d'elles et dont il conservait les lettres dans des cassettes d'argent. « Que dites-vous de tout ce qu'on trouve dans les cassettes ? » Mme de Sévigné écrit cela à M. de Pomponne, qui lui-même, après l'emprisonnement de Fouquet, avait été relégué à Verdun, et ne vint que plus tard à son château de Pomponne, près de Meaux. Elle est inquiète évidemment ; elle consulte M. de Pomponne, elle veut savoir ce qu'il pense de cette découverte des gens de justice, de cette révélation sur la longue amitié d'une jeune veuve pour le beau surintendant, depuis son veuvage, à l'âge de vingt-cinq ans, jusqu'en 1661, alors qu'elle n'en avait encore que trente-quatre. Certes, jolie comme elle était et de bonne maison, petite-

fille de Mme de Chantal par son père, et cousine du cardinal de Retz par son mari; connaissant l'italien, et même le latin, que lui avaient enseigné Chapelain et Ménage; pleine d'esprit aussi, d'amabilité et de grâce, malgré son nez carré dont elle se moque, et ses paupières bigarrées; honnête et se gardant bien, mais enjouée, aimant fort la plaisanterie, la petite chronique, tout le piquant du monde et des salons; dansant admirablement, écrivant des lettres charmantes, et n'ayant pas de rivale dans un genre que Voiture et Balzac, tout l'hôtel de Rambouillet avaient mis en honneur; étant elle-même une des étoiles de ce ciel de Rambouillet où Corneille avait paru ainsi que Bossuet, elle avait, on le conçoit, beaucoup d'admirateurs, et plus que des admirateurs. On les compte : son cousin Bussy-Rabutin, le chevalier de Méré, le prince de Conti, qui était frère du grand Condé, et vingt autres. Il n'y eut pas jusqu'à Chapelain, jusqu'au docte Ménage, son professeur de latin, avec leur rabat blanc et leur modeste allure, qui ne s'inscrivissent sur ses tablettes. Elle riait de tous et de tout; elle les éconduisait, et, à ceux qui lui en voulurent comme Bussy et la décrièrent, elle pouvait répondre par ce billet de Bussy même, de l'année 1654, trois ans après son veuvage et au plus fort des assiduités de Fouquet :

« Je suis bien aise, dit Bussy à Mme de Sévigné, que vous soyez satisfaite du surintendant. C'est une marque *qu'il se met à la raison*, et qu'il ne prend plus tant les choses à cœur qu'il faisait. *Quand vous ne voulez pas ce qu'on veut, il faut bien vouloir ce que vous voulez.* On est encore trop heureux de demeurer

de vos amis... Du reste vous m'écrivez ceci : « Voilà « ma réponse toute franche et toute signée, et qui fait « honte *à tous les poulets.* »

« Le mot est dur, mais je vous dirai que vos lettres ont leurs grâces et les poulets les leurs (il est piqué) et que, si on pouvait avoir de vos poulets, on ne ferait pas tant de cas de vos lettres (1). »

C'est une attestation complète, on le voit, un certificat d'honnêteté, adressé à Mme de Sévigné par le moins suspect des amis. Elle s'effrayait néanmoins de cette cassette d'argent, de ces lettres d'elle à Fouquet, lettres intimes qu'un intérêt de famille avait commencées et que l'affection avait continuées. Mieux que personne elle savait ce qu'elle éprouvait pour Fouquet, et l'impression qu'il faisait sur son âme. Combien qui ne comprenaient pas un miracle pourtant très réel, une si grande vertu s'alliant avec une amitié si ardente !

« Vous vous excusez de me donner la peine de vous écrire, dit-elle à M. de Pomponne, pendant le procès de Fouquet. Mais ne voyez-vous pas que j'ai besoin de faire ma *gazette*, que cela me console ?... Je vous écrirai tous les soirs (2). »

Elle cherchait quelqu'un avec qui elle pût parler librement et dire sa pensée, s'attrister, se réjouir, ouvrir entièrement son âme, sans crainte des commentaires ; et elle croyait l'avoir trouvé dans M. de Pomponne, un homme grave et d'une austérité reconnue.

« Eussiez-vous jamais cru, lui écrit-elle, que mes

(1) Bussy à Sévigné, 17 août 1654.
(2) Sévigné à Pomp., 22 novembre 1664.

pauvres lettres, pleines du mariage de mon cousin M. de La Trousse, et de toutes les affaires de sa maison, se trouvassent placées si mystérieusement? Je vous assure que, quelque gloire que je puisse tirer, par ceux qui me feront justice, de n'avoir jamais eu avec lui d'autre commerce que celui-là, je ne laisse pas d'être sensiblement touchée de me voir obligée de me justifier, et peut-être fort inutilement, à l'égard de mille personnes qui ne comprendront pas cette vérité. *Je vous conjure de dire sur cela ce que vous en savez. Je ne puis avoir assez d'amis en cette occasion* (1). »

Sa confession était faite, confession sincère. Sitôt que M. de Pomponne lui eut répondu qu'il la croyait, qu'il avait toute confiance en elle, « Oh ! merci, lui dit-elle, d'avoir bonne opinion de mon cœur (2) ! » et, contente, n'ayant plus à se cacher ni à se contraindre, elle se livre à toutes ses impressions pendant le procès, et ne garde plus de mesure. Nous allons en juger, en faisant la part de sa vivacité naturelle, de son imagination, de sa sensibilité. Elle l'avoue elle-même :

« Mon Dieu! dit-elle, qu'on est malheureuse d'avoir un cœur fait comme le mien (3) ! »

C'est qu'en effet jamais peut-être un frère bien-aimé, fût-il Maurice ayant pour sœur Eugénie de Guérin, un tendre époux, un père même n'a excité de tels élans, et tour à tour tant d'abattement, de tristesse, d'impatience fébrile, de tendresse, de désespoir. Ce sont des transports, ce sont des émotions qui

(1) A M. de Pomp., 11 octobre 1661.
(2) Au même, 18 novembre 1664.
(3) 27 novembre 1664.

vont croissant, et l'on ne voit pas, elle ne voit pas elle-même où elle s'arrêtera. Il faut la laisser parler pour mieux la juger et la plaindre ; véritablement elle semble plus à plaindre que Fouquet.

« Non, non, dit-elle, *quoi que l'on pense*, rien ne m'empêchera de souhaiter du soulagement au malheureux... Une affaire est survenue à Londres entre l'Espagne et la France, et notre ambassadeur a été insulté : puisse cette question faire oublier celle des cassettes, surtout faire oublier Fouquet!... Mais, mon Dieu ! qu'a-t-il écrit à une de ses amies ? (probablement à elle-même). Il veut que cette amie lui fasse savoir son arrêt par une voie enchantée, afin qu'il le sache par cette amie, avant qu'on vienne le lui apprendre. Cela me fait frissonner... Une demi-heure, dit-il, lui suffit pour se préparer, pour recevoir sans émotion tout le pis qu'on puisse lui apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer... J'ai pourtant un peu d'espoir, et M. Fouquet est tranquille ; mais j'ai l'imagination si vive que tout ce qui est incertain me fait mourir... »

Un peu plus loin : « Le gouvernement, dit-elle, va racheter les rentes sur un pied qui nous envoie à l'hôpital : qu'importe ? La chose qui me touche le plus n'est pas celle qui me fait perdre mon bien. » Et nous savons comme elle administrait ses biens !

« Je ne songe qu'à ce pauvre malheureux, et je n'ai plus aucun repos... Priez notre solitaire, le grand Arnauld, de prier Dieu pour notre pauvre ami. »

Puis viennent les imprécations contre les juges.

« Oui, un juge, parce qu'on voulait le récuser, a osé parler non seulement d'échafaud, mais de corde et de gibet. Je saute aux nues, quand je pense à cette

infamie... Ce n'est pas vivre que la vie que nous passerons jusqu'au jour de l'arrêt. *Pour moi, je ne suis plus reconnaissable, et je ne crois pas que je puisse aller jusque-là...* Je suis transie, quand je pense à ce jour-là... Si la nouvelle est bonne, je vous la ferai savoir par un homme à cheval et qui courra à bride abattue. Si elle n'est pas bonne, *je ne saurais dire ce que je ferai. Je ne comprends pas moi-même ce que je deviendrai*, si mon ami, mon pauvre ami (1)... »

C'est la première fois qu'elle dit *mon ami*, jusque-là toujours *notre ami*, *notre pauvre ami*... « Mais que je vous conte ce que j'ai fait. » Voyons donc ce qu'elle a fait, voyons ses actions, plus tendres encore que ses paroles.

« Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'Arsenal, là où on juge M. Fouquet, pour voir revenir notre pauvre ami. *J'étais masquée* (mode italienne, introduite par les Médicis et destinée d'abord à conserver le teint au moyen d'un velours noir et ensuite d'un *loup*), *j'étais masquée, je l'ai vu venir d'assez loin.* Le capitaine des gardes, M. d'Artagnan, était auprès de lui; cinq mousquetaires, à trente ou quarante pas derrière. Il paraissait rêveur... Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort que je n'en pouvais plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées, et a pris cette mine riante et fixe que vous lui connaissez. *Je ne crois*

(1) A M. de Pomponne, lettres des 11 et 22 octobre, des 18, 27, 28 novembre ; 1, 2, 5, 11 décembre 1664.

pas qu'il m'ait reconnue..., mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie, quand je l'ai vu entrer par cette petite porte, et je suis assurée que vous auriez eu pitié de moi (1). »

Eh bien, je demande quelle impression l'on éprouve après cette démarche de Mme de Sévigné, après ce masque dont elle se couvre, après cette scène et ces tremblements éperdus, après ce mot : *Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue*, sous lequel se cachent à la fois la prédilection de Fouquet pour elle et son affection pour lui?

Nous faisons une étude phsychologique ; l'histoire est souvent ainsi, et, je le répète, il n'y a nulle honte dans ces mouvements, dans ces paroles : mais il y a plus que de l'amitié ; il y a une passion, toujours contenue par le devoir et l'honneur, mais qui embrase l'âme entière. Avec un tel mobile, rien ne coûtait à Mme de Sévigné, et elle raconte tout dans ses lettres : les démarches auprès des juges, chez le principal rapporteur l'intègre Olivier d'Ormesson ; les renseignements, les prières, les visites à la famille Fouquet, qui est trop endormie et qu'elle réveille — elles ne savent donc pas ce qui est arrivé à tant d'autres, à Enguerrand de Marigny, à Semblançai — le caractère des juges, de Pussort, oncle de Colbert, surtout du chancelier Séguier, qui présidait et qui n'allait jamais au palais sans prendre un lavement (2). On voit les incidents du procès, les situations, les griefs, l'interrogatoire de Fouquet et ses réponses ; les aveux échappés à Mme de Sévigné même, qui ne paraît pas toujours le croire irréprochable. On y voit l'attitude de

(1) 27 novembre 1664.
(2) Lettre du 13 mars 1671.

la cour à Versailles, les dispositions du public, et enfin les airs superbes de l'inculpé, si grand encore devant la justice, que ses propres juges le saluaient, quand il entrait. Il les récusait sèchement, comme étant une commission et n'étant point le parlement, duquel seul il voulait relever, et il se mettait sur la sellette, ou ne s'y mettait pas, selon son bon plaisir.

On l'interroge particulièrement sur le marc d'or et sur le marc d'argent, dit Mme de Sévigné, dont je résume la relation ; sur les quatre prêts ; sur les cires et les sucres ; sur ses dépenses, sur les 18 millions employés au château de Vaux ; sur les octrois *qui, entre nous*, ajoute-t-elle, *sont l'endroit le plus glissant de son affaire ;* sur la *ferme des gabelles*. — Mes dépenses? s'est écrié Fouquet, je pouvais les faire : par mes revenus d'abord, dont M. le cardinal Mazarin avait connaissance ; par mes appointements, par les biens de ma femme. Si je ne le prouve pas, je consens d'être traité aussi mal qu'on peut l'imaginer. — Le tribunal décidera, a dit le chancelier Séguier... Mais il est une chose plus grave et que vous ne pouvez nier, c'est le projet, trouvé dans vos papiers, et qui eut un commencement d'exécution, contre M. le cardinal Mazarin qui était dépositaire alors de l'autorité royale. C'est un crime d'État. — C'est une folie, une extravagance, et qui a quatorze ans de date. — Non, non, c'est un crime d'État, répliqua Sainte-Hélène, le deuxième rapporteur, et qui mérite l'échafaud. — Plus que l'échafaud, dit Pussort à son tour, la corde, oui, la corde et le gibet ; c'est un crime comme celui du connétable de Bourbon, quand il trahit la France, et nous devons agir comme fit ce loyal gentilhomme

espagnol qui fit raser sa maison, parce que le connétable, c'est-à-dire un traître, y avait couché. Ainsi se punissent les crimes d'État. »

Et Fouquet aussitôt de se lever et de répondre :

« Oui, Messieurs, c'est ainsi qu'il faudrait me punir, si mon projet était un crime d'État. Mais d'abord, ce prétendu projet, je le désavoue de tout mon cœur, et je n'en ai pas moins bien servi le roi ; je n'en ai pas moins contribué plus que personne à faire rentrer en France M. le cardinal Mazarin, comme il m'en a remercié par des lettres que je possède, et comme la reine-mère m'en remercia elle-même. Dans tous les temps, même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du roi, et vous, Monsieur le chancelier, vous, membre des parlements de la Fronde, vous présidiez le conseil des ennemis du roi, et vos parents donnaient passage à l'armée qui était contre lui... Ah ! vous voulez que je m'explique sur les crimes d'État... Eh bien, quoique vous soyez plus habile que moi, voici ma définition, et vous allez la comprendre. Un crime d'État, c'est quand on a une charge principale, Monsieur le chancelier, et qu'on a le secret du prince, et qu'on se met du côté de ses ennemis, qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts ; un crime d'État, c'est quand on fait ouvrir les villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis (allusion à la porte du faubourg Saint-Antoine), et qu'on les ferme à son véritable maître. Voilà, Messieurs, ce que j'appelle un crime d'État. » — « M. le chancelier sentait le coup, dit Mme de Sévigné ; il ne savait où se mettre ; tous les juges riaient sous cape de sa maladresse, en voyant qu'il était obligé de juger

ce qu'il avait d'abord commis lui-même. Aussi toute la France a su et admiré cette réponse. M. Fouquet est un homme incomparable, disait un autre de ses juges, M. Renart, et jamais au parlement il n'a montré tant d'éloquence (1). »

Après les incidents du palais, viennent les histoires : par exemple, l'anecdote des remords du chancelier, à cause de son passé ; les souvenirs de Mme de Chantal, dont Mme de Sévigné était appelée la *relique vivante*, relique un peu profane cependant ; l'ordre de la Visitation, fondé par Mme de Chantal et saint François de Sales, et le dîner dans ce pieux couvent :

« Je fus dîner, l'autre jour, à Sainte-Marie de Saint-Antoine, dit-elle à M. de Pomponne, et écoutez un joli conte. La supérieure me conta, mais n'en dites rien, c'est un secret, elle me conta en détail quatre visites que Puis (c'est le chancelier) lui a faites depuis quelque temps, et dont je suis infiniment étonnée. Il lui vint dire que le bienheureux François de Sales lui avait obtenu des grâces très particulières pendant la maladie qu'il a eue cet été ; qu'il donnait mille écus à la communauté, afin qu'on priât pour lui, et qu'il voulait voir le cœur du bienheureux. Quand il fut à la grille qui le séparait de ce cœur précieux, il se jeta à genoux, et fut plus d'un quart d'heure fondu en larmes, apostrophant ce cœur, lui demandant une étincelle du feu dont l'amour de Dieu l'avait consumé. La mère supérieure pleurait de son côté ; elle lui donna des reliques du bienheureux, et il les porta incessamment. *Mais elle lui parla adroitement de M. Fouquet : c'était le moment. Il répondit comme un*

(1) A M. de Pomp., 20, 22, 27, 28 novembre ; 1, 4, et 9 décemb. 1664.

homme qui ne regarde que Dieu seul, qu'on ne le connaissait point, qu'on verrait, et qu'on ferait justice à M. Fouquet, selon Dieu, sans rien considérer que Dieu (1). »

Le grand Arnauld, oncle de M. de Pomponne, eut un mot sur cela, quand il connut l'histoire, un mot piquant que lui enviait Mme de Sévigné : il fit allusion au nom de Pierre que portait le chancelier Séguier, et que ses ennemis fort irrévérencieux changeaient en celui de Pierrot. Je ne veux rien omettre de ce qui sert à la peinture et au tableau, quoique le chancelier Séguier ait pris part aux *grandes ordonnances de Louis XIV* et soit un de nos grands magistrats. « Ah ! dit Arnauld en apprenant la dévotion et les reliques, *voilà Pierrot* métamorphosé en Tartufe (2) ! » Et Mme de Sévigné de traiter aussi toutes ces génuflexions et ces fades assurances de pure comédie : « Malgré cette belle dévotion, écrit-elle, le chancelier a dit le pis contre notre pauvre ami ; à tel point que le rapporteur, M. d'Ormesson, voyant le chancelier tout d'un côté et sorti de son rôle de président, a pris le parti de l'accusé, à la grande satisfaction des assistants. — Voici un endroit, à propos des octrois, sur quoi l'accusé ne pourra répondre, a dit le chancelier. — Ah ! Monsieur, a répondu M. d'Ormesson, voici un *emplâtre* qui le guérit ; il en a donné une très forte raison, et puis il a ajouté : Monsieur, dans la place où je suis, je dirai toujours la vérité, de quelque manière qu'elle se rencontre (3). »

(1) 24 novembre 1664.
(2) 1er décembre 1664.
(3) 27 novembre 1664.

La bonne justice du dévot chancelier, cette justice selon Dieu, fut de voter la peine de mort. Quant à l'emplâtre de d'Ormesson, c'était une seconde hardiesse de ce magistrat, une allusion à quelque chose qui s'était passé à la cour et dont on pensait que Fouquet eût pu se bien trouver. Il s'agissait de la jeune reine Marie-Thérèse, à peu près agonisante à la suite de ses couches, et d'un médecin inattendu qu'elle avait rencontré. Ce médecin, dont on a un *Traité des onguents et des drogues*, était une sainte femme, Marie de Maupeou, et son emplâtre, appliqué sans l'avis des médecins, avait guéri la malade. C'était une vérité. Mais Marie de Maupeou n'était autre que la mère de Fouquet. Ne pouvait-on pas tenir compte à l'accusé de l'acte charitable de sa mère? Quand ces pauvres dames vinrent se jeter aux pieds du roi, après l'affaire si glissante des octrois: « Sans doute, sans doute, dit le roi ; mais il faut que justice se fasse (1). » Du reste, sur cette question des octrois, Fouquet répondit bien. « Un instant, dit Mme de Sévigné, il s'est embrouillé dans des dates où on aurait pu l'embarrasser, si on eût été habile et bien éveillé ; mais cette fois, au lieu d'être alerte, M. le chancelier sommeillait doucement. On se regardait, et je pense que notre ami en aurait ri, s'il avait osé. Il n'y a que lui pour avoir des chances pareilles (2). »

C'était de la fatigue chez le chancelier Séguier; on eût été fatigué à moins. Quand est-ce qu'on avait commencé cette affaire? le lundi 17 octobre 1664 ; et elle ne se termina que le samedi 20 décembre sui-

(1) 22 novembre 1664.
(2) 26 novembre 1664.

vant. Elle dura plus de deux mois. La récapitulation seule du rapporteur d'Ormesson et de son collègue Sainte-Hélène prit une semaine : lenteurs pénibles, mais lenteurs salutaires de la justice française, qui font qu'il est bien rare en France qu'un innocent soit condamné. La France est encore le pays où l'on respecte le plus la personne humaine et la vie humaine ; c'est la marque la plus élevée de notre civilisation et de la moralité de nos lois. Dieu, qui sait tout et qui voit tout, peut nous frapper avec promptitude ; nous, nous avons besoin de plus de temps pour bien voir. Nos lenteurs sont à la fois de l'humanité et de la sagesse. Sans elles, la justice serait le comble de la tyrannie...

« Voici un exemple de la prompte justice divine, dit Mme de Sévigné à M. de Pomponne : Dieu a puni subitement, pendant le procès, deux hommes qui ne ménageaient guère M. Fouquet. Un érésipèle vient d'emporter Nesmond, et le chancelier a grand'peur que ce ne soit une répétition pour lui. Mais ce qu'il y a de plus beau, c'est que M. de Nesmond s'est repenti de n'avoir pas récusé les deux juges, Sainte-Hélène rapporteur, et Pussort, parent de Colbert. Il s'en est repenti, et il l'a témoigné, ajoutant que, s'il avait vécu jusqu'à la fin du procès, il aurait réparé cette faute. Son testament dit la même chose : il demande pardon à Dieu d'avoir, par sa conduite, favorisé la haine des juges contre M. Fouquet... L'autre juge, l'autre accusateur n'est pas mort ; mais il est devenu fou au pied de la lettre : c'est Berrier. Après la saignée, il est toujours en fureur. Il parle de potences, de roues, il choisit des arbres exprès ; il dit

qu'on le veut pendre, et fait un bruit si épouvantable qu'il le faut tenir et lier... Tous sont acharnés contre un malheureux. S'il faut en citer d'autres, voyez le juge Masnau. Il était malade à mourir, il y a huit jours, d'une colique néphrétique. Il prit remède et se fit saigner à minuit. Le lendemain, il se fait traîner à la Chambre, il y souffre horriblement. Le chancelier le vit pâlir, et lui dit : « Monsieur, vous n'en pouvez plus ; retirez-vous. » Il répondit : « C'est vrai, mais il faut mourir ici. — Eh bien, nous attendrons, sortez un instant. » La séance fut suspendue un quart d'heure. Masnau sort, rend deux pierres de grosseur considérable, et rentre gai et gaillard, à la surprise générale (1). »

Entre les audiences, Mme de Sévigné courait partout : chez le greffier Foucauld, qui, de son côté, sollicitait tout le monde ; chez M. d'Ormesson, chez les juges Catinat, Chamillart père, qu'elle ne gagna pas ; chez Masnau même, qu'elle gagna ; chez d'Artagnan, un fameux homme de guerre, qui fut très bon pour Fouquet.

« Nous avons gagné des voix, dit-elle, pour la vie et pour les conclusions de M. d'Ormesson... Tout le monde s'intéresse dans cette grande affaire. On ne parle pas d'autre chose, à mesure qu'on approche du dénouement. On raisonne, on tire des conséquences, on compte sur les doigts les 27 commissaires ; on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé. Seul M. Fouquet est résigné et ferme. Moi, j'ai la tête en quatre (2). »

(1) 2 et 13 décembre 1664.
(2) 13 et 19 décembre.

Enfin le grand jour arriva, qui fut le samedi 20 décembre.

« Louez Dieu, écrit-elle à M. de Pomponne. Notre ami est sauvé. Je suis si aise que je suis hors de moi. » Et le lendemain dimanche : « De longtemps, ajoute-t-elle, expliquant mieux l'arrêt, de longtemps je ne serai remise de la joie que j'ai eue ; tout de bon, elle est trop complète, j'avais peine à la contenir. Nous le verrons donc au moins la vie sauve, toute sa famille est reléguée au loin (1). »

M. Fouquet avait la vie sauve ; on accorda cela, je pense, à la jeune reine : mais on ne le vit pas... Le roi substitua au bannissement la déportation, et le lundi un carrosse, avec d'Artagnan et cinquante mousquetaires, conduisit Fouquet en Piémont, à la forteresse alors française de Pignerol. « On fait courir le bruit qu'il est malade... Quoi ! déjà, dit Mme de Sévigné (2)?... » Il arriva à Pignerol bien portant, et il n'était pas possible de le prendre pour le Masque de fer ; on put le voir bientôt à découvert. Deux ans après, le Masque de fer vint l'y rejoindre, pour être enfermé plus tard dans l'île Sainte-Marguerite. Ensuite vint le duc de Lauzun, avec lequel, par l'intermédiaire de Mme de Montespan, Fouquet obtint de causer, de se promener, de prendre ses repas, et de voir Mme Fouquet sa femme. Il mourut en 1680, l'année même de M. de La Rochefoucauld, à l'âge de 65 ans, et quand Mme de Sévigné en avait 54. « Quelle année, écrivit-elle à sa fille en poussant un profond soupir, quelle année que celle où je perds tant d'amis (3) ! »

(1) 20 et 21 décembre.
(2) Capmas, t. II, p. 429. — (3) *Ibid.*

Colbert, le grand Colbert, n'était pas de ses amis, et son nom est mêlé au procès de Fouquet. C'est Colbert qui accusa Fouquet; Colbert, qui le premier fit un rapport au roi sur l'administration de Fouquet. Il faut voir ce que Mme de Sévigné dit de lui et de sa famille ; ce sera parler aussi de M. de Pomponne, son grand ami.

CHAPITRE IV

LES COLBERT DANS LES LETTRES DE Mme DE SÉVIGNÉ

Non certes, et je n'ai pas besoin de le dire, après la condamnation de Fouquet, Mme de Sévigné n'aime pas Colbert, elle n'aimera aucun des Messieurs Colbert, de ces grands parvenus du dix-septième siècle. Colbert est désigné sous le nom de *Petit* dans le récit du procès, et si en effet il fut un bourreau, se mettant à couvert derrière son oncle Henri Pussort, il est évident qu'on ne pouvait pas chérir à la fois et le bourreau et la victime. « L'extrême approbation qu'on donne aux réponses de M. Fouquet déplaît infiniment à *Petit*. On croit que Petit engagera *Puis*..., c'est à dire le chancelier, à faire le malade, pour interrompre le cours des admirations et avoir le loisir de prendre un peu haleine des autres mauvais succès. Il est toujours en crainte de déplaire à *Petit* (1). »

La veille de l'arrêt, c'est Colbert seul qu'elle redoute, Colbert caché dans les coulisses et soufflant la sévérité à des juges qui semblaient mollir. Plus de masque alors, plus de pseudonyme ; elle appelle Colbert par son nom. « Notre état, écrit-elle, serait assez

(1) 18, 28 novembre 1664.

avantageux ; mais il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir (1). » A-t-elle raison contre Colbert?

Sans justifier Fouquet, que l'histoire regarde comme un grand coupable et qui n'a que l'excuse que lui donne La Fontaine dans ses *Nymphes de Vaux*,

> Lorsque l'on a pour soi les vents et les étoiles,
> Il est bien malaisé de borner ses désirs,

il est une chose incontestable, c'est que Colbert mit de l'âpreté dans la poursuite de Fouquet. Seulement, dans les jugements de Mme de Sévigné sur Colbert et sa famille, il y a plus que le mauvais souvenir. Il y a, ce qu'on remarque souvent dans Saint-Simon, la morgue de la grande dame envers les noms nouveaux, quelque illustres qu'ils soient; il y a aussi le vieil esprit de la Fronde contre les soutiens du pouvoir royal. Là-dessus Mme de Sévigné n'est pas en arrière de Saint-Simon, mais plutôt elle le dépasse.

Est-il possible pourtant que Colbert, ce grand et patriote Colbert, qui disait : « Pour la Pologne je donnerais tout ; pour une dépense inutile je regrette tout ; » que ce ministre à qui nous devons notre marine et nos colonies, l'industrie et les manufactures, la meilleure organisation financière, le système protecteur, qui, à la naissance de notre industrie, était si nécessaire, puis l'Académie des sciences et des inscriptions, d'architecture et de musique; le Code noir, le Code des

(1) 29 décembre 1664, édit. Régnier (Hachette).

eaux et forêts; l'Observatoire et l'école de Rome; l'éclairage de Paris; l'Inscription maritime, l'école des mousses et les Invalides de la marine, qu'un tel ministre, du moins à la longue, n'ait pas trouvé grâce à ses yeux? Il n'en trouva jamais; il en eut moins que les autres. Ses parents n'étaient honnis qu'à cause de lui; il leur portait malheur. Mme de Sévigné, qui a tant de patriotisme, quand elle parle de Turenne, par exemple, ne paraît plus aimer la France, quand elle rencontre Colbert. Mais aussi quel homme que Colbert, dit-elle en exagérant sa dureté ministérielle! C'est le *Nord*, l'indifférence et la glace (1). Il n'oblige personne, et, en servant son maître, c'est surtout lui-même qu'il sert. La noblesse féodale ne voulait qu'un suzerain; à force de se révolter, elle trouva un maître, elle gagna cela à la Fronde. Mme de Sévigné continue: « Quelle illusion et quelle erreur à ce pauvre Cheverny, fils du marquis de Monglas, d'avoir cru qu'il avancerait mieux en épousant la nièce de Mme Colbert, la petite Saumery! Il en a eu cent mille francs, plus soixante mille écus, que le roi a donnés pour récompenser feu M. Monglas, des avances qu'il avait faites, quand il était maître de la garde-robe; c'est le plus sûr; quant au reste, il a beau être d'une famille de chanceliers, l'un des *menins* ou camarades du Dauphin, et tout resplendissant déjà des honneurs qu'il attend, il n'aura rien. Ce ministre n'emploie son crédit que pour lui, ou pour ses enfants, et encore (2)!...» Mais quand cet intérêt parle, il se prête à tout, il marche, et ne s'arrête pas en chemin. Écoutez:

(1) Jour de Noël, 1673, édit. Régnier (Hachette).
(2) Lettres du 22 février, et du 26 juin, et du 6 juillet, 1680.

La Vallière, dont le portrait, aperçu par le roi dans une alcôve du château de Vaux, fut si fatal à Fouquet, La Vallière n'est plus à Versailles, elle a fui devant *Quintova*, devant Mme de Montespan, et elle s'est ensevelie vivante dans un couvent. Mais elle n'a pu sitôt se consoler du roi; elle lui a écrit : « Sire, j'aurais quitté plus tôt la cour, après avoir perdu l'honneur de vos bonnes grâces, si j'avais pu obtenir de moi de ne plus vous voir ; cette faiblesse a été si forte en moi qu'à peine suis-je capable présentement d'en faire le sacrifice à Dieu. Je voulais pourtant que le reste de l'affection que j'ai eue pour Votre Majesté servît à une pénitence, et je pensais qu'après vous avoir donné toute ma jeunesse, ce n'était pas trop encore du reste de ma vie pour le soin de mon salut (1). » C'est Mme de Sévigné qui rapporte cette lettre si pleine de piété et de tendresse. Le roi a pleuré, poursuit-elle, il a voulu revoir La Vallière à Versailles, et il l'a envoyé chercher aux Carmélites de Chaillot. La Vallière est venue, et rien n'a manqué à sa consolation, ou plutôt à son dépit; car, si le roi l'a entretenue en particulier et s'est beaucoup attendri avec elle, Mme de Montespan, *l'altière Vasthi*, qui occupe sa place, a été là aussi pour la recevoir, pour l'embrasser, pour la couvrir même de ses pleurs. Quelle situation!... Mais qui a été à Chaillot, dit Mme de Sévigné? qui a accepté la mission de ramener La Vallière au roi, au grand déplaisir de la reine, et de donner au monde un si mauvais exemple? Est-ce un courtisan? est-ce un seigneur? Il ne faut pas chercher longtemps : c'est M. Colbert.

(1) Lettre du 12 février 1671.

« Tout cela, dit-elle, ne se comprend pas (1). »

Mon Dieu! les seigneurs, les bourgeois, tout le monde faisait assaut de complaisance pour un roi absolu et qui rendait la France prospère. Nous étions tous ses complices. La gloire, la grandeur, le génie font passer sur bien des choses chez ceux qui gouvernent, et nous sommes naturellement très courtisans. « Avez-vous appris, ma fille, dit Mme de Sévigné, aussi cruelle pour les seigneurs que peut l'être Saint-Simon, ce qu'a fait Villarceaux, un marquis, un frère de la maréchale de Grancey, oncle de deux charmantes demoiselles qu'on appelle *les Anges?* En parlant au roi d'une charge pour son fils, il prit habilement occasion de lui dire qu'il y en avait qui se mêlaient de dire à ses nièces que Sa Majesté les désirait près de lui à la cour, que, si cela était, il le suppliait de se servir de lui, que l'affaire serait mieux entre ses mains que dans celles des autres, et qu'il s'y emploierait avec succès. Le roi se mit à rire et dit : « Villarceaux, nous sommes *trop vieux*, *vous et moi*, « *pour nous attaquer à des demoiselles de quinze ans ;* » et, comme un galant homme, se moqua de lui et conta ce discours chez les Dames. Les Anges sont enragées contre leur oncle et ne veulent plus le voir ; et lui, de son côté, est un peu honteux. Il n'y a nul chiffre à tout ceci, dit toujours Mme de Sévigné; mais je trouve que le roi fait partout un si bon personnage qu'il n'est nul besoin de tant de mystère (2). »

Tout commentaire est inutile après ce récit de Mme de Sévigné, après la réponse du roi, après la

(1) Lettre du 12 février 1671.
(2) Lettre du 23 décembre 1670.

honte de Villarceaux, honte d'autant plus grande que la complaisance était plus infâme, et cette bassesse était de 1670, un an avant celle qu'on reproche à Colbert. Le malheur a bien changé les hommes aujourd'hui, surtout les princes *descendants des rois*, si nobles et si purs, quand on les regarde en France, et plus grands, si on les voit en exil.

Mais, s'il fallait tirer le voile sur cette peccadille de Colbert, à côté des gros péchés de Villarceaux, on pouvait peut-être l'attaquer dans son entourage. M. Colbert n'avait-il pas un frère qui tranchait du seigneur, qui avait déjà un nom de terre accolé à son nom roturier, et qui promenait pompeusement aussi, sur son blason improvisé, non une aune à mesurer les draps qu'avaient vendus ses pères, mais une belle couleuvre, armoiries anciennes et qui avaient l'air de remonter au serpent tentateur? Il avait un frère, et ce frère se nommait M. Colbert de Croissy, l'homme le plus ridiculisé, le plus raillé, le plus nul qu'on pût voir, selon Mme de Sévigné, *Figuriborum*, pour tout dire; car elle se sert de chiffres, comme La Bruyère. Jamais un tel homme ne sera rien, ou ne devrait rien être; et vraiment, pour les services d'un seul, on en récompense un trop grand nombre dans cette inévitable famille. Jamais, en tout cas, ce nouveau Colbert ne pourra être choisi pour signer un traité, au nom d'un grand pays et d'un grand roi; il faut plus que le fils d'un marchand, il est trop *peu de chose*,

Nos tenues grandia,

aurait dit Horace. Pourtant, écrit amèrement Mme de

Sévigné à sa fille : « On nous fait espérer le départ de « M. de Croissy pour un congrès. Je ne dis pas la paix, car vous ne voulez pas croire qu'un traité de paix puisse être signé par lui. Il y va néanmoins. Eussions-nous jamais cru que *Figuriborum* pût faire une figure (1) ? »

Mais voyez, pouvait-elle dire sur le même ton, comme la fortune se plaît à confondre toutes nos idées, toutes nos aversions ! C'est *Figuriborum* qui a été un des signataires du traité de Nimègue, avec le conseiller Courtin, un autre roturier. Les rois n'en font pas d'autres, ils n'aiment que la roture ; cela s'est toujours vu, depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis XI ; et Louis XIV, le plus grand seigneur des rois, renouvelle ces errements bourgeois. Il y a plus ; ce M. de Croissy va négocier en Allemagne un mariage royal ; il va chercher une femme, Marie-Anne de Bavière, pour Monseigneur, pour le dauphin. Il y a plus encore, il va devenir ministre et *monseigneur* lui-même ; il l'est en 1679 ; il en reçoit la nomination pendant qu'il se promène en Allemagne, et c'est le portefeuille des affaires étrangères, le portefeuille le plus aristocratique, qu'on lui met dans les mains (2).

Colbert avait aussi des fils ; il en avait deux : l'aîné distingué par un nom de terre, M. de Seignelay ; le cadet, par un titre ecclésiastique, car les cadets, déjà chez les Colbert, appartenaient à Dieu, comme les aînés au monde : ainsi l'on imitait la noblesse, avant qu'elle vous reconnût.... à la troisième génération. Seignelay sera ministre aussi, ministre de la marine,

(1) Lettre du 29 décembre 1675.
(2) Lettre du 24 septembre 1676.

à côté de son père, et il dirigera seul ce ministère en 1676, à l'âge de 27 ans ; en sorte que, à la date de 1679, on verra de fait et de droit trois Colbert ministres. On ne peut pas dire que Louis XIV ne récompensait point les bons serviteurs de la France. Voilà pourquoi il était bien servi. Seignelay donnera des fêtes au roi, comme Fouquet. Mais que seront les fêtes de Fouquet, tant vantées, auprès de celles de Colbert? « des *fêtes de village* », dit Mme de Sévigné (1). Sceaux, avec son frais castel, avec son parc, que les Parisiens connaissent et que Le Nôtre avait dessiné, avec ses canaux, ses bois, ses naïades, surpassera les merveilles de Vaux, dues au même dessinateur. Seignelay aura aussi son poète, comme le surintendant Fouquet, un poète à ses ordres, pour ne pas dire à ses gages; et quel poète! rien moins que Racine, qui y récitera une Idylle sur la paix, sans doute la paix de Nimègue, que les Colbert ont signée ; oui, Seignelay aura Racine, comme Fouquet avait eu La Fontaine; et assurément l'auteur de *Britannicus* et de *Phèdre* surpasse La Fontaine de toute la supériorité de la tragédie sur la fable; pourtant son *Ode à la paix*, brillant poème de louanges, est oublié, tandis que les *Nymphes de Vaux*, hymne au malheur et à la clémence, vivent encore et nous attendrissent toujours.

Tel sera M. de Seignelay, et comme il remplit bien ses fonctions de ministre! Il fit fleurir la marine, cela est certain; il fit bombarder Tripoli et Alger, repaire de pirates et terreur des commerçants de Marseille sur la Méditerranée ; il força les Génois, qui secou-

(1) Lettre du 22 juillet 1685.

raient nos ennemis, à faire amende honorable à Louis XIV. Mais il s'agit bien de cela pour Mme de Sévigné. Écoutons-la ; elle n'a jamais été plus mordante. « Il part de Brest avec Chateau-Renaud, et sans l'amiral d'Estrées, qui *ne vaut plus rien*, *bon tout au plus à garder ce port;* il va à la rencontre de Tourville, dont l'escadre réunie à la sienne formera ces soixante vaisseaux qui *sont toute notre puissance*. C'est un *Bacchus* jeune et *heureux*, poursuit-elle, qui va *conquérir* les *Indes*, et l'on s'attend à des combats. Il n'y a qu'une difficulté à cela, c'est que les Anglais et les Hollandais réunis ont quelques vaisseaux à Ouessant, soixante aussi, dit-on, et qui ne sont pas toute leur puissance... Or apprenez, ma fille, ce qui est arrivé : notre flotte est toute revenue paisiblement à Belle-Ile. M. de Seignelay revole à Versailles, avec la rapidité d'un oiseau, moins gros pourtant que le duc de Chaulnes. Vous voyez bien que cet homme ne disait pas mal, qui disait : « Il n'y a plus de combats de mer ni de batailles depuis celle d'Actium (1). » Les choses n'allèrent pourtant pas si mal, puisque, quelques mois après cette lettre, le 10 juillet 1690, Tourville gagna sur les Anglais le combat naval de Dieppe.

Il transpirait quelque chose de ces railleries peu patriotiques dont se défrayait la conversation des salons, et il ne faut peut-être pas s'étonner si, un peu plus tard, Louis XIV impatienté, irrité, et voulant vite secourir l'Irlande, ordonna à Tourville de passer à travers l'ennemi sans attendre l'escadre de d'Estrées,

(1) Lettres du 20 septembre et du 7 septembre 1689.

et procura ainsi aux Anglais leur grand triomphe de la Hogue.

Mais en 1691 et 1690, nous sommes après la mort de Colbert; nous nous hâtons trop. Voyons Colbert, encore plein de vie, plein de bonheur, voguant à toutes voiles sur ce fleuve délicieux; voyons-le au moment où son frère va devenir ministre, où son fils en fait fonction ; où ce fils est un homme, un esprit cultivé, étendu, propre à tout, du nombre enfin *des âmes bien nées*. Un autre poète, un poète austère et qui a 50 ans, Boileau, a déjà dédié à ce jeune homme une épître, sur *le Vrai*. Colbert, de son côté, l'a marié avec Mlle d'Alègre, « notre *petite Alègre*, » comme dit Mme de Sévigné, un parti riche et fort envié. Pour comble de prospérité, la jeune d'Alègre est sur le point de devenir mère, « et l'on n'en doute pas, ajoute Mme de Sévigné, elle donnera un héritier aux Colbert (1). » Mais, ô ciel ! quel changement et quelle surprise ! ou plutôt écoutons Mme de Sévigné et voyons comment elle annonce à sa fille le plus triste des événements.

« Parlons un peu, dit-elle d'un ton dégagé, de Mme de Seignelay, qui mourut avant-hier, grosse d'un garçon. Tous les Colbert sont inconsolables. Voilà un beau sujet de méditation. Cette grande héritière, tant souhaitée, et prise avec tant de circonstances, est morte à 18 ans. La *princesse de Clèves* (un roman de Mme de la Fayette) n'a *guère* vécu *plus longtemps*, et ne sera pas sitôt oubliée. »

Quelle indifférence, on ne peut s'empêcher de le

(1) Lettre du 10 juin 1671.

dire, sur la tombe d'une jeune femme, qu'on a connue, qu'on a peut-être aimée, et qui meurt à 18 ans et enceinte! Tout cela, parce qu'on déteste les Colbert. « *Qu'en pouvait mais, la pauvre innocente,* » eût dit Brantôme, comme il le dit de Marie Stuart, délaissée par Catherine de Médicis, en haine des Guises? Mme de Sévigné semble même se réjouir de cette mort, qui pouvait humilier les Colbert. Ils croyaient être toujours heureux, toujours vêtus de pourpre et d'or, sans que la dent du malheur fît à leur manteau la moindre égratignure, *sedeo regina et vidua non sum, et luctum non videbo* (*Je suis reine, et je m'assieds sur mon trône, et je ne connais ni veuvage ni deuil*).

La fortune a brisé ce miroir d'illusion et d'orgueil. Quel coup toutefois elle a fait là, cette fortune audacieuse, écrit Mme de Sévigné! « Elle a osé fâcher M. Colbert (1). » Aussi bien, cette fortune, compatissante ou changeante, parut le regretter, à voir du moins ce qu'elle fit deux ans après, 1680, à Rouen. Un Colbert, jeune coadjuteur de M. de Rouen, fut sacré archevêque de cette métropole des villes normandes, et il y eut à ce sacre trente-six évêques, sans compter six qui n'étaient pas encore sacrés. « Ma fille, il n'y en avait guère davantage au concile de Nicée (2). »

Mais les épreuves recommencèrent. Quand le deuil entre dans une maison, il n'en sort plus; c'est le revers de médaille des bonheurs humains. Non seulement M. Colbert père fut frappé en 1683 et mourut presque disgracié; mais encore ce fils si précoce, cet

(1) Lettre du 18 mars 1678.
(2) Lettre du 10 août 1680.

homme d'État si jeune, ce ministre chargé d'égaler notre marine à celle des Hollandais et des Anglais, ce *Bacchus*, *qui leur eût enlevé les Indes*, dit Mme de Sévigné, *s'il n'eût fallu que la volonté*, l'hôte brillant de Sceaux, l'ami de Boileau et de Racine, veuf éploré, qu'avaient consolé les avantages d'une autre union, eh bien, il meurt aussi, et, qui le croirait? de langueur, en 1690, à l'âge de 39 ans. Il faut entendre Mme de Sévigné : « Quelle jeunesse! quelle fortune! dit-elle, quels établissements! Rien ne manquait à son bonheur. Il nous semble que c'est la splendeur même qui est morte. » Laisse-t-il des dettes au moins? Il en laisse 5 millions; on ne pouvait pas être plus grand seigneur, et l'on reconnaissait à *cela le second des Colbert*. C'est à tel point que sa veuve, la seconde Mme de Seignelay, renonça, dit-on, à la communauté. « La mort nous égale tous, s'écrie Mme de Sévigné d'une âme soulagée et triomphante. C'est où nous attendons les gens heureux. La mort rabat leur joie et leur orgueil, et *console par là ceux qui ne sont pas fortunés*... Un petit mot de christianisme ne serait pas mauvais en cet endroit; mais je ne veux pas faire un sermon (1). » La nature humaine est bien petite dans certains moments, même avec un esprit supérieur! Et pourquoi un peu de christianisme, répondit aussitôt le cousin Bussy, moins timoré et plus franc, quoique non moins âgé, ayant lui 72 ans, et elle 63? La mort fait bien ce qu'elle fait. « Que vous dirai-je d'ailleurs de M. de Seignelay? vous m'avez tout pris. Mais j'ai toujours eu des pressentiments

(1) Lettre du 13 novembre 1690.

qu'il ne vivrait pas longtemps, quoique je ne lui eusse jamais rendu de visite, ni même parlé... à lui (1). »

Mme de Sévigné n'avait pas eu cet avantage, cette fière indépendance qui ne visite pas les gens qu'on n'aime point, dans quelque position qu'ils se trouvent; et laissons-la parler elle-même de la violence qu'elle fut obligée de se faire, un certain jour de novembre 1676, d'un voyage à la cour, d'une visite par un temps froid, d'un discours bien préparé et avec un exorde de louanges ; car il s'agissait d'une pension à obtenir, ces éternelles pensions des seigneurs sur la cassette du roi.

« Je suis allée à Saint-Germain, ma fille, parler de votre pension, et à qui? à M. Colbert. J'étais très bien accompagnée. M. de Saint-Géran, M. d'Acqueville et plusieurs autres me consolaient par avance de la glace que j'attendais. Je lui parlai donc de cette pension. Je *touchai un mot des occupations continuelles, et du zèle pour le service du roi; un autre mot des extrêmes dépenses à quoi l'on était obligé, et qui ne permettaient pas de rien négliger pour les soutenir* — car M. de Grignan était sous-gouverneur de Provence et parfois servit le roi de son argent — *que c'était avec peine que M. l'abbé de Grignan et moi nous l'importunions de cette affaire.* » Voilà l'exorde par insinuation. « Tout cela, ajoute Mme de Sévigné, était plus court et mieux rangé. Mais je n'aurai nulle fatigue à vous dire la réponse : « *Madame, j'en aurai soin.* » Et il me ramène à la porte, et voilà qui est fait (2). » C'était mieux cependant que pour Mme Cornuel, qui

(1) Lettre du 19 novembre 1670.
(2) Lettre du 18 novembre 1676.

fut obligée de dire à M. Colbert : « *Mais, Monseigneur, un mot du moins,* » sans pouvoir le faire sortir de son mutisme. Quelle différence avec d'autres ministres ! « Si cela vous rappelle un autre temps, ma fille, je vous dirai que vous n'avez pas tout à fait tort (1). »

Malheureusement, elle n'était pas au bout de ses visites. Le *Figuriborum* étant devenu ministre, et ministre des affaires étrangères, force fut de le voir pour ceux de la famille qui étaient dans la diplomatie. Elle le visita, elle le fit prier par le chevalier de Grignan, que *Figuriborum* daignait honorer de son amitié ; elle fit tout cela, et sans être, hélas ! plus avancée. Les Colbert avaient bonne mémoire comme elle. Il avait transpiré quelque chose de ses courroux, de ses indignations, de ses mépris pendant le procès de Fouquet. Quelque seigneur besogneux — il y en avait plus d'un comme le maréchal de Bellefonds, entre autres, dont le roi payait les chevaux et l'équipage, parce qu'il n'avait rien — un seigneur besogneux, un ami peut-être de Mme de Sévigné, s'était empressé furtivement d'étaler aux yeux des Colbert les imprécations, les cris, les injures, et de faire ainsi sa cour. C'est l'histoire des petites lâchetés ; c'est l'art d'arriver, qui n'est pas toujours un art honnête. Les Colbert, à leur tour, se riaient de ses éloges qu'elle ne pensait pas, et de ses dépits qu'elle ne cachait guère. Dans leurs salons officiels, où elle avait été reçue autrefois comme chez elle, ils se plaisaient peu galamment à la voir chercher, ici, l'élégant et libéral Fouquet, là un ministre plus grave et non moins ami, un mi-

(1) Même lettre.

nistre que Colbert, disait-on, d'accord avec Louvois, avait fait tomber. Rivaux en tout, Colbert et Louvois s'étaient unis pour renverser un collègue. Mais nous touchons là à M. de Pomponne, neveu des Arnauld de Port-Royal, et aux Le Tellier. Nous les réservons pour le chapitre suivant. Disons ici seulement qu'un instant Colbert espéra devenir chancelier et enlever cette charge à une famille rivale. C'était en 1683, pendant une grave maladie du chancelier Le Tellier. Le malheur voulut, cette année-là même, que celui qu'on croyait perdu se rétablît, et que Colbert, qui était encore l'image de la santé, mourût. La Fontaine nous l'a conté en petits vers :

Colbert jouissait par avance
De la place de Chancelier,
Et sur cela pour Le Tellier
On vit gémir toute la France.
L'un revint, l'autre s'en alla.
Ainsi ce fut scène nouvelle ;
Car la France, sur ce pied-là,
Devait bien rire... aussi fit-elle.

Voyons donc un peu ce que nous dit Mme de Sévigné de Louvois et de Le Tellier.

CHAPITRE V

LOUVOIS ET LES LE TELLIER DANS LES LETTRES DE Mme DE SÉVIGNÉ

Il faut un peu, quand on étudie l'époque de Louis XIV, se placer au point de vue, non pas des panégyristes qui approuvent tout, mais de l'opposition, telle qu'elle apparut dans les mémoires de Saint-Simon ou de Retz, dans le *Télémaque* de Fénelon, dans le *Détail de la France* de Boisguilbert, cousin de Vauban; opposition économiste et parlementaire, opposition sérieuse, mais longtemps cachée, avec une teinte de jansénisme qui, chez Mme de Sévigné, n'avait rien du sectaire et donnait parfois à ses pensées un tour théologique et piquant, sans assombrir sa vie. Prenant donc un instant le masque secret des adversaires ou des boudeurs et entrant dans leur cercle mystérieux, voyez ce vieillard, dirons-nous avec eux, à l'œil profond, aux joues creuses, au visage ascétique et dur. Il y a vingt ans qu'il est secrétaire d'État; il travaille souvent avec le roi, il a lu avec lui les correspondances intimes de Fouquet, conservées dans cette cassette d'argent, et il a pensé plus d'une fois à la belle Mme de Sévigné... Il a élevé deux fils, qui sont déjà dignes de lui, et dont l'un le surpassera.

Il a fortune, honneurs, grande réputation de vertu dans la puissance, et sous lui le Bureau de cassation, dont parle Saint-Simon et qui était une section du grand-conseil, est véritablement une cour suprême. Il n'est question que de cet homme, de sa justice, de sa sévérité. Des prédicateurs éloquents, un Fléchier, un Bossuet, se tiennent prêts à faire son oraison funèbre, dès que Dieu l'aura mandé vers lui, tant est beau le sujet! Mais il veut ajouter à leur panégyrique; il veut être auparavant bon catholique romain contre les protestants, un seul roi, une seule religion, au risque de détruire l'œuvre d'apaisement d'Henri IV; il veut supprimer l'édit de Nantes, pour s'entendre dire ensuite par le spirituel comte de Grammont, mais avec plus de dureté que de goût, « qu'il *ressemblait à une fouine, qui vient d'égorger des poulets et se lèche le museau plein de sang* ».

Il veut plus encore; il veut la place de chancelier, devenue vacante à la mort de M. d'Aligre en 1677, et il la sollicite. Il faut de l'âge pour de si augustes fonctions, et cela ne lui manque pas : il a soixante-quatorze ans. Un public léger le mettrait peut-être de côté, dans l'intérêt de son repos; on le critiquera, on le raillera, on répétera peut-être le mot de Mme de Sévigné, lors de la nomination de M. d'Aligre, qui était aussi un vieillard : « *C'est un dépôt, c'est un pape.* » Que dis-je! Mme de Sévigné, la première, écrira ironiquement à ce méchant de Bussy : « C'est Le Tellier qui va devenir chancelier. *Il est beau de mourir dans la dignité* (1). »

(1) Lettre du 27 octobre 1677, édit. Régnier (Hachette).

Mais qu'importe leur manière de voir? Si on les eût écoutés, n'est-ce pas Bussy, un ancien frondeur, qu'on aurait pris pour historiographe du roi, et non Boileau et Racine, « *ces bourgeois-là* », comme dit Mme de Sévigné (1)? Le Tellier ne s'inquiète pas de leur jugement, et se fait nommer chancelier : il l'est durant huit ans ; il signe la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, et il meurt six jours après, béni des uns, maudit des autres, ne méritant ni autant d'imprécations, ni autant de louanges, mais laissant contre la monarchie, avec la meilleure intention du monde, un souvenir qui pèse encore sur elle et sur tous ses représentants.

Mme de Sévigné approuva-t-elle cet acte célèbre? oui et non; oui, si on regarde aux apparences; non, si on devine l'intention. Mais d'abord la politique, comme toujours, fut pour beaucoup dans cet événement. On allait faire la guerre à l'Angleterre, pour soutenir nos alliés les Stuarts, et on craignait l'attitude des protestants, qui pourtant avaient fait admirablement leur devoir dans la guerre à la Hollande protestante! L'honneur du drapeau et l'amour du pays l'emportent sur les antipathies de religion. Mais on se souvenait trop d'un mot de Michel de l'Hôpital, quoique prononcé en faveur de la tolérance : « Un Français et un Allemand, de même religion, se détestent moins que deux Français de religion différente. »

On se souvenait trop d'une parole plus récente d'un intendant de Guyenne, qui avait écrit à Colbert : « Monseigneur, si une guerre éclatait avec l'Angle-

(1) Lettre du 16 octobre et du 3 novembre 1677.

terre, je ne répondrais pas de *mes protestants.* » C'est Pierre Clément qui rapporte cette lettre dans son *Histoire de Colbert*, et j'ignore quelle enquête on dut faire. Ce que je sais, c'est que la violence ne fit que précipiter ce que la tolérance eût arrêté peut-être. On était trop raide, et Mme de Sévigné elle-même, quoique janséniste ou parce qu'elle était janséniste, semble approuver Louis XIV et Le Tellier : « Vous aurez vu sans doute, écrit-elle à M. de Bussy, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes ; rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable (1). »

Si pourtant on lit entre les lignes, si on pense à la réserve qui était nécessaire en plein coup d'État, on découvre, je crois, autre chose que des louanges sous la plume de Mme de Sévigné. « A Montpellier et dans les provinces du Midi, bien des gens se sont convertis sans savoir pourquoi ; le père Bourdaloue le leur apprendra et en fera de bons catholiques. » Elle dit cela dans la même lettre, et puis, faisant allusion à l'intimidation et aux dragonnades : « Les dragons, dit-elle, ont été de bons missionnaires jusqu'ici : les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait. » Évidemment, quoiqu'elle fût devenue assez dévote, à cette époque, en touchant à sa soixantième année, elle n'approuve pas les dragonnades.

Que faut-il penser alors de ce qu'elle ajoute dans la même missive ? Elle fait un éloge pompeux du chancelier mourant : « Il était hier à l'agonie, dit-

(1) Lettre du 28 octobre 1685.

elle; sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire cet heureux mélange. » Ne raille-t-elle pas, dans cet arrangement symétrique de belles sentences, qui n'est pas dans ses habitudes? Peut-être bien; car, aussitôt après, elle complimente Bussy sur la mort de ses ennemis. « Avec le temps, mon cousin, vous serez vengé de tous ceux dont vous vous plaignez. » Et Bussy de lui répondre sans enthousiasme : « Cette mort du chancelier, que j'ai sue, est aussi *heureuse que sa vie;* quelque honneur qu'elle lui fasse, je ne suis pas fâché qu'il en jouisse, et je l'aime mieux où il est que parmi nous (1). »

Mais laissons le chancelier Le Tellier et voyons vite un de ses fils, le plus jeune, à peine âgé de quarante ans, et archevêque de Reims, primat de la Gaule belgique, ayant le pouvoir de sacrer les rois, le premier prélat de France par la dignité et le rang, et ne l'ignorant pas. C'est un dimanche, il est en carrosse; six chevaux, et des laquais en proportion. D'où vient-il? où va-t-il? « Il revient à toute bride de Saint-Germain; c'est un tourbillon. Il croit bien être grand seigneur, et ses gens le croient encore plus que lui. Ils sont passés au travers de Nanterre, *tra*, *tra*, *tra*. Ils rencontrent un homme et un cheval : *gare! gare!* Ce pauvre homme veut se ranger, mais son cheval ne veut pas; et enfin le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus que

(1) Lettre de Bussy, 14 novembre 1685.

le carrosse en fut versé et renversé. En même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient et courent encore, pendant que les laquais de l'archevêque et le cocher et l'archevêque même se mettent à crier : « *Arrête, arrête ce coquin! qu'on lui donne cent coups de bâton!* » L'archevêque, en racontant ceci, disait : « Si je l'avais tenu ce maraud-là, je lui aurais rompu les bras et coupé les oreilles (1). »

Ceci est un badinage, un modèle de conte amusant et qui est devenu classique, quoique aux dépens d'un très grave personnage. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de Reims n'était pas endurant. « C'est un bon homme au fond, et un bon ami, ma fille ; mais, quand la bile le domine, il n'est pas maître de lui : c'est *l'orage* et toujours l'orage (2). »

Et puis, on était au mois de février 1674, au moment où l'Allemagne nous avait déclaré la guerre et s'était jointe à Guillaume d'Orange. Le maréchal de Turenne était seul en Alsace, contre Montécuculli; tandis que Condé, avec sa maladie de langueur, guerroyait lentement en Flandre. Les Allemands avaient passé le Rhin, ils étaient en Alsace, ils étaient chez nous; une défaite, un malheur pouvait les amener sur Paris. L'inquiétude était grande, le patriotisme se réveillait dans tous les cœurs et donnait à Mme de Sévigné une émotion irrésistible. « On n'a point de nouvelles, dit-elle dans la même lettre; cela fait juger qu'elles ne sont

(1) Lettre du 5 février 1674.
(2) 18 janvier 1674; note et lettre de décembre 1688.

pas bonnes. Il n'y a eu qu'un bal ou deux à Paris dans ce carnaval. » Évidemment on avait dû causer de toutes ces choses à Saint-Germain, où était le roi. Un prélat comme M. de Reims, fils et frère de ministre, en avait été transporté, et l'état d'exaltation inquiète où il se trouvait le rendait plus irritable à la moindre contrariété. Il était de ceux sans nul doute qui respirèrent enfin, en apprenant la défaite des Allemands à Mulhouse et à Turkeim, et cette retraite de Montécuculli au delà du Rhin, accompagné par Turenne, « *trop poli*, dit Mme de Sévigné triomphante, pour *le laisser aller seul.* »

L'année suivante, quand le sauveur de l'Alsace et de la France fut tué, quand cette nouvelle arriva aux oreilles de M. de Reims, il dut en être foudroyé comme Mme de Sévigné et tant d'autres. « On vint éveiller M. de Reims, écrit Mme de Sévigné, à cinq heures du matin, au mois d'août, pour lui dire que M. de Turenne avait été tué. Il demanda si l'armée avait été défaite. » Ainsi font les ministres ou les généraux que préoccupe avant tout la fortune publique; ainsi, Épaminondas, blessé à mort au grand combat de Mantinée. « On lui dit que non; et lui alors, il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet de chambre *coquin*, fit retirer le rideau et se rendormit. » Mme de Sévigné a bien raison de dire : « Ma fille, que voulez-vous que je vous dise... (1)! » Cette famille Le Tellier n'était pas bien avec Turenne. Mais comme Mme de Sévigné est prompte à relever contre M. de Reims des histoires de domestiques et

(1) Lettre du 12 août 1675.

de valets de chambre, contre un prélat savant, qui présida en 1700 la fameuse assemblée du clergé, et par qui est venue à la France la belle bibliothèque Sainte-Geneviève, bien connue des étudiants, cinquante mille volumes et une infinité de manuscrits!

Allons plus loin dans notre galerie des Le Tellier, en suivant toujours notre admirable guide. Saluons le plus puissant, le plus craint, le plus détesté aussi, celui dont M. Camille Rousset, de l'Académie française, a fait si bien l'histoire. M. de Reims était l'*orage*, dans le style allégorique de Mme de Sévigné; son frère aîné, le fameux ministre de la guerre, créateur de l'armée française et des Invalides, c'est la *mer*, avec ses flots tumultueux, sa profondeur dévorante et sa superbe immensité. Colbert se laissait approcher; il disait même deux mots quelquefois à ses solliciteurs; mais Louvois, l'important M. de Louvois, il ne faut pas parler de le voir : il est invisible comme un sultan, fier et orgueilleux comme un pacha; dur, raide, cassant, faisant tout plier devant lui, et d'autant plus qu'il pliait davantage lui-même sous la main du roi. « Votre Majesté, disaient à Louis XIV des ambassadeurs génois qui demandaient grâce pour leur république, Votre Majesté nous ôte la liberté par la manière dont elle nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent. »

Au moins ces ambassadeurs avaient pu voir messieurs les ministres. Que dire des personnes qui étaient obligées de s'adresser au maître, pour avoir audience des valets?

« Apprenez, ma fille, ce qui est arrivé l'autre jour. Une vieille décrépite se présenta au dîner du roi;

elle faisait peur. M. le duc d'Orléans la repoussa, et lui demanda ce qu'elle voulait. « Hélas ! Monsieur, « dit-elle, je voudrais bien *prier le roi de me faire* « *parler à M. de Louvois...* » Le roi, qui entend tout, lui dit : « *Tenez, voilà M. de Reims qui y a plus de* « *pouvoir que moi* (1). »

Cet homme inabordable avait un autre tort, celui de fouler aux pieds les plus grands amis de Mme de Sévigné : le maréchal de Bellefonds d'abord, qui avait cinquante mille écus de dettes au-dessus de son bien, et qui, on n'en doutait pas, irait finir ses jours à la Trappe ou à l'hôpital (2); le maréchal de Créqui ensuite, qui s'en alla au village *planter des choux* (3); surtout M. de Pomponne, neveu d'Arnauld de Port-Royal, frère de la savante Angélique, et qui de 1671 à 1679 fut ministre des affaires étrangères. Pendant le procès de Fouquet, c'est à M. de Pomponne que Mme de Sévigné avait dit, jour par jour, heure par heure, ses angoisses, ses démarches, son aversion pour le chancelier Séguier et pour Colbert. Plus tard, étant obligée de faire visite à ce même Colbert si abhorré, c'est encore chez M. de Pomponne qu'elle était allée se consoler de la glace inévitable qu'elle avait rencontrée. Elle avait dîné chez lui au ministère, « et, les dames n'y étant point, elle avait fait elle-même les honneurs à sept ou huit courtisans, invités chez M. de Pomponne ministre (4). »

M. de Pomponne était tout pour elle, tout pour les

(1) Lettre du 11 novembre 1676.
(2) 18 mars 1671.
(3) 27 avril 1672.
(4) Lettre du 18 novembre 1676.

Grignan aussi ; les honneurs ne l'avaient pas changé. Obligeant et modeste, quand il n'était qu'ambassadeur à Stockholm, à la Haye, il avait conservé ces qualités, étant ministre. C'était un sage, un philosophe chrétien, avec l'austérité du janséniste. Mais il *n'avait pas assez de fermeté dans le commandement, assez de hauteur envers les puissances, pour le ministre d'un roi qui n'était point malheureux :* Louis XIV le pensait, et Louvois aussi. C'est par là qu'on le prit pour le perdre, et Colbert s'y fit comme Louvois, plus que Louvois, pour élever à sa place son frère Colbert de Croissy, le Figuriborum de notre historien épistolaire. Il réussit ; c'est même lui qui se chargea d'aller voir M. de Pomponne, à Paris, pour lui annoncer qu'il était remplacé. Il tenait à le lui dire, avant que Pomponne vînt à Saint-Germain et pût voir le roi. Mais il le manqua, Pomponne était déjà parti. Vite, Colbert tourne bride ; il pensa crever ses chevaux ; mais enfin il l'atteignit en chemin, il annonça, et tout fut fini. Les propos, les menées de Louvois avaient entamé M. de Pomponne, et Colbert l'avait achevé.

Mme de Sévigné perdait beaucoup dans la chute de M. de Pomponne, surtout pour les Grignan, qui dans la guerre de Hollande s'étaient mis en frais pour s'emparer du château d'Orange, appartenant à Guillaume d'Orange, et demandaient des gratifications et des pensions. Son courroux s'augmentait par la désolation où elle avait vu tous les Pomponne. Elle était allée frapper à leur porte, dès le soir ; car on ne les voyait pas en public. M. de Pomponne l'embrassa, sans pouvoir prononcer une parole ; les dames, c'est-

à-dire Mme de Vins, sœur de M. de Pomponne, et Mme de Pomponne, ne purent retenir leurs larmes, ni elle les siennes. « Ma fille, vous n'auriez pas retenu les vôtres, dit Mme de Sévigné. Et quand on songe que c'est le ministre sous lequel a été conclu le traité de Nimègue, qui donna la Franche-Comté au roi !... Quel changement dans cette maison ! quel retranchement ! quelle économie à observer ! Huit enfants, et n'avoir pas eu le temps d'obtenir la moindre grâce !... Ils doivent trente mille livres de rente ; voyez ce qui leur restera (1). » Les Pomponne mêmes, cette noble et religieuse famille des Pomponne, étaient endettés !

Ce sont des scènes de la vie privée et des intrigues personnelles que nous révèle Mme de Sévigné, tout ce qui se dit et se combine sous le manteau de la cheminée, là où l'on ne paraît que ce qu'on est. Mais comme elles font connaître les hommes ! Elles les dépouillent un peu, cela est vrai ; elles diminuent le prestige, et, pour quelques-uns, on peut dire avec le poète : *le masque tombe, l'homme reste, et le héros s'évanouit.* C'est qu'aussi il y a beaucoup de l'homme dans le grand homme ; il y en a même dans les héros de Corneille, et leur grandeur ne nous intéresse que parce qu'on peut l'atteindre et qu'elle est la glorification de l'humanité. « M. de Pomponne perd tout, ajoute Mme de Sévigné ; et nous, ma fille? Il n'était pas en faveur, quoique ministre ; mais il était en état d'obtenir de certaines choses ordinaires qui font pourtant l'établissement des gens. » Ecoutons ce qu'elle dit ensuite, une maxime qui vaut celles de son ami le

(1) Lettre du 22 novembre 1679.

duc de La Rochefoucauld. « *Il y a bien des degrés au-dessous de la faveur des autres qui font la fortune des particuliers....* Enfin, quand votre courrier viendra, je n'aurai plus à le présenter (1). »

Mme de Sévigné en dit assez pour faire comprendre sa douleur, et l'on ne peut douter qu'elle n'ait tressailli d'aise, lorsque M. de Louvois, à son tour, commença de lasser le roi, et qu'il mourut, en 1691, empoisonné, disait-on, par des étrangers allemands, piémontais, italiens, ou victime de lui-même, de son propre désespoir. Le roi lui reprochait la rupture avec le Piémont, dans la guerre pour les Stuarts. Il faut voir les belles lettres de Mme de Sévigné, la scène dramatique de la mort de Louvois, tout ce qui montre à la fois son talent de peindre et son allégresse. Jamais elle n'a été plus saisissante ; elle approche du sublime, mais toujours le sublime de l'ironie.

« Le voilà donc mort, écrit-elle, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont *le moi*, comme dit Nicole, était si étendu, qui était le centre de toutes choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire ou à conduire ! » Puis nous le représentant au moment d'expirer, et imaginant entre lui et Dieu un pressant dialogue. « Ah ! mon Dieu, lui fait-elle dire, donnez-moi un peu de temps. Je voudrais bien faire un *échec* au duc de Savoie, un *mat* au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un moment. » Et elle termine par cette remarque, qu'elle enregistre sans peine en

(1) Même lettre, et 30 septembre 1676, 58e fragment (Capmas).

pensant à la mort de Seignelay, fils de Colbert : « Voilà le second ministre que nous voyons mourir depuis trois ans. Rien n'est plus différent que leur mort ; mais rien n'est plus égal que les cent millions de chaînes qui les attachaient tous deux ici-bas.... Ce qu'il y a de plus beau, ajoute-t-elle, car elle ne quitte pas sitôt le fouet de la satire et des amères récriminations, ce qu'il y a de plus beau, c'est que le tombeau de Louvois fait des miracles, de vrais miracles. Il rend la vue à un aveugle, qui est notre ami Choiseul, dont le public a une véritable joie ; il fait marcher les gens qui avaient les jambes brisées, comme le bon maréchal Bellefonds, et enfin, réjouissez-vous bien, ma fille, il relève ceux qui étaient par terre, il relève M. de Pomponne, qui est redevenu ministre. Il me semble qu'on doit à ce tombeau *bien des exclamations* (1). »

On fit sur M. de Louvois l'épitaphe suivante, qui depuis a été vraie pour bien des ministres :

Ci-gît sous qui tout pliait
Et qui de tout avait connaissance parfaite,
Louvois, que personne n'aimait,
Et que tout le monde regrette.

Mme de Sévigné ne l'aime ni ne le regrette. Cependant, si on compare son langage sur les Le Tellier à celui qu'elle tient sur les Colbert, on y trouve moins d'acrimonie et de dédain. Elle avait visité Louvois, pour le régiment de son fils, et elle ne dit pas qu'elle fut mal reçue. C'est que les Coulanges, ses parents, étaient aussi les parents de M. de Louvois ; c'est que

(1) Lettre du 14 août 1691 et du 12 avril 1692.

surtout, dans l'affaire Fouquet, les Le Tellier avaient été plus convenables pour elle que les Colbert, et qu'elle leur en savait gré. Ces lettres de Mme de Sévigné à Fouquet, qui avaient donné lieu à tant de chuchotements et d'ennuyeux propos, Le Tellier les avait lues avec le roi, et il avait répondu à M. de Bussy, qui voulait en avoir, disait-il, le *cœur net :* « Ces lettres sont d'une amie qui a bien de l'esprit. Elles ont plus réjoui le roi que les douceurs fades des autres ; et c'est bien mal à propos que le surintendant a mêlé l'amour avec l'amitié (1). »

Ceci explique tout. M. de Coulanges, l'homme aux triolets et aux couplets sur l'*Amadis*, sur les *enfants d'Adam*, sur les festins et les noces, pouvait aller maintenant chez la veuve de M. de Louvois, à Ancy-le-Franc, à Tonnerre et en d'autres lieux ; il pouvait visiter ces domaines, grands et beaux comme les *duchés de Modène et de Parme*, et raconter comment Mme de Louvois céda Meudon au roi, et acquit Choisy. Il pouvait dire à l'aise, en s'extasiant de tant d'opulence : *Cette forêt est à madame ; et ce village? encore à madame; toujours à madame.* Il pouvait appeler Mme de Louvois sa *seconde femme*, et passer les saisons entières auprès d'elle, à se promener, à lire, à faire de petits vers, daignant parfois s'agenouiller mollement dans un oratoire de soixante-deux toises bien mesurées, situé près de la ruelle du lit, un oratoire comme *Notre-Dame* (2). Mme de Sévigné, elle aussi, ira voir, s'il faut, Mme de Louvois; elle lui écrira, et elle dira volontiers avec M. de Coulanges, « que

(1) Lettre du 4 août 1664.
(2) Lettre du 3 octobre 1694.

Louvois n'entra dans aucune terre qu'on ne lui eût, pour ainsi dire, jetée à la tête ; que c'est une justice à lui rendre et un *vrai chef-d'œuvre* dans le poste où il était (1). » L'impatience ne la prendra que lorsque l'heureux M. de Coulanges l'ennuiera trop des vertus et des biens d'une famille dont elle est moins infatuée que lui. Alors la fierté de la grande dame envers des parvenus s'éveillera ; alors elle écrira : « C'est vrai, *tous ces fiefs* de M. de Louvois sont des royaumes, et l'on ne comprend pas que leurs propriétaires aient pu se résoudre à s'en défaire. Mais l'hôpital était attaché depuis longtemps à cette maison seigneuriale de Tonnerre. En voilà la seule raison, raison où il n'y a rien à dire, raison qui ferme la bouche, raison qui fait sortir le *loup du bois* et qui fait que tout est à *M. de Louvois* (elle semble jouer sur les mots, comme cela lui arrive parfois) et qui fait qu'on est trop heureux d'avoir trouvé un ministre assez riche pour acheter ces espèces de souverainetés, que vous mettez avec raison au-dessus de Parme et de Modène. »

Il y a plus ; la même année que cette lettre, Mme de Sévigné se plaisait à raconter à sa fille un nouveau mariage dans la famille. Un peu d'ironie se mêlait de temps en temps à sa narration ; mais c'était dans son caractère, et il ne fallait pas trop s'en offusquer. Elle racontait donc le brillant mariage de la fille cadette de Louvois avec le marquis d'Arlincourt, fils du maréchal duc de Villeroi. La fille aînée avait épousé, du vivant de M. de Louvois, le duc de La Roche-Guyon, petit-fils du célèbre La Rochefoucauld ; la

(1) Même lettre.

jeune ne faisait pas un moins bel établissement après la mort de son père. C'est M. Capmas qui nous donne intégralement le joli récit de cette noce. La robe de mariage seule coûtait 5000 francs, les cornettes 5000 écus. Mais voyons la belle lettre de Mme de Sévigné :

« C'est enfin aujourd'hui que finit la longue magnificence de la noce de Mlle Louvois. Il y a deux mois qu'elle est exposée au public ; j'admire qu'elle n'ait pas été pillée, comme ces grands festins dont la vue fait succomber à la tentation. M. de Reims (son oncle) a donné, outre beaucoup de louis d'or, qui ont accompagné ceux de Mme la chancelière (chancelière Le Tellier) et de Mme de Bois-Dauphin (grand'mère maternelle), et ceux d'un des coins de la cassette de pierreries de la maréchale de Villeroi, deux pendeloques que vous avez sans doute vues et admirées à feu Mademoiselle (la grande Mademoiselle, duchesse de Montpensier), qu'on estimait douze mille écus ; il les a eues pour 13 mille francs, et les jette encore à deux des quatre ou six oreilles que je souhaite à sa nièce ; enfin cette pauvre créature, importunée, comme Midas, de l'or dont elle est chargée, est présentement chez sa grand'mère la chancelière, avec toute la noble compagnie, où l'on signera et lira le contrat ; à nuit heures, on sera chez Mme de Louvois, où M. de Langlée (grand ami des Louvois), pour la soulager, prend le soin du souper. Ce sont cinq tables de vingt personnes chacune, servies, comme chez *Psyché* (le roman de La Fontaine). On a jeté six cents pistoles, pour faire que ce soit un petit repas bien propre. Mme de Coulanges n'est pas priée chez la chancelière ;

elle me mande qu'elle en est tout étonnée ; c'est que les parents des alliances ont tenu un si grand terrain, que les tantes à la mode de Bretagne ont été cassées et suffoquées.

« Le seul M. de La Rochefoucauld (fils aîné du célèbre La Rochefoucauld et beau-père de la fille aînée de Louvois), avec un peu de dureté et d'inhumanité, refuse l'honneur de sa présence à cette grande fête, où tous les ducs, les d'Estrées, les d'Armagnac, les Brissac et autres, se font un plaisir de se montrer. On trouve qu'une femme couverte de tant de millions, la plus honnête, la plus attachée à la maison de La Rochefoucauld, qui a fait tomber tant de présents dans cette maison du temps de M. de Louvois, qui n'est pas coupable des clauses ambiguës de son contrat de mariage qui sont le tour de feu M. de Langlade, qui s'appelait une tromperie en ce temps-là et qui est réparé par de si grands biens présentement ; qui leur donne de si beaux garçons, sans compter les années qui se sont passées depuis cette offense à leur orgueil, joint aux lois du christianisme : on trouve que tant de raisons devaient obliger le duc à faire une visite à Mme de Louvois et à se montrer à sa noce. Pour moi, qui honore M. de La Rochefoucauld, je suis fâchée que le temps ne lui fasse point oublier une chose qui doit être entièrement effacée. Je vous manderai la suite ; car, quelque lassitude qu'on ait de tout cela, cette fête tient un si grand terrain, qu'on s'en trouve toujours importunée, malgré qu'on en ait : tous les autres mariages n'ont duré qu'un moment et sont oubliés, celui-là seul se fait faire place (1). »

(1) Lettre du 19 avril 1694 (Recueil Capmas).

Quelle grande existence que celle des deux familles nouvelles du grand siècle, les Colbert et les Louvois, surtout les Louvois, et comme Mme de Sévigné sait la peindre, « une existence qui se fait faire place ! » Une chose, une seule chose lui fait pardonner et ces biens, et ces oratoires, et ces mariages, et ces magnificences ; c'est la grande naissance de Mme de Louvois, Anne de Souvré, descendante du fameux Gilles de Souvré, qu'aimèrent tant Henri III et Henri IV. « Pour moi, dit-elle à M. de Coulanges (dont la femme pourtant n'avait pas été invitée à la noce), pour moi, je comprends le bonheur de ces peuples de Tonnerre, d'Ancy-le-Franc, tout accablés de leur pauvreté et de celle de leurs seigneurs, de se trouver sous la domination d'une femme de *grande qualité*, petite-fille de Mandelot et de Gilles ; quel bonheur de crier : Vive Madame (1) ! »

J'avoue une chose, c'est qu'après ce tableau de malices multipliées et de rares éloges, j'aime mieux Louis XIV que tous ces seigneurs intéressés et ces dames jalouses ; Louis XIV, qui voyait les choses de plus haut et qui, malgré les propos des salons ou les clameurs de la rue, car le peuple insulta les dépouilles de Colbert, soutint toujours ses bons ministres. Durant vingt-trois, vingt-cinq ans, il garda auprès de lui ces grands bourgeois de son époque, Colbert, Le Tellier, Louvois, puis leurs proches parents, Desmarets, Barbezieux, Torcy. Avec eux, il nous donna la Franche-Comté et la Flandre ; avec eux, il soumit Strasbourg, il chassa les Allemands de l'Espagne pour

(1) Lettre du 3 octobre 1694.

nous dégager vers le midi, il se défendit à outrance dans l'invasion de 1710, et il voulait mourir à la frontière plutôt que de capituler. De nos jours, il faut le dire, à la fois plus justes et plus libres, nous aimons à saluer en lui le plus honnête homme de son siècle et le plus fier des Français.

Passons maintenant au plus fameux de ses généraux, à celui qui d'abord le servit le mieux et qui est le prince de Condé, dont Turenne fut l'émule. Les révélations de Mme de Sévigné sur ces deux hommes de guerre, parfois opposés l'un à l'autre et d'esprit différent, ne sont pas moins piquantes, on le verra, que sur les ministres rivaux.

CHAPITRE VI

LE GRAND CONDÉ ET SA FAMILLE

Voici donc encore, peint par Mme de Sévigné, un factieux, un frondeur — puisque sans cesse, sous Louis XIV, après la mort de Mazarin, on se heurte aux débris du vieil antagonisme qui avait fait la Fronde, l'antagonisme de la liberté et de l'autorité — et plus qu'un frondeur ; un rebelle, un traître à la France, comme le connétable de Bourbon, son aïeul ; un homme d'un génie vif, admirablement doué pour la guerre et qui, à vingt-deux ans, avait défait les Espagnols et les Allemands à Rocroi ; qui avait continué de les battre à Fribourg, à Norlingue, à Lens, nous avait procuré l'Alsace, et avait enrayé au delà du Rhin un plan funeste pour nous, l'unité allemande. Il était à la fois le plus jeune et le plus grand capitaine de son siècle, comme Hoche ou Bonaparte dans la Révolution ; et à ses services envers la patrie il avait joint d'autres services : il avait, dans la première Fronde, Fronde bourgeoise et parlementaire, sauvé le roi et la cour. Mais tout à coup, devenu arrogant, impétueux, plein de lui-même, de ce qu'il était comme prince et de ce qu'on lui devait comme guerrier, ne souffrant d'ordre de personne, surtout de Mazarin, voyant la révolution agiter la

France après l'Angleterre, et ayant peut-être d'autres visées sous un roi enfant, il avait organisé une seconde Fronde. Il avait levé des troupes, il avait battu l'armée du roi qui était l'armée française, après l'avoir si longtemps commandée, et avait empêché Louis XIV, à la porte Saint-Antoine, de rentrer dans Paris. Il avait fait plus : glissant toujours sur la pente où il s'était engagé, il avait donné la main aux vaincus de Rocroi et de Lens, aux Espagnols ; il les avait appelés, il s'était mis à leur tête, et il avait livré à la France, cette fois devant les Dunes, devant Arras, de nouvelles et plus odieuses batailles.

Tel était ce frondeur, tel était le prince de Condé, bien plus coupable que le cardinal de Retz ou le duc de La Rochefoucauld. Le maréchal de Montmorency n'en avait pas fait autant sous Richelieu, quoiqu'il eût aussi livré bataille au roi à Castelnaudary, et il avait été décapité ; pour Condé, on ne pouvait l'atteindre, puisqu'il était à l'étranger, et l'on se contenta de sa parole, après la bataille des Dunes et le traité des Pyrénées. Ses fautes étaient effacées par son ancienne gloire ; elles lui étaient pardonnées ; il pouvait résider sur ses terres, à Chantilly, sur les bords riants de la Nonette, affluent de l'Oise ; il pouvait reparaître dans les armées françaises, désertées par lui, et il y reparut effectivement en 1668. On l'avait vu aux Dunes conduire les Espagnols, on le vit en 1668 les combattre, les vaincre, conquérir sur eux, dans l'espace de trois semaines et à leur grande indignation, une province abrupte et montagneuse, la Franche-Comté, sans laquelle nous n'allions que difficilement en Alsace. Il reprenait le surnom de grand par cette contradiction

glorieuse, et, trois ans après, au printemps de 1671, il méritait de recevoir Louis XIV à Chantilly, pour prix de son retour au roi et à la France.

Cette réception de Louis XIV à Chantilly est la première chose que raconte Mme de Sévigné, parlant de Condé, parlant de M. le Prince. On était au plus beau moment du grand règne, à l'époque où le théâtre avait le plus d'éclat avec Molière et Racine, et où le roi, à propos du *Tartufe*, dont lui-même avait voulu la représentation et qui, chaque fois, soulevait des tempêtes, avait dit à Condé : « Je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière ne disent mot de celle de Scaramouche ; » et le prince de répondre : « La raison, sire, c'est que la pièce de Scaramouche ne joue que la religion, et celle de Molière joue les gens d'Église. » Mme de Sévigné citait plus tard cette réponse à sa fille, lorsque vivait encore l'acteur et auteur Scaramouche, qui n'était autre que l'Italien Tiberio Fiorelli, dont les bons mots amusaient toujours Louis XIV.

C'était l'époque aussi où Paris élevait à Louis XIV des arcs de triomphe, pour tant de provinces conquises et pour le territoire affranchi.

Tout le monde était dans la joie, et les fêtes de Chantilly allaient renouveler celles du château de Vaux ; mais quelle différence dans la portée et la signification de ces fêtes ! Ici, au château de Vaux, c'était un acte de haute vanité de la part d'un sujet, qui semblait se grandir de toute la condescendance de son maître ; là, c'était l'expression dernière de la soumission d'un prince, d'un superbe vassal, et de la clémence du souverain. Le dévouement inébranlable

allait être scellé par l'hospitalité offerte et acceptée. On le comprit ainsi en France et en Europe, et l'on s'arrachait les nouvelles des fêtes de Chantilly ; chacun en voulait avoir, soit par les seigneurs qui y avaient assisté, tels que d'Hacqueville, ami de Mme de Sévigné ; soit par les domestiques, Hébert, Gourville, Mareuil, qui y avaient servi. C'était un événement ; et, pour lui donner encore un plus grand cachet d'intimité, le roi, à ce que croyait Mme de Sévigné, devait être à Chantilly « un jour entier ». Il y resta même trois jours, du jeudi soir 23 avril au samedi soir 26.

De son côté, le prince de Condé ne voulut pas se contenter du roi ; il voulut recevoir toute la cour, qui était innombrable, et, comme le dit avec profondeur Mme de Sévigné, « nourrir tout, nourrir la France et la loger... Tout y était meublé, ajoute-t-elle ; de petits endroits, qui ne servaient qu'à mettre des arrosoirs, devinrent des chambres de courtisans... On se préparait pour quatre repas par jour et pour vingt-cinq tables servies à cinq services, sans compter une infinité d'autres qui devaient survenir. » Hébert, que Mme de Sévigné elle-même avait donné à Gourville pour l'hôtel de Condé, partait pour Chantilly le 16, avec six coffres de linge à distribuer par compte et sous son soin. On adoptait toutes les idées qui pouvaient donner plus d'éclat à la fête, « toutes les plus belles imaginations, sans regarder à l'argent. » Il devait y avoir pour 3,000 francs, seulement de jonquilles, sans parler des arcs de triomphe, des feux d'artifice, des chasses, des jeux, des danses et des comédies. Quel souci pour l'intendant Gourville, pour le chef des cuisines, le fameux Vatel ! Sûrement le prince de Condé n'en serait

pas quitte pour 150,000 francs, somme énorme à cette époque.

Le roi le prévoyait bien. Il avait dit qu'il y avait cinq ans qu'il retardait de venir à Chantilly, parce qu'il comprenait cet excès d'embarras. Il aurait voulu qu'il n'y eût que deux tables, au lieu de vingt-cinq, et que le prince de Condé ne se chargeât pas de tout. C'est ce qu'écrit à sa fille Mme de Sévigné; mais rien n'arrêta M. le Prince. Tout ce qu'on souhaitait, c'est qu'il y eût un peu de soleil, « pour ne pas rendre, dit-elle, toutes ces dépenses ridicules. » Or qu'avait-on depuis quelques jours? Une tempête, un mois de mars affreux, des pluies torrentielles, des bourrasques épouvantables. Ce joli temps, on l'avait encore le 22, et Louis XIV arrivait le 23, le lendemain (1). Heureusement et à point nommé, le soleil vint à luire et ne se voila pas. C'était le bonheur de Louis XIV dans toutes les cérémonies, comme pour Napoléon dans ses revues; et, par une journée admirable, le jeudi soir 23, avec toute sa cour, la plus belle du monde, un flot de chevaux, de carrosses, de livrées, Louis XIV arriva.

Les plaisirs commencent aussitôt, et des plaisirs qui annonçaient l'activité et la vaillance. « Le roi courut un cerf au clair de la lune, les lanternes firent des merveilles. Le feu d'artifice fut un peu effacé par la clarté de notre amie; mais enfin, le soir, le souper, le jeu, tout alla en merveille. Le temps qu'on avait faisait espérer une suite d'un si agréable commencement. D'Hacqueville vous fera une relation, ma fille, à son retour... Mais, mon Dieu! nous voici à vendredi

(1) Lettre du 17, 24, 26 avril 1671.

soir, et qu'est-ce que j'apprends chez M. de La Rochefoucauld, en y venant faire mon paquet de la journée? Je ne puis me remettre, ma plume s'égare, et je ne sais plus ce que je vous mande. Vatel, le grand Vatel, *ancien maître d'hôtel de M. Fouquet*, et qui l'était présentement de M. le Prince, cet homme d'une capacité distinguée de toutes les autres, dont la bonne tête était capable de contenir tout le soin d'un État; cet homme donc, que je connaissais, voyant que ce matin, à huit heures, puisque c'était un vendredi, la marée n'était pas arrivée, n'a pu soutenir l'affront dont il a cru qu'il allait être accablé. D'Hacqueville vous en parlera, puisqu'il est à tout cela; mais voici une relation que Mareuil vient de me faire à votre intention, en reprenant les choses au jeudi soir. Le roi arriva donc le jeudi soir. La promenade, la collation, dans un lieu tapissé de jonquilles (ce *récit, fait en courant et où l'on voit croître à chaque mot l'égarement de ce pauvre Vatel est dans toutes les mémoires, et je veux pourtant le donner*). Tout alla à souhait. On soupa; il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners à quoi l'on ne s'était point attendu. Cela saisit Vatel. Il dit plusieurs fois : « Je suis perdu d'honneur; « voici un affront que je ne supporterai pas. »

« Il dit à Gourville : La tête me tourne; il y a douze nuits que je n'ai dormi; aidez-moi à donner des ordres. Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôti qui avait manqué, non pas à la table du roi, mais vers les vingt-cinquièmes, lui revenait toujours à l'esprit. Gourville le dit à M. le Prince. M. le Prince alla jusque dans la chambre de Vatel, et lui dit: « Vatel, tout va bien, rien n'était si beau que le souper du

roi. » Il répondit : « Monseigneur, votre bonté m'achève ; je sais que le rôti a manqué à deux tables. Point du tout, dit M. le Prince ; ne vous fâchez pas, tout va bien. » Minuit vint ; le feu d'artifice ne réussit pas ; il fut couvert d'un nuage, il avait coûté 16,000 francs. A 4 heures du matin, le vendredi, Vatel va partout ; il trouve tout endormi. Il rencontre un petit pourvoyeur, qui lui apportait seulement deux charges de marée. Il lui demanda : « Est-ce tout ? — Oui, monsieur. » Il ne savait pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne venaient pas. Sa tête s'échappa, il crut qu'il n'aurait point de marée. Il trouva Gourville ; il lui dit : « Monsieur, je ne survivrai pas à cet affront-ci. » Gourville se moqua de lui... Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur : mais ce ne fut qu'au troisième coup ; car il s'en donna deux qui n'étaient point mortels. Il tombe mort... La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang. On court à M. le Prince, qui fut au désespoir. M. le Duc pleura ; c'était sur Vatel que tournait son voyage de Bourgogne. M. le Prince le dit au roi fort tristement. On dit que c'était à force d'avoir de l'honneur à sa manière. On loua fort, on loua et l'on blâma son courage. Le roi jura qu'il ne souffrirait plus, à l'avenir, que M. le Prince se chargeât de tout. Mais c'était trop tard pour le pauvre Vatel (1). »

Quelle confusion, quel désordre, causés dans la fête

(1) Dimanche 26 avril 1671.

par cet accident imprévu ! La journée du vendredi se passa bien toutefois ; celle du samedi de même, grâce à Gourville : mais il y avait un mort dans la maison, et cela gâtait la joie. Une autre chose la troublait aussi, ce me semble, et devait être remarquée par tout le monde : c'était une absence, un départ, une séparation peut-être perpétuelle. Le grand Condé était marié, et il avait un fils, qui était M. le Duc, ou duc d'Enghien, dont vient de parler Mme de Sévigné, celui qui pleura Vatel; mais la mère de ce jeune prince, mais la princesse de Condé, où était-elle? Je vois à la fête les deux princes de Conti, que Condé aimait comme ses enfants et qui étaient les fils de son frère : mais leur tante Claire-Clémence de Maillé-Brézé, qui était la femme de Condé, on ne l'y voit pas ; Mme de Sévigné n'en parle pas ; elle n'en parle que deux mois auparavant, le 6 février. « Mme la princesse, dit-elle, partira le mercredi des Cendres pour Châteauroux, où M. le Prince désire qu'elle fasse quelque séjour (1). » Et un mois après, le 6 mars : « Madame la princesse est toujours à Châteauroux ; elle y est *ad multos annos*, pour l'éternité (2). » Voilà un autre deuil, et assez noir, sur cette fête ; voilà un souvenir, bien frais encore, qui devait l'attrister. Il y avait à peine deux mois que Condé était séparé de sa femme. La mère de famille n'habitait plus à Chantilly.

Allons à la guerre, maintenant, là où un homme comme Condé est mieux que dans les fêtes... « Quelle guerre, écrit à sa fille Mme de Sévigné, un an plus tard, jour pour jour ; la plus cruelle, la plus périlleuse dont

(1) Lettre du 6 février et du 5 mars 1671.
(2) Vendredi 6 février 1671.

on ait jamais parlé depuis le passage de Charles VIII en Italie! Il faudra passer l'*Yssel* (si l'on veut tourner la Hollande par le nord), l'Yssel, défendu et bordé de 200 pièces de canons, de 60,000 hommes, de 3 grosses villes, d'une large rivière qui coule en avant. Le comte de Guiche, qui sait le pays, nous montra l'autre jour cette carte chez Mme de Verneuil. C'est une chose étonnante. M. le Prince sera chargé de l'entreprise, et il en est fort occupé. Il lui vint, l'autre jour, une manière de fou assez amusant, qui lui dit (en vue de la guerre sans doute) que, quant à la monnaie, il savait fort bien en faire. — Je te remercie, mon ami, dit M. le Prince ; mais, si tu sais une invention pour nous faire passer l'Yssel, sans être assommés, tu me ferais grand plaisir ; car pour moi je n'en sais pas (1). »

Il s'agissait de la guerre de Hollande à laquelle prit part, comme bien d'autres seigneurs, le fils de Mme de Longueville. On renonça à l'Yssel ; c'est le Rhin qu'on passa brusquement à Tolhuis, sans avoir devant soi le terrible prince d'Orange ni les mêmes empêchements. Le prince de Condé, avec le duc d'Enghien son fils, avec le duc de Longueville son neveu, fils de la célèbre Mme de Longueville, dirigea le passage. Mais quel passage encore, heureusement effectué et si étourdiment entrepris! On aurait pu ne perdre personne, et bien du monde y périt, et nous allons voir quelles scènes de tristesse !

« Le comte de Guiche, dont je vous ai parlé, a fait une action qui le couvre de gloire, dit Mme de Sévi-

(1) Lettre du 27 avril 1672.

gué; car, si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. Il se charge de reconnaître si la rivière est guéable; il dit que oui : elle ne l'est pas; des escadrons entiers passent, mais à la nage, comme des chiens qui courent après un cerf (1), sans se déranger... « M. le Prince passant et repassant en bateau, et donnant ses ordres avec ce sang-froid et cette valeur divine qu'on lui connaît... Voilà ce que fait M. de Guiche; il est vrai qu'il passe le premier. Cela ne s'est jamais hasardé; cela réussit; il enveloppe les escadrons ennemis et les force à se rendre. Sa valeur et son bonheur ne sont jamais séparés. Le chevalier de Nanteuillet est un autre heureux. Il tombe de cheval; il va au fond de l'eau, il revient; il y retourne, il revient encore; enfin il trouve la queue d'un cheval, il s'y attache; ce cheval le mène au bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, et revient gaillard. C'est d'un sang-froid qui me fait souvenir d'Oronte, prince des Massagètes, dans le roman de *Cyrus* de Mlle de Scudéry (2). » Mme de Sévigné avait tout lu; elle disait aussi, je suis sûre : voilà qui est bien français; et elle le dit en effet, quoique avec un peu d'ironie : « Les Français sont jolis assurément. Il faut que tout leur cède pour les actions d'éclat et de témérité. Il n'y a plus de rivière présentement qui serve de défense contre une excessive valeur (3). »

Mais le prince de Condé, où était-il? Il avait passé le Rhin en bateau avec M. le Duc son fils, avec le bouil-

(1) 19 juin 1632.
(2) Lettre du 3 juillet 1672.
(3) Même lettre.

lant duc de Longueville et quelques autres. Il les avait encore à ses côtés dans le même bateau, en repassant le Rhin pour les pansements; mais dans quel état, bon Dieu! lui, blessé, le duc de Longueville étendu mort sous un manteau, et M. de Montchevreuil, qui était attaché au jeune prince, perdant tout son sang, et, dans sa douleur d'une telle mort, ne voulant pas qu'on pansât ses blessures! C'était un convoi mortuaire (1).

Nul danger pourtant à ce passage du Rhin. « Le Rhin était mal défendu, dit Mme de Sévigné, d'accord avec Bussy. Le grand miracle est de l'avoir passé à la nage. M. le Prince et ses argonautes étaient dans ce bateau. Les premières troupes qu'ils rencontrèrent au delà demandèrent quartier; quand le malheur voulut que M. de Longueville, qui s'en doute, ne l'entendit pas, s'approcha de leurs retranchements, et, poussé d'une bouillante ardeur, arrive à la barrière où il tue le premier qui se trouve sous sa main. En même temps, on le perce de cinq ou six coups. M. le Duc le suit; M. le Prince suit son fils, et tous les autres suivent M. le Prince. Voilà où se fit la tuerie, qu'on aurait, comme vous le voyez, très bien évitée, si l'on avait su l'envie que ces soldats hollandais avaient de se rendre. Mais tout était marqué, ma fille, dans l'ordre de la Providence (2). Heureusement mon fils n'était point là; M. de Pomponne, que j'ai été voir, m'a fait souvenir qu'il était dans l'armée du roi, laquelle n'a eu nulle part à cette expédition...

« Mais on dit que Nogent a été noyé; on dit que

(1) 20 juin 1672; lettre de Bussy.
(2) Lettre du 3 septembre 1672.

Guitry a été tué; on dit que le chevalier de Marsillac a été aussi tué; on dit que le prince de Marsillac a été blessé; on dit que M. de Roquelaure et M. de la Feuillade sont également blessés, qu'il y en a une infinité qui ont péri en cette rude occasion. Et voilà Guitaut, qui m'envoie un gentilhomme, pour me donner des détails (1). »

Il n'était question que de cela dans Paris, et tous les *on-dit* étaient vrais, aussi bien que la blessure de Condé et que la mort du duc de Longueville, aussi bien que la douleur de sa mère, Mme la duchesse de Longueville. Mme de Sévigné excelle à peindre cette douleur, et il faut revoir ce morceau, quoiqu'il soit classique, comme tant d'autres d'elle :

« Mlle de Vertus (amie intime de Mme de Longueville) était retournée depuis deux jours chez les religieuses de Port-Royal, où elle est presque toujours. On est allé la quérir avec M. Arnauld (de Port-Royal-des-Champs), pour dire la terrible nouvelle. » Mlle de Vertus n'avait qu'à se montrer, dit Mme de Sévigné. Ce retour précipité marquait bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : « Ah! Mademoiselle, comment se porte M. mon frère? » Sa pensée n'osa aller plus loin. « Madame, il se porte bien de « sa blessure. Il y a eu un combat... — Et mon fils? » On ne lui répondit rien. « Ah! Mademoiselle, mon « fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? — « Madame, je n'ai pas de parole pour vous répondre. « — Ah! mon cher fils est-il mort sur-le-champ? « n'a-t-il pas eu un seul moment? Ah! mon Dieu,

(1) Lettre du 17 juin 1672.

« quel sacrifice ! » Et là-dessus elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé (1). »

Mme de Sévigné parle de cette scène comme si elle l'avait vue. Ce n'est pas elle, c'est Gourville qui avait tout vu, qui avait reçu toutes les lettres, et qui le lui avait dit (2). Ce fils tant regretté, ce prince valeureux qui donnait les plus belles espérances, n'eut pas le temps de se reconnaître. Mais ce que Mme de Longueville ignorait, c'est qu'il s'était confessé avant son départ, et, comme on disait, converti ; car il avait une jeunesse très orageuse. Les jansénistes de Port-Royal avaient fait ce prodige. « Nos amis, dit Mme de Sévigné, avaient doucement mené cela (3). »

Les solitaires de Port-Royal étaient fort aimés de Mme de Longueville ; voilà pourquoi on était allé chercher le grand Arnauld, qui était venu avec Mlle de Vertus. Tout le monde plaignait Mme de Longueville ; elle alla bientôt chez les carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle mourut.

« Ah ! je sais un homme, dit Mme de Sévigné à sa fille, en songeant au passé, je sais un homme qui n'est guères moins touché qu'elle de la mort du jeune duc de Longueville. J'ai dans la tête que, s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments et

(1) Lettre du 20 juin 1672.
(2) Lettre du 20 juin 1672.
(3) Lettre du 3 juillet 1672.

qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes que l'on aurait redoublés de bon cœur... C'est une vision (1). »

La vision, c'était M. de la Rochefoucauld, et il y a tout un roman dans ces paroles. Un autre consolateur de la duchesse de Longueville eût été son frère bien-aimé, le prince de Condé, s'il eût été là; mais il n'y était pas, il avait été le premier accablé par la mort du duc de Longueville, tombé auprès de lui; et puis ce vieux guerrier, qui était en même temps le père le plus tendre, tournait alors toute sa sollicitude — c'était naturel — du côté de son propre fils, de la postérité des Condé. Sauver son fils, veiller sur son fils, était son unique pensée, son idée fixe, à laquelle il ne pouvait se soustraire un moment. Cette pensée le suivait partout, dans les expéditions, dans les plus chaudes rencontres, et il en était troublé, obsédé, malheureux. C'est Mme de Sévigné qui nous révèle ce trait peu remarqué du grand et irrésistible capitaine.

« L'amour de M. le Prince pour M. le Duc son fils, écrit-elle, passe toutes les autres passions. Si la guerre continue, M. le Duc sera cause de la mort de M. le Prince (2). » On ne peut rien dire de plus fort sur cette tendresse. M. le Duc, jeune et hardi, se battait et s'amusait tout ensemble. Avant la guerre et au moment de partir, il avait dit adieu aux *Anges*, qui étaient les filles de Mme de Grancey, et aux plus grandes dames; il les avait reçues à Saint-Maur près Vincennes, en leur donnant une soirée splendide et le plus

(1) Lettre du 20 juin 1672.
(2) Lettre du 20 juin 1672.

exquis *medianoche* ou souper, au son des violons, des hautbois, des musettes (1). Mme de Sévigné n'oublie pas cela dans ses lettres à sa fille. Ensuite elle nous fait voir ce jeune duc en Hollande, dans la jolie ville d'Utrecht, où l'on s'était retiré après l'ouverture des écluses, et elle rit beaucoup de la gaucherie des dames hollandaises, auxquelles faisait la cour ce prince galant : « Ah ! Monseigneur, Votre Altesse a la bonté d'être trop insolente (2). »

Quant au prince de Condé, on le revoit à Paris, à la fin de l'année 1673, et son fils y est aussi (3). Il se remet en campagne l'année suivante, malgré la goutte (4). Il gagne sur le prince d'Orange la sanglante bataille de Senef ; il rentre en France et tombe malade, mais il se remet ; c'est Turenne qui meurt, c'est Condé qui survit pour défendre la France contre l'invasion allemande, et le voilà en Alsace en 1675, avec son fils, toujours avec son fils, en face de Montécuculli.

« Je voudrais bien avoir causé seulement deux heures, dit-il, avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre la suite de ses desseins et savoir la manière de *peindre* du Montécuculli. » Et, quand l'homme à qui il parlait lui eut dit assez niaisement : « Monsei-« gneur, vous vous portez bien ; Dieu vous conserve « pour l'amour de vous, et de la France ! » le prince de Condé, qui était encore souffrant, en haussa les épaules (5). »

(1) 6 avril 1672.
(2) 26 mai 1673.
(3) Lettre du 29 décembre 1673.
(4) Lettre du 8 janvier 1674.
(5) Lettre du 26 août 1675.

Mme de Sévigné dit cela, et elle en donne d'autres raisons. Le prince de Condé s'était acheminé vers l'Alsace au mois d'août 1675, en y dépêchant M. le Duc, comme gage de son arrivée, et ils avaient laissé Mme la duchesse dans les alarmes et le deuil, *sa mère malade*, *sa fille morte*, *un de ses fils qui s'en allait mourir* (1). Ce n'était pas gai : aussi le prince de Condé sauva-t-il l'Alsace, rejeta Montécuculli au delà du Rhin, et abandonna le métier de la guerre. Condé, Turenne, Montécuculli, disparurent de la scène cette même année 1675. Condé alla s'enfermer à Chantilly, dans son *Apothéose* de Chantilly, comme parle Mme de Sévigné, voulant dire qu'il s'était retiré à temps pour sa gloire ; quoiqu'il n'eût que quarante-cinq ans, il n'en sortit plus pour de nouveaux combats. Au mois de juillet 1676, Mme de Sévigné nous le montre en grandes conférences pour la guerre avec le roi, dans des moments difficiles. On assurait dans le public qu'il irait sur Maestricht, et la cour le désirait. « Mais il n'a pas présumé qu'il dût s'offrir, dit Mme de Sévigné, et l'on ne veut pas lui en parler (2). » Quelle fut sa vie à Chantilly?

Il vécut en philosophe à Chantilly, avec son fils et sa belle-fille, avec les princes de Conti, fils de son frère et auxquels il tenait lieu de père, avec Bossuet, Racine, Corneille encore, les grands esprits du temps, mais en proie à des idées sombres, très absorbé, très détaché du monde et de la vie, affreusement négligé dans sa toilette — Mme de Sévigné est très curieuse sur ce point, — la barbe longue, chose inouïe sous

(1) Lettre du 31 mai 1675.
(2) 31 septembre 1675.

Louis XIV, comme un Diogène ou un empereur Julien, s'isolant de plus en plus, et ne quittant sa rêverie que lorsqu'il s'agissait des affections de famille. C'était une phase de tempérament et d'humeur que les physiologistes pouvaient expliquer; avec cela, l'homme le plus facile du monde, toujours content, toujours bon pour ceux qui le servaient, leur parlant, les étonnant de ses questions et ne se fâchant point de leurs réponses.

« Ne tremblez-vous pas de me saigner, dit-il un jour à son nouveau chirurgien barbier? — Pardi, Monseigneur, c'est à vous de trembler (1). »

Mais voilà qu'en 1680 et tout à coup, Chantilly n'offrait plus le calme d'autrefois : on allait, on venait, on était agité comme à Versailles. On devait célébrer un pompeux mariage, et mariage d'inclination et d'amour, ce qui est rare entre princes! On mariait le prince de Conti, neveu du grand Condé, avec Mlle de Blois, celle dont Mme de Sévigné dit : « Elle est si tendre et si jolie, qu'on voudrait la manger. » Mlle de Blois était fille de Mme de la Vallière, qui était aux carmélites de Chaillot et n'en voulait sortir, pas plus que Condé ne voulait sortir de Chantilly. Condé pourtant, le guerrier philosophe et à longue barbe, en sortit; et il faut voir ici une des lettres les plus charmantes, les plus spirituelles de Mme de Sévigné, qui peint la rudesse inculte de ce dieu des batailles :

« Je vous dirai, ma fille, une nouvelle, la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre; c'est que M. le Prince a fait sa barbe; il

(1) Lettre du 18 mai 1676.

était rasé. Ce n'est point une illusion ni une de ces choses qu'on dit en l'air; c'est une vérité, et toute la cour, car il a reparu à la cour, en a été témoin. C'est bien plus, Mme de Langeron, qui est l'âme de toute la parure de l'hôtel de Condé, profita de ce qu'il avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants; un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçait toutes les perruques : voilà ce prodige de la noce, voilà comme il est venu au mariage de M. le prince de Conti avec Mlle de Blois... Mais le meilleur, c'est que son épée était garnie aussi de diamants, la *famosa spada, all' cui valore ogni vittoria certa*, la fameuse épée dont la vaillance assurait la victoire.

« Du reste, il y a des choses sur lesquelles on se sent disposé à souffler du bonheur, comme au temps des fées. Le mariage de Mlle de Blois plaît aux yeux... Ils s'aiment comme dans les romans : *qu'il est doux de trouver, dans un amant qu'on aime, un époux que l'on doit aimer!* Le soleil de midi éclaira ce mariage; de la lune, je n'en dis rien... Mais Mlle de Blois était romanesquement belle, et parée, et contente (1). »

Voilà comment le prince de Condé sortit de Chantilly. Il alla voir Mme de la Vallière, à laquelle tout le monde faisait compliment, et puis il s'enfonça de nouveau dans sa retraite, pendant que Mme de Sévigné allait à d'autres fêtes à Rennes, avec tous les seigneurs bretons, longs cheveux, grand chapeau et ceinture

(1) 17 janvier 1680.

d'or, dit-elle, « Coëtlogon, Beaucé, Tonquédec, Kercado, Crapodo, Kiriquimini, *una drapella eletta.* » Elle s'en amuse autant qu'elle peut.

Ce mariage fut la joie du prince et tout à la fois le commencement de ses peines. La jalousie s'attacha à la jolie princesse. On affectait de ne l'appeler que *Marianne*, et de s'apitoyer sur sa *misère*, parce que le roi lui avait donné 500,000 écus d'or, autant qu'en avait eu la reine Marie-Thérèse; avec cette différence que les siens furent payés et que ceux de Marie-Thérèse, dit Mme de Sévigné, n'avaient été que pour honorer le contrat de mariage (1).

Ce n'est pas tout : la jolie princesse devint coquette; elle aimait à attirer les regards, à tel point que son jeune beau-frère, le prince de la Roche-sur-Yon, la voyant trop entourée, trop admirée à la danse : « Oui vraiment, s'écria-t-il tout haut, voilà *une fille* qui danse bien. » Simple et brusque folie, dit Mme de Sévigné, mais qui fit rougir le frère aîné, prince de Conti, *et le défit à plate couture* (2). »

Il y a plus encore : ils laissèrent la jolie princesse l'un et l'autre. Ils s'en allèrent en Hongrie faire la guerre aux Turcs, sous le grand roi de Pologne Sobieski, époux d'une Française. « Ils ne pouvaient pas se fier au roi, dit encore Mme de Sévigné toujours railleuse, pour leur faire avoir assez de guerres, sans aller à tout propos faire les aventuriers et les chevaux échappés (3) ! » Ils furent exilés, après cette escapade, malgré tous leurs faits d'armes contre les

(1) Lettre du 29 décembre 1679.
(2) Lettre du 22 mars 1680.
(3) 13 juin 1685.

Turcs. On trouva des choses graves dans des malles de lettres qu'ils envoyaient sans cesse de la Hongrie, et que la police intercepta.

Le fils du nouveau duc de La Rochefoucauld, le fils du maréchal Villeroi, le fils du duc de Bouillon, une foule de jeunes gens de la cour, furent compromis. Mme de Sévigné, qui était à l'affût des nouvelles, parce qu'elle était curieuse et qu'elle voulait tenir sa fille au courant de tout, dans sa solitude de Provence, Mme de Sévigné lève le voile sur ces lettres continuelles et suspectes :

« On en a trouvé plusieurs, dit-elle, pleines de ce vice *abominable* qui règne présentement, pleines aussi de très grandes impiétés, *et de sentiments pour le roi* bien contraires à ce que tout le monde lui doit (1). »

Les princes de Conti, parmi ces jeunes gens, étaient fils d'anciens Frondeurs, et l'humeur frondeuse revenait, à propos d'un mariage qui maintenant les faisait rougir. Cependant la jolie princesse étant tombée malade de la petite vérole, le prince de Conti la soigna, et si bien qu'il prit le mal ; et ce mal se joignit, ce semble, à d'autres maux, l'année même de son retour et de son exil en 1685.

Il faut entendre là-dessus Mme de Sévigné, appréciant la vie et la maladie du défunt, et disant son mot aussi sur la jeune veuve : « Quelle mort, dit-elle, que celle de M. le prince de Conti ! Après avoir essuyé tous les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient mourir ici d'un mal qu'il n'a quasi pas ; *il est sage naturellement*, et, par une suite de pensées emman-

(1) Lettre du 8 août 1685.

chées à gauche, il joue le fou de la débauche ; il est fils d'un saint et d'une sainte, Anne Martinozzi, appelée mère de l'Église, et il meurt sans confession, sans avoir un seul moment, non seulement pour Dieu, mais pour lui, car il n'a pas eu la moindre connaissance de la princesse ; elle n'en parle point (1).... Elle a cent mille écus de rente, ajouta-t-elle, et des marques infinies de la bonté du roi. Avec de tels secours, on ne doute pas qu'elle ne se console (2). »

Mme de Sévigné revient tout de suite au prince de Condé, que tous ces chagrins minaient, et qui déclinait d'une façon trop visible. « Apprenez ce qui est arrivé : un gentilhomme à lui nommé Vernillon, revenant à trois heures du soir de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes un fantôme, c'est-à-dire un homme enseveli. Il descendit de cheval, et s'approcha ; il le vit toujours ; son valet, qui était avec lui, lui dit : « Monsieur, je vois « ce que vous voyez. » Vernillon ne voulait pas le lui dire, pour le laisser parler naturellement. Ils entrèrent dans le château, et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes. Il y va, et trouve toutes les fenêtres fermées, et un silence qui n'avait pas été troublé il y avait plus de six mois. On conta cela à M. le Prince qui en fut un peu frappé, et puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire, et tremblait pour M. le Prince (3). Sa fin prochaine était entourée de présages, comme celle des hommes extraordinaires ; preuve évidente d'une admiration passionnée et d'une

(1) Lettre du 24 novembre 1685.
(2) Lettre du 24 novembre 1685.
(3) Lettre du 13 décembre 1685.

affection inquiète. Lui-même avait les plus tristes pressentiments. « Sire, en dépit de la conduite de mes ne-« veux, je vous suis fidèle. Rappelez de l'exil le seul qui « me reste, le prince de la Roche-sur-Yon, nouveau « prince de Conti, et que je le voie avant de mourir ! »

Peu après, ayant quitté encore Chantilly, pour aller voir à Fontainebleau sa petite-fille Mlle de Bourbon, atteinte aussi de la petite vérole, et se sentant plus fortement oppressé : « Non, non, dit-il aux assistants, ce n'est pas à Paris que j'irai en quittant Fontainebleau; je m'en vais faire un plus long voyage. » En effet, dit Mme de Sévigné, il envoya quérir le père Deschamps, son confesseur, et, après 24 heures d'extinction, après avoir reçu tous les sacrements, il mourut, regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis. »

Ce fut un coup terrible dans la France entière. On se répétait les circonstances de sa mort, telles que Briole, un de ses serviteurs, les avait dites à Mme de Sévigné. Mais ce qui saisit le plus, c'est la lettre que Condé écrivit au roi, pour le remercier de lui avoir rendu son neveu. Cette lettre, d'un si bon effet pour les Français de tout rang et qui fut son testament politique, est connue de tout le monde ; mais je veux la donner telle que l'analyse Mme de Sévigné, avec ses réflexions personnelles : « La lettre, écrite au roi par le héros mourant, est la plus belle chose du monde, dit-elle, et le roi, en la lisant, s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance de ses larmes ; c'était un adieu et une assurance de fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps, le remerciant du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince ; ensuite une recom-

mandation à sa famille d'être unie... Il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples, et un christianisme partout, comme dans la réception des sacrements ; en un mot, tout ce qui donne une consolation et une admiration éternelles (1). »

Mme de Sévigné n'écrivait pas cette fois à sa fille ; ses deux dernières lettres sur le prince de Condé sont adressées, l'une au président Moulceau, l'autre au cousin Bussy. Le récit de la mort, 10 décembre 1686, est pour le président Moulceau. Elle envoya au cousin Bussy, le 10 mars de l'année d'après, tout le détail de la pompe funèbre du prince à Notre-Dame : les bas-reliefs, représentant ses victoires; les médailles, figurant ses aïeux jusqu'au roi saint Louis, tige de tous les Bourbons; le mausolée, qui atteignait à la voûte du temple; les fleurs de lis, d'une couleur sombre, parsemées sur le mausolée; la petite lampe du milieu du chœur, qui faisait dix mille petites étoiles, et enfin le bas-relief de sa liaison avec l'Espagne, représentant une nuit obscure, avec trois mots latins qui disaient : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit rester dans les ténèbres.*

Tirons de là un autre enseignement, c'est qu'il est rare de suivre toujours la droite ligne dans les longs troubles civils, et plus rare encore de comprendre sa faute, comme ce grand homme, c'est-à-dire de la reconnaître et de la réparer. Le maréchal de Turenne, dont parle aussi, on le sait, Mme de Sévigné, nous en fournira d'autres exemples, et ce ne sont pas ceux qu'elle citera avec le moins de plaisir.

(1) Lettre au président Moulceau, 13 décembre 1686.

CHAPITRE VII

LE MARÉCHAL DE TURENNE D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ (1611-1675)

Entre autres portraits que renferme le musée historique de Versailles, il y a une magnifique ébauche de Lebrun, représentant un personnage du temps de Louis XIV, où la tête seulement est largement indiquée. Cette ébauche, d'une grande *maestria*, a été faite d'après nature, et cette tête remarquable est celle d'un guerrier, d'un capitaine fameux, mais d'un homme bien laid, qui a les sourcils joints, la physionomie mauvaise, *funeste même et patibulaire*, comme le disait Bussy à Mme de Sévigné (1), et qui n'est autre que Turenne, celui qui sauva l'Alsace en 1675, comme Hoche la sauva en 1794 : c'est un frondeur aussi, il faut le dire, qu'entraîna, comme tant d'autres, la belle *duchesse de Longueville*, quand il avait déjà quarante ans, mais qui rencontra un rival plus jeune et incomparable, le brillant la Rochefoucauld, et, au bout d'un an, n'étant pas de force à le vaincre, rentra vite dans le parti du roi.

Il n'aima, depuis, aucune femme et ne se maria

(1) Bussy à Sévigné, 11 août 1675.

point; il n'accorda quelque confiance qu'à Mme de Coëtquen, qui le trompa, et s'il alla chez Mme de Sévigné (1) une vingtaine de fois, comme il l'affirmait à Bussy, sans la pouvoir rencontrer; c'est qu'il ne tenait pas beaucoup à la voir, j'imagine. Il était dès lors tout entier aux travaux de Mars (2); il ne songeait qu'à la gloire, à celle des du Guesclin, des Clisson, des Dunois, qui était de défendre la monarchie et la France. La monarchie, il la défendit à la porte Saint-Antoine et aux Dunes; la France, en Flandre, aux Pays-Bas, en Lorraine, partout; tacticien profond, et le premier de son temps, un Scipion et un Fabius, tout ensemble; sérieux, réservé, bon pour les soldats qui l'appelaient leur père; ami de Bossuet et converti par lui à la foi catholique, mais déjà maréchal-général et même prince, n'ayant qu'un défaut, une faiblesse parmi tant de qualités, mais une grande faiblesse : il ne voulait, à côté de son nom qui rappelait les princes souverains de Sedan, que des titres de souveraineté, non des titres de fonctions et de salaires. « Pour moi, dit Mme de Sévigné, je ne l'appelle point M. le Prince de Turenne; je craindrais de le dégrader, je l'appelle M. de Turenne, » et elle nous le montre aussitôt, avec Condé, dans la guerre de Hollande.

« Voici, dit-elle, la hiérarchie qu'on doit observer en campagne : le roi commandera à Monsieur, c'est-à-dire à son frère M. le duc d'Orléans; Monsieur, à M. le Prince de Condé; M. le Prince, à M. de Turenne, et M. de Turenne, aux maréchaux de M. le Prince (3). »

(1) Bussy à Sévigné, 7 octobre 1655.
(2) Bussy à Sévigné, 6 août 1675.
(3) Lettre du 27 avril 1672.

Il semblait que ce dernier point allât de soi, du moment que Turenne était maréchal-général occupant la place des anciens connétables ; mais cette supériorité d'honneur, devenant un commandement réel dans la pratique, souleva des tempêtes ; aucun maréchal ne voulut l'accepter. Les maréchaux de France étaient égaux entre eux, disait-on, et ne pouvaient recevoir des ordres d'un collègue. « Il faut obéir, maréchal Bellefonds, dit le roi, ou je vous mets en disgrâce. — Je m'y attends, Sire, mais je me déshonorerais par cette obéissance sans exemple; je priserais bien peu le titre de maréchal que vous m'avez donné. — Réfléchissez. — C'est tout réfléchi : j'aime mieux perdre vos dons, vos grâces, ma fortune, que de perdre votre estime. Voilà mon équipage, que je tiens de vous; reprenez-le.» En même temps il fit une révérence au roi, et il partit pour Tours où il était exilé.

« Il a cinquante mille écus de dettes au delà de son bien, écrit Mme de Sévigné ; il est abîmé, mais il est content, et l'on pense qu'il ira à la Trappe (1). » Après lui, ni d'Humières ni les autres maréchaux de France, Créqui, Schomberg, Gramont, ne voulurent de cette infériorité. Créqui était absent ; il vint en poste pour protester, et s'en alla *planter des choux* avec d'Humières, c'est l'expression de Mme de Sévigné. Le maréchal de Gramont fut plus fin ; il ne se fâcha pas, ne fit aucun éclat ; mais il tâcha de persuader au roi que les maréchaux de France étaient dans leur droit, qu'aucun ne devait commander aux autres, et Turenne, dit-il, moins que personne.

(1) Même lettre.

« Comment, comment ? s'écria le roi — Oui, Sire, malgré tous ses talents ; » et, faisant allusion à ses dédains et à sa fierté de prince, il fit le roi juge, dit Mme de Sévigné, de ceux qui faisaient le plus de cas de cette dignité : ou ceux qui, pour en soutenir la grandeur, s'exposaient au danger d'être mal avec Sa Majesté ; ou M. de Turenne, qui était honteux du titre de maréchal, qui l'avait effacé de tous les lieux où il pouvait être, qui tenait le nom de maréchal pour une injure, et voulait commander en qualité de prince (1). » Le maréchal de Schomberg tint à peu près le même langage, d'autant qu'il était resté protestant et qu'il *n'aimait point l'abjuration* de Turenne. « De sorte que la France, qui était pleine de grands capitaines, ajoute Mme de Sévigné, risquait de n'en pas trouver assez, pour la circonstance de ce malheureux contre-temps (2). »

Si Turenne avait là une faiblesse condamnable, il faut dire aussi qu'on était un peu jaloux de lui. La chose s'arrangea, puisque nous voyons le maréchal de Créqui, non plus sur ses terres, mais aux bords du Rhin, et Schomberg aux Pays-Bas. Il semble que c'est Turenne qui eut seul à obéir. Mme de Sévigné nous le fait voir l'année d'après, 1673, suivant le prince de Condé et M. le Duc, « pour aller dégager devant Maëstricht M. de Luxembourg, et *obéissant aux deux princes, et tous trois dans une parfaite intelligence* » (3).

On n'eut pas besoin d'eux à Maëstricht. Schomberg vint en aide à Luxembourg et le dégagea avant leur arrivée ; mais ce fut un magnifique exemple que celui

(1) Même lettre.
(2) Même lettre.
(3) Lettre du 29 décembre 1673.

de la bonne entente de ces hommes de guerre, Condé et Turenne, *du héros de Rocroy* et du héros des Dunes, Condé ancien rebelle, commandant à son vainqueur, et Turenne recevant ses ordres dans une subordination irréprochable. On est vraiment digne de commander, quand on sait obéir de la sorte. Turenne et Condé étaient deux grands hommes, et le roi n'était pas moins grand, qui savait rapprocher l'un de l'autre ceux que tant de souvenirs éloignaient.

Même grandeur et même abnégation, les années suivantes; tout, aux pieds de la patrie, tout pour la patrie. Notre campagne de Hollande n'avait pas réussi, et les étrangers arrivaient à flots sur nos frontières. L'Allemagne était une pépinière de soldats; une invasion en France lui plaisait, et elle fournissait des milliers d'hommes, Poméraniens, Saxons, Brandebourgeois et Prussiens, à qui voulait les commander. Avec eux Guillaume d'Orange accourait par la Belgique ; le duc de Lorraine, le comte Palatin, le margrave de Brandebourg, l'Autrichien Montécuculli nous attaquaient du côté du Rhin. Tout semblait perdu en Alsace. Un seul homme, avant l'arrivée de Turenne, était admirable et ne cédait jamais : c'était un Gascon, un capitaine gascon, dont les mémoires de La Fare malheureusement ne disent pas le nom, mais qui, en face de quatre ou cinq mille Allemands, défendait Bliescastel, comme en 1815 le fier Gascon de Pontacq, Barbanègre, défendit Huningue. Ce rude compatriote des Montluc et des d'Artagnan se battait à Bliescastel depuis un mois, et il n'avait plus rien. Il tenait bon pourtant dans son nid d'aigle, et il voulait tenir jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière cartouche

et au dernier morceau de pain. Il avait mangé ses mulets, et il était prêt, plutôt que de se rendre, « à manger, dit La Fare, quoi donc? quelqu'un qui était mort par accident, sa servante, que nous vîmes étendue dans un saloir (1). »

On frémit ; mais cela seul nous donne une idée de l'état de nos affaires en Alsace et du courage désespéré de nos troupes dans l'invasion de 1674. Cette année fut terrible pour la France ! Mais, pas de révolution à Paris, stabilité parfaite du pouvoir, et force étonnante dans la résistance.

Le prince de Condé faisait digue au premier courant d'invasion, à celui de Belgique, et le refoulait après la grande bataille de Senef. Turenne tenait tête au second, entre le Rhin et les Vosges ; et, pour que les Espagnols de la Franche-Comté, alliés des Allemands, ne nous missent pas entre deux feux, Louis XIV en personne se jeta dans la Franche-Comté et les y retint à s'occuper d'eux-mêmes. Mais quelle rude partie que celle de Turenne aux bords du Rhin, assailli de tous côtés et à un âge assez avancé, soixante-quatre ans, n'ayant en outre qu'une armée de trente mille hommes, lorsque Montécuculli, à lui seul, en avait soixante mille ! Le Brandebourg et le Palatinat nous avaient promis leur neutralité ; ils la rompirent quand ils nous virent si peu nombreux en Alsace. Le comte Palatin tomba sur les Français de ses États, les massacra, les pendit aux sapins de la Forêt-Noire. Il en fut puni : Turenne, un peu à contre-cœur toutefois, incendia le Palatinat, et, connaissant parfaitement le pays, qu'il

(1) Voir mon *Hist. des Invas. germ. en France*, chap. sur Turenne et l'inv. de 1674.

avait habité dans sa jeunesse en rayonnant autour de Sedan sa ville natale ; préférant les petites armées aux grandes, aimant la rapidité, les évolutions, l'art de tourner et de couper l'ennemi, il devina que le duc de Lorraine passerait par Sintzeim dans sa marche en Alsace, s'y rendit le premier, surprit les Allemands et les tailla en pièces. Puis, rentrant en Alsace, il coupe le premier corps allemand de Montécuculli et le bat à Mulhouse. Le Brandebourg arrive, mais n'a pas un meilleur sort à Turkeim. « Non, s'écrie le héros, il ne faut pas qu'un seul homme de cœur soit en repos en France, tant qu'un seul Allemand sera debout en Alsace ! »

En effet le Brandebourg, le comte Palatin, Montécuculli, tous les envahisseurs, repassent le Rhin, poursuivis par Turenne, « trop poli, écrit Mme de Sévigné, pour les laisser aller seuls (1) ». Un prince *par la grâce du roi*, s'écria avec dépit le vieux duc de Lorraine, a fait passer le Rhin à cinq ou six princes *par la grâce de Dieu*, et sur le même pont où étaient passées toutes nos Allemagnes. »

Année terrible que cette année 1674, et magnifique tout ensemble ! La Flandre était sauvée, la Franche-Comté conquise, l'Alsace délivrée ; et quel triomphe pour le libérateur, quand la France et Paris le revirent, que le roi, toute la cour le saluèrent et le complimentèrent ! On admirait sa modestie. Il disait *moi*, quand il avait été battu ; il disait *nous*, quand il avait remporté la victoire ; les défaites n'étaient que pour lui, les victoires étaient pour tous ; les troupes l'adoraient, il en prenait le plus grand soin, il en était le soutien et le

(1) 12 juin 1675.

père, le père nourricier, qui est le meilleur des pères. « Un jour, dit Mme de Sévigné, de jeunes soldats s'impatientaient un peu dans les marais, où ils étaient dans l'eau jusqu'aux genoux, et les vieux soldats leur disaient : « Quoi ! vous vous plaignez ? on voit bien que vous ne connaissez pas M. de Turenne. Il est plus fâché que nous quand nous sommes mal. Il ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à nous tirer d'ici ; il veille quand nous dormons. C'est notre père, on voit bien que vous êtes jeunes (1). » Parfois il rééquipait des régiments à ses frais, et dépensait sa fortune pour la France. A Paris, on le questionnait sur tout, sur ses marches et contre-marches, sur les populations alsaciennes, sur son cheval de bataille, qu'il appelait *Pie*, sur sa *pie*, comme dit Mme de Sévigné, sur son berger enfin. Il avait dans les Vosges un berger, un guide précieux ; c'est Mme de Sévigné qui en parle, quoique Turenne fût comme chez lui dans ces contrées.

« Il avait fait connaissance, dit-elle, avec un berger qui savait très bien les chemins et le pays. Il allait seul avec lui, et faisait poster ses troupes selon la connaissance que cet homme lui donnait. Il aimait ce berger ; il le trouvait d'un sens admirable ; il disait qu'un brave colonel, le colonel Bec, était venu comme cela, et qu'il croyait bien que ce berger ferait sa fortune comme lui (2). » On racontait aussi la simplicité de son âme, la parfaite innocence de sa vie, sa piété, ses communions, ses confessions, jusque dans les camps, « mais en se *cachotant*, » dit Mme de Sévigné (3), comme

(1) 16 août 1675.
(2) 16 août 1675.
(3) 28 août 1675.

si cette pratique pesait toujours à un ancien protestant. « Sa société, disait un homme que Mme de Sévigné fait parler, M. de Barillon, notre ambassadeur en Angleterre, communiquait une horreur pour la friponnerie et la duplicité, qui mettait tous ses amis au-dessus des autres hommes (1). » Ses adversaires, ceux qu'il battait journellement, rendaient hommage à ses vertus. Un jour, le duc de Lorraine, celui-là même qui, à la longue, avait fait éclater son dépit contre lui, reçut une visite du jeune d'Elbœuf, un enfant de quatorze ans et plein de bravoure, qui servait sous le maréchal de Turenne, c'est-à-dire sous son oncle. Le père du jeune d'Elbœuf était un prince de la maison de Lorraine, et, à cause de cela, Turenne l'envoyait saluer le vieux duc de Lorraine. Turenne, de l'illustre maison de Bouillon dans le Luxembourg, était *l'allié ou le parent de tous nos ennemis*, du duc de Lorraine, du prince d'Orange, du margrave de Brandebourg ; il avait même fait ses premières armes sous les princes d'Orange : il les connaissait tous ; il n'avait que plus de moyens de les vaincre et plus de mérite à nous servir. « Mon petit cousin, dit M. de Lorraine au duc d'Elbeuf, vous êtes trop heureux de voir et d'entendre tous les jours M. de Turenne. Vous n'avez que lui de parent et de père. Baisez les pas par où il passe, et faites-vous tuer à ses pieds (2). » Le pauvre enfant ne s'y épargnait point. Il n'avait rien à attendre de son père, qui était Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, Mme de Sévigné le dit, et il servait de tout son cœur le maréchal de Turenne.

(1) Même lettre.
(2) Lettre du 12 août 1675.

Voilà les faits, voilà les anecdotes qu'on se racontait, quand on revit un instant le sauveur de l'Alsace et quand il allait y retourner. Tous les vœux étaient pour lui, à son départ de la capitale. « Dieu veuille qu'il en revienne ! disait-on. Dieu veuille qu'il achève son ouvrage ! » Le patriotisme était inquiet, tremblant, très alarmé. Lui-même, en disant adieu au cardinal de Retz et songeant à ce qui pouvait arriver, avait dit : « Monsieur, je ne suis point un *diseur;* mais je vous prie de croire sérieusement que, sans ces affaires-ci où peut-être on a besoin de moi, je me retirerais comme vous ; et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre, et que, à votre exemple, je mettrai quelque temps entre la vie et la mort (1). »

Mais, mon Dieu ! qu'avait-on lu dans un almanach, et qu'avait dit un Nostradamus italien ? « *En juillet, mort subite d'un grand* (2). » Mais on n'était qu'au mois de mai, quand Turenne repartit pour l'Alsace ; on pouvait attendre ; il ne fallait pas prévoir les malheurs de si loin. On songea plutôt à s'amuser, même en ce mois de juillet, comme pour narguer les prophètes ; on s'amusa, après le retour du roi d'une belle expédition aux Pays-Bas. Tout allait bien en Alsace : pourquoi aurait-on ajourné les fêtes, les plaisirs, qui faisaient travailler le peuple, un opéra tout neuf, dont parle Mme de Sévigné, probablement le *Thésée* de Quinault, qui est de 1675 ? Mme de Sévigné l'annonce à sa fille, le 24 juillet, et encore le 31.

« On part pour Fontainebleau ; mais non, dit-elle,

(1) Lettre du 2 août 1675.
(2) Lettre du 31 juillet 1675.

on partait pour Fontainebleau, tout était prêt... Un coup de massue arrive qui rabaisse la joie : M. de Turenne venait d'être tué. Voilà une consternation générale ; voilà M. le Prince qui court en Alsace, voilà la France désolée. On ne sait plus où l'on en est, on se cherche pour parler de M. de Turenne, on s'attroupe. Tout est en pleurs dans les rues. Le commerce de toute autre chose est suspendu... A la cour, le roi a été affligé comme on doit l'être, et M. de Condom, Bossuet, a pensé s'évanouir... C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse et que les gens du métier ne se lassaient pas d'admirer, qu'était arrivé le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avait le plaisir de voir décamper l'armée des ennemis devant lui, et le 27, qui était samedi, il y a quatre jours, il était allé sur une petite hauteur pour observer leur marche. Son dessein était de donner sur l'arrière-garde, et, à midi, il mandait au roi que, dans cette pensée, il avait envoyé dire à Brissac qu'on fît les prières de quarante heures, et qu'il enverrait un courrier à Versailles pour apprendre au roi la suite de l'entreprise. Il cachette sa lettre et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec une dizaine de personnes. On tire de loin à l'aventure un malheureux coup de canon, qui le coupe par le milieu du corps. Le courrier promis part aussitôt, et il arriva lundi ; de sorte que, à une heure l'un de l'autre, le roi eut une lettre de M. de Turenne et la nouvelle de sa mort (1)... O fatal almanach ! ô prédestination de ce M. Desbrosses (2) ! »

(1) 31 juillet 1675, deux lettres, l'une à sa fille, l'autre à M. de Grignan.
(2) 31 juillet 1675, à sa fille.

C'était un philosophe du temps. Et là-dessus Mme de Sévigné de dire à son cousin de Bussy, en lui écrivant, qu'elle voit la Providence en tout, qu'elle voit ce canon, chargé de toute éternité, et que tout y conduisait M. de Turenne. « Je n'y trouve, dit-elle, rien de funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état. Que lui fallait-il de plus? Il meurt au milieu de sa gloire; sa réputation ne pouvait plus augmenter; il jouissait même de tout le fruit de sa conduite, et il n'a point senti sa mort... Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif (1). »

Puis, s'adressant à sa fille, et parlant de l'état de conscience de Turenne, de ce qu'elle en pense elle-même, et de l'opinion des dévots, gens rigides en pareille matière : « Il n'est tombé, dit-elle, dans la tête d'aucun dévot que son âme ne fût en bon état. On ne saurait comprendre que le mal et le péché puissent être dans son cœur. Sa conversion si sincère nous a paru comme un baptême. Chacun conte l'innocence de ses mœurs, la pureté de ses intentions, son humilité, éloignée de toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il était plein, sans se soucier de l'approbation des hommes, une charité généreuse et chrétienne (2)... Une telle âme est digne du ciel, elle venait trop droit de Dieu pour n'y pas retourner (2). »

Après cet éloge que termine un trait sublime, Mme de Sévigné parle des cris furieux de l'armée qu'on entendait à une lieue; les soldats voulaient venger la mort de leur chef; et en effet, sous M. de Lorges, son autre neveu, ils la vengèrent à Altenheim.

(1) 6 août 1576; 16 août et 12 août 1675.
(2) Mêmes lettres.

Elle parle de Montécuculli, qui, craignant la furie française, nous laissa repasser le Rhin, mais le passa bientôt lui-même et fut reçu à Strasbourg (1). Elle raconte le service touchant qu'on fit aussitôt à Turenne, dans le camp, en deçà du Rhin, devant son corps inanimé, piques traînantes et mousquets renversés, tambours couverts de crêpe et ne battant qu'une fois, au milieu des sanglots, qui formaient le véritable deuil. Elle nomme le régiment anglais de Monmouth, que Turenne avait rhabillé à ses frais, et qui ne voulait se retirer qu'après l'avoir encore mieux vengé. Elle cite enfin les 40,000 francs de rente de Turenne, qui, toutes les dépenses et tous les legs payés, se réduisirent à 200,000 francs de capital à partager entre les héritiers, « pourvu, dit-elle, que la chicane n'y mette point le nez » (2).

Elle est intarissable sur Turenne ; c'est son héros, c'est son dieu, parce qu'il aime la France, parce qu'il l'a délivrée des Allemands, et tout ce qui concerne sa mort, elle le cherche, elle le dit, elle le conte à sa fille. D'abord elle donne la relation de Boisguyot, le premier gentilhomme envoyé au roi, et promis au roi par Turenne ; puis elle adresse à sa fille une autre relation, celle du jeune marquis de Feuquières, que M. de Pomponne trouvait la meilleure et que M. de Feuquières donne dans ses mémoires (3). Plus tard elle fait parler devant elle trois gentilshommes, qui ont accompagné le corps du maréchal et qui ont tout vu. Elle ne dit pas les choses à la fois ni à

(1) 16 août 1675.
(2) 9 août 1675.
(3) 12 août 1675.

la même date; mais elle n'omet rien, et elle indique ses sources. Elle dit la douleur du jeune d'Elbeuf, l'abnégation stoïque de Saint-Hilaire, l'épouvante des provinces voisines de l'Alsace et d'où les paysans émigraient; la consternation et les prières des villes par où passait le corps du défunt, et elle le dit avec des réflexions qui ne sont qu'à elle. Écoutons-la.

Le jeune d'Elbeuf faisait peine à voir. Il se mourait de douleur. « Une affliction de raison et d'enfance, dit-elle, à laquelle l'on craint qu'il ne résiste pas. M. de Turenne l'aimait si tendrement, parce qu'il était déjà un prodige de valeur (1). » Un autre admirateur de Turenne, Saint-Hilaire, n'était pas moins ému, et le récit qui le concerne semble se rattacher à la relation Feuquières : c'est connu, mais je veux le redire avec toutes les pensées de Mme de Sévigné et cette prédestination surtout, qui la frappe dans la mort de Turenne. « Saint-Hilaire, dit-elle, lieutenant-général d'artillerie, fit arrêter M. de Turenne qui avait toujours galopé, pour lui faire voir une batterie : c'était comme s'il eût dit : « Monsieur, arrêtez-vous un peu, « car c'est ici que vous devez être tué. » Le coup de canon vient donc (elle ne dit plus *à l'aventure*) et emporte le bras de Saint-Hilaire qui montrait cette batterie, et tue M. de Turenne. Le fils de Saint-Hilaire se jette sur son père, et se met à crier et à pleurer : « Taisez-vous, mon enfant, lui dit-il; voyez (en lui « montrant M. de Turenne raide mort), voilà ce « qu'il faut pleurer éternellement, voilà ce qui est « irréparable »; et, sans faire nulle attention à lui,

(1) 12 août 1675.

se met à crier et à pleurer cette grande perte. »

Saint-Hilaire était aussi un Gascon, fils d'un pauvre savetier de Nérac, et Mme de Sévigné a bien raison de dire qu'en racontant cet oubli de soi-même devant la publique douleur, elle croit lire une page d'histoire romaine (1).

Mais le désespoir de Saint-Hilaire se concevait. S'il n'avait pas arrêté M. de Turenne devant sa batterie, Turenne, qui galopait toujours, n'eût peut-être pas été tué. C'est dans la relation dernière de Mme de Sévigné qu'on voit l'importance de ce détail. Il ne faut pas oublier que Montécuculli faisait tirer sans cesse, et qu'un autre narrateur, W. Temple, d'après les officiers anglais présents à Salzbach, nous dit que les Français souffraient beaucoup de deux pièces de canon, très bien postées par Montécuculli (2) qui voulait empêcher Turenne d'emporter le bourg de Salzbach, où était la clef de toutes les positions ennemies.

Voyons donc cette relation des trois gentilshommes ; elle est plus classique encore, et faite à Mme de Sévigné par des témoins oculaires; mais il faut la voir avec quelque chose que les morceaux choisis de littérature ne donnent pas, avec une mise en scène des plus lugubres, qui lui imprime un caractère saisissant. Le deuil des villes y est aussi.

Nous sommes au 28 août, à la veille des funérailles. Mme de Sévigné est dans la famille du défunt, chez le cardinal de Bouillon, qui l'a priée à dîner pour par-

(1) 9 août 1675.

(2) Voir mon *Hist. des Invasions germ. en France*, chap. sur Turenne.

ler de leur affliction; elle y est avec la nièce de Turenne, duchesse d'Elbeuf, Elisabeth de la Tour d'Auvergne, mère du jeune d'Elbeuf, et avec Mme de la Fayette. On est silencieux, tout le monde a des vêtements noirs; on attend le convoi du maréchal de Turenne; tout le personnel de la maison de Turenne est arrivé à onze heures, et l'on s'apprête à aller à la rencontre du corps, à deux lieues de Paris, pour l'accompagner, avec tout Paris, à l'église de Saint-Denis, au tombeau des rois, à côté de Barbazan et de du Guesclin.

Mme d'Elbeuf, tout en larmes, tient à sa main un portrait du héros. Trois gentilshommes de la maison de Turenne entrent à ce moment, habillés de deuil; ils voient ce portrait, et alors, dit Mme de Sévigné, « ce furent des cris qui faisaient fendre le cœur; ils ne pouvaient prononcer une parole. Les valets de chambre de M. de Turenne, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout était fondu en larmes et faisait fondre les autres. Le premier gentilhomme qui fut en état de parler répondit à nos tristes questions. Nous nous fîmes raconter sa mort. Il avait donné ses ordres pour se confesser le soir, et il devait communier le lendemain dimanche, qui était le jour où il comptait livrer bataille. »

Mme de Sévigné écouta attentivement le récit, et nous le comprendrons mieux maintenant, ainsi que les précautions de Turenne pour n'être pas reconnu de l'ennemi au milieu de la canonnade continuelle. « Il monta à cheval le samedi à deux heures, après avoir mangé; et, comme il avait bien des gens avec lui, il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il voulait aller,

et dit au petit d'Elbeuf : « Mon neveu demeurez là ; vous « ne faites que tourner autour de moi, *vous me feriez « reconnaître.* » M. d'Hamilton, du régiment écossais, qui se trouvait près de l'endroit où il allait, lui dit : « Monsieur, venez par ici ; *on tire du côté où vous allez.* « — Monsieur, lui dit-il, vous avez raison, je ne veux « point du tout être tué aujourd'hui ; cela sera pour le « mieux. » Il eut à peine tourné son cheval, qu'il aperçut Saint-Hilaire, le chapeau à la main, qui lui dit : « Mon- « sieur, jetez les yeux sur cette batterie que je viens de « faire placer là. » M. de Turenne revint, et dans l'instant, sans être arrêté, il eut le bras et le corps fracassés du même coup qui emporta le bras et la main qui tenait le chapeau de Saint-Hilaire. Ce gentilhomme (c'est le narrateur), qui le regarde toujours, ne le voit pas tomber. Le cheval l'emporte où il avait laissé le petit d'Elbeuf. Il n'était point encore tombé, mais il était penché le nez sur l'arçon. Dans ce moment, le cheval s'arrête, le héros tombe entre les bras de ses gens ; il ouvre deux fois de grands yeux et la bouche, et demeure tranquille pour jamais... Il était mort, et il avait une partie du cœur emporté (1). »

Je n'ajoute pas, ne voulant citer que Mme de Sévigné, ce que dit La Fare, qui était présent, à savoir, que Turenne ne fut coupé en deux que par ricochet, ce qui est bien extraordinaire ; ni ce qu'affirme W. Temple, que les deux pièces de Montécuculli tirèrent à la fois et qu'il y eut deux boulets de canon, l'un pour Saint-Hilaire, l'autre pour Turenne. La tradition est qu'il n'y eut qu'un boulet. Je viens vite au départ

(1) Lettre du 28 août 1675.

du convoi, après le service dans le camp, sur la rive française du Rhin ; aux honneurs qu'on rendit à l'illustre bière partout où elle passa, principalement à Langres, où les habitants se cotisèrent à l'instant, dit Mme de Sévigné, et dépensèrent 5,000 livres pour un service funèbre et les frais d'entretien de tout le cortège. L'empressement des populations était si grand, qu'il fallut souvent voyager de nuit pour éviter des retards (1). Enfin on arriva à Saint-Denis le 29 août, et les obsèques eurent lieu le 30 ,en présence de Mme de Sévigné, que la famille était venue prendre.

« C'était chose bien triste, dit-elle ; son corps était là au milieu de l'église, arrivé cette nuit avec une cérémonie si lugubre, que le conseiller Boucherat, qui l'a reçu en sa qualité de commissaire du roi, y a pensé mourir de pleurer. Il n'y avait que la famille dans cette cérémonie, la famille désolée et tous les domestiques en deuil et en pleurs. On n'entendait que des soupirs et des gémissements. Il y avait d'amis M. Boucherat, M. de Harlai, M. de Meaux et M. de Barillon. Mesdames Boucherat y étaient et ses nièces. Ce qui était triste aussi, c'était de voir tous ses gardes debout, la pertuisane sur l'épaule, autour de ce corps de M. de Turenne, et, à la fin de la messe, de les voir porter la bière jusqu'à une chapelle au-dessus de l'autel, où il est en dépôt. Les pleurs ont redoublé, à cette translation touchante ; on criait, sans pouvoir s'en empêcher. Il y avait, entre autres, un petit page qui devenait fontaine ; puis, après la sépulture, le triste retour, et le repas des funérailles auquel j'assistai. »

(1) Lettre du 19 août 1675.

Tout est simple, intime, navrant dans ce récit, tout indique une sincère douleur. On n'est fâché que d'une chose, d'y trouver un mot amer à l'adresse des gardes qui étaient si désolés : « Les gardes, dit-elle, étaient là debout, autour de ce corps *qu'ils avaient si mal gardé* (1). »

Le service qu'on peut appeler national en l'honneur de Turenne, et où l'on vint de toutes les provinces, ne fut célébré que le 9 septembre suivant, et eut lieu à Notre-Dame de Paris, avec une pompe royale. Mme de Sévigné fut invitée encore par la famille ; mais elle n'y assista pas. Elle se contenta de celui de Saint-Denis : « Je n'en ai jamais vu, dit-elle, *de si bon* (2). » C'est aussi le seul dont elle parle. Elle aime mieux nous entretenir des regrets que témoignaient les lieutenants de Turenne, ses amis, ses officiers, qui ne se sentaient plus le courage de servir. « J'ai perdu M. de Turenne, écrivait au roi M. de Pertuis, gouverneur de Courtrai, ville frontière et la première exposée aux coups des Allemands. Je ne suis pas capable de soutenir ce malheur. Ainsi, n'étant plus en état de servir Votre Majesté, je lui demande la permission de me démettre de ma charge (3). » Un autre, le chevalier de Coislin, alla jusqu'à quitter l'armée du Rhin, alléguant la dévotion, la maladie, l'âge avancé, et par dessus tout son désespoir de la mort de Turenne. Le roi ne se fâcha point avec M. de Pertuis, tout en refusant sa démission ; pour M. de Coislin, ce fut autre chose. Ces abattements, ces désespoirs commençaient

(1) Lettre du 30 août 1675.
(2) Lettre du 9 septembre 1675.
(3) 28 août 1675.

à l'ennuyer. Il y voyait une offense pour les généraux survivants, Créqui, Schomberg, de Lorges, Luxembourg, etc., qu'on appelait la *monnaie de Turenne;* une offense aussi pour la valeur française. « J'accepte, dit le roi, parlant de Coislin, mais ce ne sera pas une démission, ce sera une destitution ; je lui apprendrai à quitter son régiment. Sans la considération de ses frères, tous restés à leur poste dans ces tristes moments, il serait déjà *à la Bastille* (1). » Louis XIV faisait bien, il fallait avoir plus de foi au génie de la France. Condé ne vivait-il point, pour soutenir l'œuvre de Turenne?

Mme de Sévigné tire un enseignement très élevé des honneurs rendus à Turenne. Elle pense à la mauvaise figure de Turenne, à son peu de distinction et au temps où, à cause de cela sans doute, on ne lui prêtait pas tant de vertus. « J'admire, dit-elle à sa fille, ce que la mort fait de ce héros. Ah ! oui, je suis de votre avis ! Rien n'est bon que d'avoir une belle et bonne âme. On la voit en toutes choses, comme au travers d'un cœur de cristal ; on ne se cache pas. Vous n'avez point vu de dupes là-dessus. Il faut être, si l'on veut paraître. Le monde n'a point de longues injustices (2). »

Nous dirons aussi, à notre tour, car telle était sa pensée, et cet enseignement était au bout de sa plume, combien la France mérite qu'on la serve, qu'on l'aime, qu'on soit son bouclier dans les invasions étrangères, puisqu'elle récompense si magnifiquement ceux qui se dévouent pour elle et qui ne capitulent jamais ! Et maintenant que nous avons assisté à des scènes

(1) 4 septembre 1675.
(2) 9 septembre 1675.

émouvantes, il faut nous reposer un peu avec des histoires plus gaies. Mme de Sévigné a nommé Mme de Coëtquen, en appréciant Turenne. Il y eut des secrets livrés, des médaillons sacrifiés, des inconséquences commises. Mme de Coëtquen fut une des femmes ridicules du grand siècle, et Mme de Sévigné en dit long sur cette curieuse galerie. On ne le remarque pas toujours au milieu des saillies d'une même lettre et de la multitude des noms. Un détail fait tort à l'autre. C'est un coup de pinceau, en passant et en courant, un contour à la silhouette et qui la laisse inachevée. Réunis sur les mêmes personnes et formant tableau, ces traits épars n'ont pas moins de relief, sans que l'artiste y perde rien de sa vive spontanéité.

CHAPITRE VIII

LES FEMMES RIDICULES DU GRAND SIÈCLE D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ.

Elle est curieuse, en effet, et bien pleine, la galerie des femmes ridicules du grand siècle, et Mme de Sévigné a les crayons les plus fins pour les dessiner, aussi fins, aussi acérés que ceux de La Bruyère dans ses *Caractères et portraits*. S'il faut une femme pour peindre les autres femmes, qui peut le faire mieux que Mme de Sévigné? Elle suffit à cette tâche, elle suffit même pour les hommes : plusieurs de ceux qu'elle a fait poser devant nous, à la seule ébauche de leur figure, se seraient écriés : « C'est assez ! »

Elle nous présente d'abord Mme de Coëtquen, la secrète amie et la seule amie de Turenne, la seule aussi qu'il n'eût dû jamais fréquenter. Il ne voulait pas avoir de liaisons avec les femmes, ce rude guerrier, et il en eut de ridicules; non que la naissance manquât à Mme de Coëtquen : elle était de la famille des Rohan-Chabot. Bretonne par son origine, elle avait épousé un Breton, le marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo et résidant au fameux château de *Qui qu'en grogne*, le château en forme de char de la reine Anne de Bretagne.

Ce qui lui manquait, c'était la tenue, le bon goût, le naturel, l'élégance sans prétention ; elle était insensée en tout. Voyez-la en visite Mme la gouvernante de Saint-Malo ; voyez sa jupe de velours noir, avec de grosses broderies d'or et d'argent et un manteau couleur de feu, or et argent. Quelles sommes n'a-t-elle pas dépensées pour ce costume et quel effet elle va produire ! Elle est resplendissante ; un cri d'admiration s'élèvera dans toutes les salles, dès qu'elle fera son entrée. Mais quoi ! des regards étonnés se tournent vers elle ; on la trouve mise comme une comédienne, et, de sa toilette tapageuse, elle ne recueille que des moqueries.

Elle sera mieux, sans nul doute, à Vitré, au bal de Vitré, dans sa Bretagne et près de son gouvernement, là où Mme de Sévigné la désigne sous le nom de Basse-Brète, sous le nom de la Brune aussi, et la verra danser. On le dit partout, elle lève la paille à la danse, elle aura le prix de la danse. Mais non ; elle n'est que ridicule et fait des haut-le-corps qui font éclater de rire. Si elle n'avait pas d'autres défauts !

Mais, à côté de Turenne, la *Brune* a plus d'un ami : le chevalier de Lorraine, M. le Duc, fils du grand Condé ; et que fait-elle ? Elle reçoit de M. de Turenne des confidences sur une grosse affaire d'État, sur le voyage secret de Henriette d'Angleterre, ayant pour but de détacher l'Angleterre de la Hollande, et elle les livre étourdiment au chevalier de Lorraine, qui les répand partout. Que fait-elle encore ? Elle feint une grande douleur à la mort de Turenne ; et, malgré cela, un portrait qu'elle avait du héros, qu'elle avait pris à Mme d'Elbeuf et qu'elle portait à son bras, un

portrait qu'elle disait avoir perdu, chaque fois qu'on le lui réclamait, elle le donne, toujours à ce chevalier de Lorraine, qui était loin d'être un ami, soit de Turenne, soit de nous. « Ah! grand héros, s'écrie Mme de Sévigné, faut-il que l'on vous sacrifie! Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on offense les héros, quand ils ne sont pas dans leur tripot. »

Voilà Mme de Coëtquen; et un mari, on le devine, au moins aussi singulier qu'elle; un mari qui, un beau jour, après une halte aux Rochers, c'est-à-dire au château de Mme de Sévigné, s'en va affermer une terre à trois lieues de Vitré, pour la hausser de 50 francs, et en dépense 300 dans son voyage; un mari berné, joué, qui est aux épées et aux couteaux avec M. le duc de Chaulnes, gouverneur de la Bretagne et son supérieur, et ne se donne pas la peine de le visiter en passant à Rennes : mais le duc de Chaulnes, pendant la nuit, l'envoie chercher par un capitaine des gardes : « Qui frappe ainsi? Il est minuit, et je veux dormir. — N'importe, il faut vous lever et me suivre. »

M. de Coëtquen se lève, M. de Coëtquen descend, et il trouve, à la porte, vingt-quatre gardes qui l'amènent comme un prisonnier; il tremble : « Je sais, lui dit le duc de Chaulnes, la conversation que vous avez eue avec le roi à Paris, au sujet de ma province; je n'en ai pas peur, mais je tenais à vous le dire. Bonsoir, monsieur de Coëtquen, retournez vous coucher (1). »

Ne quittons pas la Bretagne, puisque nous sommes aux Rochers, d'où nous irons à la tour de Sévigné, qui n'est autre que l'hôtel Sévigné à Vitré. Il y a

(1) Lettres du 24 juin et du 29 août 1671; du 5 juillet 1674; du 4 septembre 1675; du 17 juillet 1676.

d'autres types à voir, en attendant ceux de Paris, ceux de la cour, car Paris, naturellement, l'emportera sur la province, et la cour sur la ville ; les genres seuls seront différents. Allons donc à Vitré ; nous verrons de grandes dames, dont le nom seul est magnifique : les dames de Kerborgne, les dames de Croquoison, dont s'égaie beaucoup Mme de Sévigné ; nous verrons d'autres bals avec Mlle de Launay, ou *la Launay*, qui y paraît *bariolée comme une chandelle des rois et ressemblant au deuxième tome d'un méchant roman*, tant elle porte sur les nerfs! Nous verrons surtout Mlle Du Plessis d'Argentré, un grand nom, mais une personne d'une *ridiculité* achevée, le mot est de Mme de Sévigné ; la *biglesse*, la *kerlouche*, la *parasite*, l'*importune*, l'*empressée*, la *jalouse*, la sotte qu'on raille et qui ne s'en aperçoit pas ; qui tourne tout en compliments, qui est toujours aux Rochers, quelques rudesses qu'on lui dise ; qui singe en tout Mme de Sévigné et lui fait le même plaisir que si Mme de Sévigné se *voyait dans un miroir qui la fît ridicule, ou qu'elle parlât à un écho qui lui répondît des sottises;* une personne ennuyeuse et fatigante, « dont le goût pour moi me déshonore », dit Mme de Sévigné, et qui, dès l'arrivée de Mme de Sévigné aux Rochers, lui saute au cou tous les quarts d'heure et lui fait claquer des baisers de nourrice, à faire trembler tout le castel. A table, elle dit du *beuve* pour du bœuf, *moutonne* pour du mouton ; elle dit : Je *me suis laissé dire,* et cent autres locutions aussi prétentieuses ; ou bien, quand elle se pique de bel esprit, elle dit qu'elle est toute résolue à passer son hiver *avec deux jours de santé et un de maladie.*

La *divine*, ainsi l'appelle M. de Sévigné fils, s'ex-

prime ainsi quand elle a la fièvre; et alors elle arrive aux Rochers à neuf heures du matin, et ne parle que de son mal, de ses *brûlaisons*, de ses *lavements*, que sais-je? Si on ne la veut pas croire, c'est un plus grand malheur : elle s'alite en son château d'Argentré pour que Mme de Sévigné y vienne, et l'honore, et le pare, et le glorifie de sa présence. Mme de Sévigné entre, et elle se prépare à la plaindre; mais l'illustre fille s'écrie aussitôt : « *Au volant, jouons au volant, et ne parlons plus de ma fièvre!* » Elle a bien joué son rôle et elle se réjouit, elle est toute maniérée et comédienne, quoiqu'elle soit, au fond, serviable et bonne; elle joue la *dévote*, la *capable*, la *peureuse*, la *petite poitrine*, et personne n'a des empressements comme elle, ni des maladresses comme elle.

« Notre *mère mignonne* est malade, souffrante et tout enflée, écrit le jeune Sévigné à Mme de Grignan sa sœur, le 21 janvier 1676. La petite Marie de Coulanges, le *bien bon* et moi, étions près du feu; la Plessis entre; on lui fait signe d'aller doucement. Comme elle était au milieu de la chambre, ma mère a toussé et a demandé son mouchoir pour cracher. La petite et moi nous nous sommes levés pour y aller : mais la Plessis, jalouse de la petite fille et de tout le monde, nous a prévenus; elle a couru au lit, et, au lieu de porter le mouchoir à la bouche de ma mère, elle lui a pincé le nez d'une force qui a fait jeter les hauts cris à la pauvre malade; ma mère a *renasqué* contre ce zèle indiscret; puis on s'est mis à rire. Nous avons souvent de ces petites comédies. »

D'autres fois, c'étaient des exagérations de langage, des hâbleries qui s'écartaient bien de la véracité

bretonne. Elle soutenait, à table chez Mme de Sévigné, que dans la Basse-Bretagne, aux noces de sa belle-sœur, on avait mangé, pour un jour, douze cents pièces de rôti. « Mais c'est impossible, lui répondit toute la table ; ou alors, vous étiez trois cents, et dans un grand pré et sous des tentes. Si vous n'aviez été que cinquante, il vous aurait fallu commencer un mois auparavant. — Eh bien, c'était douze cents, ou onze cents, pour ne pas mentir. » On ne put la faire sortir de là.

Dans un autre repas, toujours chez Mme de Sévigné, c'est l'humilité hypocrite de *Tartufe* qu'elle joua très parfaitement, à s'y méprendre. « Pour cette fois, Mademoiselle, lui avait dit Mme de Sévigné, je vous y prends, vous êtes une menteuse ; ce n'est plus une exagération, c'est un mensonge que vous venez de faire. — Vous croyez, répondit-elle, en baissant les yeux ? Eh bien, oui, Madame, je suis la plus grande menteuse du monde ; je vous remercie de m'en avertir. » N'aurait-on pas cru entendre *Tartufe*, dit Mme de Sévigné : « *Oui, mon frère, je suis un misérable, un vase d'iniquité ?* »

Le jeune Sévigné ne pouvait la souffrir, cette demoiselle ; Mme de Grignan non plus. Mme de Grignan le lui avait prouvé de bonne heure, quand elle avait quinze ou seize ans, en lui donnant un soufflet dans un moment d'impatience. « Mademoiselle, mademoiselle, vous ne sauriez croire, lui dit un jour le jeune Sévigné, *alors guidon aux gendarmes dauphins et très espiègle*, vous ne sauriez croire tout le bien que ma sœur dit de vous. Ma mère, montrez-lui l'endroit de la lettre où ma sœur parle d'elle, afin qu'elle n'en doute pas. »

Voilà Mlle du Plessis triomphante, qui, déjà pour récompense, embrasse Mme de Sévigné, et voilà Mme de Sévigné qui ne sait que faire, qui devient rouge comme quand Mme de Grignan, dit-elle, pensait aux péchés des autres, et qui finalement est obligée de mentir, de dire que malheureusement elle a perdu cette lettre flatteuse, et de rire ensuite tout bas des malices de son guidon.

Il en résulta que Mme de Sévigné fut obligée d'engager sa fille à dire en effet, dans ses lettres, un mot flatteur pour Mlle du Plessis: nouveau malheur! Mlle du Plessis supportait encore mieux le blâme que la louange. Elle était comme ces personnes qu'il faut battre pour qu'elles disent : *je suis aimée!* Sa vanité passa les bornes, ses impertinences furent au-dessus de l'ordinaire, à tel point que Mme de Sévigné ne put s'empêcher de lui dire : « Mais que cela est sot ! et je veux vous parler doucement. » Ce nouveau détail nous est donné par les lettres inédites de M. Capmas (1). Vous croyez qu'elle allaït comprendre enfin? pas le moins du monde. « Oh! vous avez beau dire ; je suis votre première amie (2). » Il était impossible de s'en défaire.

C'est quand la Plessis était réellement malade qu'on était content aux Rochers; le jeune Sévigné était ravi alors ; la maladie, c'était l'absence, la longue absence, et il représentait la du Plessis à sa sœur, avec une sorte de peste sur le bras, ou une lèpre sur la bouche, qui, jointe à ses prunelles ardentes, dit-il, lui donnaient un air de Tisiphone, et faisaient souhaiter un

(1) M. Capmas, 117e lettre, 1680.
(2) M. Capmas, 136e lettre.

parasol au milieu des brouillards. Mme de Sévigné avait communiqué bien de l'esprit à ses enfants ! Le bonheur était aussi que, dans cet état, Mlle du Plessis ne pouvait plus embrasser Mme de Sévigné, et lui *planter* ce baiser que chacun connaissait.

Personne extraordinaire vraiment que cette noble fille des du Plessis-d'Argentré, à la fois ridicule et fausse, intéressée aussi, et qui, à la mort même de sa mère, joua l'affligée, vola la cassette pendant que sa mère expirait, et se « *mit à vivre seule comme dans un couvent* (1). »

Les parents — c'est souvent ainsi — étaient plus étranges qu'elle. Citons sa mère, à qui Mme de Sévigné fit fort bien accepter le soufflet donné par Mme de Grignan, et qui en fut ravie comme d'une faveur ; puis son père, qui se fit opérer d'un petit mal aux deux pieds par un homme admirable, oh ! vraiment admirable, lequel lui arracha de vive force les deux ongles des orteils tout entiers et toute la racine, afin, dit-il, que le mal ne revînt plus. « Vous riez, ma fille ? dit Mme de Sévigné, en prenant tout à coup le ton sérieux d'une prédication éloquente ; mais tous les vices et toutes les vertus, toutes les qualités et toutes les sottises sont jetés pêle-mêle au fond de ces provinces ; car j'y trouve des âmes de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu comme naturellement les chevaux trottent. La main qui jette tout cela dans son univers sait fort bien ce *qu'elle fait, et tire sa gloire de tout* (2). »

(1) Lettres du 31 mai, 28 juin, 1, 5, 15, 16 et 26 juillet 1671 ; 29 septembre, 12 octobre, 8 décembre 1675 ; 1er, 5, 21 janvier et 10 juin 1676 ; 21 juin 1680.

(2) Lettres du 7 juin 1671 et du 21 juin 1680.

Un peu pédant ce style à propos de défauts et de ridicules; mais enfin Mme de Sévigné vaut le cardinal de Retz, La Bruyère, Saint-Simon, pour la peinture des caractères; et sa famille à elle n'est pas plus épargnée; elle en grossit sa galerie. Mme de Coulanges et sa sœur Mme Du Gué de Bagnols sont pour elle la vanité provinciale et les airs guindés; elle le dit à Mme de Grignan. Ces bonnes dames, qui habitaient souvent la Bourgogne ou Lyon, se gonflaient de Mme de Sévigné, leur parente, et des gens de cour qui allaient et venaient chez elle. Mme de Coulanges l'écrivait en Bourgogne et dans le Lyonnais; elle remplissait toutes ses lettres des grands noms qu'elle voyait chez Mme de Sévigné. Mme Du Gué de Bagnols faisait plus: M. de La Rochefoucauld, ayant eu le malheur de lui parler de Chantilly, elle dit partout qu'on la pressait d'aller à Chantilly pour voir le prince de Condé, que son voyage était assuré, et là-dessus, en prévision de ce voyage, voilà un style prétentieux et guindé comme celui des *précieuses ridicules;* voilà des langueurs, voilà des rêveries, des redressements en sursaut, tous les airs et toutes les poses artificielles des dames de la cour: elle préparait son personnage pour Chantilly. « Mais, ma pauvre sœur, lui disait Mme de Coulanges, vous vous donnez des airs de rêver, et vous ne rêvez pas du tout. — Mais, Madame, lui disait Mme de Sévigné, je vous assure qu'on ne parle pas ainsi à la cour. — Si, si, voilà l'idée que je m'en fais, répondait Mme Du Gué de Bagnols: *oh! c'est triste de devenir une paysanne, quand on sent qu'on serait digne de ne pas vous déplaire, Madame, par l'envie qu'on en a.* » Et elle débitait cent autres *babioles*, que Mme de Sévigné savait par cœur

et oubliait tout aussitôt. « Non, dit Mme de Sévigné, il y a des styles auxquels je ne puis m'accoutumer, je ne puis *débaucher la Bagnols*, j'aime mieux être seule dans mes avenues (1).

« Mais que dis-je? non, pas encore : depuis que j'entendis l'autre jour la Bagnols dire *qu'elle était livrée à ses réflexions, qu'elle était un peu trop livrée avec elle-même*, je ne veux pas me donner un air de solitude; je me veux vanter d'être toute l'après-dînée dans cette prairie, causant avec nos vaches et nos moutons (2). » C'est M. Capmas qui nous donne cette nouvelle preuve des agacements de Mme de Sévigné. La Bagnols ne semblait bonne à consulter que pour la toilette. Elle était l'oracle de la toilette. Les dames avaient mis à la mode des habits de petite étoffe grise qu'elles appelaient les *grisettes* (les grisettes sont venues des grandes dames); sur ce point considérable, on consultait Mme de Bagnols ; elle réglait, elle choisissait, elle fixait le juste prix, et l'on envoyait à Mme de Grignan *sa grisette* (3).

Voyons sans tarder un plus grand monde, et pour cela, dans l'été de l'an de grâce 1676, transportons-nous à Vichy, avec la haute société de Paris et de Versailles. La duchesse de Brissac, sœur de l'historien Saint-Simon, Mme de La Fayette, Mme de Longueval, Mme de Péquigny, mère du duc de Chaulnes, Mme de Saint-Hérem, puis M. de Montmorin, marquis de Saint-Hérem, du Plessis-Guénegaud, marquis de Plancy, M. de La Fayette, et des abbés de cour, tels que l'abbé

(1) Lettres du 13 août 1677 et du 6 octobre 1679.
(2) Capmas, lettre inéd. du 7 septembre, 25 octobre 1679.
(3) 131e et 129e L. 1689.

Bayard, l'abbé Dorat, ainsi que des religieux, pleins d'esprit, s'y trouvent. Mme de Sévigné y vient aussi, elle veut faire une saison d'eaux, et elle a dit son voyage dans une douzaine de lettres magnifiques, du 17 mai au 15 juin. Elle arrive, et ces dames, ces seigneurs, ces abbés, les uns en carrosse, les autres à cheval, viennent à sa rencontre. Son arrivée est une fête; chaque jour, en grande compagnie, elle va à la fontaine. La description est des plus piquantes : « On s'y rend à six heures; tout le monde s'y trouve ; on boit, et l'on fait une fort vilaine mine ; car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend. Il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin on dîne ; après dîner on va chez quelqu'un, on lit *la princesse de Clèves* ou *l'Arioste*. Il vient des demoiselles du pays qui dansent la bourrée à ravir, au son de la flûte, et font des *dégognades*, où les curés trouvent un peu à redire; d'autant plus que parmi elles, l'autre jour, était un beau *gas* déguisé en fille, et qui levait des jambes à la hauteur du cou, et de fort belles jambes. A cinq heures, on va se promener aux bords charmants de l'Allier, où l'on trouverait encore des bergers de *l'Astrée*. On soupe légèrement à sept heures, et l'on se couche à dix. Vous en savez présentement autant que moi, ma fille; et voilà ma vie de chaque jour (1). »

Mais une personne comme Mme de Sévigné observait tout, en même temps qu'elle se soignait, et nous lais-

(1) Lettres du 19 et du 20 mai 1676.

serons de côté les types secondaires qu'elle montre : Mme de Barroir, par exemple, une Mme de Barroir, comme elle dit, « qui *bredouille* d'une apoplexie ; elle fait pitié : mais quand on la voit laide, point jeune, habillée du bel air, *avec de petits bonnets à double carillon*, et qu'on songe, de plus, que, après vingt-deux ans de veuvage, elle s'est amourachée de M. de La Barroir, qui en aimait une autre à la vue du public ; qu'elle lui a donné tout son bien, que lui n'a jamais couché qu'un quart d'heure avec elle, le temps de fixer la donation, et qu'il l'a chassée de chez lui outrageusement, quand on songe à tout cela, dans une dame d'intelligence et de qualité, on a la plus grande envie de lui cracher au nez. » Ce La Barroir était (1) un procureur, et avait fait des affaires pour M. de Grignan. Des Réaux en parle, comme de bien d'autres.

A ce langage de Mme de Sévigné, on reconnaît la jeune veuve d'autrefois, si revèche et si acerbe pour tous les prétendants, et presque trop contente de sa liberté.

Ne nous arrêtons pas non plus à une plus grande dame que Mme La Barroir, à Mme de Péquigny, mère du gros duc de Chaulnes, et de l'illustre famille d'Ailly, qui devait fournir à l'auteur de la *Henriade* un de ses plus beaux épisodes : un *père combattant contre son fils dans les guerres civiles.* Pour Mme de Sévigné, la bonne Péquigny, *c'est la Sybille Cumée.* Assurément elle a de l'esprit cette *Sybille* de Cumes, et elle dit parfois des choses plaisantes ; elle est, de plus, libérale au dernier point. « Elle donne, elle

(1) Lettre du 4 juin 1676. Des Réaux dit : La Barroire.

jette ; elle habille, elle nourrit les pauvres. Si on lui demande une pistole, elle en donne deux. Elle a 2,500 louis qu'elle veut laisser dans le pays (1). » Elle a 25,000 écus de rentes. Mme de Sévigné la loue d'avoir la volonté et le pouvoir, qui sont souvent séparés : mais c'est un type encore, et c'est le type de la vieille coquette. Elle avait soixante-seize ans, dont elle voulait à tout prix se guérir. Les médecins du pays lui disaient que *oui*, que les eaux de Vichy sont miraculeuses ; celui de Mme de Sévigné lui disait *non*, et se moquait d'eux : Vichy devenait les *petites-maisons*. Mais rien n'y faisait. Mme de Péquigny arrive à la fontaine toute parée, tout habillée en jeune personne. Elle imite en tout Mme de Sévigné, afin de se porter comme elle, de rajeunir, d'être suivie, d'être regardée et adorée : elle veut retrouver sa jeunesse, et qui sait ? ses libéralités sont peut-être une prière à Dieu pour cela et la meilleure. Mais l'eau chaude de Vichy n'est pas la fontaine de Jouvence ; elle ne conserve que les roses, dit Mme de Sévigné. « J'y en mis une moi-même hier, elle y fut saucée et resaucée ; je l'en tirai comme dessus la tige (2) ; une femme, je n'en répondrais point. »

Laissons cette bonne âme, quoique enivrée encore et naïve ; parlons enfin de Mme la duchesse de Brissac, fille de Claude, duc de Saint-Simon, et sœur du grand historien ; ici il y a belle prise. Elle est jeune, bien faite, connaissant la cour, hôte assidue des princes de Conti et de Mme de Longueville, se croyant de l'esprit, des grâces, de l'amabilité plus que personne au monde, folle d'admirations, ne se contentant pas de

(1) Lettre du 4 juin 1676.
(2) Lettre du 4, 8 et 11 juin 1676.

M. de Longueville, de M. le Duc, fils du grand Condé, de Montaigu, de Saint-Hérem, de Plancy, du comte de Guiche, du président de Bordeaux, M. de Pontacq; « prenant partout, ma fille, dit Mme de Sévigné, en tout bien, tout honneur, capable de prendre indistinctement sur votre place des Prêcheurs à Aix, et, où vous mourriez de faim, trouvant aisément à vivre, et pour tout dire, ayant l'autre jour, dans sa folie, adoré ou plutôt *flambé* un célestin. »

Elle est toute mièvreries, toute composée et pour la mise en scène.

A Paris, au moment de la guerre de Hollande, elle était inconsolable chez Mme de Longueville, à cause du jeune Longueville, qui devait être de l'expédition. Par malheur, le comte de Guiche se mit à causer avec elle, et elle oublia complètement sa désolation et son rôle.

Une autre fois, à la mort de la princesse de Conti, il fallait, en un certain endroit, qu'elle eût perdu connaissance; et voilà que devant tout le monde, devant la famille en deuil, elle oublie de perdre connaissance; elle reconnut très bien des gens qui entraient. Sa coquetterie fut plus forte que sa douleur. Elle eut des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, quand elle ne devait ni entendre ni voir. Elle s'en plaignit et s'en accusa à une amie qu'elle avait accaparée, qui en était ennuyée, et qui en avait jusque-là, « vous voyez bien, ma fille, où je mets la main; » à une *chanoinesse*, que Mme de Sévigné appelle son chanoine, et qui était la froide et placide Mme de Longueval, « le plus bel assortiment d'eau et de feu que l'on pût voir. »

Mais de tout ce que raconte à cœur joie Mme de Sévigné, rien n'égale la scène de la maladie, et de la chambre à coucher, et de la parure du lit; car Mme la duchesse de Brissac était venue à Vichy pour une maladie, pour une certaine colique, dont semble douter Mme de Sévigné, comme si c'était encore une manière de se rendre intéressante et un artifice de coquetterie.

« Elle avait donc la colique aujourd'hui, jeudi 21 mai; elle était au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde; je voudrais que vous eussiez vu l'usage qu'elle faisait de ses douleurs, et de ses yeux, et des cris, et des bras et des mains qui traînaient sur sa couverture; et les situations, et la compassion qu'elle voulait qu'on eût pour elle. Chamarrée de tendresse et d'admiration, je regardais cette pièce de comédie, et je la trouvai si belle que mon attention a dû paraître saisissante, dont je crois qu'on me saura fort bon gré. Et songez que c'était pour Saint-Hérem, pour Plancy, que la scène était ouverte, pour l'abbé Bayard aussi qui est le druide *Adamas* de ce pays. En vérité vous êtes une vraie *pitaude*, ma fille, quand je pense avec quelle simplicité vous êtes malade. Ce n'était pas fini : après la pièce admirable de la colique, on donna aux spectateurs celle de la convalescence, une convalescence pleine de langueur, fort bien accommodée au théâtre, un dernier acte digne des premiers. »

Combien d'autres choses, et très instructives, eût pu dire Mme de Sévigné, sur ce *chef-d'œuvre des cieux*, comme elle l'appelle, si Mme de Brissac n'était partie la première, « ne se trouvant pas bien des eaux,

dit Mme de Sévigné, et ayant fricassé chair et poisson (1). »

Elle est partie; arrivons chez une autre, où le rire sera plus franc encore et sans mélange. Voyons la Marans, la comtesse de Marans, la fée Mélusine, comme dit Mme de Sévigné, celle qui appelait La Rochefoucauld *son fils*, et que La Rochefoucauld appelait *ma mère*, et qui faisait grande attention aussi à M. le Duc, fils du grand Condé. Elle a tous les ridicules, celle-ci, tous les travers, presque tous les vices, coiffée à l'*hurluberlu*, comme sa sœur Mlle de Montalais, comme Mme de La Mothe, comme la duchesse de Nevèrs, mais les dépassant de cent coudées en extravagance, et de plus médisante, emportant la réputation, ayant dit de laides choses de Mme de Grignan et de ses premières couches, ne respectant personne, inconséquente et étourdie, et parfois seulement réfléchissant à un mot étrange, échappé au jeune duc de Longueville par dérision : « La comtesse de Marans sera une sainte. »

La voilà donc arrangée, ajustée, *bretaudée*, comme un patron de mode, par la célèbre coiffeuse d'alors, Mme Martin. Elle a tous les cheveux coupés au sommet de la tête, sans redouter les maux de dents, et frisés *naturellement*, car il faut qu'ils paraissent frisés *naturellement*, par cent papillotes bien épinglées, qui lui font souffrir mort et passion toute la nuit. Cela lui fait une petite tête de chou ronde, sans que rien accompagne les côtés. Mais la mode est ainsi; à la mode hurluberlu on doit avoir une tête d'enfant, une tête

(1) Lettres du 3 avril 1671 ; du 13 janvier, du 12 février 1672; du 26 mai 1673; du 19, 20, 21, 24 et 26 mai et du 1er juin 1676.

naissante, pour être jeune et jolie, au risque de ressembler, comme disait la reine du demi-monde, Ninon de Lenclos, à un *printemps d'hôtellerie*, c'est-à-dire à une mauvaise peinture de cabaret.

Ainsi coiffée, poudrée, bouclée, venant d'être coupée, mais coupée en vrai fanfan et le premier appareil n'ayant été levé que depuis un quart d'heure, elle se présente chez M. de La Rochefoucauld, qui causait en ce moment avec Mme de Sévigné et Mme de La Fayette ; elle veut se faire voir à son *fils*, se faire admirer par son *fils*. Mme de La Fayette, en l'apercevant, court à elle et lui dit à la dérobée : « Mais vraiment il faut que vous soyez folle ; mais savez-vous bien, Madame, que vous êtes complètement ridicule ? »

Elle perdit un peu contenance, mais elle était entrée, il fallait avancer, il fallait se poser devant M. de La Rochefoucauld, qui à sa vue : « *Ma mère*, ah ! par ma foi, *ma mère*, nous n'en demeurerons pas là ; approchez un peu, *ma mère*, que je voie si vous êtes comme votre sœur, que je viens de voir. *Ma mère*, vous voilà bien. » Et Mme de Sévigné de rire sous sa coiffe ; et Mme de Marans de remettre la sienne et de rougir, et de bouder, jusqu'à ce que Mme de Schomberg la vînt reprendre, « *sans la pouvoir vendre* », ajoute Mme de Sévigné, comme dans le *Sot vengé* du poète Poisson.

Elle resta deux mois sans voir *son fils ;* mais croyez-vous que cela la corrigea ? Elle entra, ainsi coupée, chez la reine à la comédie espagnole ; elle vit la stupéfaction, elle perdit la tramontane dès le premier pas, et s'en alla mettre à la place de Mme Dufresnoi, d'une des femmes de chambre de la reine. On se

moqua d'elle comme d'une effarée, comme d'une folle, et tout le monde en rit.

Après les excentricités et les coiffures, il lui vint autre chose en tête : ce furent cette fois toutes les affectations de chagrin, l'humeur sombre, le visage sombre, l'œil hagard et pensif. Elle était abîmée, elle faisait peur, et pourquoi? « Oui; oui, l'on a beau dire; on me cache quelque chose, disait-elle, depuis le passage du Rhin. » Certes, on ne songeait à rien lui cacher et celui qu'elle croyait avoir à pleurer ne la regrettait guère. « Oui, M. le Duc est mort aussi avec M. de Longueville! mais qu'on me le dise, et, au nom de Dieu, qu'on ne m'épargne pas! » Elle courut aussitôt chez Mlle de Montalais, sa sœur, qu'elle n'avait pas vue depuis dix mois. Était-ce pour pleurer? était-ce pour prendre des leçons d'affliction? Elle y fut toute masquée; et, sans préambule ni se démasquer, quoique sa sœur la reconnût d'abord : « Ma sœur, je « viens ici pour vous prier de me dire comment vous « étiez, quand vous perdîtes quelqu'un qui vous était « cher. »

C'était vrai, elle venait faire l'apprentissage de la douleur, comme une actrice vient apprendre son rôle; tout était jeu et artifice chez elle, chez bien d'autres aussi : en ce siècle de raffinement et de goût, il fallait de la représentation et de l'art, même dans la douleur. On ne voulait pas s'affliger à la manière du vulgaire, mais d'une façon noble et distinguée; on cherchait les formes les plus relevées, qui sont souvent les plus expressives : il n'y avait qu'un danger, c'était de tomber dans l'affectation, comme Mme de Marans, d'être une affligée ridicule, en manquant toujours de

naturel. « Oui, comment étiez-vous, ma sœur? pleurâtes-vous longtemps? ne dormiez-vous pas? aviez-vous quelque chose qui vous pesait sur le cœur? mon Dieu, comment faisiez-vous? cela est bien cruel! Parliez-vous à quelqu'un? étiez-vous en état de lire? sortiez-vous? Mon Dieu, que cela est triste! Que fait-on à cela? » Sa sœur lui dit ce qu'elle voulut et s'en alla vite conter cette scène à M. de La Rochefoucauld, qui en eût ri, si, après ce passage du Rhin, après la mort de son petit-fils et de M. de Longueville, il avait pu rire!

Mme de Marans ne savait quelle posture avoir ni que devenir; volontiers elle aurait consulté, à Port-Royal, le bonhomme d'Andilly, comme dit Mme de Sévigné, c'est-à-dire le grand Arnauld. Elle était allée le trouver une fois, le prenant pour le druide Adamas du *roman de l'Astrée*, à qui les bergères du Lignon venaient conter leur histoire et leurs infortunes, et elles en recevaient une consolation. Ainsi la Marans allait conter sa peine à tout le monde; elle faisait fuir tout le monde, comme la fée Mélusine des Lusignan, cette fée à queue de poisson, qui hurlait dans leur vieux château et paraissait, le soir, sur les ruines.

« Non, je ne veux plus aimer personne, disait la nouvelle Mélusine Mme de Marans, je n'écouterai que ceux qui m'aimeront sans que moi je les aime. Là est le suprême bonheur, être aimée sans aimer. On est plus heureux des sentiments qu'on inspire que de ceux qu'on éprouve; c'était le sort, l'heureux sort de Lucrèce, si elle avait su le comprendre : je veux être Lucrèce; à moi Sextus Tarquin, à moi l'esclave, à

moi le poignard, luisant dans l'ombre de la nuit! » On ne croirait pas cela, si Mme de Sévigné ne l'affirmait dans la lettre du 13 janvier 1672 — je cite tout exprès la date — et si d'autres n'eussent entendu comme elle ces vœux et ces regrets. Son *fils* M. de La Rochefaucauld lui en faisait honte; et vous pensez bien qu'elle ne se serait pas tuée comme Lucrèce, elle n'avait aucun goût pour le martyre.

Était-ce assez de démence? Mais voilà que, un mois après, le 30 décembre suivant, changement subit de décor, et le jour de l'an apporte des choses inouïes : on n'en peut croire ses yeux, on craint de mal lire les lettres de Mme de Sévigné; mais non, on lit bien, et Mme de Sévigné s'exprime très clairement : « La Marans est dans une dévotion et dans un esprit de douceur et de pénitence qui ne se peut comprendre. Sa personne est changée à n'être pas connaissable; elle paraît soixante ans, elle ne voit plus qui que ce soit au monde, sans exception. Eh bien, si Dieu fixe cette bonne tête-là, c'est un des plus grands miracles que j'aie vus... Et Dieu l'a fixée, ajoute-t-elle dans les lettres suivantes : sa dévotion est des meilleures. Je l'ai vue dans sa cellule, je disais autrefois au théâtre et dans sa loge; je l'ai trouvée fort négligée, pas un cheveu, une cornette de vieux point de Venise, un manteau gris effacé, une vieille jupe. Elle se défie d'elle-même, persuadée que, si elle prenait l'air, la grâce divine qu'elle a reçue s'évaporerait; c'est une fiole d'essence qu'elle conserve dans la solitude.

« Elle fait des cantiques pour ses ennemis, où vous n'êtes pas oubliée, ma fille, où la *reine de Provence* n'est pas oubliée. Elle hait autant les nouvelles du

monde qu'elle les aimait; elle excuse autant le prochain qu'elle l'accusait; elle aime autant le Créateur qu'elle aimait les créatures. C'est un changement de passion, mais simple, sincère, sans affectation, sans être mystique dans son langage ni ennuyeuse dans sa conversation; elle n'a pas le style des sœurs *Colettes*, et elle ne poursuit pas son confesseur, auquel elle ne parle qu'à confesse. « La cause de tout cela, la voici : une dame a pris plaisir à lui dire le propos de M. de Longueville sur sa sainteté future... Ce discours lui a frappé la tête, et elle n'a point eu de repos qu'elle n'eût accompli les prophéties. »

Il y a dans ces caractères de femmes et ces portraits bien des choses utiles, dont on peut faire son profit. Quelquefois, il faut le dire, on voudrait un peu plus de bienveillance dans la main qui les a tracés : « Madame, je veux aller passer la soirée chez M. de La Rochefoucauld, et je n'ai pas ma voiture, vous me ramènerez bien, disait Mme de Marans à Mme de Sévigné? — J'en suis fâchée, Madame, mais il me faut passer chez la marquise Puy-de-Fou, vous savez, Madeleine de Bellièvre. — Mais, Madame, dit-elle alors à Mme de La Fayette, *mon fils* me fera ramener? — Non, Madame, il ne le pourra pas, il a vendu ses chevaux, hier, au marquis Rugni. » Il fallut renoncer à la soirée de Mme de La Rochefoucauld, où elle espérait voir M. le Duc, et repartir avec Mme de Schomberg qui la vint prendre, car il n'y a plus d'autre voiture que celle-là. »

De la part de ces dames, ce n'étaient là que des mensonges, des méchancetés... Mme de Sévigné le dit à sa fille : « Je suis méchante, j'en conviens, mais je lui

devais de mauvais propos; j'ai tenu à les lui payer... Gardez-vous cependant de lui souhaiter l'enfer. Grand Dieu! vous y seriez avec elle, si vous continuez à la haïr, et songez bien, une éternité avec elle (1)! »

N'accusons donc pas Mme de Sévigné, puisqu'elle s'accuse elle-même et qu'elle nous a intéressés; mais plutôt voyons avec elle un autre genre de femmes, la Voisin, la Brinvilliers, les femmes criminelles du grand siècle, et quelques-unes malheureusement du monde qui était le sien.

(1) Lettres du 18 mars, 4, 15 et 22 avril 1671; 6, 9, 13 février, 3 et 22 avril, 11 novembre 1671; 13 janvier, 29 avril, 16 mai, 6 et 20 juin, 8 juillet et 30 décembre 1672; 9 février 1673; 1 et 13 janvier 1674.

CHAPITRE IX

LES FEMMES CRIMINELLES DU GRAND SIÈCLE D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ : LA MARQUISE DE BRINVILLIERS

C'est avant son voyage de Vichy, mais dans le même printemps de l'année 1676, que Mme de Sévigné eut à entretenir sa fille d'une affaire qui mit en émoi tout le Marais, quartier aristocratique alors, où elle demeurait, tout le faubourg Saint-Germain qui commençait, et la noblesse de robe ; car l'héroïne de l'histoire tenait aux gens de robe par son père, et à bien des gentilshommes par son mari : elle avait des alliances partout, des relations avec les premières familles ; la magistrature, l'armée, la noblesse se trouvaient compromises. Les bancs de la justice criminelle, où n'étaient assis d'ordinaire que des scélérats de bas lieu, conduits au mal le plus souvent par le vagabondage, allaient recevoir un accusé de haut bord, point déguenillé ni misérable, mais plutôt richement vêtu de satin et de soie, comme dans le monde, admiré pour son esprit et sa beauté, d'une éducation qui ne laissait rien à désirer, et d'un sexe que sa retenue naturelle disposait moins aux forfaits. Qui ne nommait-on pas dans ces drames affreux, impliqué de loin ou de près? On nommait une des notabilités de la finance, receveur-général du clergé de France, M. de Penautier,

et son commis Belleguise ; on nommait un officier de cavalerie de Montauban, Gaudin de Sainte-Croix ; on nommait le chevalier de Beuvron, favori du duc d'Orléans ; on nommait des dames, Mme de Grancey, amie du duc, Mesdames de Clérambault, gouvernantes de ses enfants, puis l'apothicaire Glacer ; on nommait enfin jusqu'au prisonnier de Pignerol, le sur-intendant Fouquet, qui, disait-on, avait envoyé autrefois ce pharmacien en Italie pour y avoir d'une herbe à faire du poison (1).

Ce pauvre M. d'Aubray, disait-on aussi, ou Dreux-d'Aubray, lieutenant civil, c'est-à-dire le premier magistrat du Châtelet après le prévôt de Paris, n'était-il pas à plaindre également, même plus que les Beuvron, que les dames de Clérambault et Grancey, accusés par la grande criminelle d'avoir voulu empoisonner la duchesse d'Orléans, et qu'on trouva parfaitement innocents? Qui avait été plus fortuné, plus heureux, plus digne de l'être par son honorabilité, que M. d'Aubray, président du tribunal civil de Paris? Qui avait été meilleur père, et qui eut un plus triste destin? Il avait une fille, Mlle Marguerite d'Aubray, très petite, mais intelligente, jolie, modeste aussi et réservée, possédant toutes les grâces extérieures que peuvent donner une éducation brillante et le milieu où l'on est élevé ; une demoiselle parfaite, à en juger par les manières et l'esprit. En 1651, en pleine Fronde, il l'avait mariée, avec qui? avec un officier, *mestre de camp* dans les armées du roi, M. le marquis de Brinvilliers : elle était marquise de Brinvilliers ; elle et son mari avaient

(1) Lettre du 22 juillet 1676.

ensemble 40,000 livres de rente, dont elle seule avait apporté plus des trois quarts. Une plus grande fortune les attendait encore, car la magistrature française était riche, après la mort de M. d'Aubray; surtout si ses fils, frères de la belle dame, venaient aussi à mourir avant elle.

Elle eut des enfants du marquis de Brinvilliers, et durant assez longtemps il semble que les époux vécurent bien ensemble, très estimés dans la société, et recevant beaucoup eux-mêmes. Le marquis faisait quelques folles dépenses, il était un peu dissipateur : légèreté de grand seigneur, qui causait bien quelques murmures, mais pas de séparation, pas de brouillerie. La conduite de la dame paraissait régulière : elle se confessait, elle remplissait tous ses devoirs... ; lorsque entra chez eux, amené par son mari, un camarade de régiment, noble comme lui, le jeune officier Gaudin de Sainte-Croix. « C'est mon ami, dit le marquis, et je veux qu'il loge chez nous. » La jeune marquise eut beau faire, Sainte-Croix habita leur hôtel au Marais ; et qu'est-ce qu'on apprit bientôt après ? qu'une lettre de cachet avait été donnée par le roi, que Sainte-Croix avait été arrêté, que Sainte-Croix était enfermé à la Bastille, que le marquis de Brinvilliers s'en réjouissait, que la marquise de Brinvilliers était furieuse, et que le puissant magistrat du Châtelet M. d'Aubray était l'auteur de cette arrestation et de tout cet éclat.

Mieux valait cent fois qu'il restât tranquille et qu'il couvrît d'un voile épais les désordres de sa maison. L'amitié qui s'était formée entre Sainte-Croix et la marquise de Brinvilliers, il ne la détruisit pas, il l'augmenta par l'emprisonnement et les poursuites.

La marquise prit en haine tous ses proches, son père, son mari, ses propres enfants. Sainte-Croix avait conseillé à la dame de se séparer de biens avec un mari dissipateur ; elle demanda cette séparation. Elle fit bien plus : pour des incartades de jeune homme on ne pouvait garder éternellement Sainte-Croix à la Bastille ; il en sortit au bout d'un an, irrité, décidé à tout, et instruit dans un art terrible. A la Bastille, il avait fait connaissance avec des criminels, avec un homme du pays de Néron et de Locuste, avec l'empoisonneur italien d'Exili, qui à Rome avait empoisonné plus de cinquante personnes. Sous un tel maître il avait appris l'art des poisons, et, devenu libre, ayant trouvé le moyen de revoir Mme de Brinvilliers, il lui en donna secrètement les meilleures leçons. Tous ceux qui les gênaient, tous ceux dont ils convoitaient la fortune, ils les empoisonnaient. Sainte-Croix préparait les poisons, Mme de Brinvilliers les administrait. Elle empoisonna ses frères, sa sœur, son propre père. Ces crimes n'eurent pas lieu au même moment, puisque Sainte-Croix sortit de prison en 1664, et que l'arrestation de Mme de Brinvilliers n'eut lieu que douze ans après : on usait d'intervalles et de poisons lents. La lenteur éveillait moins de soupçons ; elle faisait attribuer à une mort naturelle des accidents successifs et n'arrivant pas coup sur coup. On se confessait pendant ce temps-là, on communiait, on s'occupait de bonnes œuvres, on soulageait les malades. On visitait l'hôtel de Dieu, distribuant aux pauvres des tisanes et des secours. Hélas ! c'est sur ces pauvres de l'hôtel de Dieu que Mme de Brinvilliers essayait ses poisons sous

forme de biscuits et d'exquises confitures. D'autres fois elle faisait des expériences sur des pigeons, que l'on servait à table, quand elle ne les jetait pas ; et malheur à qui goûtait de cette belle cuisine ! « Le chevalier du Guet, qui a été de ces jolis repas aux tourtes de pigeonneaux, dit Mme de Sévigné, s'en meurt depuis deux ou trois ans (1). » Ainsi peut-être furent empoisonnés les parents d'une religieuse, qui tenaient de force cette religieuse au couvent, pour faire passer toute leur fortune à leur fils aîné. Mme de Brinvilliers appelait cela : *Tirer un coup de pistolet au monde, dans un bouillon.*

On devine bien quel est l'homme qu'elle *voulait atteindre*, pour pouvoir épouser Sainte-Croix et vivre tranquillement avec lui : c'était son mari, c'était le marquis de Brinvilliers. Vingt fois elle tenta de l'empoisonner, vingt fois le poison ne put prendre ; pourquoi cela ? M. de Brinvilliers était-il un second Mithridate, accoutumé au poison dès son enfance, à petites doses, en augmentant chaque jour, jusqu'à ce que l'estomac y fût habitué et que l'usage du poison en détruisît la puissance ? Ce n'était pas possible, puisqu'il ne savait rien, ne se doutait de rien. Mme de Sévigné en donne la raison : Sainte-Croix trouvait qu'un scélérat ne doit jamais épouser sa complice. « Il ne voulait pas d'une femme aussi méchante que lui, et, au lieu de poisons, ce sont des contre-poisons qu'il donnait au marquis. « De sorte que, ayant été ballotté cinq ou six fois de cette façon, tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, M. de Brinvilliers demeura en vie (2), »

(1) Lettre du 3 juillet 1676.
(2) Lettre du 1er mai 1676.

désespérant sa femme sans le savoir, et, soit à table, soit en voyage, en tous lieux, plein d'attentions pour celle qui, à chaque heure, observait son visage et guettait son trépas.

Il y a une autre raison, je crois, à ces répugnances de Sainte-Croix qui profitaient au marquis : c'est que la marquise avait un autre ami, richissime cette fois, haut placé, maniant quantité d'affaires, percevant tout l'argent du clergé de France comme celui de tout l'épiscopat français, de la noblesse et des ministres ; c'était ce M. de Penautier dont nous avons parlé, un des premiers financiers de France. Quelque habile que fût Mme de Brinvilliers, il n'est guère probable que Sainte-Croix ignorât cette liaison. Mais il dissimulait, parce qu'il s'enrichissait au métier ; il composait toujours ses dangereux venins, et un soir, dit Mme de Sévigné, « en préparant un poison, il fut étouffé par la vapeur qui s'en exhalait. »

Il était seul à Paris ; on mit les scellés dans son appartement, sur tout ce qui lui appartenait. Mme de Brinvilliers y courut ; elle eût voulu retirer une certaine cassette qui était à elle, à ce qu'elle disait ; on la lui montra sous les scellés, par conséquent sacrée et inviolable, tant que les scellés n'étaient point levés. Elle ne dit rien, on la laissa partir sans réflexion aucune, on la salua profondément, comme une marquise qu'elle était, et elle put tranquillement remonter dans son carrosse, qui attendait à la porte. Mais les gens de justice, qui étaient là, furent un peu frappés de cette démarche ; ils remarquèrent une certaine inquiétude dans Mme de Brinvilliers, une contrariété mal déguisée. On ouvrit la cassette, à la levée des scellés ; on y trouva

des poisons en quantité, et l'on vint chez la marquise : elle n'était pas à son hôtel, rue Neuve-Saint-Paul ; elle n'était point à Paris non plus ; elle avait fui on ne sait où, probablement hors de France, en prenant le plus d'argent qu'elle avait pu ; son mari, consterné, ne savait que dire. Longtemps on la chercha ; jusqu'à ce que le fameux lieutenant de police La Reynie fut averti qu'on la croyait à Liège, d'après le signalement envoyé. Vite l'exempt Desgrais partit, déguisé en abbé. Il n'eut pas de peine à la reconnaître ; il parvint à lui parler, à se mettre bien avec elle, à lui proposer, par un beau jour, une promenade à la campagne. Mme de Brinvilliers, toute revenue au plaisir, accepta, et la voiture où elle monta avec son abbé fut sa prison ; c'est là qu'elle fut arrêtée. Le vice l'avait rendue criminelle, le vice la fit prendre, le vice la fit ramener là où les juges l'attendaient ; mais pas tout de suite à Paris.

Louis XIV, qui voulait la loi égale pour tout le monde, craignit que les premiers interrogatoires ne se fissent pas bien à Paris, « où presque toute la robe, dit Mme de Sévigné, était alliée à cette pauvre scélérate (1). » On fit halte à Rocroi, près de la frontière ; le conseiller Palluau y fut dépêché, et c'est là, en premier lieu, que Mme de Brinvilliers dut répondre à la justice. On ne tira rien de ses réponses ; mais on la fouilla, et l'on ne se doutait pas de ce qui était sur elle. Au milieu des forfaits qu'elle recommençait toujours, et quand elle travailla toute une année, dit-on, à empoisonner son père, elle se confessait, nous l'avons

(1) Lettre du 15 avril 1676.

dit, mais non pas à un seul confesseur; elle se confessait à deux, on ne sait trop pourquoi; et comme si elle n'avait que des peccadilles à dire et qu'elle eût peur d'en oublier, elle écrivait ses confessions. Eh! bien, c'est une de ses confessions écrites que l'on trouva sur elle (1), l'imprudente, l'étourdie, l'inconséquente! Le libertinage est capable vraiment de toutes les démences; impossible d'avoir une meilleure pièce de conviction, et, qui le croirait? elle s'accusait d'avoir oublié quelque chose en confession, oh! une bagatelle, un rien : elle avait oublié de dire qu'elle avait tenté d'empoisonner son mari (2). L'oubli était un aveu, une nouvelle charge accablante. La Brinvilliers, il ne faut plus désormais que l'appeler ainsi, comme le fait Mme de Sévigné, pouvait être dirigée sur Paris, où M. de Montargis — notre auteur cite toujours ses porteurs de nouvelles — devait quelque temps tenir Mme de Sévigné au courant de tout (3).

Quelle journée, dans Paris, quand la Brinvilliers arriva! La curiosité ne fut pas moins vive, quand on amena un autre accusé à qui elle avait écrit de sa prison une lettre interceptée; un homme qu'on disait si intègre, si pur, si religieux, quoique ce fût un Lucullus pour la bonne chère, et trésorier-général des États du Languedoc, M. de Penautier.

On ne se fait pas une idée de ces positions, aujourd'hui que la France administrative n'est plus la même. Mais à cette époque tout était localisé; la centralisation n'existait pas. Les provinces qui avaient

(1) Même lettre.
(2) Lettre du 1er mai 1676.
(3) 12 mai 1676.

des assemblées particulières ou états-généraux, comme le Languedoc, avaient leurs trésoriers-généraux, qui géraient les revenus de la province, recevaient les contributions votées par les assemblées, et généralement tous les droits inhérents aux libertés et aux coutumes de la province. De même le clergé de France, pour tout ce qui concernait ses immenses biens et les bénéfices ecclésiastiques, avait aussi son receveur-général, un très haut fonctionnaire, ayant un train de maison magnifique, et invitant à ses dîners ce qu'il y avait de plus distingué dans le royaume.

On comprend maintenant l'effet que dut produire en France l'arrestation d'un homme comme M. de Penautier, et l'étonnement, quand on sut qu'il était dans l'intimité de cette empoisonneuse et avait pu se servir de ses secrets. Son commis Belleguise fut arrêté, après lui, par le procureur-général Achille de Harlay.

Allait-on juger ce gros financier? Une foule de personnages s'intéressèrent à lui aussitôt : Colbert fut du nombre; puis des évêques, auxquels Penautier avait fait des avances; des amis, qu'il avait obligés dans les deux emplois qu'il occupait; puis encore l'archevêque de Paris, qui était de la famille de Harlay; l'archevêque de Narbonne, qui était le cardinal Bonzi. « Ils le soutenaient hautement, dit Mme de Sévigné... Le cardinal de Bonzi l'appelait son *étoile*, à cause de sa capacité, et il disait aux pensionnaires de l'archevêché de Narbonne : Si nous n'avons plus ce grand administrateur, vous n'aurez pas longtemps à vivre... mon *étoile* vous tuera (1). »

(1) Lettre du 1er et du 24 juillet 1676.

Penautier n'en était pas moins en prison, et dans le cachot de Ravaillac (1), assassin d'Henri IV. On tremblait pour lui. « Le pauvre Penautier, disait le maréchal de Villeroi, sera ruiné de cette affaire-ci. — Il faudra qu'il supprime sa table (2), disait à son tour le maréchal de Gramont. » On pensait toutefois qu'il pourrait s'en tirer avec de l'argent; mais ce n'était pas sûr, et les juges allaient le confronter avec la Brinvilliers.

D'abord la Brinvilliers avait nié tout, et elle se défendait assez bien. Elle paraissait fort tranquille dans sa prison; elle causait, elle jouait au piquet. Quand on lui avait présenté sa confession écrite, elle avait dit: « Oui, je reconnais que c'est mon écriture, j'ai fait là une grande sottise d'écrire ma confession; mais cela n'a rien de sérieux, j'étais dans un accès de fièvre chaude, et de là cette extravagance, cette frénésie. — Mais vous y dites que vous aviez l'habitude du vice, depuis l'âge de sept ans. — Eh bien, quand cela serait, suis-je pour cela une empoisonneuse (3)? » Mais la justice avait de terribles moyens d'embarrasser, de presser les accusés coupables et quelquefois ceux qui ne l'étaient pas; et d'abord la question, la torture. La Brinvilliers fut conduite au lieu de la question; elle entra, et apercevant trois seaux d'eau : « Assurément c'est pour me noyer, dit-elle; car de la taille dont je suis, on ne prétend pas que je les boive (4). Pourquoi la question d'ailleurs? je dirai tout, je raconterai tout, mais j'ai deux confesseurs : l'un sou-

(1) Lettre du 1er juillet 1676.
(2) Lettre du 29 février 1676.
(3) Lettre du 29 avril 1676.
(4) Lettre du 29 avril 1676.

tient que je dois tout avouer, l'autre que je dois me taire; ainsi je peux faire en conscience ce qu'il me plaira (1). »

Elle plaisantait, et qui ne croirait qu'elle n'avait peur de rien? Mais nous avons une lettre de M. de Coulanges à Mme de Grignan, dans laquelle ce cher monsieur s'amuse beaucoup d'un bâton, dit-il, que la Brinvilliers, n'ayant pas d'autre arme, voulait se passer au travers du corps, et non point par l'oreille, ni par la bouche, ni par l'œil, dit-il, ni à la turque... On l'eût trouvée morte, si on ne fût venu à temps (2).

Elle n'eut point la question; c'était une pure menace. « Au fond, dit Mme de Sévigné; on avait peur qu'elle ne parlât (3). » Elle fit des aveux... Comment faire autrement? Un domestique de Sainte-Croix, Lachaussée, déclara avoir reçu des poisons pour le père de l'accusée et fut roué vif pour cela; mais, en avouant, elle chargea tout le monde. Elle accusa Penautier de lui avoir tenu la main; elle accusa le pauvre Fouquet d'avoir envoyé en Italie leur apothicaire empoisonneur Claser; elle accusa le chevalier de Beuvron, les dames de Clérembault et Mme de Grancey d'avoir voulu empoisonner les enfants de Monsieur, frère du roi. « Ils étaient innocents, dit Mme de Sévigné; mais c'était fâcheux d'avoir à se justifier (4). » Peu s'en faut même que Mme de Sévigné ne croie les Grancey coupables, comme quand elle dit à sa fille, en parlant d'un prince de Lorraine qui était fort de leurs amis... « Tout est comme il était à

(1) Lettre 22 juillet 1676.
(2) 19 août 1676.
(3) Lettre du 29 avril 1676.
(4) 29 janvier 1676.

l'hôtel de Grancey, hormis que le *prince* est d'une maigreur et d'une langueur *qui sent la Brinvilliers* (1). Cette diablesse n'épargne personne, ajoute-t-elle; elle s'en prend surtout à Penautier; et il fallut la confronter avec Penautier : entrevue triste, dit-elle encore; *ils s'étaient vus autrefois plus agréablement* (2). » Elle l'embarrassa, et Mme de Sévigné ne doutait pas que, si elle l'embarrassait davantage, il ne fût perdu, malgré ses protecteurs et son argent (3). « Si on me fait mourir, disait la Brinvilliers, j'en ferai mourir bien d'autres... J'ai empoisonné mon père dix fois. Qu'on juge de ce que je puis faire (4)! »

On parla un instant de mettre Penautier à la question. Ses grands amis la lui épargnèrent, en se faisant garants de son innocence, surtout Colbert, qui jouissait d'une si haute réputation de probité. Non seulement il évita la question, mais encore il sortit du noir cachot de Ravaillac, où certainement il serait mort (5); il sortit même de prison tout à fait, avec une déclaration qu'il n'y avait pas lieu à le poursuivre. « Le public n'était pas content, dit Mme de Sévigné. On disait que tout cela était trouble (6). » Et en écrivant à sa fille peu après, elle ne cachait pas ceci, qu'il y avait dans ce procès des choses extraordinaires, mais qu'on ne pouvait les dire (7). « Le receveur-général du clergé de France, dit-elle, et trésorier-général des états du

(1) 16 juillet.
(2) 19 août 1676.
(3) Lettre du 1er juillet 1676.
(4) 10 juillet.
(5) 10 et 17 juillet.
(6) 1er juillet 1676.
(7) Lettre du 22 juillet.

Languedoc va sortir un peu plus blanc que neige; mais l'opinion (1)? » Le maréchal de Gramont était plus méchant. « Penautier, disait-il, dépense cent mille écus pour faire supprimer les accusations; l'innocence ne fait pas des profusions pareilles. Il faudra qu'il supprime sa table (2). » Mme de Sévigné brochant sur le tout : « Je crois comme vous, ma fille, qu'il n'y aura pas presse à la table de Penautier (3). »

Cette table était renommée dans le Languedoc et en France. La vérité est que Penautier rentra dans tous ses emplois et put reprendre son commis Belleguise, qui dépensa bien, lui aussi, dit Mme de Sévigné, deux cent mille écus dans cette affaire, et fut remis en liberté. Quant à la table de Penautier, elle continua d'être recherchée; les mêmes grands personnages la fréquentèrent, les bons morceaux ne manquèrent jamais d'amateurs. Le cardinal de Bonzi affecta de le promener dans son carrosse, de promener son *étoile;* à tel point que l'abbé Fouquet, frère du surintendant, les ayant aperçus en voiture, ne put s'empêcher de dire en riant : « Ah! l'on ne mourra pas de faim au diocèse de Narbonne; je viens de rencontrer le cardinal Bonzi avec son *étoile* (4). »

Pour la marquise de Brinvilliers, les choses n'allèrent pas aussi bien, quoique son mari, à ce que dit Mme de Sévigné, s'offrît à solliciter pour sa chère moitié (5), lui qui pouvait dire : « Si je suis en vie, ce n'est pas de sa faute. » Elle crut bien longtemps qu'on lui

(1) Lettre du 24 juillet.
(2) Lettre du 29 juillet.
(3) Lettre du 24 juillet.
(4) Lettre du 24 juillet 1676.
(5) Lettre du 1er mai.

ferait grâce, pour acheter son silence; on le lui disait quelquefois, et, dans cette confiance, dans cette illusion, elle ne cachait plus rien, et elle riait de tout, de ses pratiques religieuses, de ses poisons, de ses empoisonnés. « Quoi! le chevalier du Guet vit encore, après avoir mangé de mes pigeons? Il faut qu'il ait la vie bien dure (1). » Pourtant l'issue du procès n'était pas faite pour la rassurer. Le 16 juillet 1676, elle fut condamnée à faire amende honorable à Notre-Dame; passe encore..! et à avoir la tête tranchée, place de Grève, le corps brûlé, les cendres jetées au vent; et on ne devait pas attendre quarante jours, ni même trois jours pour le supplice; l'exécution devait avoir lieu le lendemain. Malgré cela, elle espérait toujours; tant il est vrai que l'espérance est la dernière chose qui nous quitte!... On lui amena un confesseur, pour la préparer à ses derniers moments : mais, pensait-elle, c'est le règlement, c'est la formalité suivie pour tous les condamnés, et elle espérait encore. Le fatal lendemain arriva; on sonna aux églises l'agonie des condamnés, on amena la charrette, la Brinvilliers y monta les mains liées, et l'on se mit en marche, au milieu d'un peuple immense et de sourds frémissements : elle espérait encore. « Ce n'est, dit Mme de Sévigné, qu'en montant sur l'échafaud qu'elle dit à son confesseur : « *C'est donc tout de bon* (2)*?* » Voilà des détails qu'aucun autre récit ne donne.

Mais ce confesseur, quel était-il? car ce fut une affaire, et il y a là encore des particularités qu'on ne doit qu'à Mme de Sévigné. On se défiait de la Brinvil-

(1) Lettre du 3 juillet
(2) Lettre du 29 juillet.

liers, surtout après la condamnation ; on craignait qu'elle n'accusât un plus grand nombre de personnes pour se sauver, qu'elle ne voulût toujours faire des révélations, et qu'elle n'employât son confesseur pour leur donner plus de poids. Or c'était la justice qui désignait le confesseur ; et souvent ceux qui avaient peur des révélations agissaient de leur côté, intriguaient dans l'ombre, pour faire tomber le choix sur un prêtre qui n'aimât point le bruit ni le scandale.

Voici ce qui arriva pour la Brinvilliers, et la plaisante histoire que Mme de Sévigné raconte : « M. le premier président Lamoignon croyait avoir fait merveille en choisissant pour confesseur de la Brinvilliers l'abbé Pirot, docteur en Sorbonne : il fut trompé par les intéressés : c'était celui qu'on voulait qu'il prît. N'avez-vous point vu, ajoute-t-elle, ces gens qui font des tours de cartes? Ils les mêlent fort longtemps, et vous disent : Prenez celle qu'il vous plaira, choisissez celle que vous voudrez, peu m'importe. Vous la prenez, vous croyez l'avoir prise, et c'est justement celle que voulait l'escamoteur : à l'application elle est juste (1). » Les escamoteurs ici, c'étaient les intéressés ; le pauvre spectateur, c'était Lamoignon, et aussi leur dupe. Fut-elle contente de ce confesseur? on l'ignore. Ce qu'on sait, c'est qu'elle demanda à parler au procureur-général Achille de Harlay ; elle fut quelque temps avec lui ; mais leur conversation, le public n'en eut pas connaissance.

La Brinvilliers fut donc condamnée à mort, et, le vendredi matin 17 juillet, elle fut menée au supplice

(1) Lettre du 29 juillet.

sur le tombereau des suppliciés. Il faut voir Mme de Sévigné, quelque triste que soit le tableau, nous peignant cette scène, et la marche, et le cortège, et la foule qui s'y porta. Elle écrit à sa fille, le vendredi même, aussitôt après l'exécution. « La Brinvilliers fut jugée dès hier; ce matin, on lui a lu son arrêt, le tombereau étant là pour la prendre. Elle l'a écouté sans frayeur et sans faiblesse, et, sur la fin, elle fit recommencer, disant que ce tombereau l'avait frappée d'abord, et qu'elle en avait perdu l'attention pour le reste. A six heures, on est parti. On l'a menée, nue en chemise, la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable. Par le chemin elle reconnut quelqu'un..., Desgrais, qui l'avait arrêtée à Liège, et qui était à cheval devant le tombereau. Elle dit à son confesseur : *Faites mettre le bourreau devant moi; je ne veux point voir ce coquin de Desgrais qui m'a prise.* » Son confesseur la reprit de ce sentiment. Elle dit : « Ah mon Dieu ! *je vous en demande pardon; qu'on me* « *laisse donc cette étrange vue.* » Après la cérémonie de Notre-Dame, on l'a remise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette basse et sa chemise, le confesseur auprès d'elle, le bourreau de l'autre côté. J'étais sur le pont Notre-Dame, avec la bonne d'Escars. En vérité, cela m'a fait frémir, jamais il ne s'est vu tant de monde; jamais Paris n'a été si ému ni si attentif » (Paris n'a guère changé depuis). « Et qu'on me demande, dit-elle, ce que bien des gens ont vu : ils n'ont vu, comme moi, qu'une cornette ; mais enfin ce jour était consacré à cette tragédie. » Il y a pourtant quelqu'un qui vit plus qu'une cornette; c'est le peintre

Lebrun : il put dessiner rapidement les traits de la Brinvilliers, *un mélange de grâce, de dureté et d'angoisse.* Mme de Sévigné ne vit pas l'exécution, mais elle interrogea, et elle en eut des nouvelles : « Ceux qui ont vu l'exécution, ajoute-t-elle, disent que la Brinvilliers monta seule et nu-pieds sur l'échelle et sur l'échafaud, et fut un quart d'heure *mirodée*, rasée, dressée par le bourreau; ce fut un grand murmure et une grande cruauté. « *C'est donc tout de bon,* dit alors la patiente (1)? » Sans faire aucune comparaison, c'était la même illusion que celle qu'avait eue autrefois le maréchal de Biron, lorsqu'il se débandait sur le billot, et se remuait, et relevait la tête, et regardait à droite et à gauche, en s'écriant : « Point de grâce, quoi! point de grâce, lorsqu'il y en a eu pour le duc de Mayenne, qui en a fait bien plus que moi? » Mais croirait-on ce qui va suivre? On n'alla pas jusqu'à tremper son mouchoir dans le sang de la Brinvilliers, comme pour le maréchal de Biron : mais Mme de Sévigné nous dit que, après l'exécution de cette malheureuse, après qu'on eut jeté son pauvre petit corps dans un fort grand feu, dès le lendemain le peuple cherchait les os, parce qu'on croyait qu'elle était une sainte ; son confesseur l'avait dit (2).

Je pense bien aussi que c'était pour en trafiquer. Il y a dans Paris et ailleurs des gens qui font argent de tout et qui exploitent toutes les curiosités, toutes les affaires. On les croit crédules, superstitieux; ils sont marchands et habiles, voilà tout. Que d'étrangers, que de provinciaux peut-être étaient enchantés de

(1) Lettre du 17 et du 22 juillet.
(2) Lettre du 17 et du 22 juillet.

rentrer dans leur pays avec ces reliques de la Brinvilliers! J'aime mieux chercher, dans ce procès, les moralités que Mme de Sévigné en tire : l'une est plaisante, l'autre sérieuse. Après la crémation de la suppliciée, on jeta ses cendres au vent. « Voilà la Brinvilliers en l'air, » dit Mme de Sévigné; et aussitôt, se rappelant la théorie des esprits vitaux, une *sorte de spiritisme* physiologique, et l'abus que des philosophes en faisaient : « Savez-vous bien, ma fille, ajoute-t-elle en se moquant, que nous respirons la Brinvilliers, puisque l'air est imprégné d'elle, et que, par la communication des *petits esprits*, il nous prendra quelque humeur empoisonnante dont nous serons tout étonnés (1)? » Puis elle pense aux crimes de la Brinvilliers, à ces longs mois passés à tuer son père, à recevoir ses caresses, ses douceurs, et à n'y répondre qu'en doublant la dose; et son indignation, en ce cas, prête à la divinité des rigueurs impitoyables, quels que soient nos repentirs. Elle commet une hérésie, par horreur pour le parricide. « Oh! oui, dit-elle à sa fille, vous avez satisfaction de cette abominable femme; il n'est pas possible qu'elle soit en paradis ; sa vilaine âme doit être séparée des autres.... Quant à moi, l'affaire de la Brinvilliers me réconcilie avec l'éternité des peines (2). »

Nous resterons sur cette dernière parole, et nous verrons une autre femme criminelle qui fit grand bruit aussi, peu de temps après, et qui eut bien des complices : la Voisin, avec laquelle eut des relations la mère du prince Eugène.

(1) Lettre du 17 juillet 1676.
(2) Lettre du 31 novembre 1676.

CHAPITRE X

LA VOISIN ET TOUS LES ACCUSÉS DU GRAND MONDE D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ

Quatre ans seulement après le supplice de la Brinvilliers, et comme si cette leçon n'était pas suffisante, les prisons de Paris se remplissaient d'autres empoisonneurs, de nécromanciens, de devins, de sorciers, de tireurs de cartes et horoscopes, d'artisans de maléfices, ayant fait pacte avec le diable, disait-on, et possédant tous les dons de l'enfer. Ils réconciliaient les amants, ils faisaient trouver les objets perdus, ils indiquaient les trésors cachés; ils avaient des secrets pour conserver la force et la jeunesse, pour se rendre invulnérable, pour gagner au jeu ; surtout ils fabriquaient, dans l'ombre, des drogues et des poisons, des poudres infernales, appelées *poudres de succession :* ils en avaient pour tous les goûts, pour avoir un héritage, pour satisfaire un amour jaloux, pour assouvir une vengeance, pour obtenir des faveurs et des places, à la ville, à la cour. Des femmes, des seigneurs, des grandes dames, dont l'une n'était autre que la mère du fameux prince Eugène, des prêtres, des généraux, des maréchaux de France, de ceux qu'on appelait la *monnaie* de *Turenne* et qui étaient les meilleurs, entraient pêle-mêle

dans ces prisons comme auteurs ou complices. L'*étoile du crime régnait*, dit Mme de Sévigné, et jamais pareils désordres dans une cour chrétienne (1). Les dames qui réussissaient à fuir ne trouvaient point d'asile à l'étranger; on ne voulait pas les recevoir, les portes se fermaient sur elles. La France de Louis XIV, de Racine, de Bossuet, était le scandale de l'Europe.

Qui donc avait donné l'éveil à la justice par son propre crime et ses insinuations? c'était la Brinvilliers, et elle n'avait que trop raison. On voyait, impliqués dans ces affaires ou emprisonnés, la comtesse de Soissons, la duchesse de Bouillon, toutes deux nièces de Mazarin, la comtesse du Roure, la duchesse de Foix, Mme d'Alluye, Mme de Tingry, Mme de Polignac, la marquise de Cesnac et la marquise de Fontel, le marquis de Ruvigny, le marquis de Chaulieu, le marquis de Feuquières, le duc de Vendôme, descendant de Gabrielle d'Estrées et d'Henri IV, et le maréchal de Luxembourg, qui était de la famille de Montmorency. La comtesse de Soissons était la fameuse Olympe Mancini, que le roi avait tant aimée autrefois et qu'on accusait d'avoir empoisonné le comte de Soissons, son mari, duquel elle avait eu le prince Eugène. La duchesse de Bouillon, sa sœur, avait à répondre d'une accusation semblable. Mme d'Alluye, marquise d'Alluye, avait, dit-on, empoisonné son beau-père; Mme de Tingry, ses enfants; Mme de Polignac, un valet de chambre qui était maître de son secret, et ce secret était qu'elle avait tenté de donner au roi un philtre pour s'en faire aimer. Le maréchal de Luxembourg, celui qui plus tard prit tant de dra-

(1) Lettre du 7 février 1680.

peaux aux ennemis et qu'on appela le *tapissier de Notre-Dame*, était l'intime ami de Mme de Tingry, et s'était vendu au diable, disait-on, par la main des sorciers, en subissant toutes les formalités cabalistiques, afin de marier son fils avec une fille de Louvois, celle qui s'allia aux La Rochefoucauld et qui refit leur fortune.

Il y eut plus de quarante détenus de ce genre. Louis XIV était honteux pour sa cour et indigné. A voir ces philtres et ces venins, ces magies et ces sortilèges, on se serait cru vraiment au moyen âge, au temps de Pierre La Brosse et d'Enguerrand de Marigny, au temps des superstitions que l'ignorance enfante et que l'habileté exploite ; comme aujourd'hui, si on employait pour le crime le spiritisme et la magnétisation, et que la police fît une razzia de spiritistes et de magnétiseurs. Ce siècle était dévot et corrompu tout ensemble ; il était spirituel et crédule, éclairé et aveugle, plein de sa grandeur et de sa sottise, cartésien dans sa philosophie autant que catholique dans sa foi, voulant une philosophie libre et raisonnable, celle qui amena les *libertins* ou partisans de la *libre* pensée, et, à côté de cela, se laissant tromper comme un enfant, et mystifier par des jongleurs vulgaires, après avoir si bruyamment affranchi la raison. Nous ne sommes peut-être pas mieux que ce siècle célèbre ; car on ne peut changer la nature humaine, comme on change son gouvernement. Quand le malheur nous saisit, quand la passion et les grands désirs parlent, la superstition va son train ; les prophéties courent les rues, les sorciers reprennent leur empire, et toute notre raison s'évanouit.

« Il faut entendre Pomenars, dit Mme de Sévigné, à sa fille, nous parler de tous ces poisons ; il faut entendre Volonne, qui dit aussi son mot (1)... » Mais ce Pomenars, ou marquis de Pomenars, hôte enjoué de Mme de Sévigné aux Rochers, avait eu lui-même je ne sais combien de procès comme faux monnayeur, un métier aussi de revenants et de sorciers. « Justifié, dit Mme de Sévigné, il avait eu l'audace de payer les épices de son arrêt en fausse monnaie (2). »

Quant à ce Volonne, ou M. Morel de Volonne, il avait, dit-on, apporté des poisons de l'Italie pour l'usage des autres. Le poison venait toujours de l'Italie. Voilà pourquoi sans doute Mme de Sévigné, dans une autre lettre, dit d'une façon mystérieuse : « Un de nos amis — c'était peut-être Volonne, un singulier ami — prétend qu'il y a une branche aînée au poison, à laquelle on ne remonte point, parce qu'elle n'est pas originaire de France : ce sont ici de petites branches de cadets, qui n'ont pas de souliers. » Peut-être aussi désignait-elle par là quelques Mancini, restés Italiens, de la famille d'Olympe et de Marie-Anne, l'une comtesse de Soissons, l'autre duchesse de Bouillon.

Ce qu'il y a de certain sur ces dames et ces seigneurs, le voici : il y avait à Paris une ancienne accoucheuse qui s'était faite tireuse de cartes dans un petit logis ; ensuite, voyant venir à elle beaucoup de monde, soit le jour soit la nuit, elle avait pris un appartement somptueux, un suisse ou portier, un laquais. Elle était très courue et gagnait un argent fou avec ses horoscopes ; chacun voulait savoir ce qui devait arriver dans

(1) Lettre du 26 janvier 1680.
(2) Lettre du 26 janvier 1680.

une maladie, dans une guerre, dans un duel, dans l'absence d'une personne aimée, dans des peines de cœur, dans une intrigue d'amour, dans les tourments de la jalousie et de l'envie, dans tout ce qui torture les âmes impatientes et vives. Cette sorcière avait tant de vogue qu'on faisait des comédies sur elle. Thomas, frère du grand Corneille, et Visé firent la *Devineresse*, qui eut 47 représentations ; et, chaque fois que paraissait en scène l'héroïne de la pièce, les spectateurs se disaient l'un à l'autre : « C'est elle, c'est la sage-femme Catherine des Hayes, devenue sorcière et faisant de tout ; c'est la sorcière la Voisin. » Peu à peu, spéculant sur les grandes passions, qu'on lui révélait comme à un confesseur, et voulant aller vite à la fortune ; poussée aussi par ses acolytes, qui étaient la Vigoureux et un mauvais prêtre d'un nom étranger, Guibourg Cœuvrit, dit Lesage, elle joignit une autre industrie à la profession nécromancienne : elle vendit des poudres, les fameuses *poudres de succession*.

Eh bien, c'est là, dans ce cabinet occulte et pervers, que se rendaient les riches bourgeois et les seigneurs. Le peuple ne venait plus, le peuple n'allait qu'au petit logis de la Voisin : elle était trop bien logée maintenant, et elle avait trop élevé ses salaires. Mais la Voisin comptait sans la police, cette police de Paris que La Reynie avait si bien organisée. Un beau jour, elle et ses assistants, elle et tous ceux qui lui procuraient ses drogues ou les préparaient, furent arrêtés et conduits au fort de Vincennes. Il y en eut 40 d'un seul coup de filet. Ensuite, allant chercher partout ceux qui avaient reçu d'elle, croyait-on, des philtres et des poisons, La Reynie, par ordre du roi,

enferma à la Bastille des dames, des seigneurs, des chefs de l'armée et des plus en renom, sans distinction, sans acception de personnes. Louis XIV était furieux; il voulait punir tous les coupables, ducs et marquis, comtes ou barons, quelque grande que fût leur famille, et il fit aussitôt instituer par La Reynie, avec les plus sombres décors, avec des tentures noires, des fenêtres fermées, des cierges allumés tout le jour, une *chambre ardente* ou dictatoriale de justice : c'était comme sous la Brinvilliers, comme sous Fouquet, et au même palais de l'Arsenal. M. Pierre Clément, de l'Institut, a fait dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1864, un bel article sur cette chambre effroyable. Tout le monde tremblait; et les autres évocateurs d'esprits, les nécromanciens obscurs, de quitter vite leurs cavernes, leur robe étoilée, leur long chapeau à pointe, et de s'éloigner de Paris. Le gouverneur de la Bastille Baizemeaux n'avait jamais eu tant de besogne.

Ducs et duchesses, ayant la pairie, durent comparaître devant cette chambre, qui était un tribunal d'exception et souverain ; ils y comparurent, quoique par leur titre ils ne relevassent que du parlement de Paris, seul juge des ducs et pairs. La duchesse de Bouillon, Marie-Anne Mancini, avait contesté la compétence de la chambre; elle eut à y répondre comme les autres et avant beaucoup d'autres. « Elle était allée, dit Mme de Sévigné, qui peut-être se prononce trop vite, elle était allée demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avait, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimait. Ce jeune homme était M. de Vendôme, qui la menait d'une main, et M. de

Bouillon son mari, de l'autre; *et de rire*, ajoute Mme de Sévigné, en pensant aux extravagances de toutes ces nièces de Mazarin, mariées bien au-dessus de leur naissance. *Quand une Mancini ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné*, et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe... *d'une bagatelle* (1). » Il est vrai que Mme de Sévigné dit aussi que plusieurs de ces dames comparurent accompagnées de leurs nobles familles, la duchesse de Bouillon de son mari, et que, jusqu'au lundi 29 janvier, jour où on les interrogea, on n'avait rien trouvé de *noir* ni même de *gris-brun*, dit-elle, aux sottises qu'on leur imputait. Il n'y avait que le maréchal de Villeroi qui était fort mécontent, et qui disait : « C'est égal, ces dames et ces messieurs — ces messieurs qui vont arriver — ne croient pas en Dieu, et croient au diable (2). » Un poète, La Fontaine, semblait y croire aussi; il s'était lié d'amitié, le bonhomme, avec la Voisin; et enfin Racine, le poète Racine, s'il faut en croire un ordre écrit, publié par M. Marc Montifaud (*La Voisin et Racine*), aurait été arrêté, si le roi l'eût voulu.

Rien de piquant comme l'interrogatoire de la duchesse de Bouillon par La Reynie, au milieu d'une foule immense : « Elle entra, dit Mme de Sévigné, comme une petite reine dans cette chambre. Elle s'assit dans une chaise qu'on lui avait préparée, et, au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle voulait dire ; c'était : « qu'elle ne

(1) Lettre du 31 janvier 1680.
(2) Lettre du 31 janvier 1680.

venait là que par le respect qu'elle avait pour l'ordre du roi, et nullement pour la chambre qu'elle ne reconnaissait point, ne voulant pas déroger au *privilège des ducs.* » Elle ne dit pas un mot qui ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très belle main. Elle répondit sincèrement, jusqu'à son âge (elle avait 31 ans, et le duc de Vendôme, rien que 26)... Connaissez-vous la Vigouroux? — *Non.* — Connaissez-vous la Voisin? — *Oui.* — Pourquoi vouliez-vous vous défaire de votre mari? — *Moi, m'en défaire! vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé : il m'a donné la main jusqu'à cette porte.* — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin? — *C'est que je voulais voir les sibylles et prophétesses qu'elle m'avait promises; cette compagnie méritait bien qu'on fît tous les pas.* — N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent? Elle dit que non, par plus d'une raison ; et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. — *Hé bien, Messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire?* — Oui, Madame. Elle se lève et en sortant, elle dit tout haut : « *Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises.* » Elle dit plus que cela, ajoute Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV :* « Est-ce que vous avez vu le diable chez la Voisin, puisque vous alliez le chercher, lui dit La Reynie? — Monsieur, répondit-elle, je le vois ici dans ce moment, déguisé en juge, très laid et très vilain. » Admiration générale de tous ses amis, de tous ses parents, qui la reçurent avec transport. « Tant elle était jolie, dit Mme de Sévigné, une Psyché, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air, et d'un esprit tranquille! Ses parents la

prirent à la sortie, parce qu'elle fut déclarée (1) innocente par un arrêt qui s'étendit à la comtesse de Soissons. Mme de Sévigné a bien raison de dire que, « si on n'avait rien de plus à reprocher à ces dames, c'étaient de grands affronts qu'on aurait pu épargner à des personnes de cette qualité, » sans compter le scandale pour tout le monde.

Elles furent donc justifiées. Mais voyons tout ce que dit Mme de Sévigné, sans vouloir en rien invalider l'*arrêt de la justice*. C'est Mme de Sévigné qui est notre historien ; il faut bien dire tout ce qu'elle rapporte. Et d'abord la comtesse de Soissons, Olympe Mancini, n'était pas dans la situation de sa sœur. Celle-ci, Marie-Anne Mancini, avait encore son mari ; Olympe n'avait plus le sien, et on la soupçonnait fort de l'avoir empoisonné. Etant libre par cette mort, elle pensait plus que jamais à Louis XIV, et elle demanda à la Voisin, qui l'affirma en justice : « Ne pourriez-vous pas faire revenir à moi un amant qui m'a quittée? N'auriez-vous pas un philtre qui me débarrassât des personnes qui m'ont pris son cœur, et qui fît revenir le roi, s'il persiste à m'être infidèle? » La Voisin jurait de lui avoir remis à cet effet des *poudres de succession*. Calomnie, mensonge, diffamation, ruse de guerre de ces coquines, disait-on, qui accusent des gens de qualité pour se sauver elles-mêmes. « C'est le ton aujourd'hui, 31 janvier, de parler ainsi, dit Mme de Sévigné ; peut-être que demain ce sera le contraire. »

La comtesse de Soissons, la belle Olympe, quoi-

(1) Même lettre.

que déclarée innocente, n'avait nullement répondu en justice. La prison l'avait effrayée, et elle avait fui à l'étranger. Il faut citer ici textuellement Mme de Sévigné : « La comtesse de Soissons jouait à la bassette, le mercredi soir 24 janvier; M. de Bouillon, son beau-frère, entra. Il la pria de passer dans son cabinet; il lui dit qu'il fallait sortir de France ou aller à la Bastille : elle ne balança point. Elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye, et elles ne parurent plus. L'heure du souper vint; on dit que madame la comtesse soupait en ville : tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets, on prit de l'argent, des pierreries; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais et aux cochers; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle dans le fond la marquise d'Alluye, qu'on dit qui ne voulait pas aller, et deux femmes de chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle, qu'elle était innocente; mais que ces coquines de femmes avaient pris plaisir à la nommer. Elle pleura, elle passa chez Mme de Carignan, sa belle-mère, et sortit de Paris à trois heures du matin, allant à Liège, allant à Namur, à un endroit qui ne soit pas la France... Et elle fait fort bien, ajoute notre auteur; il n'est rien de tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air (1). »

Elle fut donc jugée par contumace; car jamais, dit-on, elle ne voulut revenir, tant qu'on ne la dispenserait pas de la Bastille ou de Vincennes, et de ces

(1) Lettre du 26 janvier.

confrontations aussi, qui lui faisaient horreur. Mais que pense Mme de Sévigné, de ce procès en contumace? « On ne laissera pas, dit-elle, de lui faire son procès, *ne fût-ce que pour la justifier* (1). » Il fallait l'acquitter en effet, aurait pu ajouter Mme de Sévigné, ne fût-ce que par égard pour celui qui avait voulu la sauver, pour *quelqu'un qui peut-être s'était trop souvenu d'elle.*

Mme de Sévigné, en racontant sa fuite du 24 janvier, nous dit : « On a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, *si elle est coupable* (2). » Remarquez ce mot. Mais qui lui avait donné ce temps? celui dont elle avait été aimée autrefois avec tant de passion, celui qui eût voulu alors en faire la reine de France, comme elle était la reine de son cœur, celui que Mme de Savoie-Carignan, mère du comte de Soissons, était venu implorer pour la noble accusée, en un mot, Louis XIV, qui avait été faible dans ce moment. Mme de Sévigné nous l'apprend aussi, et elle donne les propres paroles du roi à Mme de Savoie-Carignan : « Madame, *j'ai bien voulu* que la comtesse de Soissons se soit sauvée; peut-être en rendrai-je compte un jour à Dieu et à mes peuples (3). » Tous ces détails sont assez graves.

Du peuple de France, ne disons rien, puisque la comtesse de Soissons ne revint plus. Mais les peuples étrangers que firent-ils, en voyant cette fugitive, en voyant d'autres accusés avec elle, Mme d'Alluye, que son mari rejoignit, peut-être aussi Mme de Polignac,

(1) Lettre du 24 et du 26 janvier 1680 et du 2 février même année.
(2) Lettre du 24 et du 26 janvier 1680 et du 2 février même année.
(3) Lettre du 24 janvier.

qui avait passé la frontière (1), et M. de Cessac, qui avait suivi leur exemple (2), après avoir été chassé de la cour pour escroquerie au jeu du roi (3)? Les peuples étrangers ne crurent pas ces dames innocentes ; aucune ville ne voulut d'elles. A Namur, à Liège, à Anvers, elles frappèrent aux portes : « Nous ne voulons pas de ces empoisonneuses », voilà ce qui leur fut répondu. Mme de Sévigné en rougissait pour la France. « Quel malheur, dit-elle! désormais un Français et un empoisonneur seront la même chose, en pays étranger (4). » A Bruxelles pourtant elles furent reçues, parce que Bruxelles, capitale des Pays-Bas espagnols, était plus sous la main du gouvernement d'Espagne, et que le comte de Soissons était de la maison de Savoie, alliée avec la cour de Madrid ; mais, là encore, le peuple *joua mille tours pendables* à la comtesse de Soissons, pour l'obliger à partir : c'est M. de La Rochefoucault qui le dit à Mme de Sévigné. La comtesse de Soissons étant à l'église, le peuple le sut, et aussitôt, faisant allusion aux sorcelleries et manœuvres diaboliques, le peuple porta des chats devant l'église ; on les attacha, et on fit à la dame une danse de chats liés ensemble, avec des cris aigus et un sabbat épouvantable. « Ce sont les diables, disait-on tout haut, ce sont les sorciers qui la suivent ; gare à la Voisin et à ses diables! » C'étaient des chats noirs sans doute, plus spécialement regardés comme l'incarnation du diable. On devine ce qui arriva. La comtesse, tout dou-

(1) Lettre du 2 février.
(2) Lettre du 31 janvier.
(3) Lettre du 18 mars 1671.
(4) Lettre du 21 février 1680.

cement et par la petite porte, s'esquiva et quitta vite la place (1)...

Sa sœur, la jolie duchesse de Bouillon, était plus à son aise et plus glorieuse ; mais il lui arriva quelque chose aussi, à quoi le peuple applaudit. Elle était en France; elle y promenait son acquittement, qui n'était peut-être pas son innocence, tandis que d'autres dames étaient en prison, entre autres Mme du Roure, accusée d'avoir demandé à la Voisin un philtre, pour se faire aussi aimer du roi et écarter à jamais ses rivales. Le duc de Bouillon s'était contenté, avec la permission du roi, de répandre partout l'interrogatoire imprimé de sa femme, afin que, en Italie et par toute l'Europe, on ne pût pas dire, comme on le disait de la comtesse de Soissons, que sa femme était une empoisonneuse (2). Mais la duchesse de Bouillon faisait plus : oubliant tout ce qu'on disait de sa facile justification et tout l'ennui que cela causait au roi, elle se vantait des réponses qu'elle avait faites aux juges : elle les avait bafoués, elle les avait confondus. « Ils sauront une autre fois, disait-elle, à qui ils s'attaquent, et s'ils doivent mettre en cause des gens comme nous. » Une bonne lettre de cachet arriva, qui lui rabattit la joie : « Madame, vous êtes reléguée à Nérac près des Pyrénées, à 200 lieues de Paris, et vous partirez à l'instant même. Ainsi le veut le roi. » Elle partit le 15 février, triste, pâle, consternée, conduite par sa famille jusqu'à une demi-journée, mais voyant le peuple assez content de la voir aller où avait habité la reine de Navarre, sœur de François Ier. « Comme il y

(1) Lettre du 28 février.
(2) Lettre du 2 février.

a à méditer, dit aussitôt Mme de Sévigné sur ce départ de Psyché, puisque La Fontaine lui a dédié ce conte charmant de Psyché. *Si elle est innocente*, elle perd infiniment de n'avoir pas le plaisir de triompher; *si elle est coupable*, elle est heureuse d'éviter ses confrontations infâmes et les convictions... Quelle destinée, ajoute-t-elle, que celle des quatre sœurs Mancini, et quelle étoile errante les domine, en Angleterre, en Flandre, en Guienne, en Espagne (1)! « La comtesse de Soissons alla en Espagne, où une autre affaire l'assaillit : on l'accusa, mais à tort, à ce qu'il semble — c'est ce méchant Saint-Simon qui la poursuit — d'avoir empoisonné la reine d'Espagne, qui était de la famille d'Orléans, comme en était la jeune Mercédès d'aujourd'hui.

Passons à d'autres inculpés, à Mme de la Ferté par exemple, qui n'est autre que la maréchale de la Ferté, et qui avait accompagné la comtesse de Soissons chez la Voisin. Mais elle n'était pas montée, et elle avait un témoin de cela, M. de Langres, M. l'évêque de Langres. La justice n'avait rien à dire. Heureuse Mme de la Ferté, qui avait tant de points noirs dans sa vie, si l'on se rappelle seulement le jeune et brave Longueville! « Elle a eu dans cette affaire, dit notre maligne conteuse, un plaisir qu'elle n'a pas d'ordinaire : c'est d'entendre dire qu'elle est innocente (2). »

Mme de Tingry n'en pouvait dire autant; « elle n'était pas si gaillarde, dans son cachot de la Bastille », dit Mme de Sévigné. Elle avait, dit-on, fait périr ses enfants, nés avant terme, en les donnant à

(1) Lettre du 16 février.
(2) Lettre du 2 février 1680.

la Voisin, qui avait des drogues pour la naissance, et un four pour la destruction. Mme de Coulanges, qui connaissait Mme de Tingry, croyait à ces abominations; elle parlait de la Tingry, et elle disait, tout bas, je pense : « Oh ! c'est pour elle que le four chauffait (1). » C'était affreux, et vraiment quand on lit cette affaire de la Voisin, on est tenté de croire à toutes les vilaines choses que raconte Bussy Rabutin dans un ouvrage qui fit du bruit. Bussy et Mme de Sévigné se rencontrent ici dans les mêmes tableaux, avec cette différence que Bussy, l'injuste et outrageant cousin, y fait figurer aussi sa spirituelle et irréprochable parente, parce qu'elle n'avait pas voulu de lui.

Mais le maréchal de Luxembourg, l'illustre bossu, que jamais Guillaume d'Orange ne put battre — « comment sait-il que je suis bossu? il ne m'a jamais vu le dos » — le maréchal de Luxembourg était compromis dans ces forfaits, comme ami de Mme de Tingry, connaissant parfaitement ces petits enfants, brûlés et morts dans les fournaises. Mme de Sévigné, il faut le dire, le peint sous de tristes couleurs. Elle dit bien qu'il aurait pu passer à l'étranger, qu'on lui en avait donné les moyens, qu'il ne voulut pas, et qu'il aima mieux dire au roi : « Je veux aller à la Bastille, je veux me constituer prisonnier, et je consens, quoique duc et pair, à être jugé par votre Chambre ardente. » Cela prouverait qu'il était sûr de son innocence, qu'un homme comme lui n'avait point trempé dans ces horreurs.

Mais alors pourquoi tant d'abattement, dans cette détention, non pas d'un mois ou de deux pour un maré-

(1) Lettre du 31 janvier 1680.

chal de France, ni même d'un an, mais de quatorze mois, s'il ne donnait pas prise à la justice? Pourquoi ne l'avoir pas relâché, après les deux confrontations qu'il eut à Vincennes avec la Voisin, avec Lesage et la Vigoureux? « Je crois, dit Mme de Sévigné, que le plus grand crime de M. de Luxembourg est d'avoir trop aimé la Tingry (1). » Une sœur du maréchal, Mme de Mekelbourg, accusait aussi la Tingry des malheurs de son frère (2). C'est l'excuser, ce n'est pas le justifier, et la Tingry, avant d'être arrêtée, le chargeait et se chargeait elle-même, « en éloignant, dit Mme de Sévigné, tout le monde de sa personne (3)... »

« Certainement, dit-elle encore, il aurait mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne » (4)... Voyez-le dans sa prison. « Il reste deux jours sans manger. Il demande, pour causer avec eux, plusieurs jésuites; on les lui refuse. Il demande la *Vie des saints;* on la lui donne, « car il ne sait, dit en se jouant Mme de Sévigné, à *quel saint se vouer*... Il est *entièrement* déconfit. Ce n'est pas un homme, ni un petit homme; ce n'est pas une femme, c'est une vraie femmelette. « *Fermez cette fenêtre; allumez du feu; donnez-moi du chocolat; donnez-moi ce livre; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné.* » Voilà ce qu'il a montré à Baizemeaux et à ses commissaires, avec une pâleur mortelle. »

Il semble que Mme de Sévigné parle d'après Baizemeaux même. Ses informations sont très sûres, pour tous ces petits détails intimes et très sérieux. Elle a

(1) Lettre du 31 janvier.
(2) Lettre du 26 et 31 janvier.
(3) Même lettre.
(4) Même lettre.

certes bien raison d'ajouter que, « quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut bien mieux gagner pays (1), » comme il l'avait fait avec Condé rebelle.

On le disait persécuté par Louvois, qui lui en voulait de s'être rapproché de la famille Colbert, sachant bien que lui, Louvois, aurait préféré pour sa fille les Montmorency aux ducs de La Rochefoucauld. Ce qui est vrai, c'est qu'il n'eut qu'un beau mouvement dans cette longue affaire ; le voici. Les *accusés disaient* qu'à l'époque où le maréchal de Luxembourg désirait, lui aussi, Mlle de Louvois pour son fils, il avait fait, chez la Voisin, un pacte avec le diable. « Quand Mathieu de Montmorency, répondit-il, épousa la veuve de Louis le Gros, il ne s'adressa point au diable, mais au parlement ou cour du roi, qui déclara que, pour acquérir au roi mineur Louis l'appui des Montmorency, il fallait faire ce mariage. » A la bonne heure ! c'était de la fierté, de la noblesse, un juste orgueil de vieille race et d'illustre sang. « Mais, répliqua l'accusé Lesage, maître Bonnard, intendant du maréchal de Luxembourg, m'a remis à moi-même 2,000 francs, pour lui faire trouver, par nos procédés secrets : 1° des papiers nécessaires ; 2° le moyen de faire périr sa femme et d'épouser Mme de Tingry ; 3° de quoi gagner un procès touchant la forêt de Ligny. Voilà, du reste, la signature du maréchal, donnée à Bonnard pour cette somme importante. »

L'affaire traîna encore, et finit par un acquittement le 14 mai 1680. Mais le maréchal de Luxembourg ne fut pas employé par Louis XIV. Il resta dix ans en

(1) Même lettre.

non-activité, jusqu'à l'époque où, remis enfin à la tête des armées françaises, il vainquit à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde, semblable à Condé par la vivacité du coup d'œil, et, comme lui, se réhabilitant par la gloire. Les autres accusés furent condamnés à des peines temporaires ; mais la Voisin fut condamnée à être brûlée vive, comme magicienne, sorcière et empoisonneuse.

Comment mourut-elle, cette hardie et dangereuse femme, qui peut-être, si elle eût gardé son modeste logis, n'eût jamais été plus criminelle que ne l'est une tireuse de cartes? Eut-elle quelque retour vers Dieu, comme la Brinvilliers, un peu de repentir et d'humilité, un peu de cette honte qui fait baisser le front et qui inspire de la pitié pour les plus grands coupables? Citons Mme de Sévigné ; c'est une étude que nous faisons de Mme de Sévigné et de son génie, autant qu'un tableau du grand siècle. Elle vit passer la Voisin, comme elle avait vu passer la Brinvilliers, et elle sait se reprendre, quand elle a mal jugé ou mal vu.

« Ma fille, dit-elle, je ne vous parlerai aujourd'hui que de la Voisin. C'est hier jeudi, 21 février, qu'elle a été brûlée en place de Grève. Elle savait son arrêt dès lundi, chose extraordinaire! Le soir, elle dit à ses gardes : Quoi! nous ne ferons point *médianoche?* Elle mangea avec eux le lundi, à minuit, par fantaisie, car il n'était point jour maigre ; elle but beaucoup de vin, elle avait dîné, et elle avait dormi huit heures. Elle fut confrontée sur le matelas à mesdames de Dreux et Le Féron, et à plusieurs autres — on n'en finissait pas avec les arrestations. — On ne parle point encore de ce qu'elle a dit; on croit toujours qu'on verra des

choses étranges. Elle soupa le soir, et recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale : on lui en fit honte, et on lui dit qu'elle ferait bien mieux de penser à Dieu, et de chanter un *Ave, maris stella*, ou un *Salve*, que toutes ces chansons ; elle chanta l'un et l'autre en ridicule, elle dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations, et débauches, et chansons ; elle ne voulut point de confesseur. Enfin, le jeudi qui était hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon ; elle en gronda, craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris ; elle étouffa un peu, et fut embarrassée : on la voulut faire confesser, pas de nouvelles. A cinq heures on la lia, et, avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau, habillée de blanc ; c'est une sorte d'habit pour être brûlée. Elle était fort rouge, et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer, à l'hôtel de Sully, Mme de Chaulnes, Mme de Sully, la comtesse de Fiesque, et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et, à la Grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau. On l'en tira de force, on la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer ; on la couvrit de paille ; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois ; mais enfin le feu augmenta et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement (1). »

Assurément, l'absence de religion et l'immoralité l'avaient perdue ; et son châtiment, quoique plus

(1) Lettre du 22 février 1680.

terrible que celui des autres, était mérité : mais on la plaint pourtant, à cause même de son impiété et de ses blasphèmes, qui étaient le paroxysme de sa fureur, et j'avoue que j'écoute avec peine Mme de Sévigné, lorsque, peu après, revenant sur cette mort avec une rigidité janséniste et moqueuse, elle fait allusion à quelques bruits de repentir qui avaient couru, et s'écrie : « Ah! oui vraiment, il faudra croire aussi que la Voisin est une sainte, comme la Brinvilliers... Mais je croyais qu'elle avait donné gentîment son âme au diable dans le feu, pour passer de l'un à l'autre (1). » J'aime mieux Mme de Sévigné dans les premiers mots de cette narration deuxième, et l'on se sent soulagé quand elle dit, toujours avec son esprit : « Ma fille, il faut que je vous reprenne l'âme damnée de la Voisin, il le faut; et voyez comme *je suis scrupuleuse :* on assure au contraire que son confesseur a dit qu'elle avait prononcé *Jesu-Maria*, au milieu du feu (2). »

Un homme revint ce jour-là et courut frapper chez elle, ne pensant plus à ce qui se passait : c'était La Fontaine, qui se retira, étonné de trouver porte close.

Ce procès laisse donc des impressions bien diverses. Notons deux choses seulement, quand tout fut fini. Trois ans après, en 1683, un jeune prince, qui avait atteint l'âge de vingt ans et annonçait les meilleures dispositions pour la guerre, demanda du service à Louis XIV ; il était né en France, et son père, quoique de la maison de Savoie, avait commandé nos armées. Mais ce jeune prince était

(1) 28 février 1680.
(2) Lettre du 6 mars 1680.

fils de la comtesse de Soissons, qui errait alors par toute l'Europe, on sait avec quelle réputation. Louis XIV refusa; et c'est ce jeune seigneur qui fut le prince Eugène, le héros de tant de batailles, l'adversaire heureux de la France avec le fameux Marlborough, jusqu'à ce que le maréchal de Villars, c'est-à-dire la ténacité française sous un gouvernement fort, le réduisit à l'impuissance et nous sauva à Denain. Voilà la première chose, et elle n'est pas gaie.

L'autre remarque sur ce procès se rapporte à l'esprit français. Pendant une vingtaine de jours, on fut obligé d'interrompre les débats; ils duraient depuis un mois... Et Mme de Sévigné de dire aussitôt à sa fille: « Il n'y a plus rien qui éveille, on s'endort. » C'était là le génie français, curieux, avide de nouvelles, voulant être occupé, ami des émotions ou des fêtes, et faisant des révolutions par ennui autant que par indiscipline. N'avons-nous pas entendu, sous le règne paisible de Louis-Philippe, un orateur, un historien, un grand poète, Lamartine, s'écrier: « La France s'ennuie! » Aussitôt tout tomba, les princes et les princesses, et la révolution reprit son cours, sans que nous sachions encore si elle s'arrêtera. Louis XIV et Mazarin avaient arrêté en France cette révolution formidable; mais elle avait triomphé en Angleterre, et Versailles était plein des tristes débris du grand naufrage : il y avait des princes anglais, il y avait des princesses anglaises, Jacques Stuart, Henriette d'Angleterre, et, auprès d'eux, les princesses de la cour de France. Il faut entrer maintenant dans ce palais de Versailles, et parcourir le cercle des princesses, en compagnie toujours de Mme de Sévigné.

CHAPITRE XI

LES PRINCESSES DE LA COUR DE LOUIS XIV. MADEMOISELLE DE MONTPENSIER ET LE ROMAN DE LAUZUN D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ

La transition est un peu brusque, des femmes criminelles aux princesses de la cour, quoique les premières aient été parfois de grandes dames. Je ne puis même alléguer pour excuse un mot piquant d'un ami des Sévigné, Corbinelli, qui compare la cour aux petites-maisons, et semble dire qu'on peut bien passer de la folie au crime, du crime à la folie. Tel qu'il est cependant et sans intention offensante, maintenons notre arrangement, ne fût-ce que pour le plaisir du contraste, et saluons tout d'abord, à la cour de Louis XIV, un reste, encore debout, de la Fronde et du règne antérieur, Marie-Louise d'Orléans-Montpensier. C'est la grande Mademoiselle, fille unique du fameux Gaston d'Orléans, héritière de tous ses biens, et résidant au Palais-Royal, en attendant que sa belle-mère Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston, lui cède une autre demeure, le palais et le jardin du Luxembourg ; c'est elle qui, pendant la Fronde, empêcha Louis XIV d'entrer à Orléans, d'entrer à Paris, et fit tirer le canon sur les troupes royales :

fâcheux souvenir pour le roi triomphant! Néanmoins elle va à Marly avec le roi, elle va à Versailles, elle est de toutes les fêtes, de tous les bals; elle aime la danse, les plaisirs, et on lui en donne. Il n'y a qu'une chose qu'on ne se presse pas de lui donner : c'est un mari, surtout un prince étranger, de crainte qu'elle ne porte au dehors, avec ses idées frondeuses, les belles seigneuries qu'elle possède. On eût pu la marier avec Louis XIV, bien qu'il eût dix ans de moins; c'eût été politique, et la disproportion d'âge n'eût pas été un obstacle... pour elle. Mazarin, qui avait dit de cette princesse, quand elle fit tirer sur l'armée du roi le canon de la Bastille, « ce canon a tué son mari, » Mazarin aima mieux marier Louis XIV avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, union tout aussi politique, et plus utile à la France. Mademoiselle dut attendre, et si longtemps et si bien, que, malgré ses grâces, son nom, sa fortune immense, on pouvait croire qu'elle ne se marierait jamais, et que même, quoiqu'elle dansât toujours, elle y avait renoncé : en effet, à l'époque où Mme de Sévigné en parle, le 15 décembre 1670, étant venue au monde en 1627, elle avait juste quarante-trois ans.

Pourtant, « écoutez, Monsieur de Coulanges, écrit Mme de Sévigné; voici la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'à aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin une chose dont

on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste ; une chose, que nous ne saurions croire à Paris, comment la pourrait-on croire à Lyon ? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde ; une chose, qui se fera dimanche ; où ceux qui la verront croiront avoir la *berlue;* une chose, qui se fera dimanche et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à vous la dire ; devinez-la ; je vous le donne en trois ; jetez-vous votre langue aux chiens ? Eh bien, il faut donc vous la dire... »

C'était un mariage évidemment, et un mariage digne sans doute d'une fille de France ; l'âge seul était cause de cette accumulation d'épithètes et d'étonnements. Commandant à une nation comme la France, nation fière, et, au fond, très aristocratique de manières, de ton ou d'aspirations, les rois devaient être difficiles pour les mariages, comme nous le sommes nous-mêmes pour ceux de nos enfants. Tout, sûrement, était assorti, le rang au moins, si ce n'est la fortune. L'honneur de la famille était à ce prix, et Louis XIV, si fier par lui-même et qui savait ce qu'était la France, n'était pas homme à mettre de côté cette susceptibilité, ni l'opinion qu'en auraient les cours étrangères. Qu'était-ce donc que ce mariage ?

Il y avait à la cour de France un cadet de Gascogne fin et rusé, petit de taille, et *blondasse*, dit Saint-Simon ; mais vif, alerte, malin, de bonne et vieille souche, souche des Caumont, dont les La Force étaient la branche aînée, près des grands châteaux de Duras et de Biron ; généreux par calcul, avide et ambitieux, parce que les cadets étaient sans fortune ; venu à Paris

fort jeune, sous le nom de Péguilhem ou Puyguilhem ; voulant faire son chemin, comme le d'Artagnan d'un roman célèbre; se connaissant en perles fines et en pierreries, habile à les monter pour les dames; pétillant d'esprit, sans être beau de visage, mais s'imposant par là; ayant plu à Louis XIV, étant devenu son familier, et tellement familier, qu'il osait se cacher sous le lit du roi pour entendre les secrets. Lauzun était donc à la cour, et il ne déplaisait pas à Mademoiselle : il le savait, il le voyait — cela se voit vite — et il bâtissait sur cela tous les rêves imaginables. Il était plus jeune de six ans, et cette différence pouvait engendrer un fol amour chez elle, mais, chez lui, devait peut-être l'empêcher ou l'éteindre : de 36 ans, pour un homme, à 43 pour une femme, le pas est encore large à franchir : mais, quelle vraisemblance qu'une princesse comme elle aimât Lauzun, voulût Lauzun? Elle l'aima, elle le voulut; bien plus, elle l'appela un jour, secrètement ; elle lui déclara son inclination et le demanda elle-même : car elle était trop élevée au-dessus de lui pour qu'il se donnât le ridicule de jamais demander sa main. C'était trop beau, trop féerique, trop inespéré pour lui, depuis que, n'ayant que la cape et l'épée, il avait quitté Lauzun, le château de la branche cadette, près de Castillonnès, au-dessus de Caumont et de Marmande. Il n'en pouvait croire ses oreilles, ses yeux. Mais il avait de hautes visées et de l'audace, et la princesse était de sang royal, avec des titres, avec des biens considérables...

Il se laissa faire ; il se montra touché, reconnaissant, plein d'amour surtout, et bientôt... « Oui, poursuit

Mme de Sévigné, M. de Lauzun épouse... devinez qui? » Et Mme de Sévigné, pour justifier ses exclamations et continuer ses énigmes, de promener aussitôt M. de Coulanges, de Mme de La Vallière à Mlle de Retz, de Mlle de Retz à Mlle Colbert, de Mlle Colbert à Mlle de Créqui, à *tous les partis* les plus en vue et les plus riches... Après M. de Coulanges, Mme de Coulanges s'en mêle et ne devine pas davantage; et alors Mme de Sévigné annonce, pour le dimanche suivant, le mariage de Lauzun, au Louvre, au vieux palais des rois, avec une princesse, dont elle dit tout d'abord la généalogie et les titres, pour montrer la grandeur de cette alliance et ses difficultés... « Il épouse Mademoiselle, la grande Mademoiselle; Mademoiselle, fille de feu Monsieur; Mademoiselle, petite-fille de Henri IV; Mlle d'Eu, Mlle de Dombes, Mlle de Montpensier, Mlle d'Orléans; Mademoiselle, cousine germaine du roi; Mademoiselle, destinée au trône; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne du frère du roi. »

Mais Louis XIV consentait-il? On a vu de nos jours, dans des familles royales, bien des mariages de ce genre; mais alors on n'en connaissait qu'un : celui de Marie d'Angleterre avec le duc de Suffolk : encore celle-ci était-elle veuve, veuve de Louis XII, et toute jeune, dix-huit ans, d'un âge assorti à celui de Suffolk : ce n'était pas tout à fait pareil. Oui ; Louis XIV aimait Lauzun, et il consentait. « M. de Lauzun épouse Mademoiselle, avec la permission du roi (1). »

Ce mariage fut déclaré le lundi 15 décembre 1670,

(1) Lettre du 15 décembre 1670.

et les autres jours, c'est-à-dire le mardi, le mercredi, le jeudi, se passèrent aux caresses, aux compliments, au contrat, aux donations qu'attendait l'adroit cadet de Gascogne, et aux transformations; c'est-à-dire qu'il fallait changer, transfigurer M. de Lauzun, en faire un autre homme, l'orner, l'embellir, l'ennoblir davantage, effacer son nom de Lauzun, faire la métamorphose du prince, et, comme parle Mme de Sévigné, « lui donner les titres, les noms, les ornements nécessaires, pour être nommé dans un contrat de mariage entre *lui et la descendante des rois* (1). » Mademoiselle lui donna, en attendant mieux, quatre duchés : le comté d'Eu, dont les possesseurs avaient rang de ducs et qui était la première pairie de France ; le duché de Montpensier, le duché de Saint-Fargeau, le duché de Châteauroux; tout cela estimé 18 millions. Cette grande donation, faite par Mademoiselle sans réserve, sans condition, eut lieu le mercredi, et, toute la journée, Lauzun ne fut plus le même homme; le jeudi, non plus : ce n'était pas Lauzun, c'était M. le duc de Montpensier; chacun le salua du nom et du titre de duc de Montpensier (2).

Il était prince; il était à cette hauteur. Quel beau rêve que celui de Lauzun! quelle gloire, s'il n'y avait pas un peu de honte, et quel roman que le sien! Il était fiancé à la grande Mademoiselle, il en était presque l'époux : et la princesse était dans le ravissement : elle allait rendre un homme heureux, ce qui était vrai, et elle en était aussi heureuse que lui; elle parlait de lui avec tendresse, de son mérite,

(1) Lettre du 15 décembre 1670.
(2) Lettre du 15 décembre 1670.

de sa reconnaissance, de la bonne maison à laquelle il appartenait; elle avait eu avec le roi une conversation dont elle était contente ; elle devait se marier à la campagne, aussitôt le contrat signé par lui ; le prélat qui devait faire le mariage était averti, et, si ce n'était pas l'archevêque de Reims, celui qui sacrait les rois, c'était du moins son coadjuteur, un frère de M. de Louvois, Charles Maurice Le Tellier. Elle conta toutes ces choses, le jeudi matin, à 9 heures, étant dans son lit à écrire; elle les conta, à qui? à une dame qui avait eu avis que le mariage devait se faire à la campagne et que le coadjuteur de Reims devait le bénir, à la curieuse et charmante dame précisément dont nous suivons les lettres, et qu'elle fit placer à *genoux*, remarquons ce point, pour faire voir qu'elle était toujours Mademoiselle, qu'elle élevait un homme jusqu'à elle et n'entendait pas descendre jusqu'à lui, puisqu'elle *lui donnait son nom*, au lieu de prendre le sien (1).

De quels déguisements, de quels subterfuges son amour-propre se couvrait et se payait, lorsque l'amour, un amour qui eût demandé en elle moins d'âge, la faisait passer par-dessus l'amour-propre!

Mme de Sévigné n'avait pas à la contredire : elle n'avait qu'à l'écouter. Mais avec sa pénétration et son bon sens, elle contemplait cette folie de jeune personne, ou de femme plutôt jouant à la jeune personne, et dont un seigneur abusait. Elle ne disait qu'une chose à la princesse, tant elle craignait le réveil après ce rêve adorable! « Mon Dieu, Mademoiselle, vous

(1) Lettre du 31 décembre 1670.

voilà bien contente...! Mais que n'avez-vous donc fini promptement cette affaire dès lundi? Savez-vous bien qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le roi que vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire? » Après cela, M. de Lauzun, ajoutait-elle, est gentilhomme; un sang noble et généreux coule dans ses veines, et, s'il faut parler comme Corneille :

« Je ne vous puis du moins blâmer d'un mauvais choix.
« Polyeucte a du nom et sort du sang des rois... »

La flatteuse! Mais comment faire? c'était à la princesse de comprendre. Au lieu de cela, elle garda sa confiance, son illusion; rien ne lui dessilla les yeux. « Elle m'embrassa, dit Mme de Sévigné; elle avait le cœur trop plein, et avait le besoin de parler à quelqu'un. A 10 heures, elle se donna au reste de la France, qui vint la complimenter; puis, dans l'après-dînée, elle s'amusa à faire ajuster elle-même un appartement pour le nouveau duc de Montpensier (1). »

Soins touchants d'une princesse qui, pour la première fois peut-être, aimait et se croyait aimée!... Mais le contrat n'était pas encore signé; on envoyait chez le roi, et le roi faisait attendre. Qu'allait-il arriver?

Lauzun n'était pas moins inquiet; certains bruits venaient à ses oreilles. La reine Marie-Thérèse, *Monsieur*, duc d'Orléans et frère du roi, et plusieurs *barbons* étaient allés trouver Louis XIV; ils lui avaient dit que ce mariage ferait tort à sa réputation, à son honneur. On assurait même que le grand Condé,

(1) Même lettre.

plus bouillant que les autres, voyant que le roi ne voulait pas revenir sur sa parole, s'était écrié : « Eh bien, sire, j'irai au mariage du cadet de Lauzun, et, en sortant, je lui casserai la tête avec mon pistolet. » C'était raide ; mais c'est un guerrier qui parlait, et, du petit au grand, on fait à peu près ainsi, quand un mariage déplaît trop à une famille : or la famille ici, le chef de la famille, c'était Louis XIV, sans le consentement duquel Mademoiselle, d'ailleurs orpheline, ne pouvait pas se marier. On était dans l'anxiété.

A dix heures du soir, le roi appela Lauzun et Mademoiselle. « Vous ne vous marierez point ensemble, leur dit-il, je vous le défends absolument. » Mademoiselle poussa les hauts cris et pleura ; M. de Lauzun fut soumis et digne, renferma tout en lui-même, à tel point que le roi lui dit : « Je vous ferai si grand que personne ne vous égalera dans le royaume. »

Lauzun avait les donations très régulièrement, et la rupture ne les annulait pas ; là était son dédommagement, et il se consolait. Mais Mademoiselle était inconsolable ; elle se mit au lit, elle ne voulut ni manger ni se lever. Elle se jeta au cou de Mme de Sévigné, qui la vint voir le lendemain matin, et qui avait été prophète. « Ah ! la prudence, dit Mademoiselle, ah ! cruelle prudence ! que n'ai-je fait ce que vous disiez ! et comme vous aviez raison ! que de peines et que de pleurs me coûte ma confiance ! »

Deux autres fois, Mme de Sévigné lui fit encore une visite ; elle la trouva toujours désolée, mourante, anéantie. Elle pleura avec la princesse, elle qui ne pleurait point sur les misères des grands ; et c'est là un trait de mœurs chez les gens de cour : on n'a de la

pitié qu'entre égaux, ou au-dessous de soi. « Oui, dit Mme de Sévigné au même M. de Coulanges, j'ai retrouvé, dans cette occasion, des sentiments qu'on n'a guère pour des personnes d'un tel rang ; mais ceci entre nous, je vous en prie (1). »

La consolation arriva pour Mademoiselle, et la meilleure. Lauzun et Mademoiselle se marièrent secrètement; personne ne le mit en doute. Aussi revoyons-nous Mademoiselle au bal, chez Madame, c'est-à-dire chez la duchesse d'Orléans ; et ce n'était pas la première fois qu'elle avait fait sa rentrée dans le monde. Mme de Sévigné la vit la veille, et annonça cela à Mme de Grignan ; elle vit les préparatifs, les toilettes, « l'agitation des pierreries, » et pensant à sa fille, à la belle exilée de Provence, qu'elle eût pu, ce semble, marier moins loin et à Paris, « tout cet éclat, dit-elle, m'a fait souvenir de mes tribulations passées ; plût à Dieu y être encore! *pouvais-je être malheureuse avec vous?* Toute ma vie est pleine de repentir (2). »

Regrets tardifs pour Mme de Sévigné et pour Mme de Grignan ! N'était-ce pas la même chose par hasard pour la grande Mademoiselle (3)? Cela arrive souvent dans des mariages disparates. Était-elle heureuse dans sa secrète union? Lauzun, le jeune et intrigant Lauzun, la traitait-il comme elle le méritait, après tant de dons et de sacrifices? Saint-Simon, qui fut plus tard son beau-frère, répond : *Non.* L'ingrat! il la traitait avec une brutalité sans égale. Le manque d'égards alla si loin que Mademoiselle finit par lui défendre de paraître

(1) Même lettre.
(2) Lettre du 20 janvier 1672.
(3) Lettre du 17 février 1671.

devant elle. Le secret du mariage fut bon à cela.

Le roi même eut à souffrir des impertinences du favori. » Vous voulez, sire, faire de moi un maréchal de France, après le commandement général que j'ai eu en Flandre? je refuse; j'aurai ce grade, quand je le mériterai. Vous voulez aussi me faire duc et pair! vous en avez tant fait, qu'on n'est plus honoré de l'être. » Aujourd'hui que le roi offrait, c'était Lauzun qui refusait, et quand par hasard autrefois le roi lui avait refusé quelques charges, Lauzun brisait son épée en deux devant le fier monarque. Il faisait plus : une princesse, Mme de Monaco, née de Gramont, dont il était épris, ayant eu le malheur de faire attention au roi, que fit-il? Un jour que, chez la reine, elle était assise sur le parquet, il lui marcha sur la main, ce qu'elle souffrit sans se plaindre; puis, prenant un portrait qu'il avait d'elle, il creva les yeux à ce portrait, ne pouvant le faire à la personne même. « Et que n'a-t-il pas fait à d'autres, dit Mme de Sévigné? Mais aussi quelle folie, ajoute-t-elle, de faire des péchés, de 110 lieues de loin (1)! »

Ces caprices d'enfant gâté et ces hardiesses de favori, ces légèretés d'amant trop jeune et cette barbarie eurent-ils une fin? Un an après, au mois de décembre 1671, nous trouvons une lettre de Mme de Sévigné. « Que dites-vous, écrit-elle à sa fille, que dites-vous de M. de Lauzun? Vous souvient-il quelle sorte de bruit il faisait l'an passé? » Puis elle nous représente un carrosse, puis d'Artagnan, toujours d'Artagnan, qui accompagne. On court vers Lyon, on ira

(1) Lettre du 6 janvier 1672.

plus loin que Lyon; et cet homme bien vêtu encore et de haute mine, qui n'est plus tout jeune, mais qui n'est point âgé, se désespère; il ne faut pas le quitter d'un moment; il semble appeler la mort, la mort qui ne vient pas. On veut le faire descendre de voiture à un endroit dangereux: « Laissez, laissez, répond-il; ces malheurs ne sont pas faits pour moi. »

On arrive à Lyon, on traverse la place de l'*Homme de la Roche*, on est au pied d'un château fort, situé à pic sur cette roche et entouré par la Saône, le château de Pierre-Encise, où Richelieu avait enfermé Cinq-Mars, et qu'on a démoli pendant la Révolution, en même temps que la Bastille.

« Ah! nous nous arrêtons ici, n'est-ce pas, Monsieur d'Artagnan, à Pierre-Encise? Allons, adieu, et au revoir! Vous m'avez fort bien traité en chemin; je n'ai qu'à me louer de vous. » Mais non, on passe plus loin, on sort de France, comme au temps de Fouquet, et on traverse les monts. « Je le vois bien, c'est à Pignerol que vous me conduisez, Monsieur d'Artagnan, je suis perdu. » L'on arrive en effet à Pignerol; les portes du château s'ouvrent, en gémissant sur leurs gonds, et le prisonnier d'État, au bout de son voyage et de son espérance, y entre en s'écriant: « *In secula seculorum;* c'est fait de moi, je suis ici jusqu'à la consommation des siècles (1). »

Mme de Sévigné a bien raison de dire à sa fille, comme Bossuet dans une oraison célèbre, ou, mieux encore, comme Chrysostome sur la disgrâce d'Eutrope: « *Vanité des vanités, et tout est vanité!* Qui nous eût

(1) Lettre du 2 et 23 décembre 1671, et du 6 janvier 1672.

dit que dans un an M. de Lauzun serait prisonnier, et à Pignerol ! L'eussiez-vous cru (1) ? »

On ne demande pas quel était son crime, après tout ce qui s'était passé, après le flot d'attentats qui étaient à sa charge et qui avaient fait déborder la coupe. « Mon crime, mon crime, disait-il, ç'a été d'avoir des ennemis trop puissants (2). » Le roi seul, qui n'avait pas été son ennemi, ne disait rien, « et ce silence, dit Mme de Sévigné, déclarait bien la qualité du crime (3). » Que fit-on après son départ? Lauzun était gouverneur du Berry, le roi donna cette charge au prince de Marsillac, fils de La Rochefoucauld, lequel se faisait un scrupule d'accepter, parce qu'il n'était pas un ami de Lauzun; mais le roi insista, et M. de Marsillac accepta, en le remerciant. « Enfin, on me remercie, dit Louis XIV en se tournant vers les courtisans; oui, voilà un homme au moins reconnaissant. *Jamais Lauzun n'avait daigné me remercier.* » Il semblait indiquer d'autres seigneurs, des Frondeurs peut-être, insensibles à ses prévenances et mal convertis, regrettant leur essai de gouvernement aristocratique et parlementaire.

Louis XIV s'en souvenait, je pense, lorsque plus tard, donnant ses instructions à son petit-fils, roi d'Espagne, il lui disait : « N'ayez point d'ami ; les rois ne doivent pas avoir d'ami. » Mais il faut voir tout ce qu'on trouva chez Lauzun, dans les cassettes de Lauzun, et qui annonçait ses amours, ses dépits, ses orgueilleuses colères ! « On a trouvé mille belles mer-

(1) Lettre du 2 décembre 1671.
(2) Lettre du 23 décembre 1671.
(3) Même lettre.

veilles, dit Mme de Sévigné, dans ces cassettes : des portraits sans compte et sans nombre ; des nudités, dont une sans tête, une autre les yeux crevés : c'est *votre voisine*, ma fille ; vous devinez ; puis des cheveux grands et petits, des étiquettes pour éviter la confusion, et mille autres gentillesses (1). » Il s'amusait bien à la cour, notre jeune Gascon ; c'était le Straton de la Bruyère, l'image de l'homme heureux, l'idéal du bonheur. « La vie que menait Straton, il n'était pas permis de la rêver, dit la Bruyère, et Straton la possédait. » Mais conserver est plus difficile que acquérir ; la prospérité souvent est moins aisée à soutenir que l'infortune ; on s'éblouit plus facilement qu'on ne s'éclipse, et la modestie est aussi rare que la résignation. Pignerol vint briser le prisme enchanteur ; Pignerol fit succéder la rage et le dépit à toutes les témérités de la quiétude. « Vous ne savez pas, ma fille? M. de Lauzun a mis le feu à sa prison. C'eût été une belle aventure, s'il eût brûlé aussi ce pauvre M. Fouquet, qui n'est pas aussi désespéré et supporte héroïquement sa souffrance (2). »

Il n'avait pas incendié Pignerol ; c'est la foudre qui avait répondu à son appel, et avait pris sur elle la besogne. Mais, du moins, put-il s'évader d'une autre manière? Il le tenta, il ne réussit point ; il sortit pourtant de Pignerol. On le voit à Angers en 1680, on le voit en Angleterre en 1688. Angers était encore une sorte d'exil, quoiqu'il pût se promener dans tout l'Anjou ; en Angleterre, il était libre, il était même

(1) Lettre du 23 décembre 1671. *La voisine* est Mme de Monaco.
(2) Lettre du 23 mars 1672.

le favori d'un autre roi, de Jacques II, roi de la Grande-Bretagne.

Une personne, envers laquelle il avait mal agi, mais qui l'aimait toujours, Mademoiselle, s'était intéressée à lui, lorsque, en entrant dans sa prison de Pignerol, il avait dit : *In secula seculorum.* « Je crois, dit Mme de Sévigné toujours avec finesse et esprit, qu'on eût répondu en un certain endroit, *amen*, et en d'autres, *non* (1). » Ceux du *non* avaient proposé aussitôt toutes sortes de sacrifices pour le délivrer; ceux de l'*amen*, au bout de cinq ans de prison et d'angoisses, avaient fini par y souscrire. On voulait surtout une chose, faire rentrer dans la famille royale toutes les donations, du moins les principales, qui étaient des biens royaux, Montpensier, Dombes, Eu, qui de cette façon purent passer aux princes d'Orléans d'aujourd'hui. Lauzun résista longtemps ; mais enfin il consentit à cet arrangement, ne conservant, des donations de Mademoiselle, que Saint-Fargeau et Thiers. Dès lors, après quatre ans passés à Angers, quelque autre temps à Paris, nous le voyons en Angleterre, sous Jacques II, au milieu de la révolution de 1688, lorsqu'un gendre, Guillaume d'Orange, vint détrôner son beau-père, et une fille expulser son père ; une histoire comme celle de Macbeth, d'Hamlet, et autres tragédies de Shakespeare, et qui, malgré tous les prétextes, était le scandale de l'Europe.

Ici s'ouvre une belle page pour Lauzun et pour la chevalerie française. Lauzun agit mieux à l'égard de Jac-

(1) Lettre de janvier 1672.

ques II que sa fille dénaturée. En allant en Angleterre, il porta à Jacques II, c'est-à-dire aux Stuarts, alliés de la France, vingt mille pistoles pour le secourir (2). Ensuite il s'attacha à Jacques II, à la reine, à leur jeune fils qui était à la mamelle ; et quand la fortune les abandonna, quand le prince d'Orange arriva en triomphe et que Jacques II, menacé à Londres et dans son palais de Saint-James, délaissé de ses gardes, de ses officiers, trahi par tout le monde, ne savait plus que devenir, seul Lauzun, en vrai Français, lui resta fidèle et se dévoua pour le sauver. Saint-Simon dit quelques mots de cette histoire, au commencement et à la fin de ses *Mémoires*. Mme de Sévigné, que cette action ravit, en parle plus au long, et rien de curieux comme sa lettre : elle écrit, au moment où la belle action de Lauzun venait de s'accomplir, et s'accomplir en plein hiver, par un froid des plus vifs. « Dimanche dernier, dit-elle, 19 de ce mois de décembre, ce pauvre roi Jacques II, ayant pris sa résolution, se coucha avec la reine, donna congé à tous ceux qui le servaient encore, et, une heure après, se releva, pour ordonner à un valet de chambre de faire entrer un homme qu'il trouverait à la porte de l'antichambre ; c'était M. de Lauzun. Le roi lui dit : Monsieur, je vous confie la reine et mon fils ; il faut tout hasarder et tâcher de les conduire en France. M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser ; mais il voulait mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connaissait, qui avait beaucoup de courage et de mérite. Ce fut Saint-Victor qui prit

(1) Lettre du 24 décembre 1688.

dans son manteau le petit prince, qu'on disait être à Portsmouth, et qui était caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine. Vous pouvez jeter un regard, ma fille, sur l'adieu qu'elle fit au roi... et, suivis de la nourrice et d'une remueuse (berceuse), ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps qu'ils ne savaient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter à la mer. Mais, comme le patron ne croyait mener que des gens du commun, comme il en passe fort souvent, il ne songeait qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandais du prince d'Orange, qui ne regardaient pas seulement cette petite barque; et ainsi, protégée du ciel et à couvert par la mauvaise mine, elle traversa le détroit, et elle est abordée heureusement à Calais, où M. le duc de Charost, de la part de Louis XIV, a reçu la reine avec tout le respect que vous pouvez penser. Les courriers arrivent, et ont tout raconté (1). »

Voilà le dévouement de M. de Lauzun, et le grand intérêt historique des lettres de Mme de Sévigné; voilà une fuite nocturne et un sauve-qui-peut, comme il s'en est produit depuis, dans nos révolutions : fuite de Marie-Antoinette et de Louis XVI; fuite de Louis-Philippe ; fuite de la duchesse d'Orléans avec le jeune comte de Paris; fuite de tout le monde, sans compter les simples particuliers. Certes Jacques II, lorsqu'à

(1) Même lettre du 24 décembre 1689.

son tour il put gagner la France, fit fort bien de donner à Lauzun, en pleine église de Notre-Dame où eut lieu la cérémonie, l'Ordre de la Jarretière ; et, de son côté, Louis XIV fit bien de donner à Lauzun le titre de duc et pair, qui cette fois fut accepté, et de lui rendre ses entrées à la cour (1), avec les honneurs.

Qui fut mécontent de cette rentrée à la cour ? Mademoiselle. « *Cela fait enrager Mademoiselle*, dit Mme de Sévigné (2). » Étant plus âgée que Lauzun, elle était jalouse : elle l'épiait, et d'autant plus qu'il lui devait davantage pour sa délivrance. Saint-Simon est très amusant sur ce point. Lauzun était très galant ; cette qualité ou ce défaut lui dura longtemps, jusqu'à un âge très avancé. A Eu, à Montpensier, à Dombes, les belles dames attiraient ses regards et ses soins ; Mlle de Montpensier s'en apercevait, et de là des brouilles, des paroles vives, des rixes parfois et des batailles. A Eu par exemple, où il vint passer quelques mois, on se fâcha si fort, que la princesse l'égratigna, le frappa, le chassa de sa présence. Le scandale fut grand dans le château, et le raccommodement ne fut pas un moindre scandale. La comtesse de Fiesque y travailla et surveilla tout. Mademoiselle parut, droite et immobile au bout d'une galerie ; à l'autre bout, droit aussi et immobile, parut Lauzun, mais qui dut faire les premiers pas ; et de quelle manière, bon Dieu ! A deux genoux, Lauzun alla, ou plutôt se traîna toute la longueur de la galerie jusqu'aux pieds de son altière et jalouse femme. Une réconciliation ramenait bientôt une autre dispute et d'autres coups, jusqu'à

(1) Lettre du 28 février 1689.
(2) Lettre du 7 février 1689.

ce qu'à la fin il se lassa d'être battu, et, levant la main à son tour, il battit bel et bien Mademoiselle. Cela arriva plusieurs fois, et il n'y avait pas de raison pour que cela cessât, si nos deux époux, fatigués l'un et l'autre d'être *battants et battus*, ne s'étaient brouillés définitivement et ne s'étaient séparés pour ne plus se revoir.

Triste chose, que cette longue aventure ! A la mort de Mademoiselle, Lauzun, quoiqu'il eût déjà soixante ans, se remaria, et cette fois ce fut l'inverse comme âge; c'est de son côté que fut la supériorité des années, et une supériorité immense : il épousa Mlle de Lorges, belle-sœur de Saint-Simon, qui n'avait que seize ans. « Il avait des trésors, mais, dit Saint-Simon, on les attendit longtemps, si on les convoitait, car Lauzun vécut encore trente ans. » C'est le second roman de Lauzun. Malgré cela, Mme de Sévigné ne l'appelle pas un homme heureux. « L'étoile de ce petit homme, dit-elle seulement, fut tout extraordinaire. » Nous ne dirons pas autrement qu'elle, et nous passerons aux autres princesses de la cour de Louis XIV, à des histoires moins romanesques, mais d'un égal intérêt.

CHAPITRE XII

REINES ET PRINCESSES A LA COUR DE LOUIS XIV D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ

Après Mlle de Montpensier et l'épopée héroï-comique de Lauzun, si nous avançons dans notre Musée historique pour voir les autres princesses de la cour de Louis XIV, nous en trouverons de toute origine et de tout pays, de fausses et de véritables, d'improvisées et d'héréditaires; il y aura des Françaises en grand nombre, et aussi des Espagnoles et des Italiennes, des Allemandes et des Anglaises. Toutes les nations s'y donneront rendez-vous, avec des types divers, fondus un peu dans le type français, qui était le modèle de l'Europe... Seules les princesses allemandes seront tout d'une pièce et ne prendront point aisément la forme et la grâce française. Mais, du reste, des princesses incontestables, plus que Mlle de Nantes, fille de Mme de Montespan, qui épousa le duc de Bourbon, plus même que Mlle de Blois, fille de Mme de La Vallière, et qu'on maria avec le prince de Conti, neveu du grand Condé. Celles-ci, malgré les extases de Mme de Sévigné pour Mlle de Blois, n'étaient princesses que par la volonté du roi ; elles eurent toujours dans leur coquetterie, dans le soin de plaire, dans

l'art minutieux de soigner leur teint et leur personne, quelque chose qu'elles tenaient de leurs mères et qui n'était pas cette grandeur naturelle et sans apprêt des véritables princesses : elles étaient un peu le demi-monde dans le grand monde. Saint-Simon les admire moins que Mme de Sévigné, et il est moins facile à les admettre. Mme de Sévigné même ne parle pas d'elles comme elle parle des autres; il y a moins de respect dans son langage, parce qu'elles ont moins de dignité dans leur maintien. Il n'est question que de *Vénus*, quand on dépeint ces *princesses*, de leur *minois* amusant et badin, des parfums qui embaument leur chambre, de l'air qui descend des cieux, des charmes mondains de ces divinités, du commerce qu'elles daignent avoir avec les mortels, de leur toilette, de leur coiffure, de leur doux réveil à midi et demi, de leur robe de chambre qu'on leur présente et que mollement leur main saisit. Je cite les expressions de Mme de Grignan, et de sa fille Mme de Simiane, qui étaient les échos de Mme de Sévigné. C'est ainsi qu'elles parlent de Mlle de Blois, devenue veuve, à vingt-deux ans, du jeune prince de Conti; et toutes deux s'en moquent certainement.

Mme de Grignan est à Paris, et elle assiste au petit lever de la princesse, vers une heure. La princesse se coiffe et elle déjeune au même moment. Quelle merveille et surtout quelle propreté! « J'aurais voulu que vous la vissiez, dit Mme de Grignan, se coiffer et manger un pain au pot. Elle se frise et se poudre elle-même, et elle mange en même temps. Les mêmes doigts tiennent alternativement la houppe et le pain au pot. Elle mange sa poudre et graisse ses cheveux. Le

tout ensemble fait un fort bon déjeuner et une charmante coiffure... Voilà votre princesse, ma fille. La mienne a quelques traits de plus : sa chambre est parfumée ; c'est l'air de Vénus qui descend des cieux, accompagné des grâces qu'une divinité pourrait avoir dans le commerce des mortels (1)... » Ne croit-on pas lire, dans la Bruyère ou dans Tibulle, le portrait de quelque courtisane? Il n'y a pas jusqu'au trait suivant qui ne me semble, après tout ce qu'on a dit, une ironie sanglante sous forme d'éloge : « Avec ces avantages, ma fille, vous m'avouerez que la princesse de votre mère pourrait bien être celle *de tout le monde* (2). » Mme de Sévigné ne parle pas autrement de Mme de Brissac. Mlle de Blois, veuve d'un prince du sang, était toujours la même personne, incomparable, ravissante, folle d'être adorée et de plaire, ne plaisant que trop, si l'on s'en souvient, et dont son beau-frère, le prince de La Roche-sur-Yon, un peu ennuyé, disait : « Eh bien, après tout, ce n'est que « *Marianne*, une *fille* qui danse bien. »

Ce n'est pas que les vraies princesses ne fussent extravagantes parfois; nous avons vu Mlle de Montpensier : mais quelle dignité encore, quelle tendresse, quel abandon d'elle-même! Mlle de Montpensier en devient touchante, on la plaint, on la voudrait heureuse. Elle descendait jusqu'à Lauzun, jusqu'à un simple seigneur. En voici une qui fait un autre rêve, mais plus impossible encore, absolument impossible. Elle entreprend un voyage, elle traverse le col de Gênes, elle arrive du milieu de l'Italie pour le réali-

(1) Lettre de Mme de Grignan, 5 janvier 1697.
(2) Même lettre.

ser. Ce n'est pourtant pas une Italienne; elle est mariée seulement avec un Italien : elle est Française, très Française, de la maison de France, de la branche d'Orléans, et, pour tout dire, sœur de Mlle de Montpensier, comme si le même sang engendrait les mêmes délires : c'est la grande-duchesse de Toscane, Marguerite d'Orléans, épouse de Cosme de Médicis, grand-duc de Florence. Gaston d'Orléans, si célèbre sous Louis XIII, avait eu cette fille de son second mariage avec la princesse de Lorraine; puis une autre, Mlle de Guise, qui était abbesse de l'abbaye de Montmartre. « Ah! *Monsieur*, dit un jour le grand-duc à un duc de Savoie, qui avait épousé aussi une princesse française, que vous êtes heureux d'avoir une princesse de France qui ne se soit pas fait un martyre de régner dans votre cour (1)! » C'est Mme de Sévigné qui rapporte cette anecdote. La grande-duchesse quittait donc Florence, et les palais, et l'Arno, et la belle Italie. A tout cela elle préférait la France, Versailles, Paris, l'air et les fleuves de son pays; elle avait le mal du pays, et son mari lui avait donné carte blanche; il lui avait signé tous les passeports, las de l'entendre se plaindre et de ne pouvoir la guérir.

Elle aborde en Provence, elle touche aux confins du Dauphiné; son carrosse verse en chemin. C'était obligé alors, il fallait verser une ou deux fois en voyageant; cela faisait bien dans la conversation, *et olim meminisse juvabit.* Elle verse donc, et c'est Rupert, l'intendant du château de Grignan, qui la relève et la remet sur pied; elle arrive à Pierrelate, où Mme de Grignan

(1) Lettre de Mme de Sévigné 31 juillet 1676.

vint la saluer et lui rendre ses devoirs. « Ah ! ma fille, nous avons bien peur que vous n'ayez tout du long cette grande-duchesse (1), » écrit Mme de Sévigné, qui ne songe qu'à la dépense, en bonne grand'mère qu'elle est. Mais non, il n'y eut pas de dépense pour les Grignan : c'est la grande-duchesse qui leur donna à souper, à Pierrelate, et elle leur fit toutes les excuses, tous les compliments possibles, disant qu'elle les traitait mal, qu'elle trouvait Paris en Provence, et une Parisienne à 200 lieues de Paris. « C'est que ma fille subsiste encore sur l'air de Paris, Madame, quoique nous soyons en l'année 1675, lui dit plus tard Mme de Sévigné. Sans cela, vous avez raison, les airs chauds et les pays chauds donnent la mort (2). » Et Mme la grande-duchesse, avec tout son train de maison, de s'acheminer vers Paris, vers ces bords de la Seine qui avaient tous ses regrets.

Elle devait être dans la jubilation, ce semble, puisqu'elle était libre et en France. Mais alors pourquoi Mme de Grignan la trouve-t-elle si triste? Son front plissé n'avait peut-être pas eu le temps de se dérider de Florence à Marseille, et gardait l'empreinte du passé ; mais à Versailles, à Paris, dans sa terre promise, cet air ennuyé persista, et chacun le remarquait. « Vraiment, disait Mme de Sévigné, elle ressemble à la Diane d'Arles, sombre et sévère (3). »

Est-ce qu'elle fut mal reçue? nullement. Elle fut enchantée, dit toujours notre auteur, de Versailles et des caresses de sa noble famille, et ravie de voir M. le Dau-

(1) 14 juin 1675.
(2) Lettre du 26 juillet 1675.
(3) Lettre du 19 août 1675.

phin qu'elle ne connaissait point, et la jeune Mademoiselle, fille du nouveau duc d'Orléans, qu'elle ne connaissait pas davantage. » Était-elle trop peinée de ne plus rencontrer, au Luxembourg, sa mère Marguerite de Lorraine, morte depuis trois ans, et d'y voir installée Mlle de Montpensier qui n'était pas du même lit qu'elle, « et qui n'avait pas voulu voir, chose peu héroïque, dit Mme de Sévigné, sa belle-mère mourante (1)? » Non, ce n'est pas là ce qui assombrissait son visage. Est-ce enfin parce que sa sœur, sa vraie sœur, l'abbesse de Montmartre, n'avait pas mis d'empressement à la venir voir? Elle ne s'était que trop pressée, cette sœur. Mme de Sévigné nous dit qu'à Fontainebleau elle s'était littéralement *emparée* de la grande-duchesse, et l'avait amenée... à Montmartre (2).

C'est ce Montmartre, cette abbaye de Montmartre, que la grande-duchesse ne pouvait souffrir. Elle eût voulu Versailles, un appartement à Versailles; elle se brouilla avec sa sœur, elle ne voulut plus voir personne dans le noble couvent (3). On lui avait préparé dans cette abbaye une affreuse prison; sa déception était grande et elle s'en prenait à tout le monde. C'est que son mari, M. le grand-duc, tout en la laissant partir, avait envoyé secrètement ses recommandations à Versailles. Il voulait, pour son épouse inconstante, une retraite et non la cour. « Ils sont ravis en Toscane d'en être défaits, dit Mme de Sévigné; mais n'importe, on lui voulait d'abord une

(1) Lettre du 6 avril 1672.
(2) Lettre du 24 juillet 1675.
(3) Lettre du 19 août 1675 et 31 juillet 1676.

prison (1). » Voilà pourquoi Louis XIV, sans refuser de la voir, l'avait confinée à Montmartre.

Mais elle parut à la cour, et elle se dérida ; elle fut agréable, elle réussit fort bien à Versailles; le roi la trouva aimable, « et comme sa beauté n'effrayait pas, dit Mme de Sévigné, et que sa réputation n'avait jamais eu ni tour ni atteinte, on se faisait une charité de la divertir et une belle âme de la louer et de la plaindre (2). » Elle se laissait faire, elle était plus adroite que tous; elle avait son idée, et la ruse italienne aidait à la coquetterie française. Bientôt elle eut son logement à Versailles; elle y fit de longs séjours ; elle allait, elle venait, elle causait avec le roi. On ne se défiait pas d'elle; son mari même, interrogé sur la retraite promise et qui était si mal observée, avait fini par répondre qu'il ne s'en inquiétait plus, qu'il remettait sa femme entre les mains du roi (3); précisément ce qu'elle voulait. « Elle est à l'illumination, dit Mme de Sévigné: sa prison sera la cour; l'attachement, entier à sa noble famille (4). » On ne conçoit pas que Mme de Sévigné, qui sait tout, ne dise pas le reste et en laisse le soin à Mlle de Montpensier dans ses Mémoires. Qu'est-ce donc? une chose qui peint cette pauvre grande-duchesse, et son époque, et les mille attraits de cette cour de Versailles : la pauvre folle, la malade aussi sans doute, avait quitté Florence et son mari, *sur la foi*, on a peine à le croire, d'un *horoscope, qui lui promettait de régner sur le cœur de*

(1) Lettre du 14 juin 1675.
(2) Lettre du 26 juillet 1675.
(3) Lettre du 31 juillet 1676.
(4) Même lettre.

Louis XIV... Elle croyait toucher à son but; le roi se plaisait avec elle...

Mais la place était bien gardée; Mme de Mont-pensier y commandait; bientôt on fit courir une fausseté : que la grande-duchesse recevait des lettres de Mme de Louvigny; que ces lettres étaient remises par une femme de chambre, Jeanneton la *folle*, et qui ne l'était pas. Le roi se prit au piège et il dit : « Mme la grande-duchesse sera un peu plus souvent à Montmartre (1). » Ce fut fini : adieu Versailles, adieu la cour, adieu le roman étrange de cette seconde fille de Gaston d'Orléans! On ne remarque pas cette histoire dans les lettres éparses de Mme de Sévigné; mais en les rapprochant, on peut voir quelle nouvelle aventure et quel curieux portrait!

La grande-duchesse était encore là, deux ans après, en 1679, lorsqu'on parla d'un magnifique mariage, et d'une autre princesse qui avait aussi autant de peine à quitter la France que celle-là avait eu de joie à la revoir. Ces deux âmes se ressemblaient : ce n'était pas le même éblouissement romanesque, mais c'était le même amour, la même passion pour leur pays. La princesse qui allait se marier, pleurait, criait, se désolait; elle se jetait aux pieds de tout le monde, pour n'être pas obligée de partir; elle devenait *fontaine*, dit Mme de Sévigné (2). « Mais, ma chère nièce, je vous fais reine d'Espagne, reine *catholique*, lui dit Louis XIV qui savait qu'elle aimait son fils aîné; que *pourrais-je de plus pour ma fille?* « Ah! Sire, lui répondit-elle,

(1) Lettre du 22 octobre 1677.
(2) Lettre des 15, 18, 20, 27 septembre 1679.

« *vous pourriez plus pour votre nièce* (1). » Elle ne pouvait pas mieux s'exprimer, pour lui dire : Je voudrais être votre belle-fille. Elle criait donc miséricorde. « Je ne sais, dit Mme de Sévigné, comment l'orgueil d'Espagne s'accommode de ses désespoirs (2). »

Elle redoutait ce pays; elle n'éprouvait rien pour Charles II d'Espagne, pour ce prince de dix-neuf ans et maladif, à qui elle était destinée. Elle arrêtait Louis XIV, quand il allait à la messe, le suppliait, et arrosait ses mains de larmes. « Mais l'heure de la messe est sonnée, et ce serait une belle chose, lui dit spirituellement Louis XIV, que la reine *catholique* empêchât le roi *très-chrétien* d'aller à la messe (3)! » Un autre jour, elle affirmait au roi qu'elle ne resterait pas en Espagne, qu'elle ne pourrait pas y rester, qu'elle y allait avec des préventions invincibles. *Je souhaite*, *Madame*, *de vous dire adieu pour jamais*, lui répondit Louis XIV », et, s'apercevant que la grande-duchesse était présente : « *Ce serait le plus grand malheur*, *ajouta-t-il*, *qui vous pût arriver que de revoir la France* (4). » La leçon était pour les deux, et la grande-duchesse alla y réfléchir dans son couvent de Montmartre.

Quelle était donc cette princesse qui allait quitter la France en désespérée? car aucune ne voulait quitter la France, sous un roi si brillant. C'était Marie-Louise d'Orléans, toujours une d'Orléans, mais cette fois fille de la célèbre Henriette d'Angleterre et de Philippe

(1) 30 juillet 1679.
(2) Lettre du 18 septembre 1679.
(3) Même lettre.
(4) Même lettre.

d'Orléans, frère de Louis XIV. Son grand-père, le roi Charles Ier d'Angleterre, était mort sur l'*échafaud ;* sa grand'mère, Henriette de France, était morte en France dans l'exil. Sa mère (1) avait fait un voyage en Angleterre pour unir l'Angleterre à la France dans la guerre de Hollande, et elle avait réussi, malgré les protestants ; mais, huit jours après son retour, elle était morte à Versailles, dans quelques heures, à l'âge de vingt-six ans, et, croyait-on, empoisonnée. Quant à son père, Philippe d'Orléans, il vivait toujours ; mais il s'était remarié avec une princesse de la maison de Bavière, une princesse allemande, que Marie-Louise aimait fort peu et qui le lui rendait. Voilà pourquoi Mme de Sévigné, après la jolie réponse du roi à Marie-Louise, à la *reine catholique*, nous dit ceci : « On assure qu'ils seront *tous* fort aises d'être défaits de cette *catholique* (2). »

Une seule personne pouvait remplacer dans son âme tous ceux qu'elle avait perdus, c'était le Dauphin, et son affection pour ce prince semblait partagée ; mais il fallait le quitter, il fallait partir. Les princes et les princesses paraissent indépendants et ne sont que des esclaves. Elle partit en novembre 1679, la pauvre amante et orpheline, et elle fut bientôt à la frontière d'Espagne, dans la petite ville où le mariage devait avoir lieu. « Le jeune roi Charles II vint la surprendre dans sa chambre, comme elle se coiffait, dit Mme de Sévigné ; il ouvrit la porte lui-même ; elle voulut se jeter à genoux et lui baiser la main : il la prévint et lui baisa la sienne, de sorte qu'ils étaient tous deux à ge-

(1) Lettre des 6 juillet 1670, et 26 juillet 1676.
(2) Lettre du 18 septembre 1679.

noux. Ils se marièrent sans cérémonie, ajoute Mme de Sévigné et puis se retirèrent, pour causer (1). »

Mme de Villars, une des dames d'honneur de Marie-Louise, annonça tout cela à Paris. Cette surprise du roi fit plaisir à la jeune reine : « Je suis heureuse et contente, écrivit-elle aussitôt à son père; j'ai trouvé le roi d'Espagne bien plus aimable qu'on ne me l'avait dit. » Burgos, Madrid, la cour et les beaux costumes d'Espagne lui plurent aussi ; et la même Mme de Villars avait tort d'écrire à Mme de Coulanges, qu'il n'y avait qu'à être en Espagne pour n'avoir plus envie d'y bâtir des châteaux (2). » Elle sacrifiait l'Espagne à un trait d'esprit.

Au reste Mme de Villars ne tint pas toujours ce langage. Mais c'est la jeune reine, qui peu à peu le tint, au fond du cœur d'abord, puis dans ses lettres intimes. Tout ce qu'elle avait quitté en France ne tarda pas à lui revenir, quand le premier moment d'enthousiasme fut passé. Elle ne se faisait ni à sa position, ni au pays, ni aux mœurs espagnoles. Un pauvre mendiant, à qui elle avait souvent fait l'aumône en France, alla jusqu'à Madrid à pied pour la revoir ; il se fit reconnaître à elle, en lui présentant des mêmes fleurs qu'il avait l'habitude de lui offrir. Il allait et venait ainsi, lui apportant des nouvelles de France, du Dauphin peut-être, et recevant ses gémissements d'Espagne.

Malheureusement elle vit plus que ce mendiant de Versailles; elle vit aussi une femme, une princesse dont la France ne voulait plus, et qui errait en Eu-

(1) Lettre du 6 décembre 1676.
(2) Lettre du 8 novembre 1690.

rope avec la réputation d'empoisonneuse : elle vit Olympe Mancini, la comtesse de Soissons. C'était en 1689, au moment de la guerre pour les Stuarts d'Angleterre. Marie-Louise était une Stuart par sa mère, et elle faisait tous ses efforts pour que l'Espagne se joignît à la France et embrassât leur cause. L'ambassadeur allemand, comte de Mansfeld, ennemi des Stuarts, était à Madrid et agissait sur le roi d'Epagne. Tout à coup la jeune reine fut prise de vomissements, que rien ne pouvait arrêter. « On l'a empoisonnée, disait le peuple, avec une tasse de chocolat; non, avec une tourte aux anguilles ; non, avec des huîtres crues. » Effectivement la princesse allemande, qui en France était sa belle-mère, dit dans ses lettres intimes traduites par le bibliophile bordelais M. Brunet, que ce fut avec *des huîtres crues*. Les vomissements durèrent un jour, deux jours.

Était-elle empoisonnée? Mme de Sévigné n'en dit rien, et on ne se doutait de rien non plus en France. Les filles de Saint-Cyr, le samedi 19 février, avaient joué devant Louis XIV la tragédie d'Esther, que Racine venait de donner. Mme de Sévigné avait assisté à la représentation. La cour était ravie; Mme de Maintenon était glorieuse, car c'est à sa prière que Racine avait fait ce bijou de poésie et d'art; le duc d'Orléans, père de Marie-Louise, et même sa seconde femme étaient émerveillés comme tout le monde. Au sortir du spectacle, une nouvelle rabat la joie : « Sire, la reine d'Espagne est morte (1). » Elle était trop bonne Française, elle apprenait le français à son

(1) Lettre du 21 février 1689.

mari, qui était fort épris d'elle et lui enseignait l'espagnol. Elle ne donnait rien à connaître, elle cachait tout au fond de son cœur, et elle était adorée (1). Plus tard, Saint-Simon, ancien ambassadeur en Espagne, fut plus explicite que Mme de Sévigné sur cette mort. Il dit positivement, quoi qu'en pensât Voltaire, que la comtesse de Soissons fut apostée par Mansfeld, et que c'est elle qui donna le poison. Les empoisonnements, si le fait est vrai, étaient bien à la mode, et la politique a des menées bien détestables.

Dans la répugnance qu'avait cette jeune reine à s'en aller en Espagne, il y avait, je crois, plus qu'un attachement à la France, il y avait quelque pressentiment de son fatal destin; elle était d'une famille malheureuse par sa mère, et, dans cette situation, on croit toujours à des malheurs. Louis XIV se ressouvint alors de ce qui était arrivé à cette même princesse, quand elle était en France. On lui avait donné aussi un breuvage qui avait failli l'empoisonner. Louis XIV le sut, et jamais il ne montra plus de courroux, lui si contenu d'habitude. Je ne veux pas répéter moi-même ses expressions, tant elles sont fortes et tant il abhorrait les remèdes empiriques! j'en laisse le soin à Mme de Sévigné. « La jeune Mademoiselle (c'est notre princesse) avait la fièvre quarte, dit-elle. Elle en était très fâchée; cela troublait les plaisirs de l'hiver. Elle fut aux Carmélites de la rue du Bouloi, elle leur demanda un remède pour la fièvre quarte. Elle n'avait ni gouvernante ni sous-gouvernante. On

(1) Lettre du 5 janvier 1680.

lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir; cela fit grand bruit. La princesse ne voulait point dire qui lui avait donné ce remède. Enfin on le sut; le roi se tourna gravement vers Monsieur (c'est-à-dire, vers le père de la princesse, lequel l'avait laissée aller seule), puis, à haute voix, devant toute la cour : « Ah! ce « sont les carmélites, dit-il : je savais bien qu'elles « étaient des friponnes, des intrigantes, des ravau- « deuses, des brodeuses, des bouquetières ; mais je ne « savais pas qu'elles fussent empoisonneuses. » La terre trembla à ce discours, poursuit Mme de Sévigné, *quo maxima mota terra tremit;* tous les dévots furent en campagne, et on a tout *rapsodé* (ce qui veut dire altéré, trompé, modifié), mais ce qui est dit est dit, ce qui est pensé est pensé, et ce qui est cru est cru; ce que je vous dis, ma fille, est d'original (1). »

Mme de Sévigné détestait les fausses nouvelles; elle était heureuse de savoir le vrai en toutes choses, et non moins heureuse de le dire, deux ou trois fois par semaine à sa fille. Elle le fut un peu moins, lorsque, avant les fêtes de Chantilly, données au roi par le prince de Condé et où manqua, s'il nous en souvient, la femme de ce prince, elle finit par expliquer, dans ses lettres, cette absence et ce secret. Un de ses parents, un Rabutin, avait été page de la princesse de Condé, et se trouvait en visite chez la princesse, quand un valet de pied, nommé Duval, entra, épée au côté, plumet sur la tête. Duval, enhardi par l'excessive bonté de la dame, se mit à dire quelque chose qui manquait de respect pour elle. « Rabutin mit

(1) Lettre du 15 octobre 1677.

l'épée à la *main*, *dit Mme de Sévigné*, pour l'en châtier. Duval tira aussi la sienne, et la princesse se mettant entre deux pour les séparer, fut blessée légèrement à la gorge. » Rabutin prit la fuite, Duval fut arrêté, et la rumeur fut grande à Chantilly, à Versailles, dans toute la cour (1). Le mot de Corbinelli devenait une vérité : la cour, c'étaient les *petites-maisons* (2). Mme de Sévigné en était humiliée, pour elle-même. « Quoique le sujet de la noise soit honorable, écrit-elle à son cousin Bussy-Rabutin, je n'aime pas qu'on nomme un valet de pied avec un Rabutin. » Elle en veut même à son cousin, comme s'il était cause que leur nom fût mêlé à cette aventure. « Je ne suis pas humble, je vous l'avoue ; et j'aurais eu une grande joie, que vous eussiez fait de votre nom tout ce qui était en vos mains (3). » — « Mais enfin, ajoute-t-elle, voilà pourquoi le prince de Condé se sépara de sa femme. »

Le prince de Condé avait un frère, le prince de Conti, général des bourgeois de Paris pendant la Fronde, général bossu et sans talent, aussi ridicule qu'eux, un peu le La Fayette de ce temps. Et ce prince de Conti avait laissé une veuve, sur laquelle il n'y avait pas à raconter de telles histoires. Mme de Sévigné l'appelait *mère de l'Église*. Mais elle donnait ce titre aussi à Mme de Longueville, qui n'était pas un modèle de vertu. Elle faisait mieux, en l'appelant une sainte et la *mère des pauvres*. Dans ces temps où les disettes étaient fréquentes, soit pour des raisons économiques

(1) Lettre du 23 septembre 1671.
(2) Lettre de Corbinelli 17 mai 1670.
(3) Lettre du 23 juillet 1671.

comme le monopole du commerce des grains, soit à cause des guerres civiles, cette veuve se dépouilla de tout pour les pauvres et les malheureux. Aucun luxe sur sa personne, dans sa maison, dans son équipage ; elle était toute à Dieu, à la religion, à la charité que la religion commande. Quand on sut, le 3 février 1672, que, jeune encore, et ayant deux fils dont l'aîné n'avait que douze ans, elle avait eu une attaque d'apoplexie foudroyante, son hôtel fut aussitôt envahi ; il y eut cent personnes dans sa chambre, et trois cents dans la maison. La désolation était générale dans tout le quartier Saint-André des Arts, qu'elle habitait, et les pleurs ne cessaient pas dans sa chambre. Ses deux fils, et M. le Duc fils du grand Condé, Mme de Longueville leur tante, Mme de Gamaches qui était une princesse de la maison de Lorraine, tout le monde sanglotait. Il y avait bien çà et là des grimaciers et des grimacières : « Mme de Gèvres, par exemple, avait pris le parti des évanouissements ; Mme de Brissac, celui de crier les hauts cris et de se jeter par la place. Mais ces deux personnages ne réussirent pas : *qui prouve trop ne prouve rien :* et il fallut les chasser, sans doute, dit poliment Mme de Sévigné, parce qu'on ne savait plus ce qu'on faisait. » Mais l'ensemble de l'assistance était désolé, surtout quand on vit les médecins martyriser la malade pour la rappeler à la vie, lui fendre la bouche qui était fermée close, lui rompre les dents, lui brûler la tête — Mme de Sévigné la vit dans cet état — en un mot la défigurer horriblement, et inutilement, puisqu'elle ne sentit rien, quoiqu'elle ne fût pas encore morte. Elle ne mourut que deux jours après,

à 4 heures du matin. Une seule fois, elle dit : Mon Dieu ! Une autre fois elle appela sa femme de chambre Cécile, et mal lui en valut à Cécile, car sa maîtresse, ayant une convulsion dernière et poussant un grand cri, la serra tellement qu'elle lui imprima ses doigts dans le bras. « La princesse de Conti n'était pas considérable par la grandeur de sa fortune, dit Louis XIV ; mais elle l'était beaucoup par sa vertu. » L'oraison funèbre était brève et magnifique tout ensemble, et elle venait de haut. Son testament répondait à la réputation qu'elle avait acquise. « Je donne 2,000 écus aux pauvres ; j'en donne autant à mes domestiques, et je veux être enterrée dans ma paroisse, tout simplement, comme la moindre femme. » Un plus bel éloge encore que celui du roi était sur son tombeau, dans l'église Saint-André des Arts ; l'inscription donnait son nom : Anne Martinozzi, princesse de Conti, et puis ceci : « Dans la famine de 1663, elle vendit ses diamants, ses perles, ses bijoux, toutes ses pierreries, pour nourrir les pauvres de Berry, de Champagne et de Picardie. »

Quelle femme bienfaisante, quelle mère nécessaire aux deux orphelins qu'elle laissait ! Mme de Sévigné n'était pas rassurée sur leur compte : la princesse confiait en effet l'éducation de ses enfants à la duchesse de Longueville ; et, s'il ne fallait que de la grâce et de l'esprit, on ne pouvait pas souhaiter mieux ; mais il fallait des qualités plus sérieuses, et l'ancienne jolie Frondeuse n'avait pas cela. Aussi Mme de Sévigné disait : « Il n'y a que le diable qui gagne à cette mort ; c'est lui qui va reprendre les deux pauvres petits princes de Conti. » Heureusement elle eut

à dire bientôt après : « On ne s'en réjouira en aucun lieu (toujours des jalousies dans toutes les classes), c'est le prince de Condé qui est tuteur, et les voilà retombés en bonnes mains (1). »

Ce n'était pas flatteur pour Mme de Longueville ; mais c'est ainsi que la juge Mme de Sévigné, tout en rendant justice à la piété qu'elle montra dans ses dernières années, au couvent du Carmel (2). Mme de Sévigné dit une autre chose dans cette lettre, et cette fois sur elle-même... Mais j'oublie de parler des reines à la cour de Louis XIV, et d'abord de Marie-Thérèse, reine de France, qui fut vingt-cinq ans avec Louis XIV, toujours pieuse, toujours effacée, toujours malheureuse ; car la résignation, qui est la soumission à Dieu dans nos peines, ne peut pas être le bonheur, et je n'en veux pas dire davantage. Une seule fois elle eut de la volonté, un moment de volonté ; c'est en 1664, lorsqu'elle fut à toute extrémité à la suite de ses couches, et qu'elle ne voulait pas recevoir le saint-viatique, crainte que ce ne fût un signe d'agonie et de mort. « Je suis trop jeune, disait-elle, je ne veux pas mourir ; je veux bien communier, mais non pas pour mourir. » Le roi seul fut capable de lui faire entendre raison, « et ce fut, dit Mme de Sévigné, la plus magnifique et la plus triste chose du monde, de voir le roi et toute la cour, avec des cierges et mille flambeaux, aller conduire et requérir le Saint-Sacrement, et la reine, quelque peine qu'on eût eue à la mettre dans cet état, le recevoir avec une dévotion qui fit fondre en larmes

(1) Lettre du 5 janvier 1672.
(2) Lettre du 18 novembre 1664.

tout le monde (1). » Elle aimait, plus qu'elle n'était aimée ; elle était une épouse, elle n'était pas une amie de cœur et une compagne.

Une autre reine fut malheureuse aussi, mais n'eut pas ce genre de malheur, qui est peut-être le plus grand et qui ôte la possibilité de se consoler des autres : c'est Marie d'Este, reine d'Angleterre, femme de Jacques II, détrônée avec lui, fugitive avec lui, et sauvée, elle et son enfant, par Lauzun. Combien elle était brillante et heureuse en 1673, lorsqu'elle s'arrêta à Versailles et à Paris, en se rendant en Angleterre ! Elle le fut moins peut-être en 1685, lorsque, professant la religion catholique, elle devint reine d'Angleterre et qu'elle vit de plus près l'opposition et l'abîme, au milieu d'une nation protestante. La France la recueillit trois ans après, renversée, chassée, se sauvant à travers les mers, avec un temps horrible et un froid vif. Elle ne parut plus dans la Grande-Bretagne ; c'est son mari qui y alla courir les chances d'une restauration, avec deux millions que lui donna Louis XIV (car la France traitait toujours bien ses alliés malheureux) avec des vaisseaux, des frégates, des troupes, des officiers, des toilettes — c'est Mme de Sévigné qui fait l'énumération — des lits de camp, des services de vaisselle en vermeil et en argent, des armes pour sa personne qui furent celles de Louis XIV, des armes pour les troupes qui étaient déjà en Irlande, et pour celles qui étaient avec lui. « Jacques II, dit Mme de Sévigné, avait de quoi soutenir la bonne cause ; il fallait vaincre ou mourir (2). » Mais, soit haine de la

(1) Lettre du 18 novembre 1664
(2) Lettre du 29 décembre.

France, soit haine du catholicisme, toute l'Angleterre était contre lui. Il repassa en France. Louis XIV qui lui avait dit : « Monsieur, tout ce que je souhaite, c'est de ne plus vous revoir, » le revit, et bientôt tous ces Stuarts s'en allèrent à Rome, et Rome fut leur tombeau.

Revenons maintenant à Mme de Sévigné et à ce qu'elle dit sur elle-même : « Aujourd'hui, ma fille, 5 février 1672, il y a mille ans que je suis née. » C'est bien d'une femme qui avait été belle et adulée, et qui se croyait vieille comme le monde, parce qu'elle avait quarante-six ans. La vie ne lui paraissait pas longue de dix siècles ; c'est son âge qui lui paraissait avancé, la vieillesse proche, la jeunesse en fuite et évanouie. Elle avait bien plus d'âge en 1675, en 1679, lorsqu'elle nous a raconté l'aventure de la grande-duchesse à Paris, et le voyage de Marie-Louise d'Orléans en Espagne. Cependant elle avait la même imagination, le même esprit, la même causticité qui aiguisait l'un et l'autre. Elle aura ces dons, toujours jeunes encore et toujours frais, en nous parlant d'autres princesses de la cour de Louis XIV : ce seront les princesses allemandes, princesses instruites, mais carrées, tout d'une pièce, et qui demeureront germaniques dans les milieux les plus français.

CHAPITRE XIII

LES PRINCESSES ALLEMANDES A LA COUR DE LOUIS XIV

L'Allemagne unifiée ne donnera bientôt plus de princesses au monde ; tout y deviendra ordinaire et sujet. Mais, sous Louis XIV, et jusque sous Louis-Philippe, dernier de nos rois, il n'y avait pas d'unité allemande, et les nombreux États germaniques fournissaient des reines et des princesses à tout l'univers. On en avait pour toutes les religions et pour tous les goûts. De Madrid à Stockholm, de Paris à Saint-Pétersbourg ou à Londres, on ne voyait que des princesses allemandes, simples et dignes, fraîches et innocentes, comme la Marguerite de *Faust*. Elles n'étaient point déliées comme les dames françaises ; elles manquaient de souplesse et de laisser-aller ; elles étaient raides, raides, si je puis dire, comme une maxime morale : mais elles avaient de l'instruction ; elles aimaient les choses de l'esprit, la poésie sérieuse et philosophique, les ballades aussi et les fabliaux, les romans de chevalerie et les légendes, les paladins de Charlemagne et leurs exploits. Elles étaient naïves à la fois et savantes ; originaires d'un pays gothique et féodal, où le moyen âge vivait encore et où toute religion était une passion ; pieuses par conséquent et fer-

ventes, rêveuses aussi et méditatives, s'isolant pour travailler ou pour se recueillir, pour se retrouver elles-mêmes, avec leur cœur, et avec l'imagination qui s'exalte dans la solitude. Là elles écrivaient des lettres intimes, pleines de raison ; elles enjolivaient les majuscules comme dans les vieux missels, et elles n'avaient plus de timidité ; elles jugeaient avec hardiesse, se montrant Allemandes envers les Françaises, envers les Français, et faisant éclater, dans les portraits qu'elles traçaient, toute la différence de génie et de race.

Telle nous apparaît, à l'âge de vingt et un ans, quand, des bords du Rhin, elle vint se marier en France, Élisabeth-Charlotte de Bavière, princesse palatine, seconde femme du duc d'Orléans, et dont la correspondance allemande offre des traits si mordants. « Était-il heureux Monsieur en 1671, dit Mme de Sévigné, de pouvoir, un an après la mort de sa première femme, se marier, et en cérémonie (1) ! » Avec la première, qui était Henriette d'Angleterre, il n'y avait pas eu grande fête. Elle venait de perdre sa mère, Henriette de France, et elle était à Paris ; on n'avait pas à aller la chercher au loin, à la frontière, comme une princesse étrangère ; elle n'eut qu'à changer de chambre ou de palais, qu'à sauter du Louvre au Palais-Royal où la branche d'Orléans habitait. Avec Charlotte de Bavière, c'était autre chose ; on allait avoir tout le cérémonial des mariages princiers.

Mais Mlle de Grancey, qui espérait, ce semble, être épousée par Monsieur, que va-t-elle dire ? « Les

(1) Lettre du 16 août 1671.

anges (ce sont les dames de Grancey), les *anges*, dit Mme de Sévigné, ont disparu pour huit jours, dès que le mariage a été déclaré. Elles n'ont pu soutenir les premiers jours de cette nouvelle. Mais cela s'arrangera, et elles reviendront, ajoute plus malignement encore Mme de Sévigné; on se reverra, on se parlera : « Car, ma fille, Monsieur a une autre joie, celle d'avoir une femme qui n'entend pas le français. » Mlle de Grancey n'a-t-elle pas d'ailleurs une consolation, une consolation d'orgueil, qui est des meilleures? « La princesse palatine n'est pas plus riche qu'elle... Dieu veuille seulement, dit Mme de Sévigné, que cette Madame nous représente bien celle que nous avons perdue (1)! » Et voici aussitôt comme elle la peint :

« Notre princesse est un peu étonnée de sa grandeur; mais elle a de l'aplomb, elle a de l'assurance, et elle saura se retourner; elle a aussi de l'esprit, non pas un esprit agréable, mais un esprit droit et de bon sens; c'est un patron rude et qui se tourne selon son caractère, jamais selon l'idée d'autrui. « Ah! vous venez me présenter mon premier médecin? *Premier* est bien dit; car je n'en ai jamais eu besoin; je n'ai jamais été ni saignée ni purgée, quand je me sens un peu mal, j'ai mon remède : je fais deux lieues à pied, et je suis guérie. » Voilà son langage, langage de gouvernante dans une jeune Allemande de vingt ans. « Eh bien, dit Mme de Sévigné, puisqu'elle va à pied et fait tant de chemin, quand elle est malade *lasciamo la andar, che fara buon viaggio*, laissons-la

(1) Même lettre.

marcher, et ne nous inquiétons pas de son voyage. » Du reste elle est imposante et belle, et elle commande déjà, à la cour, où certaines personnes, Montespan et autres, lui déplaisent : « La cour part pour Fontainebleau, écrit Mme de Sévigné, le 26 juillet 1675. *C'est Madame qui le veut.* » Elle est opiniâtre et résolue; elle parle juste, et parle sec, et souvent elle a fort bon goût : « La preuve, dit Mme de Sévigné, c'est qu'elle hait Mme de Gourdon, que je ne peux souffrir. » La preuve est excellente; nos amis ont des goûts parfaits, quand ils ont les nôtres. N'a-t-elle pas raison aussi pour son parent M. de Meckelbourg? Il est beau-frère du maréchal de Luxembourg, cela est vrai; mais un prince allemand ne doit pas rester à Paris en 1672, quand la France va être en guerre avec la Hollande et l'Allemagne. Elle lui a dit son fait sans détour, ne sachant pas dissimuler, et munie d'une austère franchise. « Il fallait l'entendre, ma fille ; je vous assure qu'on ne pouvait mieux dire(1). » Un écrivain contemporain, le bibliophile Jacob, que les lettres viennent de perdre, l'a bien peinte aussi dans son roman de *la Folle d'Orléans.*

Une telle princesse pouvait-elle aimer, et, si elle aimait, pouvait-elle être inconstante? Il semble que non. Elle aima pourtant, et elle changea d'amour, cette grave et forte Allemande. Après s'être donnée à Monsieur, « Ne voilà-t-il pas, dit Mme de Sévigné, qu'elle eut une inclination violente, pour qui? pour le frère aîné de son époux? » Mais le plaisant de la chose, c'est qu'elle ne savait pas ce que c'était; elle

(1) Lettres du 2 décembre 1671; du 30 décembre 1672; du 26 juillet 1675 et du 7 juillet 1680.

éprouvait un mal qu'elle ne pouvait définir; elle ne le connaissait pas; elle l'attribuait à la fièvre; pour sûr elle avait la fièvre. C'était singulier! si elle était bien avec cet aîné, elle avait de la joie; si elle était mal, ce qui lui arrivait, car cet aîné lui en préférait d'autres, elle était triste et elle avait du chagrin; elle ne s'inquiétait que de sa manière d'être auprès de lui, et se souciait peu de ce qui se passait chez elle; elle ne s'y arrêtait que pour le raconter à cet aîné, pour en causer avec lui, pour se réjouir ou pour se plaindre. Néanmoins elle disait qu'elle ne comprenait pas ce qu'elle avait, que cet aîné était plus qu'un frère pour elle, plus qu'un roi, un idéal après lequel elle courait, sans savoir pourquoi. Adorable vraiment, et un peu trop, d'ignorance et d'ingénuité! âme neuve et plus qu'on ne peut croire, qui n'osait rien s'avouer à elle-même! Ses parentes d'Allemagne, Mme d'Osnabrück, Mme de Tarente qui était Hessoise, ces dames, tout allemandes qu'elles étaient, savaient bien ce qu'elle avait, et elles en riaient avec Mme de Sévigné (1).

Une chose qu'elle comprit mieux, qu'elle ne cacha pas du moins, et que toute la cour put voir, c'est sa douleur à la mort de l'Électeur Charles-Louis, son père; encore n'y pouvait-on croire; on lui prêtait un cœur d'acier et stoïque : « car, dit Mme de Sévigné, un gros Allemand, sans précaution, sans préambule, vint lui dire : Madame, *votre père est mort.* » Elle se mit à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange; on dit même qu'elle s'évanouit. « Je n'en crois rien, dit

(1) Lettre du 7 juillet 1680.

Mme de Sévigné; elle me paraît incapable de cette marque de faiblesse. C'est tout ce que pourra faire la mort que de fixer tous ses esprits (1). » C'est comme si elle disait que la mort sera bien forte, si elle peut s'emparer d'une telle princesse et l'amener où elle ne voudra point aller. En tout cas, elle fit attendre la mort jusque après le long règne de Louis XIV, jusque après soixante-dix ans. Le régent son fils ne mourut qu'un an après elle ; sa belle-fille Marie-Louise d'Orléans, fille d'Henriette, mourut bien avant, et c'est avec elle, sans doute, que Mme de Sévigné pleura la belle et tendre Henriette, la première Madame, morte aussi bien jeune. « J'étais hier au Palais-Royal, dit-elle le 30 décembre 1672, avec Mme de Monaco, et j'y pleurai Madame de tout mon cœur. » La nouvelle Madame et sa belle-fille ne sympathisaient point ensemble.

Élisabeth-Charlotte avait trois tantes à Paris, et c'est par elles, surtout par la princesse de Tarente, que Mme de Sévigné était au courant des habitudes, des propos, des lettres intimes où on parlait mal de nous, et de cet amour inconscient qui peut bien venir sans qu'on y pense, mais qu'on n'éprouve jamais sans y penser. Les tantes, les sœurs, les cousins et les cousines disent tout dans les familles, et les secrets viennent de ceux qui semblent faits pour les garder. La princesse de Tarente était fille du landgrave de Hesse, et veuve de M. de La Trémoille, prince *honorifique* de Tarente, comme de nos jours les ducs d'Otrante ou de Raguse (2). Elle se promenait souvent avec le

(1) Lettre du 18 septembre 1680.
(2) Lettre du 28 mars 1676.

roi, et l'amusait par son style ampoulé, prolixe, embarrassé, « *une serrure brouillée*, dit Mme de Sévigné, une amplification pompeuse, et qui me fera sortir de ma simplicité, pour peu que je m'habitue à l'entendre (1). » Mais, au demeurant, bonne femme, la *bonne Tarente*, comme dit Mme de Sévigné. Elle aimait beaucoup Mme de Grignan, et ne l'aimait point à l'*allemande* (2); elle ne voulait pas qu'on l'accompagnât, et quand Mme de Sévigné, dont elle était l'amie, s'obstinait à l'accompagner, « je vois bien, disait-elle, que vous me prenez pour une *Allemande*. Si j'étais princesse française, vous m'obéiriez (3). »

Elle avait de l'esprit et de la bonté, elle aimait les histoires et elle en savait; elle aimait surtout la pharmacie et les drogues, à faire des cures autant que les capucins de Bretagne, que Mme de Sévigné, appelle les *Pères Esculapes;* elle avait suivi des cours de médecine en Allemagne, et elle possédait des essences miraculeuses, un *orviétan* introuvable, une *thériaque céleste*, inimaginable. « Cela faisait des guérisons, comme le *Médecin malgré lui* de Molière, dit Mme de Sévigné (4). » Mais il fallait y croire; c'était une éducation à l'antique et aux sept arts libéraux. Elle riait de voir les médecins français appeler *goutte* ce que les médecins allemands appelaient poliment *arthritis;* elle riait d'apprendre que M. de Grignan, s'étant fait une piqûre au doigt, avait cru la guérir en la frictionnant avec une eau de parfumeur,

(1) Lettre du 6 mai 1880.
(2) Lettre du 2 octobre 1675.
(3) Lettre du 16 octobre 1675.
(4) Lettre du 20 octobre 1675.

l'eau de la reine de Hongrie. « C'est ma *thériaque*, disait-elle, qu'il aurait fallu, bonne pour les vapeurs, bonne pour les entêtements, bonne pour les piqûres, bonne pour tout (1). » Elle raconta que, une certaine nuit, à la cour de Danemark où elle s'était trouvée, un prince allemand avait été piqué, en se couchant, par une épingle qui s'était enfoncée dans le côté. Il n'en souffla mot, il n'osa rien dire, et ce fut un tort; la gangrène s'y mit au bout de quelque temps, il fallut faire des incisions, et finalement... « Je voulais qu'elle nous le fît mourir tout d'un trait, dit Mme de Sévigné, pleine de malice; mais non, elle le guérit, sans doute avec son *orviétan*, moins jalouse que vous n'auriez été, ma chère fille (2) !... »

C'est à Vitré, non loin d'une belle forêt des La Trémoille, qu'on caquetait ainsi avec Mme de Sévigné; c'est aussi au Château-Madame, qui était tout près et où venait dans l'été la princesse de Tarente, pour aller de là aux Rochers, à la Tour-Sévigné et en d'autres lieux de la Bretagne. Il s'y faisait, car il fallait bien que l'Allemagne se montrât un peu, de *grandes collations de viandes*, qui mettaient au désespoir Mme de Sévigné. « Mais à qui en voulez-vous, disait-elle à la *bonne Tarente*, de vouloir vous ruiner, et moi aussi en fricassées, au lieu de penser à retourner à Paris (3)? » Là aussi Mme de Tarente écrivait des lettres, elle ornait des majuscules, elle y faisait des enluminures et des dessins, comme l'avait fait, presque à la même époque, en écrivant à la reine Christine

(1) Lettre du 21 août 1680.
(2) Même lettre.
(3) Lettre du 17 juillet 1680.

de Suède, Balzac dont les lettres étaient conservées à la bibliothèque du Louvre. Une lettre à écrire prenait du temps, il fallait une semaine pour la finir. « La bonne princesse, écrit Mme de Sévigné, à sa fille, dit toujours qu'elle va vous écrire. *Elle taille ses plumes*, car son écriture de cérémonie est une *broderie* qui ne se fait pas en courant ; nous aurions bien des affaires, ma fille, si nous nous mettions à faire des *lacs d'amour* à toutes nos lettres capitales (1). » Puis, continuant la métaphore et notant avec esprit le style et l'écriture, « si, elle vous a écrit, enfin, au bout de deux mois, dit-elle ; elle m'a montré la belle morale qu'elle vous a *brodée* (2)... Elle me demande toujours de vos nouvelles... Si elle me prend par là, elle me fera fort bien sa cour (3)... »

C'est que la princesse de Tarente avait une fille comme Mme de Sévigné, une fille de vingt ans, Mlle de La Trémoille, et qui était encore plus loin que Mme de Guignan, car elle était auprès de son oncle le roi de Danemark, et elle faisait les délices de la cour de Copenhague, cour très allemande. Tous les princes se la disputaient, les Ochtensilbourg, les Kingtstoghmkllfeld, les Sontherghbenrg — Mme de Sévigné s'amuse, elle entasse quinze consonnes dans des mots de trois voyelles — c'est-à-dire les Oldenbourg, les Griffenfeld, les Sönderbourg. Griffenfeld et Oldenbourg étaient les plus sérieux : l'un aimait beaucoup et était peu aimé, c'était Griffenfeld ; l'autre aimait moins, mais était adoré, c'était

(1) Lettre du 6 mai 1680.
(2) Lettre du 24 juillet 1680.
(3) Même lettre.

Oldenbourg ; l'un était frère du roi, c'était Oldenbourg ; l'autre était fils d'un simple marchand de vin de Copenhague, quoique grand-chancelier du royaume et le premier homme de l'État après le roi (1). La lutte n'était pas égale : mais Griffenfeld avait pour lui le roi, et il écarta son rival, en traitant pour celui-ci un mariage plus digne d'un prince de sang... Il croyait tenir la belle Française. Malheureusement, dans notre guerre de Hollande où toute l'Allemagne était engagée, le parti allemand à Copenhague l'accusa d'avoir sacrifié à la France les intérêts du Danemark ; il fut arrêté, et c'est sur l'échafaud que finit son roman avec la jeune La Trémoille. Si celle-ci voulut un Oldenbourg, il fallut se contenter d'un Oldenbourg de la main gauche. « Toute l'Allemagne soupira, dit Mme de Sévigné, de l'outrage qu'on faisait à l'écusson de Mme de Tarente ; mais le roi s'était prononcé, et il fallut en passer par là... Je ne vous mande rien que de vrai, ma fille ; je méprise les fausses nouvelles (2). »

Pour mieux le prouver, Mme de Sévigné se met à lui raconter ce qui s'est passé, non plus en Danemark, mais en Bretagne ; ce qu'elle a vu, ce qu'a fait pour la famille Sévigné la princesse de Tarente, amie du gouverneur M. de Chaulnes. Colbert avait établi le papier timbré, et, au sujet de ce papier qui était un nouvel impôt indirect pesant sur toutes les classes, on s'était révolté en Bretagne, en Provence, en Languedoc, dans tous les pays qui avaient encore des assemblées provinciales et une autonomie. C'était comme plus tard, dans le Nouveau Monde, lors-

(1) Lettre du 4 mai 1672 ; 25 octobre 1675 ; 3 mai 1680.
(2) Lettres des 4 mai 1672 ; 25 octobre 1675 ; 3 mai 1680.

que le même papier timbré fit soulever l'Amérique anglaise. Le gros duc de Chaulnes ne pouvait sortir, sans être appelé *le bœuf gras*, ou pis encore. On jetait des pierres sur ses voitures, à ses fenêtres, à ses valets ; en pillant le papier timbré, on démolissait les bureaux. « Un joueur de violon commença cette danse ; et ce qu'il y eut de particulier, c'est que, lorsqu'on l'arrêta, il déclara que c'étaient les fermiers du papier timbré qui lui avaient donné vingt-cinq écus pour soulever le peuple. » L'armée du roi arriva, et on pendit, on brûla, on bannit toute une grande rue de Nantes, avec défense de recueillir les habitants, sous peine de vie : « De sorte que, dit Mme de Sévigné, on voyait toutes ces misérables femmes accouchées, les vieillards, les enfants, errer en pleurs, au sortir de la ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher. Le pauvre violon n'échappa point ; il fut pendu, puis écartelé, et ses quatre quartiers furent exposés aux quatre coins de la ville. » Ce n'est pas tout : il fallut payer les pots cassés. Les gens de Mme de Sévigné furent épargnés, mais Nantes seule dut fournir 100000 écus dans les vingt-quatre heures (1).

Rien n'a été plus difficile à établir que les impôts indirects en France. Les libertés locales n'avaient pas encore fait naufrage dans l'unité puissante d'un grand État.

Une princesse, qui était à la fois allemande, française, italienne, duchesse de Mantoue, de Clevès, de Nevers, beaucoup de titres, et fort peu d'États, et qui

(1) Lettre du 30 octobre 1675.

surtout avait de la grâce, de la beauté, de l'esprit, connue aussi sous le nom de *princesse palatine*, parce qu'elle épousa un prince palatin, Anne de Gonzague, était une autre tante d'Élisabeth-Charlotte de Bavière. Elle était sa tante par son mariage, comme la princesse de Tarente l'était par elle-même; mais quelle différence entre Anne de Gonzague et toutes ces princesses! Anne de Gonzague se rapprochait de Mme de Sévigné, qui n'était l'amie de la bonne Tarente que pour s'en moquer, et fréquentait Anne de Gonzague pour l'entendre, l'aimer, l'admirer. Même esprit fin et railleur, même imagination se portant avec force sur les grands problèmes de la vie, sur les grandes querelles du protestantisme et de l'orthodoxie, sur la philosophie cartésienne, sur les *libertins* ou libres-penseurs du temps, qui se prétendaient issus de Descartes. On ne pouvait pas dire de ces deux dames, mêmes égarements. Mme de Sévigné était toujours restée dans la mesure, par crainte d'aliéner sa liberté ; Anne de Gonzague, au contraire, passa par tous les mauvais chemins, par tous les précipices où se jette une tête ardente, par tous les écarts où l'incrédulité peut nous conduire. De là le grand intérêt de l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague par Bossuet. C'est l'histoire d'une âme, le roman d'une âme en proie à toutes les émotions, à toutes les nouveautés, à toutes les ivresses, jusqu'à sa conversion soudaine, si vivement racontée par Anne de Gonzague elle-même, l'égarée et la repentie tout ensemble.

Mme de Sévigné fait connaître d'elle une autre page non moins intéressante et qui est de l'époque enchantée et merveilleuse, de celle où l'on jouit tou-

jours, où l'on espère toujours ; et c'est précisément sur l'espérance que cette page roule. Anne de Gonzague répond à un abbé Bourdelot, qui était médecin du grand Condé et qui est celui qui apprit à jurer à la la reine Christine, car Christine ne voulait rien ignorer(1). Tout le monde avait critiqué la boutade de ce dit abbé *contre l'espérance*. Mme de Grignan avait écrit à sa mère « des réflexions divines ». Les dames surtout étaient choquées de ce jeu d'esprit, de ce paradoxe insensé, qui, des deux êtres bienfaisants donnés à l'homme pour endormir nos maux, le Sommeil et l'Espérance, ne pouvant détruire l'un, supprimait l'autre, c'est-à-dire l'Espérance, sur laquelle Voltaire allait écrire ces deux vers :

Elle anime nos cœurs, enflamme nos désirs,
Et, même en nous trompant, donne de vrais plaisirs.

Les médecins, avec leurs idées positives, nous ramenaient à la plus poignante réalité. « A quoi pensez-vous, disait vivement Anne de Gonzague au docteur Bourdelot, après l'avoir, ce semble, entendu, à quoi pensez-vous, ennemi du plus grand bien de la vie et des plus doux plaisirs du cœur?... Que vous fait le genre humain pour le priver d'un trésor que les tyrans et la mauvaise fortune n'ont jamais pu ôter aux malheureux? Qu'elle soit sèche ou non (c'étaient les expressions du docteur) le mérite en est égal, et, quoi que vous puissiez en dire, une espérance maigre vaudra toujours mieux

(1) Lettre du 4 décembre 1675.

qu'un gros désespoir. Cette injure qu'on lui donna hier, au milieu des plus illustres *maigreurs* de France, n'a rien fait contre sa réputation, et le désespoir, tout gros et tout gras qu'on nous le représente, n'a fait nulle impression sur mon cœur. Je ne sais si Judas était maigre ou replet; l'Écriture, qui parle de son désespoir, ne dit rien de son embonpoint; quoi qu'il en soit, il est sûr qu'il se pendit, faute d'un peu d'espérance. Cet exemple n'est pas beau. Ainsi, malgré tous vos raisonnements, j'espérerai toute ma vie, et ne me pendrai jamais (1). »

Laissons cet entourage de Madame, bien qu'il soit plus liant et plus aimable qu'elle; laissons aussi cet hôtel de Nevers, où Mme de Sévigné venait causer, avec Anne de Gonzague, de son cher Fouquet, et ces allées du château des Rochers, où brillait et chassait, devant Mme de Sévigné, un épagneul que Mme de Tarente lui avait donné, « le plus beau petit chien du monde, dit-elle, hormis qu'il ne m'aime pas. » Suivons en voyage une grande dame, qui, à l'exemple d'Anne de Gonzague, a épousé un seigneur allemand; une Armide, s'il faut en croire Mme de Sévigné, par la beauté et les charmes, mais avare, et dont Mme de Grignan disait à Mme de Coulanges : « Ne me parlez plus de Mme la princesse de Meckelbourg... Je la renonce. Comment peut-on, au milieu de l'extrême misère des pauvres dans ces derniers temps, depuis la guerre pour les Stuarts, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries ? »

Elle était sœur du maréchal de Luxembourg, et il a

(1) Lettre du 1er mars 1672.

été question d'elle dans la grande affaire de la Voisin. Mais où va-t-elle cette personne peu sympathique, et pourquoi ce voyage? « Est-ce pour recevoir les honneurs militaires, au milieu du camp où est son frère ? Est-ce, dit encore Mme de Sévigné, pour revoir en Allemagne un mari qu'elle n'aime pas ? Est-ce parce qu'elle hait Paris ? Il y a des gens si mystérieux, qu'on ne peut jamais croire que leurs démarches ne le soient pas... Mais on découvre le mystère.. Allons, Madame de Meckelbourg, vous voudriez faire un mariage, celui du Dauphin, avec une princesse de la maison de Brunswick... Mais M. Colbert de Croissy sera plus heureux que vous : c'est lui qui va marier le Dauphin avec une princesse de Bavière, Marie-Anne Christine de Bavière, et l'on partira vers la fin de janvier pour célébrer ce mariage (1). »

Mais était-elle jolie cette nouvelle princesse allemande, cette Dauphine, destinée à donner des héritier au trône et à grouper le monde autour d'elle ? Voilà ce que les dames se disaient, voilà ce que le camp des belles, qui était nombreux, demandait; et le roi le demandait comme les dames. « Le portrait qu'on en a, disait Mme de Sévigné n'est pas d'une belle personne (2). » D'autre part, « Sire, a dit au roi quelqu'un qui est très vrai, et incapable de flatter : *Sauvez le premier coup d'œil, et vous en serez fort content.* » C'est Sanguin qui l'a dit, le maître d'hôtel du roi, qu'on avait tout exprès député vers la frontière. Un autre envoyé, l'abbé de Lanion, qui avait vu la princesse en Bavière, disait à peu près la même chose :

(1) Lettre de Mme de Grignan, 1695.
(2) Lettre de Sév. 12 octobre 1678 et 25 décembre 1679.

« Elle sait trois ou quatre langues, elle est aimable; c'est une *virtuose,* et son esprit la pare. » Preuve évidente qu'elle n'était point belle, et qu'il fallait s'en rapporter au portrait. Ce portrait même n'était-il pas flatté? Qui l'avait fait? un peintre de Toulouse, envoyé par la cour à Munich, M. de Troy (1). « Je conviens de tout ce qu'on dit, écrit Mme de Sévigné, à sa fille. Elle a bonne grâce; elle a de beaux bras, de belles mains, une belle taille, une belle gorge, de belles dents, de beaux cheveux, beaucoup d'esprit, beaucoup de bonté. Elle est caressante, sans être fade, familière avec dignité; elle a enfin des manières toutes françaises, toutes propres à charmer (2). Je le veux bien; c'est une dame qui a dit cela, une dame qui a été aussi pour la voir, du côté de Strasbourg, Mme de Maintenon : mais est-elle belle? » Jamais autant d'envoyés, pour voir si une princesse était jolie : c'en était humiliant pour elle. Ce qu'il y avait de plus fort, c'est que le roi fit comme les autres, ennuyé sans doute des propos. Il la vit *incognito* à Vitry : c'est une lettre de M. Capmas qui nous l'apprend (3); puis il retourna à Châlons, pour aller au devant d'elle avec la reine.

Eh bien enfin, l'avait-on trouvée belle? « Non, dit Mme de Sévigné; à tel point que le Dauphin, en la voyant, oublia de lui baiser la main et de la saluer (4). Il fit fort bien ce que Bossuet son précepteur n'avait pu lui apprendre; il ne fit pas ce qu'on lui avait ap-

(1) Lettre du 28 février et du 13 mars 1680.
(2) Lettre du 28 février 1680.
(3) Lettre du 8 mars 1680.
(4) Lettre du 13 mars 1680.

pris (1). » Le Dauphin resta immobile et pensif. « C'est qu'à en juger par le portrait, dit toujours Mme de Sévigné, il y a quelque chose au nez et au front qui est trop long, à proportion du reste, et qui fait d'abord mauvais effet (2). » C'était une analyse munitieuse, une anatomie ; Mme de Sévigné était difficile. Quand elle l'eut vue en personne, elle dit que ses traits n'étaient pas du tout *choquants ni désagréables*, mais que c'était de la *laideur;* elle lâcha le mot (3), accordant tout le reste, esprit, amabilité, talent musical, conversation charmante, goût pour la poésie et les beaux vers, tact parfait pour plaire au roi et aux personnes qu'il affectionnait, et, chose rare chez nos dames françaises, un fond d'idées assez sérieux pour pouvoir rester seule quatre ou cinq heures dans sa chambre, sans s'ennuyer (4). Elle dit même : « Si la cour était un pays qui fût pour moi, c'est-à-dire si j'étais jeune, j'aimerais à plaire à cette princesse (5). » On ne pouvait pas en faire un plus bel éloge, sauf toujours qu'elle n'était pas jolie. « Son esprit lui sied parfaitement, mais son visage lui sied mal... Voilà mon arrêt sur Mme la Dauphine, et je ne sortirai pas de là. »

Vraiment on le lui disait sur tous les tons à cette pauvre Dauphine, pourtant si noble et si distinguée ; on le lui disait, même en cherchant à lui être agréable. Mme de Maintenon voulait offrir une canne à M. le Dauphin, et elle l'avait fait faire par Mme de

(1) Même lettre.
(2) Même lettre.
(3) Lettre du 22 et 29 mars 1680.
(4) Lettre du 12 avril 1680.
(5) Lettre du 12 avril 1680.

Coulanges ; mais il fallait que M. le Dauphin la gagnât ; Mme de Maintenon, très-discrète personne, n'eût peut-être pas osé l'offrir. Elle joua donc avec lui, et adroitement elle proposa pour enjeu une canne ; naturellement elle la perdit, et comment était cette canne? La pomme était une grenade d'or et de rubis; la couronne, car il y avait une couronne, s'ouvrait, et on y voyait le portrait de la Dauphine, avec ces mots, gravés par le fameux graveur Clément : « *Il più grato nasconde*, il y a plus de charmes au dedans qu'au dehors. » C'était fort bien ; mais cela s'appliquait à la Dauphine, aussi bien qu'à la canne : c'est la Dauphine qui était plus belle au dedans qu'au dehors (1).

N'avait-elle pas quelqu'autre défaut, Mme la Dauphine ? si vraiment, et Mme de Sévigné va en parler, avec cette légèreté de croyance et de foi qui sent déjà son dix-huitième siècle et que la noblesse française devait payer si cher. « Cette princesse de Bavière nous apporte ici beaucoup de dévotion, dit-elle ; on y mettra ordre promptement ; elle ne le cède point à la reine pour les communions... Oh ! il faudra qu'elle retranche l'*angélus*... Vous représentez-vous, ma fille, qu'elle entende sonner l'Angélus à Saint-Germain, au château de Saint-Germain? C'était bon en Bavière, c'était bon à Munich. » Mme de Sévigné semble même la trouver extraordinaire de ce qu'elle voulut se confesser avant son mariage. La scène est comique, et l'empressement des confesseurs très plaisant. « Oui, ma fille, elle voulut se confesser avant

(1) Lettre du 31 mai 1680.

la dernière cérémonie de son mariage. Les jésuites étaient là, le père La Chaise en tête... Mais on n'en trouva pas qui entendît l'allemand; ils n'entendent que le français. Le père La Chaise y fut attrapé; il croyait avoir bien mené son fait; mais, fussent-ils des Bourdaloue, ils n'auront point son âme (1)... Il fallut, pour la contenter, recourir à un chanoine allemand de Liège qui par hasard se trouva là, mais qui se défendit de cet honneur, et n'avait même pas l'habit ecclésiastique. « Je n'ai jamais confessé, dit-il, qu'un soldat, blessé à la tranchée. » Enfin il la confessa; il fit comme il put, et la Dauphine aussi.

La Dauphine eut cette rigidité à Versailles, sans rien de maussade pourtant dans la forme et le ton. Elle était accoutumée à la cour de France, comme si elle y était née, et tout le monde admirait sa bonne grâce. « Mais, comme la femme de Monsieur, elle avait des sentiments à elle seule, dit Mme de Sévigné; elle ne prenait pas ceux qu'on lui présentait. « Ma-« dame, ne voulez-vous point jouer? — Je n'aime pas « le jeu. — Mais vous irez à la chasse? Point du tout, je « n'aime pas ce plaisir-là. — Mais le théâtre vous plaira « sans doute? Notre théâtre est renommé en Europe. « — Oh! oui, j'irai au théâtre. » Elle y alla, elle vit Polyeucte et Pauline : « Eh bien, dit-elle de Pauline, « *voilà la plus honnête femme du monde, qui n'aime* « *point du tout son mari.* » Mme de Sévigné caractérise « la Dauphine par un mot : « *C'est une personne*, dit-elle (2), comme si les autres, par une absence d'idées

(1) Lettre du 13 mai 1680.
(2) Lettre du 28 août 1680.

personnelles et un mouvement perpétuel, n'étaient que des joujoux.

Rien n'étonnait cette princesse comme l'agitation qu'on se donnait pour se divertir. Cette vie tout extérieure ne lui pouvait aller. Mais Paris lui plaisait du moins, avec ses monuments, ses églises, sa population animée et intelligente ? « Oh ! oui, disait-elle, je viens de Paris, j'ai vu Paris, que je ne connaissais pas ; je n'y ai vu que *des têtes et le haut des arbres des Tuileries.* » Elle n'avait vu que ce qui est à la surface, ce qui était apparent, et elle semblait dire qu'il n'y avait en nous que des apparences, le mot de la Fable : « Belle tête, ma foi ! mais de cervelle, point. » C'était bien un peu allemand cette manière de nous juger ; mais elle savait le dire. « Toute autre eût soulevé des tempêtes par ce discours ; mais elle, non, dit Mme de Sévigné. Elle ne se brouillait pas à la cour, en parlant *de la sorte*... Le roi était ravi de sa conversation (1). »

Mais la chronique du grand monde et de la cour devait l'intéresser ? Hommes et femmes en France, grands et petits, tout le monde est curieux. Mme de La Ferté vint lui dire un jour : « Savez-vous ce qu'a dit le prince de La Roche-sur-Yon de sa belle-sœur, de la princesse... ? » Et là-dessus des rires aux éclats... « Mais c'est un secret, ne le répétez pas. — Madame, je ne veux pas le savoir : je ne suis point curieuse (2). » Mme de La Ferté tombait mal, d'ailleurs, en voulant plaisanter sur cette belle-sœur, qui n'était autre que l'ancienne Mlle de Blois, que Louis XIV

(1) Lettre du 25 mai 1680.
(2) Lettre du 29 mars 1680.

aimait tant. Ce n'est pas Mme la Dauphine qui se serait permis de jeter la pierre aux favorites du roi. Elle était pleine de reconnaissance pour le roi, « mais *sans bassesse*, dit Mme de Sévigné qu'il faut toujours citer pour les nuances et la finesse du sentiment. *Ce n'était point comme étant au-dessous de ce qu'elle est aujourd'hui, mais comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe.* Aussi était-elle naturelle, et *non plus embarrassée* et étonnée que si elle était née au milieu du Louvre (1). » Point de caquetage autour d'elle. Une heure par jour seulement elle tenait son cercle, et c'était le soir, de huit heures à neuf heures. Tout le reste était particulier (2). On ne la voyait ni à sa toilette ni à son coucher, et elle aimait Mme de Maintenon ; ce qui veut dire qu'elle se laissait gouverner par Mme de Maintenon, et se réglait sur elle pour plaire au roi.

Mais, toujours avec le roi, ou avec la reine, ou avec Mme de Maintenon, cela faisait une cour fort retirée. On ne voyait plus ni le Dauphin ni la Dauphine. Aussi Mme de Sévigné avait peine à croire que cela durât. Elle mettait un peu de calcul dans cette tête allemande, beaucoup de raison dans cet esprit jeune, et beaucoup de sagesse dans cette jeunesse. Elle avait raison. Bientôt elle eut à nous dire ceci : « Mme la Dauphine ne se condamne plus à être cousue avec la reine. Elles ont été à Versailles ensemble ; mais les autres jours elles se sont promenées séparément (3). » Mme de Sévigné nous dit que la reine entrete-

(1) Lettre du 29 mars 1680.
(2) Lettre du 12 avril 1680.
(3) Même lettre.

nait de ce changement Mme de Maintenon, devenue dame d'atours de la Dauphine (1). Elle dit plus, quelque temps après : « Faut-il vous le dire, ma fille, écrit-elle ? Je vois par plusieurs lettres que cette vie retirée et compassée de la jeune princesse n'est point dans son goût. Sans la facilité de son esprit et sa complaisance extrême, cela pourrait s'appeler contrainte. Que savons-nous encore ce qui se passe dans cette place, la plus belle de l'univers (2) ? »

C'était si vrai, qu'elle alla à la chasse, à la chasse qu'elle avait dit ne point aimer, et à laquelle sa cousine *palatine*, femme du duc d'Orléans, ou bien *Madame*, se plaisait beaucoup. « Oui, dit Mme de Sévigné, Mme la Dauphine se met à courir les bêtes dans les forêts... Il ne semblait pas qu'elle voulût faire tant de chemin pour les attraper ; cela fait qu'on parle un peu de *Madame ;* sans cela il n'en était plus question (3). » C'est qu'aussi ces deux princesses ne se *voyaient pas de très bon œil.* Elles étaient de la même maison de Bavière, mais de branches différentes et dans des places différentes ; de là des rivalités, de petites jalousies, des coups-d'œil moqueurs, qui les tenaient assez éloignées l'une de l'autre. Du petit au grand, c'est toujours ainsi, et l'humanité est la même, « *toujours petite par quelque endroit.* » « Qui sait, dit Mme de Sévigné ? la chasse réunira peut-être ces deux branches de Bavière, si naturellement mal ensemble (4). »

(1) Lettre du 30 juin 1680.
(2) Lettre du 30 juin 1680.
(3) Lettre du 30 juin 1680.
(4) Lettre du 5 juin 1680.

Voulons-nous voir une autre chose, qui se voit aussi dans les familles ordinaires, quand elles refusent de reconnaître une parenté ou une égalité avec elles. Dangeau, le joueur et le courtisan Dangeau, dont nous avons les Mémoires, épousa une personne qui était la beauté même, une chanoinesse de Thorn, Sophie-Marie de Lowenstein, par conséquent une Allemande, et de la maison de Bavière par le mauvais côté. Imprudent et vaniteux, il souffrit que sa femme signât *Sophie de Bavière*, et il disait qu'il devenait cousin de Mme la Dauphine, et porterait tous les deuils de l'Europe par parenté. « Dieu permit, dit Mme de Sévigné, que Mme la Dauphine, ayant appris cela, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Vous pensez, ma fille, si tout a été effacé, rayé, biffé... ! A un homme, gonflé de cette vision, c'est chose plaisante que, *dès le premier pas*, *retourner en arrière*... Tant pis ! Cela me fait un malin plaisir de voir la vanité matée... ; mais ne me citez point (1). »

Quelque chose arrêta ces chasses, ce rapprochement, ces boutades aussi de fierté féodale et allemande, ce sont les naissances et les enfants : en 1682, naissance du duc de Bourgogne, qui fut l'élève de Fénelon, et alors feux de joie, effusion de vin, danse de deux cents suisses, autour des tonneaux, et ces suisses les vident bien, pour faire honneur au proverbe ; cloches sonnant dans Paris, canons tirés, compliments et harangues. « *Mais tout cela finira*, » dit Mme de Sévigné, faisant suivre toutes les fêtes de la cour d'une

(1) Lettre du 3 avril 1686, à M. de Moulceau.

réflexion chagrine. Cela finit, mais pour recommencer : en 1683, l'année suivante, naissance du duc d'Anjou, celui qui fut roi d'Espagne et unit l'Espagne à la France ; en 1686, après un court repos, naissance du duc de Berry.

Il y eut plus que les naissances, pour enrayer la bonne harmonie et les chasses ; il y eut la mort. Le 26 avril 1690, Mme de Sévigné, écrivit à sa fille une longue lettre, dont M. de Montmerqué ne donne qu'un fragment, et que M. Capmas a retrouvée entière. Cette lettre toute lugubre marquait le dénouement d'une longue maladie. » Enfin, ma fille, voilà cette pauvre Dauphine morte, bien tristement et bien *salement* (d'ulcères au bas-ventre). Elle est morte le 20 avril, il y a six jours. Le roi et Monsieur l'ont vue mourir. Elle demanda pardon au roi de son *peu de complaisance*, dit-elle, et voulut lui baiser la main. Le roi l'embrassa ; les sanglots l'avaient empêché de parler à M. le Dauphin, qui ne fut pas longtemps dans la chambre. Elle fit ranger devant elle ses trois fils, et, en les bénissant, elle dit : « Et vous aussi, mon petit Berry, quoique vous soyez cause de ma mort. » Elle le croyait... Elle a donné 40 mille livres à Bassola, sa femme de chambre allemande, et l'a fort recommandée au roi ; un diamant à Madame, une bague de 50 louis à sa dame d'atours, Mme la Maréchale de Rochefort (1). »

Elle mourut donc, en croyant sur sa maladie ce qui n'était pas ; car, dit toujours notre terrible historien, *elle n'avait aucun mal dans ces lieux-là*, et son

(1) Lettre du 26 avril 1690 et 150e de M. Capmas.

petit Berry avait déjà quatre ans. Puis Mme de Sévigné se demande une chose : qui fera son oraison funèbre ? « Je ne sais, dit-elle. Pour moi, je n'y vois que trois points : M. le *duc de Bourgogne*, M. le *duc d'Anjou*, M. le *duc de Berry*, et c'est un assez grand panégyrique pour une Dauphine (1). » Hélas ! quand vint le déclin de cette belle famille royale et de la France, que devinrent ces enfants, et les petits-enfants, et les arrière-petits-enfants ? Sauf le duc d'Anjou, qui passa en Espagne, sauf le petit Louis XV, qui à cinq ans eut le titre de roi, tous disparurent du vivant de Louis XIV, qui restait comme une grande ruine au milieu de ces ruines ! La Dauphine avait été chargée de donner des héritiers au trône, et elle s'était bien acquittée de cette tâche ; mais je vois un autre point à son panégyrique, et c'est Mme de Sévigné encore qui l'indique. « Quand cette princesse d'Allemagne, dit-elle, traversa l'Alsace pour entrer en France, et qu'elle passa à Strasbourg, la population de Strasbourg venue au-devant d'elle lui fit un compliment en allemand. « *Parlez-moi français*, leur dit-elle. *Epousant un fils de France, je n'entends plus l'allemand* (2). »

C'est Fléchier qui fit son oraison funèbre, et puisque nous l'avons nommé, nous apprécierons, toujours d'après le même juge, les discours sacrés et les orateurs du grand siècle. Il y a, dans les lettres de Mme de Sévigné, tout un ensemble d'histoire et d'art sur cet intéressant sujet.

(1) Même lettre.
(2) Lettre du 28 février 1680.

CHAPITRE XIV

ORATEURS SACRÉS ET PRÉDICATEURS DU GRAND SIÈCLE D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ

C'est Fléchier, l'élégant et disert Fléchier, alors évêque de Nîmes, qui fit l'oraison funèbre de Madame la Dauphine, morte si jeune en 1690; car toutes ces princesses de la cour de Louis XIV, soit étrangères, soit françaises, mouraient jeunes : Henriette-Anne d'Angleterre, première femme de Monsieur, à vingt-six ans; sa fille Marie-Louise d'Orléans, qui quitta la France avec tant de peine, à vingt-sept ans; plus tard la duchesse de Bourgogne Adélaïde de Savoie, au même âge; autant de princesses, pour ainsi dire, autant de morts prématurées, et autant d'oraisons funèbres. L'oraison funèbre était la glorification de leur vie devant Dieu et devant les hommes, et jamais elle ne fut portée à un tel degré de majesté et d'éloquence, jamais non plus elle ne s'étendit à autant de particuliers. L'éloge des morts était l'exemple des vivants : c'était un honneur pour une famille, pour un ministre, pour un général, pour un haut dignitaire de l'État, de mériter une oraison funèbre; la patrie gagnait en émulation de services ce qu'elle accordait en louanges. Quelquefois la vie privée seulement,

sans nom, sans aïeux, sans naissance, comme celle de M. Fieubet, mais employée à de bonnes œuvres, au soulagement des malheureux, à des fondations utiles, au modeste rayonnement de vertus bienfaisantes, recevait cet éloge suprême. Les orateurs ne manquaient pas, et il n'y a guère d'exemples que l'histoire ait donné un démenti à ces larges appréciations d'une vie illustre. Tous ceux dont l'orateur sacré retraçait la vie n'avaient pas été irréprochables ; mais ils étaient revenus au devoir, et on ne louait, du haut de la chaire, que la vertu constante ou le retour au bien. Anne de Gonzague et la duchesse de Longueville, Turenne, Condé, Luxembourg, n'avaient pas été toujours des modèles de fidélité ou de christianisme. Condé, je ne veux parler que de lui, vécut en philosophe à Chantilly, après avoir été si bon chrétien à Rocroy ; il ne revint à la foi du Christ que deux ans avant sa mort. Comme Français et comme homme, il avait eu bien des reproches à se faire. C'étaient les ombres au tableau et qui faisaient ressortir davantage l'éclat de sa conversion.

Le génie, la vertu, les faiblesses mêmes exaltaient le talent ; l'art de bien dire suivait l'art de bien faire ; les grandes actions enfantaient les grandes paroles. L'orateur lui-même n'arrivait pas d'un bond à l'oraison funèbre ; il y venait par degrés, après avoir prêché à la ville et à la cour, après avoir vu le monde, Versailles, Paris, tout ce qu'il y avait de plus noble dans l'univers, et pris le ton du discours sublime. La prédication était le chemin de l'oraison funèbre : mais que de fois encore, surtout en province, la prédication laissait à désirer ! « Que je vous plains, disait Mme de

Sévigné à sa fille, d'entendre de mauvais sermons! C'est une véritable peine. Les mauvais prédicateurs font tort à la religion. Je ne voudrais pas qu'on vous traitât comme des chiens dans les provinces... Encore si vous pouviez vous dispenser d'y assister ! mais non, la place où vous êtes vous y oblige. » Mme de Sévigné nous décrit aussitôt l'embarras des dignitaires de province, quand les devoirs de leur charge les obligeaient à des démonstrations religieuses qui n'étaient pas de leur goût. Il fallait croire à quelque chose, au milieu d'un peuple croyant. Mieux valait refuser les dignités, si on ne croyait pas, car les hommes en place étaient tenus de donner l'exemple. On n'entendait pas qu'un haut fonctionnaire fît mépris de la religion de l'État. C'est encore ainsi en Angleterre, et dans bien d'autres pays. Simple particulier, on était libre; fonctionnaire, on ne l'était plus ; il fallait pratiquer ou se démettre. Mais combien à qui la foi manquait! combien qui n'en avaient que le masque, au lieu de rejeter noblement et le masque et l'emploi!

Mme de Sévigné nous révèle ces ennuis, ces dévotions officielles à côté d'une réelle incrédulité. Sa fille, sous-gouvernante de Provence, en était un exemple. Elle était cartésienne, elle ne croyait pas à grand'chose, et elle paraissait croire à tout. « Quelle contrainte, lui disait Mme de Sévigné, que celle qui vous est imposée par la place où vous êtes! J'avoue que, quand elle oblige à communier, sans autre raison que cette représentation extérieure, je ne m'y résoudrais pas aisément. » Mme de Sévigné se met alors à critiquer la province, pour excuser sa fille: elle critique les ignorants et les sots, qu'il faut édifier; les premiers

dimanches du mois, où il faut communier ; les douze ou treize fêtes de la Vierge, où il faut recommunier. « Est-il possible, dit-elle, d'entendre la religion d'une façon plus ridicule ? On ne voit que pèlerins et pèlerinages, ex-voto, génuflexions, déguisements de couleur, blanc, violet, minime, que sais-je ? sans compter la peur des spectacles et du jeu... Eh bon Dieu ! ajoute-t-elle, dites-leur que saint Louis, qui était plus saint que vous n'êtes sainte, ne communiait que cinq fois l'année. Mais sait-on sa religion dans vos provinces (1) ! »

Mme de Sévigné avait une autre excuse pour sa fille, si ce n'est pour elle. « Comment peut-on aimer Dieu, disait-elle, quand on n'entend jamais bien parler de lui ? Il faut des grâces plus particulières qu'aux autres (2). »

Il est certain que Mme de Grignan n'entendait pas toujours bien parler. Ne voilà-t-il pas qu'un minime, prêchant le carême à Grignan, s'avisa d'appeler Eve la *côte d'Adam*, de représenter le serpent poursuivant cette *côte*, la séduisant, la gagnant, la rompant, rompant la *côte d'Adam*, et il continua son sermon sur cette métaphore. Mme de Grignan en rit tout son soûl, dans une lettre à sa mère, qui était aussi pour le duc de La Rochefoucauld. « La première *côte* de M. de La Rochefoucauld, disait-elle, — c'était Mme de Longueville — qu'est-elle devenue? Et la seconde *côte* (c'était Mme de Marans) — où est-elle aussi? La Mellusine est dans un trou. M. de La Rochefoucauld a deux *côtes* rompues (3). » Dieu cette fois, et non

(1) Lettre du 9 mars et du 8 avril 1689.
(2) Lettre du 1er avril 1671.
(3) Même lettre.

Satan, avait fait cet ouvrage; mais enfin elles étaient rompues. « Ma fille, répondait Mme de Sévigné, nous vous souhaitions toujours quelque sorte de folie, pour vous divertir; mais nous craignons que celle du minime n'ait été meilleure pour nous que pour vous. Nous vous plaignons de n'entendre parler de Dieu que de cette sorte. Ah! Bourdaloue ne parle pas ainsi (1). » Aussitôt Mme de Sévigné donne à sa fille la liste brillante des prédicateurs de Paris : Mascaron, qui était de Marseille; Bourdaloue, qui était de Bourges; l'abbé Anselme, qui était de l'Ile-en-Jourdain, près d'Auch ; le père Soanen, qui était de Riom ; le père Gaillard, qui était de Dôle ; le père La Rue, qui était de Paris; Fléchier, qui était de Pernes, près d'Avignon ; le père Archange, qui était d'Autun; l'abbé de Roquette, qui était de Toulouse; Fénelon enfin, né au château Fénelon en Quercy ; et Bossuet, le plus grand de tous, né à Dijon.

La province n'était pas mal représentée dans cette pléïade oratoire. Sauf le père La Rue, tous étaient nés hors Paris, et leur talent s'était formé en province. Mme de Sévigné était prévenue contre l'abbé Anselme, parce qu'il était Gascon; mais, après l'avoir entendu à Saint-Paul, sa paroisse, dans le carême de 1689, elle l'admira comme tout le monde. Il fit merveille à Paris, comme il avait fait merveille à Toulouse. Ce Gascon imposa son goût à la capitale. A Toulouse, on l'appelait un *Élie*, pour l'inspiration et la force, on l'appelait le petit *prophète*. Paris l'entendit par curiosité, et avec un peu de dédain ; mais Paris fut

(1) Même lettre.

subjugué comme Toulouse, et l'admiration fut la même. « Il m'a forcée, dit Mme de Sévigné, de revenir de mon injuste jugement, et je le trouve un des bons prédicateurs que j'aie jamais entendus : de l'esprit, de la dévotion, de la grâce, de l'éloquence ; en un mot, je n'en préfère guère à lui (1). » Mme de Sévigné le reçut chez elle, à l'hôtel Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine. Mme de Grignan, qui vint à Paris, ne fut pas moins touchée qu'elle de ses discours, et cette fois, très sincèrement, elle se confessa à lui.

L'abbé Anselme alors aborda l'oraison funèbre. Un homme était comme lui venu de Toulouse, où il avait rempli la charge de conseiller au parlement : il avait de l'esprit, de l'agrément, beaucoup de vertus, une grande fortune qu'il consacrait aux pauvres : c'était Gaspard de Fieubet, nommé plus haut. Mais il n'était pas grand seigneur ni ministre ; il n'était que conseiller d'État et chancelier de la reine, quand il mourut en 1694, entouré d'estime et de regrets. On proposa son oraison funèbre à Mascaron, qui la refusa ; on s'adressa à l'abbé Anselme, qui l'accepta. Il la lut d'abord à la cousine de Mme de Sévigné, à Mme de Coulanges, qui recherchait les écrivains et les orateurs, et puis il la prêcha, avec tout le succès d'un vrai talent, augmenté encore d'une âme généreuse (2).

Un autre orateur dont parle Mme de Coulanges, dans ses lettres à Mme de Sévigné, ne devait pas faire non plus une oraison funèbre qu'on lui demandait.

(1) Lettre du 9 mars, du 8 avril 1689.
(2) Lettres du 13 juin 1685, du 15 septembre et du 3 octobre 1695.

Le père La Chaise avait couru à lui pour cela ; il n'avait rien obtenu : démarche grave pourtant, que celle du père La Chaise ! En sa qualité de confesseur du roi, il désignait à Louis XIV les plus capables pour la chaire, et les plus dignes pour l'épiscopat. Le premier président, frère du défunt, et qui n'était autre qu'Achille de Harlay, s'en était aussi mêlé : même résultat. « Oui, mon ami, dit Mme de Coulanges, le premier président et le père La Chaise se sont adressés au père Gaillard pour l'oraison funèbre de l'archevêque de Paris, et c'est le père Gaillard qui ne doit pas la faire. » Mais pourquoi ? quelles difficultés y trouvait-il ? était-ce au-dessus de ses forces, ou avait-il par hasard trop peu de bien à dire ?

Mme de Coulanges pose la question et donne la réponse : « Le père Gaillard ne doit pas faire l'oraison funèbre, dit-elle, et pourtant il parlera. Mais, devant le catafalque et au milieu de la cérémonie, il a imaginé de faire un sermon, devinez sur quoi : sur la mort ; de tourner tout en morale, d'éviter les louanges et la satire, qui sont deux écueils dangereux. Tout le prélude des oraisons funèbres n'y sera pas. Il se jettera sur les auditeurs, pour les exhorter à bien vivre ; il parlera de la surprise de la mort, peu du mort, et puis Dieu vous conduise à la vie éternelle (1). »

C'est ainsi que le père Gaillard ne devait pas faire l'oraison funèbre de Monseigneur de Harlay, archevêque de Paris, tout en ayant accepté de la faire. Le sujet n'y prêtait pas, et le père Gaillard sauvait

(1) Même lettre.

les apparences pour la famille, sans mentir à la vérité. Il était d'un tact et d'une adresse admirables. C'est lui qui, le jour de la Toussaint de l'année 1688, prêchant aux Tuileries, fut interrompu par un signe du roi et par les nouvelles qu'on apportait du Dauphin qui assiégeait Philipsbourg... Mais il faut lire ici Mme de Sévigné, après avoir entendu Mme de Coulanges,

« Pendant que le père Gaillard, dit-elle, prêchait devant le roi et toute la cour, M. de Louvois, entrant dans la chapelle, vint apprendre que Philipsbourg était pris. Le roi fit signe, le père Gaillard se tut, et, après avoir dit tout haut la nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu. Ensuite le prédicateur reprit son discours avec tant de *prospérité* que, mêlant sur la fin Philipsbourg, Mgr le Dauphin, le bonheur du roi et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleurait (1). » Prêcher devant un tel roi et une telle cour, et se faire écouter, annonçait déjà un grand esprit. Reprendre son discours, en y mêlant un compliment délicat qui n'en troublât pas l'ordonnance, était d'un homme fin, ingénieux, imperturbable. Les compliments ne manquèrent pas à l'orateur quand il descendit de chaire : le roi le loua ; les courtisans renchérirent sur le roi. Le bon jésuite en était confus, et Mme de Sévigné, qui ne croit pas qu'au fond du cœur les compliments déplaisent, fait ici une alliance de mots des plus mordantes : « Oui, ma fille, dit-elle, l'humilité d'un jésuite a dû être pleinement satisfaite (2). »

(1) Lettre du 3 novembre 1688.
(2) Lettre du 11 mars 1671.

Mme de Sévigné aimait mieux les prédicateurs sévères, à quelque ordre qu'ils appartinssent, jésuite, comme Bourdaloue, ou de l'Oratoire, comme Mascaron. Bourdaloue et Mascaron, voilà ses orateurs de prédilection. C'est d'eux qu'elle parle dès l'année 1670, quand ils n'avaient que trente-cinq, trente-six ans; elle va de l'un à l'autre, elle ne se lasse pas de les entendre, elle les montre prêchant presque toujours en même temps, tantôt à Saint-Gervais ou à Saint-Paul, tantôt aux Tuileries ou à Versailles; elle les reçoit chez elle, elle se plaît avec eux, elle leur donne des dîners (1); elle les assimile à des artistes de première force, et elle idéalise leur genre, en disant : Je m'en vais en *Bourdaloue;* je suis ravie du *Mascaron;* le *Bourdaloue* m'a émue, le *Bourdaloue* m'a laissée froide aujourd'hui (2). » « Mascaron et Bourdaloue, écrit-elle à sa fille, le 27 février 1671, me donnent tour à tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent, pour le moins, me rendre sainte. »

La même année, jour de Noël, elle ne parle que d'eux. « J'ai été au sermon, dit-elle; mon cœur n'en a point été ému; » et, rimant sa prose pour lui donner plus de piquant, « ce Bourdaloue, ajoute-t-elle, tant de fois éprouvé, l'a laissée telle qu'il l'a trouvée... Pourtant les Mascaron et les Bourdaloue se surpassent à l'envi... Un demi-quart des merveilles qu'ils disent devrait faire une sainte... Mais qu'y faire?... J'ai du moins reçu le Mascaron, puisqu'il prêchait à Saint-Paul, à ma paroisse, et j'ai fait

(1) Lettre des 13 mars 1671 et 27 mars.
(2) Lettre des 17 et 18 février, 11 mars 1671.

office d'une vraie petite dévote, en lui donnant un beau repas. »

Elle aimait ces prédicateurs, quand ils parlaient vivement aux princes, aux courtisans, et les yeux fermés comme Bourdaloue, pour ne pas voir les froncements de sourcils et les visages. Les courtisans étaient outrés parfois des duretés de Mascaron prêchant devant Louis XIV. Louis XIV ne s'en fâchait pas. « Messieurs, il a fait son devoir, c'est à nous à faire le nôtre. » Ils n'étaient pas moins en colère, quand Bourdaloue prêchait, et que devant eux, devant le roi, devant les princes et les princesses, devant les grandes dames, parmi lesquelles en 1671 se trouvait Mme de Sévigné qui était venue voir la Dauphine, il abordait un sujet brûlant, l'*adultère*. « Sauve qui peut, dit Mme de Sévigné qui riait tout bas. Bourdaloue va son chemin, frappant comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers (1) », n'écoutant rien, rien que lui-même et l'Évangile, qui parlait avec lui. Quelquefois il faisait des personnalités en chaire, avec quelque déguisement, une certaine réserve, mais on ne s'y trompait pas ; on reconnaissait les masques, et il en convenait ; il menaçait même plaisamment ceux qui le critiquaient de les peindre dans ses discours. Un courtisan fort aimable, grand admirateur de Mme de Grignan, et qui disait que sa beauté était capable de *brûler le monde*, le célèbre mousquetaire Tréville, s'était converti avec éclat. Bourdaloue, le jour de Noël, fit trois points de la vie de Tréville ; il

(1) Lettre du 29 mars 1680.

n'y manquait que le nom (1). » Mme de Sévigné n'était pas seule à dire cela ; Boileau le dit aussi dans sa satire. « Écolier, ou plutôt singe de Bourdaloue, écrivait-il, je me mets à remplir mes *sermons* de portraits. » Ah! il parle de moi, répondit Bourdaloue? « Eh bien, si Boileau me met dans ses satires, je le mettrai dans mes sermons. »

Bourdaloue n'était pas un prédicateur commode : « Le père Bourdaloue, écrit Mme de Sévigné le 5 février 1674, fit un sermon le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde : il était d'une force à faire trembler les courtisans, et jamais prédicateur évangélique n'a prêché si hautement ni si généreusement les vérités chrétiennes. Il était question de faire voir que *toute puissance doit être soumise à la loi*, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au Temple. Enfin, ma fille, cela fut porté au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul (2). »

Bourdaloue, dans ses sermons, égalait Boileau dans ses satires ; ils tenaient le fouet l'un et l'autre ; ils se ressemblaient, et pourtant ne s'assemblaient pas, gens de même métier en quelque sorte, qui se repoussaient, bien loin de se rapprocher. Il n'y avait pas jusqu'aux jeunes évêques de vingt-deux, vingt-trois ans, évêques de naissance et privilégiés, que Bourdaloue ne poursuivît comme constituant un abus, au milieu de la sainte égalité chrétienne. « Bourdaloue passe toutes les merveilles passées, dit encore Mme de Sévigné, et l'on

(1) Lettre du 25 décembre 1671.
(2) Lettre du 5 février 1674.

dit que personne n'a prêché jusqu'ici (1)... Il m'ôte souvent la respiration, par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respire que quand il lui plaît de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté (2). »

Bourdaloue, pour elle, c'est le *grand-Pan*, l'orateur universel, à qui tous les sujets de morale, de religion, de philosophie, sont familiers. « Quand il prêche, dit-elle, il fait languir tous les prédicateurs, le père de La Tour, le père de La Roche, l'abbé Anselme, qui pourtant brille à Saint-Paul, le père Gaillard, qui fait des merveilles à Saint-Germain-l'Auxerrois... Tous les sermons sont écoutés, quand le grand-Pan ne prêche pas (3). La princesse de Conti, la duchesse de Longueville, que j'appelle les *mères de l'Église*, ont entendu son sermon sur la mort et en étaient ravies. Mme de la Fayette, qui y était pour la première fois de sa vie, en était transportée d'admiration (4).... Son sermon sur *la grâce :* « *Si vous connaissiez le don de Dieu !* » n'était pas moins admirable. Je me souviens de la beauté de ce discours... J'ai besoin de m'en souvenir et de regarder vers Dieu... Le temps nous pousse, ma fille, je suis triste (5)... »

Il en était de ces sermons sur la *grâce*, sur la *mort*, comme de celui de Mascaron sur la *passion*. Mme de Sévigné entendit la *passion* de Mascaron, qu'elle

(1) Lettre du 25 décembre 1671.
(2) Au président Moulceau, 3 avril 1686.
(3) Lettre du 28 mars 1689.
(4) Lettre du 13 mars 1671.
(5) Lettre du 28 mars 1689.

trouva parfaitement belle et touchante. Mais ce n'est pas celle-là qu'elle eût voulu entendre ; et ici, malgré tout le talent de Mascaron, le mérite des deux orateurs se mesure au concours des auditeurs et à la foule qui se presse. Même aux sermons de Mascaron, il y avait toujours de la place ; il n'y en avait plus, deux jours à l'avance, quand Bourdaloue prêchait. Mme de Sévigné, en 1670, avait entendu la *passion* de Bourdaloue avec M. de Grignan, et elle savait qu'il devait redire la même en 1671 : inutile d'y aller. Pour elle, c'était une raison de l'entendre : mais l'église était envahie. Bourdaloue devait prêcher le Vendredi saint, et déjà le mercredi toutes les places étaient prises. « Quelle envie n'avais-je pas, ma fille, de me jeter dans le *Bourdaloue!* Mais l'impossibilité m'en a ôté le goût. Les laquais y étaient dès mercredi, et la presse était à mourir (1). »

Ce fut une belle année à Paris, que celle de 1671, avec Mascaron et Bourdaloue, et tant d'autres bons prédicateurs, quoique inférieurs à ceux-là en éloquence. Cette année, Mascaron fut nommé évêque de Tulle; plus tard il passa à l'évêché d'Agen, et Mme de Sévigné aurait pu le montrer dans ce dernier diocèse, en face de ses trente mille protestants, qui l'écoutaient, qui l'admiraient, qui se convertissaient. Mais elle revient à son Bourdaloue, qui lui aussi, dans le Bas-Languedoc, après la révocation de l'Édit de Nantes, évangélisait les protestants de Montpellier, ou plutôt les convertis, les *nouveaux frères*, comme elle dit. Elle le recommande au président Moulceau,

(1) Lettre du 27 mars 1671.

du parlement d'Aix, qui suivait la mission et qui était chargé de surveiller les *nouveaux frères*. La lettre de recommandation est curieuse ; l'opinion intime de Mme de Sévigné sur la Révocation semble s'y donner jour. « Vous serez aussi charmé, dit-elle au président Moulceau, de l'esprit, de la bonté, de l'agrément et de la facilité du père Bourdaloue, dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons. » Puis, pensant à la communion générale qui devait couronner la mission : « Je crois, dit-elle, cher Président, qu'avec un tel homme vous saurez vous démêler de l'embarras de cette *grande fête*, qui pourrait causer tant de sacrilèges, si, par une adresse et une habileté chrétienne et politique, vous ne preniez d'autres chemins *que ceux de la violence* (1). » Belle lettre, et très honorable aussi pour le grand orateur ; il essayait de convaincre ceux qu'on avait contraints, et achevait par la liberté l'œuvre imparfaite de la force !

Il y a une chose qui surprend : Mme de Sévigné cite beaucoup de sermons ; mais ceux de Bossuet, de Fénelon, de Fléchier, elle n'en dit rien, absolument rien. Elle ne parle que des oraisons funèbres de Bossuet et encore d'une seule, celle du prince de Condé. Y assista-t-elle du moins ? Pour les autres oraisons funèbres, elle était à la campagne, aux Rochers, quand elles eurent lieu, et elle ne se dérangea pas, même pour celle de son amie Anne de Gonzague, que Bossuet prononça au mois d'août 1685. Mais l'oraison funèbre du prince de Condé est du

(1) Lettre du 3 avril 1671.

10 mars 1687, époque où Mme de Sévigné était encore à Paris, et Bossuet devait la prêcher. Y assista-t-elle ?

Elle alla voir la décoration de l'église, comme tous les Parisiens, et le jour même elle en fit la description en écrivant à son cousin Bussy ; mais l'oraison funèbre, elle ne l'entendit pas : « Nous la verrons imprimée, dit-elle. » Plus tard, quand elle la lut, elle écrivit : « Elle est faite de main de maître, et le maréchal de Gramont a eu tort de se scandaliser du fameux parallèle de Condé prince du sang, et de Turenne simple seigneur, et de dire au roi : « Sire, nous venons d'assister à l'oraison funèbre de M. de Turenne. » Elle justifie Bossuet, en disant qu'il ne voulait pas établir de parallèle, mais seulement présenter un tableau des hommes extraordinaires que Dieu avait envoyés au roi, et du grand roi dont le bonheur et le génie pouvaient remplacer les grands hommes (1). C'est tout ce qu'elle dit de ce chef-d'œuvre, de ce discours magnifique, le plus éloquent peut-être qui soit sorti d'une bouche humaine. Mais Bourdaloue parle-t-il, Bourdaloue fait-il l'oraison funèbre du père de ce prince, 10 décembre 1683, puis celle du prince même, 25 avril 1687, un mois après Bossuet : Mme de Sévigné ne manque aucune de ces séances oratoires ; elle loue, elle admire, elle analyse tout, en écrivant à Bussy. D'abord elle avait douté que le père Bourdaloue réussît dans les sermons, à moins d'avoir un auditoire bourgeois, ordinaire, et elle le dit à M. de Grignan en 1670, avec une comparaison tirée du jeu. « Nous pensions qu'il ne joue-

(1) Lettre des 10 et 13 mars et 25 avril 1687.

rait bien que dans son *tripot*, dit-elle ; nous nous trompions : voilà qu'il prêche divinement... aux Tuileries (1). » Maintenant elle ne croyait pas non plus qu'il se risquât dans l'oraison funèbre, et que son génie un peu raide eût assez de grandeur, d'élasticité, de souplesse. « Auriez-vous jamais cru, dit-elle à Bussy en 1683, que Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours, aux Jésuites, la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer ? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le père du grand Condé dans ses points de vue les plus avantageux, et, comme son retour à la religion (car pendant les guerres de religion, la maison de Condé était protestante) a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit, manié par Bourdaloue, a composé le plus beau, le plus chrétien panégyrique qui ait été prononcé (2). »

Quatre ans après, quand le grand Condé mourut, même compte rendu de la nouvelle oraison funèbre. « Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince. Bourdaloue s'est surpassé lui-même ; c'est beaucoup dire. Son texte était : « *que le roi l'avait pleuré et avait dit à son peuple : Nous avons perdu un prince qui était le soutien d'Israël....* Il était question de son cœur, car c'était son cœur qui était enterré aux Jésuites ; *cœur solide*, *cœur droit*, *cœur chrétien.* » Et Mme de Sévigné développe les trois divisions de ce discours, jusqu'aux derniers jours du prince, jusqu'à son retour à Dieu depuis deux ans.... « L'au-

(1) Lettre du 5 décembre 1670.
(2) Lettre du 16 décembre 1683.

ditoire, dit-elle, paraissait perdu et suspendu à tout ce que disait Bourdaloue.... Je gâte cette pièce par la grossièreté dont je la croque; c'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël (1). »

Jamais elle ne parle ainsi de Bossuet, et elle se tait complètement sur Fénelon orateur. Peut-être qu'elle aimait moins les mouvements impétueux de l'un, l'éloquence poétique de l'autre, et que Bourdaloue, éloquent parfois, mais toujours égal, correct, d'une précision et d'une justesse mathématiques, convenait mieux à son génie. Mme de Sévigné est sévère ; avec infiniment de sensibilité et d'esprit, elle est positive, et aime fort la satire. Il est certain qu'il n'y a que du Bourdaloue dans ses lettres, et que les autres prédicateurs sont au second plan. Mme de Sévigné ne se borne pas à le montrer en chaire; elle le montre auprès des grands, leur annonçant les événements tristes, comme avait fait Antoine Arnauld annonçant à Mme de Longueville la mort de son fils. C'est lui qui en 1673 vient apprendre au maréchal de Gramont que son fils, le comte de Guiche, a cessé de vivre : et il n'est pas là, comme Arnauld, immobile et les bras croisés ; il parle, il agit, il ne ménage pas la douleur d'un père; il veut convertir, et frapper un grand coup. La lettre de Mme de Sévigné à cet égard vaut celle du désespoir de Mme de Longueville, quoiqu'elle soit moins connue.

« Il faut commencer, ma chère enfant, dit Mme de Sévigné, par la mort du comte de Guiche. Ce pauvre

(1) Lettre du 25 avril 1687..

garçon est mort de maladie et de langueur dans l'armée de M. de Turenne. Je vous écris le vendredi 8 décembre 1673, mais la nouvelle en vint mardi matin. Le père Bourdaloue l'a annoncée au maréchal de Gramont, qui s'en douta, sachant l'extrémité de son fils. Il fit sortir tout le monde de sa chambre. Il était dans un petit appartement qu'il a au dehors du couvent des Capucines. Quand il fut seul avec ce père, il se jeta à son cou, disant qu'il devinait bien ce qu'il avait à lui dire; que c'était le coup de sa mort, qu'il le recevait de la main de Dieu ; qu'il perdait le seul et véritable objet de sa tendresse et de son inclination naturelle, que jamais il n'avait eu de douleur ou de sensible joie que par ce fils, qui avait des choses admirables. Il se jeta sur un lit, n'en pouvant plus, mais sans pleurer, car on ne pleure pas dans cet état. Le père Bourdaloue pleurait, et n'avait encore rien dit. Enfin il parla de Dieu, comme vous savez qu'il en parle ; ils furent six heures ensemble ; et puis le père Bourdaloue, pour lui faire faire le sacrifice entier, le mena à l'église des bonnes Capucines, où l'on disait vigiles pour ce cher fils; le maréchal y entra, en tombant, en tremblant, plutôt traîné et poussé que sur ses jambes ; son visage n'était plus connaissable. »

Ne croirait-on pas que Mme de Sévigné avait tout vu? mais non encore; elle conte la chose d'après M. le Duc, fils du grand Condé ; c'est là son *reporter* et son autorité, car elle parle toujours d'après des personnes sûres ; elle ne fait que reconstituer le récit par l'imagination et la mémoire. « M. le Duc, dit-elle, vit le maréchal en cet état, et, en nous le contant chez Mme de la Fayette, il pleurait. Ce pauvre maréchal

revint enfin dans sa petite chambre. Il est comme un homme condamné. Le roi lui a écrit; personne ne le voit. » Puis viennent les détails intimes que la curiosité réclame, et où s'exerce un peu la malice; jusque-là Mme de Sévigné n'a parlé que pour l'édification. « Le cher et regretté défunt avait vécu, Dieu sait comment, et fait mauvais ménage ; mais il a fait amende honorable, et a bien fini la *comédie*. Sa veuve, oh ! elle a dit ceci : « Il était aimable, et je l'aurais aimé passionnément, s'il m'avait aimée.... Mais.... Elle est riche, et heureuse. » Quant à sa belle-sœur Mme de Louvigny, femme du second fils du maréchal, et que Mme de Sévigné appelle la *Rosée*, il ne faut pas demander si elle est affligée : « Elle devient dans un moment duchesse de Gramont, et si elle est inconsolable, il y a une bonne raison à cela, dit Mme de Sévigné : c'est qu'elle n'est point affligée (1). »

Mme de Sévigné est un peu comme son ami M. de la Rochefoucauld : elle ne croit guère à la vertu ; elle croit beaucoup à l'amour de soi, aux démonstrations excessives, à la morale de l'intérêt, quitte à convenir sincèrement de son erreur, quand les événements lui donnent tort. Par exemple, quel mal ne pensait-elle pas du chancelier Séguier? Quel mal n'en disait-elle pas durant le procès de Fouquet? Eh bien, ce chancelier impitoyable meurt en 1672 entre les bras de Mascaron, avec les sentiments les plus chrétiens, étonnant Mascaron par ses citations des Pères et de l'Écriture sainte, ne laissant pas plus de fortune, après quarante ans de ministère, qu'il n'en avait en y entrant,

(1) Lettre du 8 décembre 1673.

paraphrasant le *Miserere* avec une éloquence et une piété à faire pleurer tout le monde : Mme de Sévigné est la première à proclamer la grandeur de sa mort et les vertus de sa vie. « Il est mort en grand homme, dit-elle. Son bel esprit, sa prodigieuse mémoire, sa naturelle éloquence, sa haute piété se sont rassemblés, au dernier jour de sa vie. La comparaison du flambeau, qui redouble sa lumière en finissant, est juste pour lui.... Il était ainsi, en entrant à la cour, qu'il était en mourant, et cela, après avoir été quarante ans chancelier.... La mort découvre bien des choses, ma fille, et ce n'est point de sa famille que je tiens ceci : on le voit (1). » Mme de Sévigné tenait ces détails de Mascaron même ; probablement sommes-nous bien loin de *Pierrot métamorphosé en Tartuffe*, de ce trait malin qu'elle enviait au grand Arnauld.

Pour Mascaron, même enthousiasme, lorsqu'à son tour il s'essaye dans l'oraison funèbre. Mme de Sévigné passe sous silence celle d'Henriette d'Angleterre, dont il fut chargé, la même année que Bossuet, et qui lui valut l'évêché de Tulle. Mais, quand il prononça celle du maréchal de Turenne, en 1675, aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, elle n'a pas assez d'expressions pour la louer. « M. de Tulle a surpassé tout ce qu'on espérait de lui ; c'est une action pour l'immortalité.... On ne parle que de cette oraison funèbre. Il n'y a qu'un cri d'admiration. Son texte était : *Domine, probasti me et cognovisti me*, et cela fut traité divinement.... Quel malheur que je n'aie pu y assister ! J'étais aux Rochers ; mais je la verrai imprimée. »

(1) Lettre du 3 février 1672.

Puis : « Je l'ai, ma fille, et j'en suis charmée. Il y a des endroits qui doivent avoir fait pleurer tous les assistants.... Ne vous l'a-t-on pas envoyée comme à moi, ma fille? M. de Coulanges et le cardinal de Retz m'ont déjà ruinée en ports de lettres ; mais j'aime bien cette dépense, et vous l'aimerez aussi, quand vous aurez reçu cette oraison funèbre. Il me semble n'avoir rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence (1). »

Mais ce beau sujet de la vie et de la mort de Turenne n'allait-il pas tenter d'autres orateurs? Mascaron, tout le premier, avait bien entrepris l'éloge funèbre de la jeune Henriette d'Angleterre, quoique Bossuet l'eût déjà fait; Bourdaloue, également après Bossuet, fit aussi l'oraison funèbre de Condé. Aujourd'hui nous n'aurions pas cette hardiesse; on l'avait alors. Ces hommes de grand talent n'étaient ni jaloux ni superbes; ils acceptaient sans fausse modestie ce que nous n'oserions pas entreprendre; on pouvait ainsi les comparer sur le même sujet, comme les athlètes d'un même jeu, et l'éloquence gagnait à ce noble concours. Qui donc se mesura avec Mascaron, avec un orateur tant loué? Fléchier, un simple abbé, non évêque encore, voulut entrer en lice et lutter de force avec lui. Mme de Sévigné eut bruit de cela, et il faut voir comme elle en hausse les épaules, comme elle raille le téméraire, quoiqu'il se fût développé sous le même ciel de la Provence et que déjà on eût de lui une belle oraison funèbre, celle de Montausier. Jusque-là Mme de Sévigné n'avait jamais nommé Fléchier, dans les lettres à sa fille ; mais alors : « On

(1) Lettres des 6 et 10 novembre, 29 décembre 1679, et 1er janv. 1676.

dit que l'abbé Fléchier veut surpasser Mascaron, s'écrie-t-elle! Je l'en défie bien. *Il pourra parler d'un héros, mais ce ne sera pas de M. de Turenne.* Et voilà ce que M. de Tulle a fait divinement à mon gré. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre; et cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il était pétri, enfin ce *caractère*, comme il dit, également éloigné de la souplesse, de l'orgueil et du *faste de la modestie.* Je vous avoue que j'en suis enchantée; et si les critiques ne l'estiment plus, depuis qu'elle est imprimée,

« Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain (1). »

Voilà ce qu'elle disait le 1er janvier de l'année 1676. Quatre mois après, le 28 mars, revirement complet, ce n'est plus le même langage. Elle se réconciliait avec les critiques, elle ne jetait plus à leur front la poésie indignée de Corneille ; elle devenait Romaine au milieu des Romains.

« J'en demande mille et mille pardons à M. de Tulle, écrivait-elle. En arrivant à Malicorne (aujourd'hui dans la Sarthe), Mme de Lavardin me parla de l'oraison funèbre de Fléchier; nous la fîmes lire, et vraiment je me rétracte : elle m'a paru au-dessus de celle de M. de Tulle. Je la trouvai plus également belle partout; je l'écoutai avec étonnement, ne croyant pas qu'il fût possible de trouver encore de nouvelles manières de dire les mêmes choses; en un mot, je fus charmée (2). »

Cependant Mme de Sévigné, quand elle portait un

(1) Lettre du 1er janvier 1676.
(2) Lettre du 28 mars 1676.

défi à Fléchier, avait bien marqué, ce me semble, ce qu'il fallait craindre avec lui, du vague, des généralités, peu de détails, peu de couleur locale; mais elle fut frappée de la beauté plus soutenue du discours, et sans doute aussi de la magnificence de l'exorde. Depuis, elle fut en quête de tout ce qui concernait l'heureux prédicateur, en attendant qu'il devînt évêque de Lavaur, puis de Nîmes. Quand elle n'avait pu l'entendre, d'autres lui en parlaient, Corbinelli, par exemple, et elle était leur écho auprès de sa fille. « Corbinelli, dit-elle, vient d'entendre un sermon de l'abbé Fléchier, à la vêture d'une Capucine, et il en est ravi : C'était sur la *liberté des enfants de Dieu.* Il a fait voir qu'il n'y avait que cette fille de libre, puisqu'elle avait une participation de la liberté de Jésus-Christ et des saints ; qu'elle était délivrée de l'esclavage des passions, dont nous sommes *tourbillonnés;* qu'elle n'avait qu'un maître, que nous en avions cent, et que, bien loin de la plaindre comme nous faisions, avec une grossièreté condamnable, il fallait la regarder, la respecter, l'envier, comme une personne choisie de toute éternité pour être du nombre des élus. J'en supprime les trois quarts, ma fille : mais enfin, c'était une pièce achevée (1). »

Mme de Sévigné a un autre but, je crois, dans toutes ces analyses : elle veut convertir sa fille, qui était *libre-penseur* et dont les lettres viennent d'être publiées. Fléchier la secondait par ses sermons, par ses oraisons funèbres, par sa *Vie de Théodose,* dont Mme de Sévigné recommande aussi la lecture à sa fille. Il l'aida plus direc-

(1) Lettre du 1er mai 1680.

tement, lorsque, de l'évêché de Lavaur, il passa à celui de Nîmes, et qu'il fut le voisin de cette bonne famille de Grignan. Il devint l'ami de Mme de Grignan ; il l'instruisit, il parla avec elle des grandes questions du temps, du cartésianisme, du quiétisme, du différend de Fénelon et de Bossuet, et il la consola tendrement, quand elle perdit son fils.

Un autre ami des Grignan, et aussi des Bussy-Rabutin, des Sévigné, de tous ces seigneurs, un ami qui résidait à Autun dont il était évêque, non loin de Bussy et des châteaux de la famille, Gabriel de Roquette, ou M. d'Autun, servait à ces causeries et à ce prosélytisme, mais moins utilement, je pense. Il était plus homme du monde, plus grand seigneur par le luxe et les habitudes, toujours mêlé aux princes et aux gens de cour, aux Condé, aux Conti, aux Longueville, étant arrivé jeune à l'épiscopat, pieux sans austérité, ayant plus d'esprit que de savoir, plus de littérature que de théologie ; « un *Théophile*, dit la Bruyère dans son chapitre des Grands, ayant 10,000 âmes dont il répond à Dieu, et se chargeant plus volontiers de celles d'un plus haut rang et d'une plus grande distinction, dont il ne doit aucun compte; mais, au demeurant, agréable, plein de douceur, d'un commerce facile et aimant la vie grande et relevée. »

Il avait des ennemis, Saint-Simon par exemple, et le terrible folliculaire Nuguet; on lançait des factums contre lui : « C'était un pantalon, disait-on, c'est-à-dire un des fourbes de la comédie Italienne, ou bien un tartuffe, et Molière l'avait pris pour type. » Mais non, c'était tout simplement un prélat magnifique, spirituel et heureux; son historien M. Pignot l'a bien

prouvé dans une intéressante étude sur M. de Roquette, en 1876 (1). Il était en outre orateur, à ses heures, et orateur éloquent. Il fit, en 1672, l'oraison funèbre de la princesse de Conti, Anne Martinozzi, belle-sœur du grand Condé et regardée comme une sainte. Ce fut de sa part une dette de gratitude.

En 1680, il prononça une oraison plus difficile, qui longtemps resta inédite, et que récemment l'abbé Hurel, vicaire à la Madeleine, a publiée dans son livre des *Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV :* ce fut celle de la duchesse de Longueville, sœur du même prince et l'héroïne de la Fronde. Mme de Sévigné y assista, et écoutons son appréciation et ses allusions malignes : « La Providence a voulu, ma chère fille, que votre frère sentît enfin que l'argent est chose rare et qu'il commençât à être moins dissipateur ; elle a voulu aussi que hier, 11 avril 1680, M. d'Autun fît aux Carmélites l'oraison funèbre de Mme de Longueville, morte à Port-Royal, avec *toute la capacité, toute la grâce, et toute l'habileté dont un homme puisse être capable.* » Ensuite pensant aux détracteurs du prélat, et voulant les confondre : « Ce n'était point *Tartuffe*, dit-elle ; ce n'était point *Pantalon :* c'était un prélat de conséquence, prêchant avec dignité, et parcourant toute la vie de cette princesse avec une adresse incroyable, passant tous les endroits délicats, disant et ne disant pas tout ce qu'il fallait dire ou taire. Son texte était : *Fallax pulchritudo, mulier timens Deum laudabitur.* »

Mme de Sévigné ne se donne pas la peine de traduire ce texte à sa fille, qui n'en avait pas besoin et qui

(1) *Hist. de M. de Roquette, évêque d'Autun*, chez Durand. Paris, 1876.

savait très bien que cela signifiait : « *La beauté est chose trompeuse; le monde loue plutôt la femme qui craint Dieu.* » M. d'Autun fit deux points également beaux : il parla de sa beauté et de toutes ces guerres passées, d'une manière inimitable ; et, pour la seconde partie, vous jugerez bien qu'une pénitence de vingt-sept ans est un beau champ, pour conduire une si belle âme jusque dans le ciel. » Après cela, Mme de Sévigné mentionne les assistants, les compliments, les personnes complimentées, les princes qui faisaient les honneurs, entre autres le grand Condé. M. d'Autun, on le voit, prêchait devant un bel auditoire. « Ma fille, le roi y fut loué fort naturellement, et M. le Prince fut contraint d'avaler ces louanges, mais bien apprêtées, quoique dans un autre goût que celles de Voiture. Il était là, ce héros, poursuit-elle, et M. le Duc, et les princes de Conti, et toute la famille, et beaucoup de monde ; mais pas encore assez, car il me semble qu'on devait rendre ce respect à M. le Prince, sur une morte dont il avait encore les larmes aux yeux... Ne me demandez pas pourquoi j'y étais ; on m'y a menée, je ne m'en repens pas. Il y avait beaucoup de femmes qui n'y avaient pas plus à faire que moi (1). »

C'est qu'aussi Mme de Sévigné aimait beaucoup l'élégant prélat qu'on venait d'entendre. Comment ne pas l'aimer? A ses qualités d'homme de société et d'orateur il joignait des attentions et une sorte de courage qui plaisaient fort à Mme de Sévigné. Deux ans avant l'oraison funèbre de Mme de Longueville, Monseigneur de Roquette était dans son antique ville

(1) Lettre du 12 avril 1680.

d'Autun, près du tombeau de Brunehaut et près de la tour de François Ier, au milieu des belles ruines du temps des Romains, temples de Pluton et de Proserpine, temple de Janus comme à Rome même. Tout à coup, au mois de juin 1678, le ban et l'arrière-ban de la noblesse bourguignonne étaient réunis à l'évêché : costumes superbes, six carrosses, parmi lesquels celui de l'évêque, avec des laquais et des livrées splendides; rien ne manquait. Deux cents chevaux, admirablement caparaçonnés, piétinaient dans la cour, et un peuple immense attendait le départ de cette compagnie brillante. Était-ce une expédition qu'on allait faire, clergé en tête, comme au temps des Sarrasins? Était-ce une princesse du sang qu'on devait recevoir; car Bussy-Rabutin, le cousin de Mme de Sévigné et l'un des plus grands seigneurs de la contrée, était descendu de son vieux castel de Bussy-le-Comte et faisait partie des invités. Ils partirent, ils traversèrent la ville, ils passèrent sous la belle porte romaine de Saint-André, ils arrivèrent dans la campagne, et, à quelque distance, ils rencontrèrent une dame, une dame qui était loin d'être heureuse, dont le mari avait été ministre de Louis XIV, et était détenu dans une forteresse de l'État, au delà des Alpes, à Pignerol; une dame, pour laquelle cette démonstration de politesse et d'égards était presque une hardiesse : ils rencontrèrent Mme Fouquet, avec sa belle-sœur, Mme Fouquet-d'Aumont. On amena ces dames à Autun, et il y eut réception à l'évêché, et l'évêque donna un splendide festin. « J'y étais, dit Bussy à Mme de Sévigné, en empruntant un vers de Marot, et *j'en sais bien le compte.* » Tout cela plut beaucoup à

Mme de Sévigné, grande amie du pauvre Fouquet. « Monsieur de Bussy, disait Mme Fouquet, M. d'Autun fait trop d'honneur à une malheureuse comme moi. » Bussy qui était malin, et qui savait qu'à ce procédé de galant homme l'évêque joignait un peu de vanité, « Mais, Madame, lui répondit-il, M. d'Autun partage cet honneur avec vous, et il n'est pas aussi généreux que vous le pensez... » Mme Fouquet comprit-elle? Bussy en doute ; car la pauvre femme ne brillait point par l'esprit. « Je ne sais si elle m'entendit, écrit Bussy, et si elle n'a pas plus d'esprit qu'elle n'en avait dans sa prospérité ; mais je lui trouvai autant de fraîcheur, avec dix-huit ans de plus. »

Mme Fouquet-d'Aumont ne lui parut pas changée non plus, et il faut entendre Bussy sur ce point. Mme de Sévigné et lui se valent pour la malice ; ils ne sont pas cousins pour rien, et qui entend l'un entend l'autre. « Oui, je trouve Mme Fouquet-d'Aumont, plus folle et plus impertinente que jamais. Quand nous fûmes arrivés à l'évêché, ne voilà-t-il pas que, en cercle et m'attaquant à brûle-pourpoint, elle se mit à me louer sur mon bel-esprit? Cela dura jusqu'à ce qu'on se mit à table, qu'elle recommença de plus belle, quoique chacun, embarrassé pour elle et pour moi, voulût changer de discours. Elle n'en voulut rien faire, et, de la même force, dit que je parlais comme un livre et que j'écrivais comme un ange. Je voulus, pour faire diversion, dire que la soupe était admirable. Ce fut le *quoi qu'on die* de *Trissotin*. — *Ah! ma cousine*, dit-elle à Mme de La Boulaye, *écoutez comme il dit cela*.... Véritablement, l'éclat de rire prit si fort à la compagnie, que cette folle n'osa plus parler. Je

crois qu'un siècle de disgrâces ne raccommoderait pas une tête comme celle-là. »

Mais puisque M. de Bussy a nommé *Trissotin*, dans les *Femmes savantes* de Molière, parlons des *femmes savantes* du grand siècle, des femmes écrivains, qui n'étaient pas toutes des femmes ridicules, et voyons ce qu'en dit l'une d'elles, la moins savante en apparence et la mieux faite pour les juger.

CHAPITRE XV

Mlle DE SCUDÉRI ET Mme DE LA FAYETTE, OU LES FEMMES ÉCRIVAINS DU GRAND SIÈCLE, D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ

De tout temps il y eut en France des femmes écrivains. Les femmes françaises n'ont pas seulement adouci nos mœurs, façonné nos manières, fait naître la politesse et la galanterie, présidé ces cours d'amour qui enflammaient les chevaliers et inspiraient les poètes; elles n'ont pas seulement créé plus tard les salons, et réuni autour d'elles les hommes marquants, les notabilités de toute sorte : leur empire a été plus étendu. La sensibilité et l'esprit, la délicatesse et l'imagination, toutes ces choses dont se forme le goût, étant chez elles en abondance, elles ont cultivé les lettres, qui vivent de ces nobles instincts. Les femmes sont pour beaucoup dans la civilisation française.

La poésie et les contes, le roman et même l'histoire, le genre épistolaire enfin qui écrit ce que d'autres parlent et doit avoir le laisser-aller d'une conversation agréable, ont tour à tour exercé leur facilité et leur talent. Une femme, Christine de Pisan, composa l'histoire d'un roi et d'un roi politique, de Charles V, celui que servit le vaillant Du Guesclin. Une autre, sœur du roi François Ier, Marguerite,

reine de Navarre, imaginant qu'elle est à Cauterets avec sa cour, et que le mauvais temps met obstacle aux plaisirs, assemble auprès d'elle de nobles dames et de gais seigneurs, et chaque jour, pendant une semaine, exige d'eux alternativement une histoire accompagnée de réflexions et de réponses : elle écrit à l'instar de Boccace, son Heptaméron, ou contes des sept jours, que La Fontaine a souvent mis en vers. D'autres, ayant à leur tête la fameuse Julie d'Angennes, marquise de Rambouillet, établirent ces réunions de l'hôtel Rambouillet, qui furent une véritable académie avant l'Académie, une académie pour le perfectionnement de notre langue, avec les hommes et les femmes les plus renommés, et tous sous la présidence d'une femme. Le goût eut à souffrir d'un excès de goût ; le style noble exagéré amena le style ampoulé et les Précieuses ridicules ; le purisme naquit d'une pureté fausse et orgueilleuse comme la pruderie naît d'une fausse pudeur ; on avait les défauts de ses qualités, et on laissait une réforme à faire dans la réforme même : mais la langue se respecta davantage ; elle devint plus correcte et plus grave ; Balzac et Voiture, malgré leurs défauts, furent des prosateurs distingués. Conrard, qui organisa chez lui ce cercle d'hommes lettrés, dont Richelieu fit l'aréopage de la langue ou l'Académie française, était un des assidus de l'hôtel Rambouillet ; Corneille y récita des tragédies ; Bossuet, dans sa jeunesse, y parut ; Mme de Sévigné de bonne heure y montra son esprit, et une autre femme sortie de ces mêmes salons, et sœur d'un écrivain qui était loin de la valoir, tint en quelque sorte le

sceptre littéraire pendant 50 ans, et eut une célébrité qu'on ne peut comparer qu'à celle de Georges Sand de nos jours : c'est Mlle de Scudery, née au Havre en 1607, quand vivait encore Henri IV, et qui mourut en 1701, la première année du siècle suivant, à l'âge de 94 ans. Georges Sand était aussi d'un grand âge, quand elle mourut, comme si les femmes auteurs avaient la forte complexion de l'homme, avec la souplesse et la flexiblité de la femme. Quelques-unes perdent de leur grâce à ce dur métier. Ce sont celles qui écrivent par ambition, que l'amour de la gloire dévore, les *Bas-Bleus*, un peu les *Femmes savantes* de Molière, celles qui ne restent pas dans cette sphère de sentiment et d'art, de goûts intérieurs et de famille, qui semble être leur domaine et où leur action est toujours bienfaisante. Mlle de Scudéry était un peu de ce nombre. Sentencieuse parfois, faisant des *commentaires* sur Pétrarque et de longs romans sur *Cyrus*, des *quatrains* de poésie et des *conversations* de morale, conversations en 4 ou 8 volumes ; prolixe et spirituelle, fade souvent et ampoulée, manquant de sobriété et de mesure, pleine de son renom qui était presque une royauté, et plus étonnante en réalité qu'intéressante.

Mais ses réceptions du samedi faisaient courir tout Paris. On s'arrachait ses romans, et d'autant plus qu'on croyait y reconnaître les événements comtemporains et les hommes du jour. Le *Grand Cyrus*, c'était Condé ; *Mandane*, c'était la duchesse de Longueville ; *les généraux persans*, c'étaient Gramont, La Ferté, d'Aumont. — On trouve la clé du *Grand Cyrus* dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. — Il y avait des

batailles, des intrigues, des traits de valeur qui rappelaient la cour et le règne de Louis XIV : c'était un miroir, une peinture vivante. Sous des noms anciens et supposés, comme a fait La Bruyère dans ses *Caractères*, ou Mme de Sévigné, dans ses *Lettres*, Mlle de Scudéry peignait les Français ; ses romans étaient d'attrayantes énigmes. Voilà pourquoi un grand écrivain de nos jours, Victor Cousin, revenant à la littérature après avoir brillé dans la philosophie, et quittant Platon pour Théophraste, a voulu, dans ses études sur la société française au XVIIe siècle, expliquer les masques du *Grand Cyrus*, et chercher dans le roman les détails de l'histoire. Il y a du *bas-bleuïsme*, cela est certain, dans Mlle de Scudéry ; elle était affreusement laide et de plus toujours vieille fille, ce qui ne diminuait pas sa teinte foncée de *Bas-Bleu ;* mais je n'en dirai pas de mal, comme Barbey d'Aurevilly l'a fait des *Bas-Bleus* modernes dans un livre méchant. Je n'exige pas comme lui que toutes les femmes écrivains ressemblent à Eugénie de Guérin, dans son *Journal*, ou à Mme Augustus Craven, dans ses *Récits d'une sœur*. Hélas ! Mme Craven, elle-même, malgré ce livre touchant, n'échappe pas aux anathèmes d'Aurevilly. Je ne serai pas plus sévère pour Mlle de Scudéry que ne le furent ses contemporains, gens de goût et connaisseurs habiles. C'était une *Sapho* pour eux, une dixième *Muse ;* et tout Paris répéta les vers qu'elle fit sur Condé, prisonnier à Vincennes, et sur les œillets qu'il cultivait de ses mains.

« En voyant, disait-elle, ces œillets, qu'un illustre guerrier

Arrosa d'une main qui gagna les batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas si Mars est jardinier...

On n'admirait pas moins le gracieux madrigal sur le jeune duc de Bourgogne qui, en 1689, faisait l'exercice avec les Mousquetaires :

Quel est ce petit mousquetaire,
Si savant en l'art militaire
Et plus encore en l'art de plaire?
L'énigme n'est pas malaisé :
C'est l'Amour, sans autre mystère,
Qui pour divertir Mars s'est ainsi déguisé.

On employait souvent *énigme* au masculin. Mais qui ne fut pas content du compliment? C'est le petit prince. « Je ne veux pas qu'on m'appelle l'Amour, » dit-il ; et Sapho de répondre :

Prince, consolez-vous d'être appelé l'Amour.
Imitez bien Louis, vous serez Mars un jour.

C'était de la flatterie, mais c'était de la grâce aussi et de l'esprit. Mme de Sévigné, qui généralement n'est pas flatteuse, le devient pour Mlle de Scudéry, toutes les fois qu'elle en parle. « Lisez Pétrarque, écrivait-elle à sa fille ; il vous divertira, rien ne rend ses sonnets plus agréables à lire que le commentaire qu'en a fait Mlle de Scudéry (1). » Elle écrit souvent à Mlle de Scudéry. Elle lui dit qu'elle porte à son fils, en Bretagne, les *Conversations de morale*, afin qu'il en soit charmé , après qu'elle l'a été elle-même (2). Quand d'autres *Conversations* succèdent aux premières, elle nous apprend que madame de Maintenon les avait adoptées pour les jeunes filles

(1) Lettre du 28 juin 1671.
(2) Lettre du 11 septembre 1684.

de Saint-Cyr (1) ; et, si Mlle de Scudéry lui en envoie un exemplaire, Mme de Sévigné se fond en remerciements et en hommages. « Je vous rends mille grâces de vos livres, Mademoiselle, j'en avais ouï parler ; je les souhaitais, et vous m'avez donné une véritable joie; l'agrément de ces *Conversations* et de cette *Morale* ne finira jamais (2). » Mlle de Scudéry, en faisant cet envoi, admirait le rare mérite de Mme de Sévigné, et elle avait bien raison. « Que voulez-vous dire, lui répondit Mme de Sévigné, de rare mérite ? Peut-on nommer ainsi un autre mérite que le vôtre ? J'en suis si persuadée que, si j'étais véritablement endormie, tous mes songes ne seraient que sur ce point. Ce sont des vérités que je vous dis... Je suis le contraire d'un hypocrite d'amitié. Pourrait-on dire qu'on est hypocrite d'oubli ?... Je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie. Il n'y a que ce mot qui *puisse remplir* l'idée que j'ai de votre mérite extraordinaire. Je ne réclame qu'un peu de retour, et je l'espère, parce que la constance est une perfection, et que vous les avez toutes (3). »

Mme de Sévigné pensait-elle tous ces éloges ? Était-elle sincère dans son admiration, malgré ces phrases si éloignées de sa simplicité habituelle, *hypocrite d'amitié*, *hypocrite d'oubli*, qui la feraient ressembler aux *Précieuses ridicules?* Il faut faire la part de la politesse, qui est souvent une exagération, sans être un mensonge, et tenir compte aussi de cette immense renommée de Mlle de Scudéry, renommée

(1) Lettre sans étoile, mardi, 1688.
(2) Même lettre.
(3) Lettre du 11 septembre 1684, et du mardi, 1668.

qui s'imposait à tout le monde. Voyons, pour en juger, quelques lignes de son roman. Trente-cinq ans avant Bossuet, décrivant sous un autre nom la bataille de Rocroi, elle insiste sur l'effet *terrible des regards de Cyrus*, *c'est-à-dire de Condé*, de ce jeune prince qui portait la victoire dans ses yeux :

« Sur le visage de Cyrus, dit-elle, on voyait cette noble fierté qui paraissait dans ses yeux, dès qu'il avait pris les armes et qu'il était à cheval. Ce prince était si différent de lui-même, dès qu'il s'agissait de combattre ou seulement de donner des ordres militaires, qu'il n'arrivait pas un plus grand changement dans la Pythie, lorsqu'elle rendait des oracles, que celui qu'on voyait en Cyrus, dès qu'il avait les armes à la main. On eût dit qu'un nouvel esprit l'animait et qu'il était lui-même le Dieu de la guerre. Son teint en devenait plus vif, ses yeux plus brillants, sa mine plus haute et plus fière, son action plus libre, sa voix plus éclatante, et toute sa personne plus majestueuse ; au moindre commandement qu'il faisait, il portait la terreur dans l'âme de ceux qui l'environnaient. Il paraissait pourtant de la tranquillité dans son âme, malgré cette agitation héroïque. Sa présence avait quelque chose de si divin et de si terrible tout ensemble, que l'on peut dire que, quand il était à la tête de son armée, il ne faisait pas moins trembler ses amis que ses ennemis. Il est vrai que ce sentiment causait des effets bien différents dans le cœur des uns et des autres : car les derniers, par la crainte qu'ils avaient de lui, en prenaient bien souvent la fuite, et les premiers, par celle qu'ils avaient de lui déplaire, étaient incomparablement plus vaillants. Le feu di-

vin, qui échauffait son cœur et brillait dans ses yeux, se communiquait à toute son armée et lui donnait une ardeur de combattre qui n'était pas une des moindres causes de ses victoires. »

Il y a de la longueur dans ce style, mais on ne peut lui refuser l'élévation et la clarté. Mlle de Scudéry est même plus exacte dans son roman que ne l'est peut-être Bossuet dans son oraison funèbre. Bossuet voulant rapprocher Condé d'Alexandre pour la tranquillité d'esprit et la prévoyance, profite des récits divers sur la journée de Rocroi, pour nous dire qu'il fallut réveiller Condé d'un profond sommeil, au moment de se battre : chose étonnante, pour un prince si jeune, si vif, et qui était à sa première affaire ! Mlle de Scudéry, qui écrivait plus près de l'événement, et qui, nous dit M. Cousin, eut sur la bataille des détails circonstanciés, ne parle pas ainsi. Le prince voulut dormir ; mais voici comment s'exprime Mlle de Scudéry : « Comme Cyrus, dit-elle, était incomparable en toutes choses, il voulut apprendre à tous les siens, par son exemple, que, pour être véritablement brave, il faut attendre les grands périls en repos et sans inquiétude. C'est pourquoi, dès qu'il eut visité tous les corps de garde qu'il avait posés pour la sûreté de son camp, il fut passer le reste de la nuit sous une tente qu'on lui dressa à la tête de son infanterie. Il ordonna même qu'on *l'éveillât une heure avant le jour*, comme s'il eût appréhendé que le dessein de la gloire ne l'eût *pas assez tôt éveillé*. Les siens ne purent pourtant lui obéir ; quelque diligents qu'ils pussent être, *il le fut beaucoup plus qu'eux*. Tel était Cyrus, dont la phy-

sionomie avait quelque chose de grand et de fier, tirant à la ressemblance de l'aigle. »

Il n'en faut pas davantage pour affirmer que Mme de Sévigné était sincère, quand elle admirait Scudéry. Si les romans de l'illustre demoiselle étaient trop longs, — *le Grand Cyrus*, à lui seul, formait huit gros volumes — elle le reconnaît. « Mlle de Scudéry, écrit-elle à sa fille, vient de m'envoyer deux petits tomes de Conversations. Il est impossible que cela ne soit bon, quand cela n'est point noyé dans son grand roman (1). » Et puis Mlle de Scudéry aimait aussi le malheureux Fouquet. C'est avec elle, pendant cet orageux procès, que Mme de Sévigné, Mme Duplessis-Guénegaud, et bien d'autres allaient causer « de notre cher ami », et *Sapho* leur donnait du courage (2); c'est avec elle que Mme de Sévigné pleurait encore cet ami, en 1680, année de la mort de M. de La Rochefoucauld et de la duchesse de Longueville, quand Mme de Sévigné écrivait : « Que d'amis j'ai perdus cette année ! » Elle rappelait tout ce que cette vie de Fouquet lui avait donné de peine à conserver : elle parlait de sa dernière maladie, non pas une apoplexie, comme le voulait Bussy, mais des convulsions et des maux de cœur, sans pouvoir vomir, et elle redoutait de voir son cercueil. « Mon Dieu ! dit-elle, *pourquoi sa famille veut-elle faire voyager son pauvre corps ?* Pourquoi ne pas le laisser à Pignerol ? Après dix-neuf ans de captivité, ce ne serait pas de cette sorte que je voudrais le faire sortir de prison (3). »

(1) Lettre du 20 septembre 1680.
(2) Lettre du 27 novembre 1664.
(3) Lettre du 3 et du 5 avril 1680.

Mlle de Scudéry avait un autre mérite aux yeux de Mme de Sévigné : elle était bien en cour, et elle s'occupait des Grignan, des pensions qu'ils désiraient obtenir du roi. « Ce n'est point par l'illustre Sapho, dit Mme de Sévigné, que nous périrons, si nous devons périr. Mais je crains un ministre (1). » Ce ministre, c'était Colbert, l'ancien ennemi de Fouquet, et que Mme de Sévigné rencontrait toujours sur son chemin (2).

Mlle de Scudéry n'avait-elle pas aussi de jolies maximes pour tout le monde? Son imagination créait, son expérience enseignait ; elle était peintre et moraliste tout ensemble, ce qu'il faut pour un roman, et elle fournissait plus d'un trait à Mme de Sévigné contre le cousin Bussy, qui déjà chuchotait sur sa belle cousine. « Vous ne savez pas, mon cousin, ce que dit Mlle de Scudéry ? C'est que le vrai mérite se mesure sur la capacité qu'on a d'aimer... *Ceci vous regarde*, mon cousin (3). — Eh bien, oui, répondait Bussy, ne nous disons plus de malices ; il y en a tant d'autres de qui nous en dirons ! »

Je crois pourtant qu'une autre femme écrivain, Mme de La Fayette, fille de M. de Lavergne, gouverneur du Havre, et normande comme Mlle de Scudéry, plaisait davantage à Mme de Sévigné. On admirait Mlle de Scudéry ; mais c'était une pente acquise, une habitude, un engouement, plus qu'une réflexion. N'en est-ce pas ainsi pour les vieilles renommées, pour les talents qui ont étonné le monde et dont la fa-

(1) Lettre du 18 décembre 1675.
(2) Lettre du 18 décembre 1675.
(3) Lettre du 20 septembre 1680.

veur populaire se détache toujours à regret ? « Je suis au désespoir, ma fille, que vous ayez eu le *Bajazet* de Racine par d'autres que par moi. C'est Barbin, c'est ce chien de libraire qui me hait, parce que je ne fais pas *des princesses de Clèves et de Montpensier* (1). »

Voilà Mme de La Fayette jugée par les libraires, qui jugent d'après le débit. « Ma fille, dit encore Mme de Sévigné, Mme de Seignelay est morte... La princesse de Clèves a vécu moins qu'elle et ne sera pas sitôt oubliée (2). » C'est méchant contre la jeune défunte qui mourut enceinte, nous le savons ; mais voilà Mme de La Fayette, jugée par Mme de Sévigné. « La princesse de Clèves est un petit livre, ajoute-t-elle, que ce Barbin nous a donné depuis deux jours, qui me paraît une des plus charmantes choses que j'aie jamais lues (3). » Elle en parle à tout le monde, à Bussy surtout, qui était un raffiné, et qui le 29 juin 1678, l'année même de l'apparition du livre, le jugea à son tour, en repondant à Mme de Sévigné.

Il trouve la première partie admirable ; la seconde, non. L'aveu que Mme de Clèves fait à son mari de ce qu'elle éprouva pour un autre lui paraît extravagant, invraisemblable, quoique la chose soit bien contée et que les expressions de cette seconde partie soient aussi belles que dans la première. Un critique de nos jours, un esprit plus vigoureux et tout aussi caustique, Henri Taine, lui répond sans le citer, dans ses *Essais de critique et d'histoire*. « La confession est hasardée, j'en conviens ; mais Mme de Clèves est sans

(1) Lettre du 16 mars 1672.
(2) Lettre du 18 mars 1673.
(3) Même lettre.

cesse en garde contre elle-même ; sitôt qu'elle s'aperçoit de son affection pour le duc de Nemours, elle veut la vaincre, elle se reproche comme un crime les émotions les plus fugitives ; il n'y a pas de probité plus haute ni plus scrupuleuse ; la Monime de Racine, dans *Mithridate*, a moins de pudeur et de générosité. On sent une âme qui a été élevée parmi les plus nobles conseils et les plus saints exemples, qui respecte l'honneur non seulement comme une loi inviolable, mais comme la plus chère et la plus précieuse partie de son trésor intérieur..., qui veut fuir, qui veut quitter la cour, qui insiste auprès de son mari pour s'éloigner, et qui, sur la résistance de M. de Clèves, « eh bien, Monsieur, lui dit-elle — et nous verrons ici le style de Mme de La Fayette dans ce fameux roman — eh bien, lui dit-elle, en se jetant à ses genoux, je vais vous faire un aveu qu'on n'a jamais fait à son mari ; mais l'innocence de ma conduite et de mes intentions m'en donne la force. »

Elle sent donc elle-même ce qu'il y a de hardi dans cet aveu, et il faut voir aussi comme elle le fait. « Il est vrai que j'ai des raisons de m'éloigner de la cour et que je veux éviter les périls où se trouvent quelquefois les personnes de mon âge. Je n'ai jamais donné nulle marque de faiblesse, et je ne craindrais pas d'en laisser paraître, si vous me laissiez la liberté de me retirer de la cour, ou si j'avais encore Mme de Chartres, pour m'aider à me conduire. Quelque dangereux que soit le parti que je prends, je le prends avec joie, pour me conserver digne d'être à vous. Je vous demande mille pardons ; si j'ai des sentiments qui vous déplaisent, du moins je ne vous déplairai

jamais par mes actions. Songez que pour faire ce que je fais, il faut avoir plus d'amitié et plus d'estime pour un mari que l'on n'en a jamais eu. Conduisez-moi, ayez pitié de moi, et aimez-moi encore, si vous pouvez. »

Après cet extrait que je cite, M. Taine a bien raison de dire « que la jeune princesse de Clèves, en recourant à son mari contre elle-même, montre une modestie si exquise, une honnêteté si entière, qu'elle semble n'entrevoir qu'à demi, à travers un voile et malgré elle, une action qui serait contraire à son devoir. » Mais Bussy-Rabutin croyait peu à la vertu ; la cour malheureusement ne le disposait pas à y croire, et c'est pour cela que la *Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette, en 1678, était un exemple à proposer, une belle conduite à suivre.

Mme de La Fayette avait déjà donné *Zaïde* en 1670, et il faut voir ce que pensaient d'elle Louis XIV, Condé, les princesses étrangères ; quels cadeaux, quelles marques d'estime elle en recevait ! Après Mlle de Scudéry, qui avait tant de longueurs et des allégories fatigantes, Mme de La Fayette faisait une révolution dans le roman. Plus d'allégories, quelques fictions pourtant, mais avant tout la nature et le vrai ; la *Princesse de Clèves* était une page d'histoire, une image vive et saisissante de la cour d'Henri II. Au style ampoulé, aux peintures fades et de convention, aux manières prétentieuses et guindées, que l'hôtel de Rambouillet avait mis à la mode pour éviter le trivial et la vulgarité, elle substituait un style simple et naturel, le langage de la passion, sans affectation ni fausse noblesse. Et puis un homme, un

esprit fin, un penseur profond et qui avait eu tant d'aventures, M. de La Rochefoucauld, son ami intime, écrivait avec elle ; Mme de Sévigné nous le dit ; il la conseillait, il l'inspirait. « Un de mes amis, dit Mme de Sévigné à Bussy, m'a écrit que M. de La Rochefoucauld et Mme de la Fayette nous allaient donner quelque chose de fort joli. — C'était précisément la *Princesse de Clèves*. — Rien ne doit étonner d'elle. Elle a du mérite et de la considération. C'est une femme aimable, estimable, et que l'on aime dès qu'on a eu le temps d'être avec elle et de faire usage de son esprit et de sa raison. Plus on la connaît, plus on s'y attache (1). Je vous assure, ma fille, que vous êtes bien méchante, quand vous parlez d'elle, et que vous croyez que le cœur n'est pour rien dans ce qu'elle dit. Je lui ferai quelque légère amitié de votre part ; voilà ce que vous y gagnerez (2). »

Ce n'était pas ainsi qu'on la jugeait à Versailles, à Paris, à Chantilly, à Turin, pouvait dire Mme de Sévigné. « Ma fille, Mme de La Fayette fut hier à Versailles... Elle y fut reçue très bien, mais très bien ; c'est-à-dire que le roi la fit mettre dans sa calèche avec les dames, et prit plaisir à lui montrer toutes les beautés de Versailles, comme ferait un particulier que l'on va voir dans sa maison de campagne. Il ne parla qu'à elle, et reçut avec beaucoup de politesse et de plaisir toutes les louanges qu'elle donna aux merveilleuses beautés qu'il lui montra (3)... Il a fait plus depuis ; il a donné à Mme de La Fayette une pension de 500 écus sur une

(1) Lettre du 15 novembre 1684.
(2) Lettre du 17 avril 1671.
(3) Lettre du 9 février 1672.

abbaye, et il a accompagné ce présent de tant de paroles agréables, qu'il y a lieu d'attendre de plus grandes grâces. » Est-ce tout ? non ; Mme de Montespan, qui était l'étoile du moment, ne voulut pas être en reste d'amabilité envers Mme de La Fayette. Elle lui donna une petite écritoire, magnifiquement garnie de bois de Sainte-Lucie, et même un crucifix (1).

A Paris, à Chantilly, même bon accueil. A Paris, au Palais-Royal, Monsieur, frère du roi, la reçut admirablement. Il lui fit toutes les caresses du monde, et cela, dit Mme de Sévigné, au nez de la maréchale de Clérembault, qui était fort avant dans les bonnes grâces du prince. Il semblait se souvenir de toute l'affection qu'avait eue Mme de La Fayette pour la pauvre Henriette d'Angleterre, sa première femme, dont Mme de La Fayette avait de nombreuses lettres et dont elle composait l'histoire (2).

A Chantilly, le grand Condé ne la traitait pas moins bien. Il la gardait cinq ou six jours ; il donnait une chasse à laquelle elle assistait en carrosse; et enfin, honneur plus grand peut-être, il venait à Paris et lui rendait visite. La fille de M. de Lavergne, d'un anobli, gouverneur du Havre, recevant des visites du grand Condé, « il y avait, dit avec raison Mme de Sévigné, de quoi être flattée d'une telle estime, d'autant plus que le prince ne la jetait pas à la tête de toutes les dames (3). » C'était un hommage rendu à la grâce et au talent, et les étrangers s'y associaient.

(1) Lettre du 13 novembre 1673.
(2) Lettre de Mme de Lafayette, 30 décembre 1672.
(3) Lettre des 19 et 26 mai 1673 et 29 juillet 1676.

Une princesse des plus distinguées, Jeanne-Baptiste de Nemours (1), régente de Savoie pour son fils Victor-Amédée II, comblait de présents Mme de La Fayette. Elle lui envoya, en une seule fois, cent aunes du plus beau velours, et cent aunes de satin pour le doubler. Le Piémont était renommé pour ces étoffes. Quelque temps après, ce fut un cadeau plus précieux, son portrait entouré de diamants, que Mme de Sévigné estimait à trois cents louis au moins (2). Il ne faut pas parler de M. de La Rochefoucauld. Mme de Sévigné ne nomme pas une seule fois Mme de La Fayette, sans que le nom de M. de La Rochefoucauld ne suive immédiatement. C'étaient deux noms inséparables. A Paris, à Saint-Maur, à Saint-Maur principalement, partout où M. de La Rochefoucauld avait une habitation quelconque, Mme de La Fayette était chez elle, et elle y restait autant qu'elle voulait. Saint-Maur était tout à fait sa campagne. Gourville, à qui La Rochefoucault en abannonnait le soin, était relégué on ne sait où ; Mme de La Fayette ordonnait, commandait ; Gourville était à ses ordres. Elle appelait M. de La Rochefoucauld son mari, par pur badinage, ayant été très-bonne épouse et étant très-bonne mère. « Je suis à Saint-Maur, écrit-elle à Mme de Sévigné qui était une jeune veuve comme elle. J'ai quitté toutes mes affaires et tous mes *maris*. J'ai mes enfants et le beau temps. Cela me suffit. Je prends des eaux de Forges; je songe à ma santé ; je ne vois personne, je ne m'en soucie pas du tout. Tout le monde me paraît si attaché

(1) Voir mes *Lectures historiques*, d'après les archives des pays étrangers, 1re lecture.

(2) Lettre du 29 juillet 1676.

à ses plaisirs, *et à des plaisirs qui dépendent entièrement des autres*, que je me trouve avoir un don des fées d'être de l'humeur dont je suis (1). »

Quoiqu'elle pût se suffire à elle-même et qu'elle vécût beaucoup par la pensée, elle eût peut-être aimé cette sujétion qu'elle condamne, sans d'autres soins qui l'absorbaient. Avec tant de considération, tant d'esprit, tant de bonheur apparent, elle avait, dès l'âge de trente ans, avant même la publication de la *Princesse de Clèves*, une santé déplorable, usée précisément par le travail de l'esprit. Elle fut prise d'un dessèchement, d'une énervation, d'une fièvre continue qui la maigrissait à vue d'œil et la réduisait à rien. Son sang bouillait dans ses veines et rien ne pouvait la rafraîchir. Triste sort de bien des femmes écrivains, chez qui la lame, agitée et brûlante, use vite le fourreau ! « Elle risque, dit Mme de Sévigné, de traîner sa misérable vie jusqu'à la dernière goutte d'huile. Chez ceux qui ont un sang si subtil, un rien suffit pour embraser la machine (2). » Les médecins s'inquiétaient. L'air des champs, la promenade, les eaux de Forges, et une poudre merveilleuse ,appelée poudre de *sympathie* (3), ne guérissaient pas Mme de La Fayette. L'âme et la vie la quittaient. Une idée vint à un médecin : « Qu'on m'apporte une vipère ! je veux faire prendre à Madame des bouillons de vipère. »

Après trois ou quatre ans de traitement, en 1679, on en vint là, et la vipère fit des merveilles. « Oui, ma fille, et cela vous serait bon à vous aussi. La

(1) Lettre du 4 septembre 1673.
(2) Lettre du 9 juillet 1676.
(3) Lettre du 28 janvier 1685.

recette est facile. On coupe la tête et la queue à la vipère ; on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue ; une heure, deux heures, on la voit toujours remuer... » Et voilà que Mme de Sévigné, ne pensant plus qu'aux longues convulsions de la vipère et laissant le bouillon en chemin, se met à raconter ce que elle, et Mme de La Fayette, et Mme de Soubise, et Mme de Rohan disaient, à la vue de ces mouvements. « Nous comparions, dit-elle, cette quantité d'esprits, si difficiles à apaiser, à de vieilles passions... Que ne leur fait-on point ! On leur dit des injures, des rudesses, des cruautés, des mépris, des querelles, des plaintes, des rages, et toujours elles remuent. On croit que, quand on leur aura arraché le cœur, comme à la vipère, c'en est fait, et qu'on n'en entendra plus parler ; point du tout : elles sont encore en vie, elles remuent encore (1). » Il semble ici qu'on entend une de ces réflexions ingénieuses de saint François de Sales, dont l'ouvrage sur la *Vie dévote* était alors dans toutes les mains, et cet ouvrage charmant avait pour Mme de Sévigné, petite-fille de la bienheureuse Chantal, un attrait de plus.

Du reste, Mme de La Fayette nous a décrit elle-même son état de santé et de faiblesse, et nous pourrons, par la même occasion, juger son style épistolaire. Mme de Sévigné était allée voir sa fille à Grignan, en 1693, et elle se fâchait très fort de ce que Mme de La Fayette ne lui écrivait pas. « Eh bien, ma belle, qu'avez-vous à crier comme un aigle, lui dit enfin Mme de La Fayette ? Je demande que vous attendiez à

(1) Lettre du 20 octobre 1679.

juger de moi, quand vous serez ici. Qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles? Mes journées sont remplies. Quand Bayard a couru toute la journée, sans que je lui parle, écrirai-je? Quand je reviens, je trouve M. de La Rochefoucauld, que je n'ai pas vu de toute la journée, écrirai-je? M. de La Rochefoucauld et Gourville sont ici, écrirai-je? Ah! quand ils sont sortis, il est onze heures, et je sors, moi. Je couche chez nos voisins, à cause qu'on bâtit devant mes fenêtres. Mais l'après-dînée? J'ai mal à la tête. Mais le matin? J'y ai mal encore, et je prends des bouillons d'herbe qui m'enivrent. Vous êtes en Provence, ma belle; vos heures sont libres, et votre tête encore plus. Le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde; il m'est passé pour tout le monde, et si j'avais un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprais avec lui. Ne mesurez donc pas notre amitié sur l'écriture. Je vous aimerai autant, en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous en m'en écrivant dix en huit jours.. Je n'ai plus de tête et plus de loisir. Paris me tue (1). »

Que de choses, on le voit, dans cette lettre, sur Paris, sur le goût de Mme de Sévigné d'écrire des lettres, sur le mal dévorant de Mme de La Fayette, et sa cause évidente! que de choses! La seconde lettre est encore plus piquante; elle peint davantage la maladie et ses caprices. « Voilà, ma belle, ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit, depuis quinze jours : j'ai eu deux accès de fièvre. Il y avait six mois que je n'avais été purgée. On me purge une fois, on me purge deux : le lendemain de la deuxième,

(1) Lettre de Mme de La Fayette, 30 juin 1673.

je me mets à table : « Ah! ah! j'ai mal au cœur; je ne veux point de potage. — Mangez donc un peu de viande. — Non, je n'en veux point. — Mais vous mangerez du fruit? — Je crois que oui. — Eh bien? mangez donc. — Je ne saurais; je mangerai tantôt; que l'on m'ait, ce soir, un potage et un poulet... Voici le soir : Voilà un potage et un poulet? — Je n'en veux point; je suis dégoûtée. Je m'en vais me coucher; j'aime mieux dormir que de manger. » Je me couche; je me tourne, je me retourne; je n'ai point de mal, mais je n'ai point de sommeil. J'appelle, je prends un livre; je le referme. Le jour vient; je me lève, je vais à la fenêtre; 4 heures sonnent, 5 heures, 6 heures; je me recouche, je m'endors jusqu'à 7; je me lève à 8, je me mets à table à 12 heures..., inutilement, comme la veille. Je me remets dans mon lit le soir..., inutilement comme l'autre nuit. « Êtes-vous malade? — Nenni. — Êtes-vous plus faible? — Nenni. » Je suis dans cet état depuis trois jours et trois nuits. Je redors présentement; mais je ne mange encore que par machine, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre. Du reste, je me porte bien, je n'ai même pas si mal à la tête, et je vous aime plus encore que vous ne m'aimez (1). »

Il est impossible de mieux marquer le malaise habituel d'un cerveau surexcité. « Je prends un livre, et je ne lis pas; je me mets à table, et je ne mange pas; je me couche, et je ne dors pas; j'ai envie de tout, et je suis dégoûtée de tout. Mon mal

(1) Lettre du 14 juillet 1673.

est à la tête, et Paris, la ville de l'intelligence, Paris, dont ma tête est pleine, me brûle à petit feu. J'ai la nostalgie littéraire et intellectuelle. » Impossible non plus de parler avec plus d'originalité, surtout avec plus de simplicité; elle prouvait bien que dans les hautes classes et à la cour, ainsi que le disait Mme de Sévigné à sa parente de province Mme du Gué-Bagnols, on était simple, naturel, sans apprêt. Là était le goût, le véritable esprit de la langue française, qui est la plus pure, la plus claire, la moins fardée de toutes les langues. Mme de La Fayette a toutes les qualités de style de Mme de Sévigné, et il y avait peu de dames avec qui Mme de Sévigné se plût davantage.

On croirait entendre Mme de Sévigné elle-même, quand Mme de La Fayette lui parle d'une grande dame anglaise, bien grande, bien grande, Mme de Northumberland; de M. de Montaigu, qui suit cette milady partout, et de toutes les dames qui courent aussi après milady et sont curieuses de la voir. « Montaigu m'avait mandé, dit-elle, qu'elle viendrait me voir : aussitôt Mme de Gramont, Mme de Coulanges, Mme de Thianges, et un seigneur, M. de La Rochefoucaud, de venir chez moi pour la voir. Elle sortait, quand elles arrivèrent. Faut-il vous dire comme elle est? Elle a été fort belle Mme de Northumberland, Mme l'ambassadrice; mais elle n'a plus un seul trait de visage qui se soutienne, ni où il soit resté le moindre air de jeunesse; j'en fus surprise. » Était-elle au moins bien habillée, un peu d'élégance française, tempérant la gravité anglaise; et portait-elle bien sa toilette? « Non, elle était mal habillée,

dit Mme de La Fayette, et je n'en fus point du tout éblouie. » Mme de La Fayette remarqua seulement que Mme de Northumberland entendait fort bien tout ce qu'on disait d'elle, et j'ajoute qu'elle ne s'inquiétait ni des Montaigu ni des caquetages. « Le pauvre Montaigu y fut pour sa peine, et il s'en alla en Italie cacher son désespoir (1). »

Parfois, c'est d'après Mme de La Fayette que Mme de Sévigné raconte ses histoires, celle de l'*Infante*, infante par dérision, une jeune et riche Espagnole, dont le jeune Sévigné avait été amoureux fou. Il ne l'épousa pas ; elle se maria avec un autre, et puis laissa celui-ci, partit pour Rouen, sans rien dire, avec un laquais, renvoya ce laquais, dès qu'elle eut trouvé un navire, et fit marché pour s'embarquer pour les Indes, avec sac et cendre ; une extravagante, une illuminée, qui cherchait une Thébaïde et avait eu soudain un accès de dévotion.

« Cependant, dit Mme de Sévigné, on s'aperçoit dans sa maison qu'elle ne revient pas pour dîner. On va, on court, on cherche, à Port-Royal des Champs, à Saint-Jacques du Haut-Pas ; rien. Un jour, deux jours, trois jours; rien. On envoie aux ports de mer; on la trouve à Rouen, au moment d'aller à Dieppe, et de là au bout du monde, le don Quichotte de toutes les légendes. »

Mais le mari? on lui cacha cette histoire ; malheureusement une confidente la révéla. Jugez de son affliction, de sa confusion surtout. » Il eût mieux aimé, dit Mme de Sévigné, une escapade de galan-

(1) Lettre de Mme La Fayette, 15 avril 1672.

terie que ce mysticisme ridicule. » C'est Mme de La Fayette, et Mme de Lavardin, ou *Bavardin*, comme dit plaisamment Mme de Sévigné, qui avaient empêché le mariage du jeune Sévigné avec cette *Infante*. « Eh bien! mon fils, dit Mme de Sévigné, êtes-vous toujours en colère? Mme de La Fayette soutient qu'on ne peut jamais se repentir de n'avoir pas épousé une folle; que, même pour un million, elle n'en aurait pas voulu pour son fils (1). » Ce fils de Mme de La Fayette, ou bien le colonel de La Fayette, épousa Mlle de Marillac, « 200 mille francs, dit Mme de Sévigné, et bien des nourritures (2). »

Ici une chose triste : à l'époque où eut lieu ce mariage, c'est-à-dire en 1689, cent ans juste avant qu'un autre La Fayette, colonel aussi, puis général, acquît un renom d'un autre genre, Mme de La Fayette n'avait plus de bonheur, pas plus de bonheur que de santé. M. de La Rochefoucauld était mort, et elle ne s'en consolait pas : pour son cœur, pour son esprit, c'était un ami que rien ne pouvait remplacer.

« La pauvre Mme de La Fayette, dit Mme de Sévigné, est méconnaissable; la mort de M. de La Rochefoucauld fait un si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce. Tout le monde se consolera, hormis elle, parce qu'elle n'a plus d'occupation, et que tous les autres reprennent leur place (3). » Allait-elle à l'oraison funèbre de la duchesse de Longueville, ce nom lui

(1) Lettre du 5 août 1684. La riche *Infante* était Mlle Durandi, de Toulouse.

(2) Lettre du 25 septembre 1689.

(3) Lettre du 3 avril 1680.

rappelait M. de La Rochefoucauld, et elle pleurait. Rentrait-elle, il lui tombait sous la main l'écriture de M. de La Rochefoucauld, et, devant ce souvenir d'un ami perdu, elle pleurait encore et s'affligeait. « Non, écrivait Mme de Sévigné à ses enfants, vous n'avez plus à la détester, parce qu'elle n'aime pas, autant que nous, l'oraison funèbre de M. de Turenne par Mascaron, ou parce qu'elle n'a pu réussir pour vous dans vos demandes aux ministres... Il faut la plaindre maintenant et la mieux juger que vous ne faites. C'est une femme pleine de sagesse, et qui vous met au-dessus de tout ce qu'elle connaît d'esprit et d'agrément (1). »

Le malheur, c'est qu'elle n'avait pas plus de sûreté chez elle que d'amusement au dehors. On la volait, et les voleurs étaient peut-être ceux qui la servaient. « On a pris à ma pauvre amie, dit Mme de Sévigné, pendant qu'elle était encore au lit les après-dîners et languissante, 500 écus en louis d'or, qui étaient dans un petit cabinet où personne n'entre que ses deux filles de service, son valet de chambre et son laquais. Elle n'en peut soupçonner aucun. Ils ont tous été interrogés; point de nouvelles! Et elle demeure au milieu de ces quatre personnes. C'est ce qui fait son plus grand embarras; car la perte de cet argent ne lui fera pas une grande incommodité ; ses enfants sont en état de le remplacer bien vite: mais de se voir servie par quelqu'un qui a pris si familièrement une telle somme, cela trouble une personne déjà accablée par tant de maux (2). »

(1) Lettre du 4 septembre 1690.
(2) Lettre du 29 septembre 1690.

Elle ne savait plus que devenir, ni que faire ; et nous avons une de ses lettres à Mme de Sévigné, peut-être la dernière, du 24 janvier 1692, qui peint cet état d'une âme que rien ne distrait, dont tous les liens sont rompus, qui n'a plus son milieu, ses habitudes, ses amis, les mêmes échanges d'idées, les mêmes communications intimes, et se meurt de consomption, en ne se retrouvant plus elle-même. « Hélas ! ma belle, dit-elle, tout ce que j'ai à vous dire de ma santé est bien mauvais : aucun repos, ni nuit ni jour, ni dans le corps ni dans l'esprit. Je ne suis plus une personne, ni par l'un ni par l'autre. Je péris à vue d'œil. Il faut finir, quand il plaît à Dieu, et j'y suis soumise (1). »

Elle allait à Saint-Maur, elle allait à Meudon ; nulle part, elle ne trouvait le repos. « Mme de La Fayette, écrit Mme de Sévigné, s'en va demain à une petite maison auprès de Meudon, où elle a déjà été. Elle y passera quinze jours, pour être comme suspendue entre le ciel et la terre. Elle ne veut pas penser, ni parler, ni répondre, ni écouter ; elle est fatiguée de dire bonjour et bonsoir ; elle a tous les jours la fièvre, et le repos la guérira. Il lui faut donc du repos (2). »

Ce repos, que le corps réclame et qu'un esprit inquiet ne donne pas, lui fut refusé, à Meudon comme ailleurs, et, à la fin, elle succomba l'année suivante, 1693. Mme de Sévigné avait à pleurer celle de ses amies dont les goûts intellectuels et littéraires se rapprochaient le plus des siens. Mme de Grignan seule

(1) Lettre de Mme de Lafayette, 24 janvier 1692.
(2) Lettre du 15 avril 1692.

regretta peu Mme de La Fayette ; elle ne regrettait personne. M. de Sévigné fils partageait les sentiments de sa sœur. « Non, disait-il à Mme de Sévigné, je ne puis pardonner à Mme de La Fayette son peu d'admiration pour l'oraison funèbre de Turenne, de M. de Tulle. Moi je regarde cette oraison comme un chef-d'œuvre; elle, non (1). » Je crois bien aussi que M. de Sévigné eut longtemps sur le cœur une lettre de Mme de La Fayette, touchant un régiment que demandait ce jeune seigneur, assez ennuyé *du guidonnage*. « Mon style sera court, écrit Mme de La Fayette, car je n'ai point de tête et j'ai eu la fièvre... Votre affaire est manquée et sans remède. Le roi n'a nulle répugnance pour M. de Sévigné ; mais il a des engagements avec d'autres (2). » Cette famille de Sévigné, depuis la Fronde, ne fut jamais en faveur. Mais Mme de Sévigné n'avait-elle pas d'autres amies pour se consoler, pour remplacer Mme de la Fayette, pour appuyer ses enfants? Elle avait Mme de Montespan ; elle avait Mme de Maintenon ; elle connaissait Mlle de Fontanges. C'étaient de beaux astres à la cour, et c'est aussi un tableau qui va prendre une certaine teinte, retouché par Mme de Sévigné.

(1) Lettre du 12 janvier 1676.
(2) Lettre de Mme de La Fayette, 8 septembre 1689.

CHAPITRE XVI

LES AMIES DU ROI : MONTESPAN, MAINTENON, D'APRÈS Mme DE SÉVIGNÉ

Après Mme de La Vallière, qui fut la plus tendre amie de Louis XIV, et dont j'ai parlé dans les chapitres sur Mlle de Blois sa fille, sur Colbert, sur Condé, « *petite violette qui se cachait sous l'herbe* », dit affectueusement Mme de Sévigné, et qui deux fois s'enfuit aux Carmélites où elle resta (1), voyons d'autres *amies* du roi (c'est le mot de Mme de Sévigné) qui ressemblaient peu à la première, ambitieuses, hautaines, effrontées, ou non moins avides sous des dehors discrets ; l'une, encore jeune et d'une éclatante beauté, l'autre déjà vieille et n'ayant que les charmes de l'esprit, toutes deux enfin dominant sans rivales.

La première que Mme de Sévigné nous montre, c'est la fille des Rochechouart, ducs de Mortemart, la belle Athénaïs, marquise de Montespan. Quelle femme que cette maîtresse de vingt-huit ans, mariée et mère, toujours réclamée par son mari et son fils, toujours opposant l'audace à la honte, et se promenant le front haut, comme si elle avait toutes les fiertés légitimes

(1) Lettre du 1er septembre 1680.

de la vertu ! Elle avait habité le château de Pardaillan en Gascogne, appartenant à son mari, et sa faveur, commencée en 1668, ne dura pas moins de quatorze ans. « Je l'ai vue maintes fois, écrit Mme de Sévigné, et notamment lorsque, en 1676, elle revint des eaux de Bourbon, qui, au lieu de lui guérir un genou, lui firent mal aux deux. Je lui trouve le dos bien plat, comme disait la maréchale de La Meilleraye ; mais sérieusement, ma fille, c'est une chose surprenante que sa beauté ; sa taille, qui avait grossi, n'est pas la moitié si grosse qu'elle était, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres en soient moins bien. Elle était tout habillée de point de France, coiffée de mille boucles. Les deux tempes lui tombent fort bas sur les joues ; les rubans noirs sur sa tête, des perles de son aïeule la maréchale de L'Hôpital, embellies de perles et de pendeloques de diamants de la dernière beauté, trois ou quatre poinçons, point de coiffe, en un mot une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs (1). » Puisque nous avons nommé Bourbon, voyons-la au moment où elle y alla, lorsque Mme de Sévigné se rendait à Vichy, dans les mêmes contrées. Côte à côte et parfois aux mêmes étapes, comme à Nevers, Mme de Sévigné la suit, l'observe ; c'est un événement que ce déplacement de la favorite, et toute la France est en suspens. « On se fait conter partout ce qu'elle dit, ce qu'elle fait, ce qu'elle mande, *et ce qu'elle dort*, dit finement Mme de Sévigné. » Elle arrive à Nevers, où est son neveu le duc de Nevers, un Mancini qui a épousé sa sœur ;

(1) Lettre du 29 juillet 1676.

elle y arrive seule, mais quel train, quel équipage! C'est pour le moins une impératrice, une reine. « Elle est dans une calèche à six chevaux, avec la petite Thianges sa nièce; elle a un carrosse derrière, attelé de même, avec six femmes; elle a deux fourgons, six mulets, et dix ou douze hommes à cheval, sans ses officiers : son train est de quarante-cinq personnes. » Mais on remarqua une chose, dit Mme de Sévigné, c'est que le duc de Nevers était venu donner ses ordres et n'était pas resté au château pour la recevoir. Pourquoi ? Sans doute qu'avec le duc de Nevers Mme de Montespan eût paru être chez lui ; sans le duc de Nevers, elle paraissait être chez elle, comme étant la grande *amie* du roi. L'abstention du duc de Nevers était une exquise délicatesse et un procédé de bon goût. La déesse entre donc au château, qui était tout à elle. Elle y trouve prêts sa chambre et son lit. « Elle se couche en arrivant, comme une mortelle (1). »

Elle part le lendemain, et, le surlendemain, la voilà à Bourbon, au berceau des sires de Bourbon, et au château du fameux connétable qu'avait confisqué François Ier. Elle n'est plus dans le Nivernais ; elle est dans le Bourbonnais, dans un autre gouvernement, et avec un autre gouverneur qui a nom La Vallière, un nom plein de souvenirs, de souvenirs vivants, qui imposaient des obligations plus grandes. M. de La Vallière enchérit sur M. de Nevers : « Consuls, maires, échevins de toutes les villes du Bourbonnais, accourez ; venez, haranguez la noble marquise de Montespan, comme on fait aux princesses souveraines. En l'hono-

(1) Lettre du 15 mai 1676.

rant, on honore le roi. » Toutes les autorités municipales l'auraient en effet haranguée, si Mme de Montespan n'avait eu le bon esprit de décliner cet honneur (1). La bienfaisance, la charité, la bonté, attributs plus doux, devaient mieux la poser comme une souveraine.

A Nevers déjà, les pauvres, les églises, lui avaient fait payer sa grandeur, et c'était juste. A Bourbon, ce fut encore mieux : elle fit douze lits à l'hôpital ; elle enrichit les Capucins, qui marchaient pieds nus et vivaient d'aumônes ; elle donna de l'argent, beaucoup d'argent, et elle *souffrit* les visites, dit Mme de Sévigné, elle les souffrit avec civilité. « Oui, ma fille, l'abbé Fouquet et sa nièce, qui buvaient à Bourbon, l'ont été voir ; elle a causé une heure avec lui sur les chapitres les plus délicats. Le lendemain, Mme Fouquet elle-même s'y rendit. Mme de Montespan la reçut très honnêtement, et l'écouta avec douceur, avec une apparence de compassion admirable (2)... » Le pauvre détenu de Pignerol dut à cet entretien la consolation de voir sa femme.

Mais rien n'égala les splendeurs du retour, en descendant l'Allier sur un bateau jusqu'à la Loire, puis jusqu'à la célèbre école des Bénédictines de Fontevrault, où elle devait attendre les nouvelles du roi. L'intendant de Moulins, M. Moran, avait pourvu à tout ; il était riche, puissant, désireux de plaire et de faire son chemin. « Mme de Montespan quitta donc Moulins par une belle journée de juin, dit toujours notre auteur, dans un bateau peint et doré, meublé de damas rouge, que lui avait préparé M. Moran et

(1) Lettre du 17 mai 1676.
(2) Même lettre.

orné de mille chiffres, de mille banderoles. M. Moran avait dépensé mille écus. » Il en fut payé par une lettre que la belle écrivit au roi, et dont la réponse fut une pluie d'or pour l'intendant. Mais le comble de la galanterie et presque de l'audace, c'est que les banderoles et les chiffres étaient de France et de Navarre. Comme si cette Aspasie, qui s'avançait sur les eaux, était une princesse du sang ou la reine de France.

Elle était bien plus que la reine de France, bien plus que l'humble et timide Marie-Thérèse d'Autriche; elle était *Quantova*, la superbe *Quantova*, selon le style en chiffres de Mme de Sévigné; *la pedina del re quanto va* (1), *le pion du roi*, l'*amie* du roi *va de tous côtés*, *va partout*. La reine réclame-t-elle une de ses femmes espagnoles, qu'on voulait lui ôter et qui n'est pas encore partie, elle s'adresse à Quantova, et elle l'obtient, et elle déclare qu'elle n'oubliera jamais ce bienfait (2). Quanto joue avec elle, avec la *dame du château*, comme dit Mme de Sévigné. Et où? chez *Quanto*. Dans quel costume? en robe de chambre... *La dame du château* est trop heureuse d'être reçue, jusqu'à ce qu'on la chasse par un clin d'œil qu'on fait à la femme de chambre, qui n'était autre que Mme de Richelieu (3). Mme de Sévigné savait tout cela par les dames d'honneur Mme de Coulanges, Mme d'Haudicourt. La reine sortait alors, gémissante, je suppose, et frémissante aussi, car elle était du sang de Castille, mais toujours soumise et pensant peut-être gagner *Quanto* par cette abnégation héroïque. Elle semblait

(1) Explic. donnée par M. Capmas, nouv. lettres de Mme de Sévigné.
(2) Lettre du 10 novembre 1673.
(3) Lettre du 21 août 1675.

même s'attacher aux pas de *Quanto*. Deux fois, en un même mois, elle va aux Carmélites de Chaillot avec Mme de Montespan. Est-ce elle du moins qui propose cette promenade, comme pour placer cette *amie* en face d'une autre *amie* repentante, et attendre le fruit de l'entrevue? il ne paraît pas, et en tout cas elle y perdit son temps. Mme de La Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde, ne fit aucune *impression*, *sous sa robe brune et son voile noir*. Mme de Montespan lui parla avec impertinence, et lui adressa les plus sottes questions. « Êtes-vous aussi aise qu'on le dit? — Non, Madame, je ne suis point aise, mais je suis contente. — Voulez-vous mander quelque chose au roi, je m'en chargerai, je m'en chargerai. Que voulez-vous que je lui dise? — Tout ce que vous voudrez, tout ce que vous voudrez. » Mme de La Vallière la quitta sur ce mot, prononcé avec ironie et grâce. *Quanto* voulut ensuite manger; elle voulut aussi se donner des airs de simplicité champêtre, en faisant la cuisine elle-même. « Junon devenait Hébé. » Elle donna 40 pistoles pour acheter ce qu'il fallait pour une sauce qu'elle fit elle-même, et qu'elle mangea avec un appétit admirable (1). »

Mais la reine pendant tout cela où était-elle? que disait-elle? Elle ne comptait point, et Mme de Sévigné, qui en parle, au départ pour Chaillot, se tait sur elle à l'arrivée. *Quanto va* l'effaçait, et cela toujours, à Versailles comme à Chaillot. Quand Louis XIV, dans ce bel appartement du roi à Versailles, où, dès trois heures, il venait causer, jouer, entendre de la musi-

(1) Lettre du 29 avril 1676.

que et des vers, avec ce qu'il y avait de plus choisi en France, « agréable confusion, sans confusion », comme dit Mme de Sévigné, eh bien, quand Louis XIV s'était assez entretenu avec les dames, avec les seigneurs, on sortait avant le souper, on faisait une promenade dans les jardins, et Mme de Montespan montait dans la voiture du roi. La reine et les princesses suivaient, dans une autre calèche. On soupait, puis, aux mille flambeaux et au bruit lointain d'un concert magnifique, on se promenait en gondole sur le canal; Versailles était un instant Venise, et Mme de Montespan était encore dans la gondole du roi... On rentrait à 10 heures, on trouvait la comédie, on faisait à minuit *medianoche*, et, pour la troisième fois, la reine, toujours la reine était au second plan (1).

Ce n'est pas que cette amitié mutuelle n'eût ses périls et ses craintes. La *dame du château* se fâchait quelquefois, et d'ailleurs, d'autres dames, Soubise, Gramont, de Ludres, ambitionnaient d'être les *amies* du roi; quoique Soubise, par exemple, à l'âge de vingt-neuf ans, eût déjà huit enfants. Il n'y avait pas jusqu'aux parentes de Mme de Montespan, Mlle de Nevers et Mlle de Thianges, qui n'eussent la même envie : « Mes *petites morveuses de nièces*, disait Mme de Montespan, comme si je les craignais! Je ne les crains pas plus que si elles étaient *charbonnées* (2). » Pour mieux les braver, sans qu'elles s'en doutassent, elle les faisait monter avec elle dans sa voiture (3). « Je ne crains pas plus la petite de Ludres, *ce haillon!* » En effet

(1) Lettre du 29 juillet 1676.
(2) Lettre du 7 août 1676.
(3) Lettre du 29 septembre 1676.

Io ou *Isis* (c'est le nom que donne à Mlle de Ludres Mme de Sévigné), après avoir couru un instant dans les prairies, libre et agile, loin de la vue de son Argus, rentra bientôt dans la solitude. « La souveraineté, dit Mme de Sévigné, est rétablie, comme depuis Pharamond... On ne se lève plus, on ne regarde plus personne... On joue avec transports, et, un soir, à la bassette, sous les yeux du roi qui fit cesser ce scandale, on perdit *quatre millions*, que fort heureusement la belle rattrapa, avant de se coucher.

Mais le comble de l'arrogance et du triomphe fut ceci, que l'on manda tout de suite à Mme de Sévigné : » Au jeu, *Quanto* se fit voir, la tête appuyée sur son *ami*... C'était pour dire : Je suis mieux que jamais (1). » Et toute la cour, tout ce qu'il y avait de grand, de noble, d'illustre à Paris et à Versailles, de se précipiter chez *Poppée*, mendiant un de ses regards et observant son visage. Les carrosses allaient et venaient; on ne discontinuait pas de toute la journée.

Il n'y avait qu'une fille d'honneur de la reine, Mlle de Théobon — la famille est des environs de Bordeaux — qui persistât à dire, mais tout bas et en confidence, que le roi était changé, qu'il y avait des cris, des fureurs, des angoisses terribles, qu'enfin Mme de Montespan n'était pas aussi contente qu'elle en avait l'air... Mme de Sévigné peint la cour, à cette nouvelle qui circulait sans bruit. Le morceau est digne de Tacite, et Saint-Simon ne fait pas mieux : « Tout le monde croit, dit-elle vers la fin de 1676, que l'étoile

(1) Lettre du 2 septembre 1676.

de *Quanto* pâlit. Il y a des larmes, des chagrins mortels, des gaietés affectées, des bouderies; enfin, ma chère enfant, tout finit. On regarde, on observe, on croit voir des rayons de lumière sur des visages que l'on trouvait indignes, il y a un mois, d'être comparés aux autres. On joue fort gaiement, quoique la belle garde sa chambre. Les uns tremblent, les autres rient; les uns souhaitent l'immutabilité, la plupart un changement de théâtre; c'est le moment d'une crise digne d'attention, à ce que disent les plus clairvoyants (1). » Le roi même avait dit à la reine sa femme et à son fils: « N'ayez plus de peine, fiez-vous à moi. »

Quels étaient tous ces visages indignes, ces sombres regards, où brillait tout à coup la lumière? Etait-ce *Io* qui revenait, délivrée par *Mercure?* Etait-ce Gramont, Soubise, « de ces mouches importunes, dit Mme de Sévigné, qui passent devant les yeux? »

Tout rentra dans l'ordre en ce désordre. On offrit de l'argent qui fut refusé; mais le calme, extérieur du moins et dissimulant mieux la colère, reparut chez Mme de Montespan. Elle était immuable, les tempêtes ne faisaient rien à ce rocher. Mme de Sévigné la visita, dans ce moment de victoire, et aussi de prostration et d'essoufflement après la lutte, à tel point qu'elle était couchée, par fatigue, je crois, plus que par indolente quiétude. « Je fus une heure dans cette chambre, dit Mme de Sévigné, où elle était couchée. Elle donna des traits de haut en bas sur la pauvre *Io*, qui avait refusé deux cent mille francs que le roi lui avait envoyés, et qui avait l'audace de se

(1) Lettre du 11 septembre 1676.

plaindre d'elle. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux put faire dire dans ce triomphe, et vous en approcherez. Au demeurant, elle était au lit, parée, coiffée ; elle se reposait pour la *medianoche*. Mais, ma fille, quel triomphe! quel orgueil redoublé! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois, que rien ne peut abattre (1) ! »

Mme de Caylus nous dit, dans ses *Mémoires*, que Mme de Montespan était honteuse dans les commencements. Elle se faisait gloire, à présent, de ce qui d'abord lui faisait honte. « Tout au plus, dit Mme de Sévigné, quand elle attendait le retour du roi, flottait-elle entre l'ennui des conséquences et le danger de n'en pas faire. »

Ces *conséquences*, on les enveloppait dans un manteau, et, furtivement, pendant la nuit, on les portait dans une maison, louée tout exprès au haut de la rue de Vaugirard. « Mais enfin, disait Mme de Sévigné, vous voyez, ma fille, qu'on pleure, qu'on tremble, et qu'il n'y a pas de repos dans cette place. » Puis, voulant donner à sa fille, qui n'eût peut-être pas refusé d'être dame d'honneur à Versailles, un aperçu de ce qui se passait à Londres, aussi bien qu'à Paris, elle lui peint la faveur de Mlle de Kéroualle, duchesse de Portsmouth en Angleterre, et duchesse d'Aubigny en France ; car cette femme avait des titres partout, et prenait le deuil à la mort des seigneurs français, comme à celle des lords d'Angleterre. « Mais soudain, dit Mme de Sévigné, une autre favorite s'élève à côté d'elle et contre elle, la comédienne Nel Gwin, dont le roi

(1) Lettre du 11 juin 1677.

Charles II est ensorcelé, et qui nargue la duchesse, lui fait la grimace, l'attaque, lui dérobe le roi, s'en flatte, étant jeune, folle, hardie, libertine et plaisante, chantant, dansant, faisant son métier de la meilleure foi du monde, et s'en vantant au nez de sa rivale(1). »

Voilà les cours, les cours despotiques, celles où le souverain a trop de pouvoir, trop d'indépendance, et règne sans contrôle. Les révolutions les produisent, et l'Angleterre a eu sa révolution, comme la France avait eu la Fronde. L'excès dans la liberté amène l'excès dans le pouvoir. On se permet tout comme homme, quand ou peut tout comme roi.

« Pourtant, ma fille, ce qui est arrivé à la cour d'Angleterre arrivera en France. Je crois que vous m'entendez bien. Pour sûr, il y a un dessous de cartes, et votre amie Mme d'Haudicourt vous dirait bien des choses, si elle pouvait parler. »

Plus tard en 1679, en 1680 : « Ma fille, vous avez vu l'effet de ma prophétie... La *singulière*, la *Danaé*, la *divinité* qu'on ne voit guère encore et dont on ne parle point, triomphe sur toute la ligne. Elle a osé, le jour de l'an, donner à sa *devancière* des étrennes magnifiques, ainsi qu'aux enfants, pour récompense des présents du passé qu'elle n'avait pu rendre, parce qu'en ce temps-là les louis étaient moins fréquents... Elle n'a pas plus d'esprit qu'un petit *chat*, et elle est sotte comme un *panier*, ainsi le disait l'abbé de Choisy, *Madame* et bien d'autres; mais elle est jeune, vingt ans, et elle est belle comme un *ange*. Elle est entrée dans un carrosse gris, où était le roi allant à la rencontre de

(1) Lettre du 11 septembre 1676.

la Dauphine, et elle a reçu, en y entrant, 1000 louis et un service de campagne de vermeil doré... Enfin elle est créée duchesse, avec 1000 écus de pension, avec une abbaye pour une de ses sœurs, l'abbaye de Montbuisson, fondée autrefois par Blanche de Castille, et des établissements pour toutes les autres; elle aura donc un *tabouret* devant la reine et le roi... En un mot, Mlle de Fontanges remplace Mme de Montespan (1). Changement de théâtre, et triste rôle de Louis XIV. »

Quelle rage, on le conçoit, mais ténébreuse, concentrée, n'empêchant pas *Quantova* d'aller aux bals de la cour, et d'habiller pour ces mêmes bals, qui donc? sa jeune rivale! « Oui, ma fille, Mlle de Fontanges y a paru, brillante, et *parée des mains de Mme de Montespan* (2). » On a peine à le croire, mais tranquillisons-nous, c'était un piège. Écoutons encore notre profond chroniqueur. « Mme de Montespan dansa très bien, Mlle de Fontanges voulut danser un *menuet*. Il y avait longtemps qu'elle n'avait dansé, et il y parut. Ses jambes n'arrivèrent pas, comme vous savez qu'il faut arriver. *La courante* n'alla pas mieux, et enfin elle ne fit qu'une révérence. Ma fille, je vous manderai ce que j'apprendrai plus tard (3). »

Ce qu'elle apprit et ce qu'elle annonça un mois après, le 6 avril 1680, c'est que Mlle de Fontanges était duchesse, qu'on allait dire désormais *Madame* de Fontanges et non *Mademoiselle*. Et il n'y aurait eu

(1) Lettre des 29 mai 1679, 5 et 10 janvier, 28 février, 1er et 6 mars. 6 avril 1680.
(2) Lettre du 6 mars.
(3) Même lettre.

que peu de mal, si le menuet, où l'on avait été si gauche, n'eût produit que cela. Pourtant Mme de Sévigné dit à Mme de Grignan : « Ma fille, il y a des gens qui disent que cet établissement sent le congé. » En effet, après avoir pris solennellement le *tabouret*, la nouvelle duchesse alla rejoindre sa sœur à l'abbaye de Maubuisson, pour y passer le temps de Pâques. Tout le monde dit : « C'est une manière de séparation, » et on en faisait bonneur à la sévérité de son confesseur. Mais en se pressait trop sans doute. *Cette belle beauté*, comme l'appelle encore Mme de Sévigné, pour dire qu'elle n'était qu'une belle statue, qu'elle n'avait que de la beauté, pouvait revenir. « Sans doute, poursuit-elle en faisant allusion à ce paysan de La Fontaine qui ne pouvait se résoudre à adorer un crucifix, parce qu'il l'avait vu prunier, sans doute ceux qui ont vu cette belle beauté *prunier* ne pourront se persuader qu'elle vienne directement du troisième ciel; mais elle est belle, et le roi, malgré ce fatal menuet, lui continuera son amitié.

Eh bien, non. Les dames et les seigneurs avaient pressenti une séparation, et ils ne s'étaient pas trompés. Une anémie d'ailleurs, une anémie épouvantable se déclara à Maubuisson, à Chelles, à Port-Royal; partout où alla cette duchesse de vingt ans, elle traîna son mal, « la plus heureuse et la plus malheureuse personne du monde, » dit Mme de Sévigné. Le prieur de Cabrières, un empirique de couvent, parut l'avoir guérie, *et il en espérait un évêché;* elle retomba, elle ne revint plus à la cour, et, qui plus est, elle quitta la vie l'année suivante, au mois de juin 1681. « Ma fille,

je vous loue d'aimer la retraite... La belle Fontanges est morte à vingt et un ans, *sic transit gloria mundi*, la gloire du monde passe vite (1). »

Il y a dans Mme de Sévigné, au plus fort de cette gloire du monde, c'est-à-dire en 1680, une phrase énigmatique, mais qui laisse voir bien des choses, d'autres craintes de Mme de Montespan et le véritable dessous de cartes. Elle parle d'après Mme de La Troche, ou *Trochanire*, comme elle dit, une dame du palais qui pour la jalousie était une autre *Déjanire*, et qui voyait de près Mme de Montespan. Voici ces paroles, à demi transparentes, à demi voilées : « La jalousie de celle qui va quatre pas devant — c'est Mme de Montespan — est plus vive sur la confiance et sur l'amitié qu'on a *pour l'autre*, que pour cet *éclair de passion* qui fait voir un mérite et un esprit médiocre. On triompherait de cela; mais sur l'*esprit*, sur la *conversation*, il faut mourir de chagrin... On a beaucoup de rudesse pour elle (2). »

Ainsi, pendant que Mme de Fontanges brillait par sa beauté, uniquement par sa beauté, *une autre*, moins belle, mais belle pourtant, moins jeune aussi, moins jeune même que Mme de Montespan et que Louis XIV, et pour tout dire, ayant quarante-cinq ans en 1680, *une autre* attirait le roi par sa conversation et son esprit. C'était de la confiance, de la part du roi, Mme de Sévigné le dit, une pure amitié, mais quelque chose qui paraissait devoir durer plus qu'un *éclair de passion* pour une personne sans esprit.

Mme de Montespan n'avait donc pas d'esprit? Si, beau-

(1) Lettre des 17 juillet, 1er et 22 septembre 1680, 30 juin 1681.
(2) Lettre du 7 juillet 1680.

coup ; mais sous ce rapport elle s'était prise au piège. Elle avait de l'esprit, et se heurtait, sans s'en douter, à quelqu'un qui en avait plus qu'elle ; elle avait donné au roi le goût des plaisirs intellectuels, de la conversation avec des gens de lettres et les écrivains ; et ce goût maintenant se tournait contre elle, rendait le roi exigeant, voulant plus encore et cherchant le mieux. Une chose plus pénible, c'est que cette *autre*, qui subjuguait par son esprit un roi passionné et sérieux, avait été appelée par Mme de Montespan elle-même, s'occupait de ses enfants, du duc du Maine, du comte de Vexin, les avait pris chacun à leur naissance, les avait portés dans cette maison lointaine, rue de Vaugirard, et, depuis dix ans, les élevait, voyageait avec eux, allait à Barèges, à Anvers, aux deux bouts du monde, avec le duc du Maine qui boitait, et elle le ramenait marchant bien et assez droit, à la grande joie de Louis XIV. L'institutrice, la gouvernante remplaçait sa maîtresse ; elle se glissait, sans l'avoir voulu d'abord peut-être, mais le voulant bien ensuite, entre elle et le roi.

L'amie de l'amie, ainsi parle Mme de Sévigné, c'est-à-dire l'amie de Mme de Montespan, la personne de confiance de Mme de Montespan, la personne *enrhumée*, comme l'appelle aussi Mme de Grignan, en un mot Mlle d'Aubigné, veuve du poète Scarron, était fort goûtée du roi à Versailles et, peu à peu, dans l'ombre et le mystère, elle allait s'élever au premier rang. Mme Scarron d'abord semblait de glace, par la réserve impassible qui se peignait sur son front : maintenant elle était moins froide et moins raide ; c'était le dégel, Mme Scarron était le *dégel*. « J'ai été voir le *Dégel* dans

sa grande maison de Vaugirard, dit Mme de Sévigné à sa fille. »

Il faut suivre cela dans ses lettres, en y joignant les fragments de M. Capmas, jusqu'au moment où Mme de Sévigné semble dire : « Bah ! Mme Scarron, cette bonne tête, est comme toutes les autres ; n'en parlons plus. » Du vivant de Scarron, Mme de Sévigné la connaissait. Lorsque, ayant déjà trente-cinq ans, elle fut placée auprès de Mme de Montespan, Mme de Sévigné, qui l'aimait et qui était curieuse aussi, l'apprécia davantage. « Nous soupons tous les soirs avec Mme Scarron, écrit-elle à sa fille en 1672. Elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit : c'est un plaisir de l'entendre raisonner sur les terribles agitations *d'un pays qu'elle connaît bien* (1). » 1672

En 1673, mêmes soupers, chez Mme de Coulanges cette fois, avec le spirituel abbé Têtu, celui dont Louis XIV disait : « Je ne peux lui donner un évêché ; il a bien de l'esprit, mais il n'est pas assez homme de bien pour conduire les autres. » Après le souper, à minuit, à la clarté des lanternes et dans la sûreté des voleurs, toute la société ramena Mme Scarron, au fond du faubourg Saint-Germain, fort au delà de Mme de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne, à une grande et belle maison où l'on n'entrait pas. Là, Mme Scarron avait un carrosse, des gens, des chevaux ; il y avait de grands jardins, de beaux et grands appartements, mais défense d'entrer. « Elle est aimable, dit Mme de Sévigné, belle, bonne et négligée ; elle est habillée modestement et magni- 1673

(1) Lettre du 13 juillet 1672.

fiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité, et on cause fort bien avec elle (1)... » C'est toujours cette conversation de Mme Scarron, pleine de justesse et d'esprit, qui séduit Mme de Sévigné. Quelle différence avec Mme d'Hauducourt, une autre dame du palais, dont Mme Scarron, si réservée pourtant, ne pouvait s'empêcher de dire : « Il n'est jamais rien sorti de sa bouche que je voulusse avoir dit. »

Mais bientôt, plus de soupers chez Mme de Coulanges, ou chez Mme de Sévigné ; il n'en est plus question, on les dirait supprimés. Le changement est complet, et les ordres sont formels. « Aucun mortel sans exception n'a commerce avec Mme Scarron (2). » Elle ne voit personne, et personne ne la voit, elle est toute à l'éducation et au soin des enfants, et on ne sait guère où elle est. Cet ostracisme dure jusqu'en 1675. « Alors on la retrouve, on sait du moins où elle est; car, pour la voir ou pour lui faire tenir une lettre, cela n'est pas aisé (3). Alors aussi apparaît quelqu'un, qui est désigné à mots couverts et qui se plaît singulièrement à sa société. « Il y a, dit une lettre de cette année, il y a chez une de ses amies, c'est-à-dire chez Mme de Montespan, *un certain homme* qui la trouve si aimable et de si bonne compagnie, qu'il souffre impatiemment son absence (4). »

C'est Mme de Coulanges qui, de Versailles où elle était dame d'honneur, écrit cela à Mme de Sévigné. Elle dit plus, et elle nomme ce *certain homme*.

(1) Capmas, lettre du 4 décembre 1673.
(2) Capmas, lettre du 26 décembre 1672.
(3) Capmas, lettre du 20 mars 1675.
(4) Même lettre.

« Le roi, dit-elle, a vu l'état des pensions. Il a trouvé 2,000 francs pour Mme Scarron; il les a rayés, et a mis 2,000 écus », c'est-à-dire trois fois plus (1). Le roi alla plus loin encore. Il donna la seigneurie de Maintenon à Mme Scarron, avec le titre de marquise; tous ces dons étaient pour récompenser la gouvernante de son dévouement envers le comte du Vexin, surtout envers le duc du Maine, qui en avait plus besoin. Mais Mme de Montespan ne s'y trompait pas; il y avait plus que cela, il y avait un dessous de cartes : d'autant plus que les attentions, les assiduités de Louis XIV auprès de cette gouvernante de plus de quarante ans ne dataient pas de 1675 ; il y avait déjà deux ans que Mme de Montespan s'en était aperçue, deux ans que la gouvernante avait l'air de s'en prévaloir, deux ans que l'aigreur entre elles deux était vive et avait de la peine à rester cachée.

Mme de Sévigné savait tout par Mme d'Heudicourt. « Ma fille, cette belle amitié de *Quantova* et de son *amie*, qui est présentement à Anvers avec le duc du Maine, est une véritable aversion depuis deux ans; c'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous demandez d'où vient cela? C'est que l'*amie* est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de *Quanto;* elle n'aime pas à obéir; elle veut être *au père*, mais non pas à la mère. Elle fait le voyage à cause de lui, et point du tout pour l'amour d'elle; elle rend compte à l'un et point à l'autre. On gronde le premier d'avoir tant d'amitié pour cette glorieuse.... Ce secret roule sous terre depuis plus de

(1) Même lettre.

six mois; il se répand un peu en ce moment, et vous en aurez la surprise (1). »

Ce fut bien pis, au retour d'Anvers en 1675, quand le roi vit le petit du Maine se tenant, marchant et ne souffrant plus. Les ministres et les courtisans s'ébranlèrent, et Tacite, ici encore, se retrouve dans Mme de Sévigné : « M. de Louvois, dit Mme de Sévigné, alla voir, en arrivant, cette *gouvernante;* elle soupa chez Mme de Richelieu, les uns lui baisant la main, les autres la robe, et elle, à moins qu'elle ne soit changée, se moquait d'eux (2). » Mme de Montespan rugissait, elle poussait les hauts cris ; l'ascendant de la *gouvernante* montait toujours. « Mme de Maintenon est triomphante plus que jamais, dit Mme de Sévigné. Tout est soumis à son empire. La *voisine* n'a plus de femme de chambre à elle ; toutes sont à la gouvernante : l'une lui tient le pot à pâte, à genoux devant elle ; l'autre lui apporte les gants, l'autre l'endort : elle ne salue personne, et je crois que, dans son cœur, elle rit bien de cette servitude (3). »

C'est là ce qui console Mme de Sévigné, après la description de tout cet empressement pour la gouvernante plus que pour la maîtresse de la maison : elle pense que Mme de Maintenon, si connue d'elle et qu'elle a entendue mille fois parler, rire, se moquer, rit et se moque, tenant son esprit au-dessus de cette servilité hypocrite, et n'en étant ni flattée ni dupe. Elle craint pourtant. « Quelques-uns la disent changée, dit-elle à sa fille, et ce qui est vrai, c'est que

(1) Lettre du 7 août 1676.
(2) Lettre du 10 novembre 1675.
(3) Mai 1676.

certains seigneurs n'ont pas voulu aller à Maintenon, où on les attendait, et où le roi a envoyé Le Nôtre, pour ajuster cette *belle* et *laide* terre ; ils n'ont pas voulu y aller, et l'un d'eux a même répondu : « Il n'y a plus présentement de logement pour les amis ; *il n'y en a que pour les valets*. Voilà de quoi l'on accuse cette bonne tête-là... Mais d'autres y vont ; Monsieur, par exemple, et Mme de Montespan avec lui. La faveur de Mme de Maintenon est extrême. Le roi en parle comme de sa première ou seconde amie (1). » Il l'attacha à la cour en 1680, après l'éducation des enfants ; il la nomma dame d'atours de Mme la Dauphine. Là ils étaient tous les jours l'un chez l'autre ; le roi restait chez elle des heures entières, à faire rêver tout le monde... Mais qui se plaignait alors ? c'est la reine, comme elle avait osé se plaindre, mais pas trop haut pourtant, sous Mme de Montespan.

La nouvelle dame d'atours était plus âgée que tout le monde, plus âgée que le roi, que la reine, que Mme de Montespan, et elle accaparait ou primait tout à la cour ! C'était insupportable. Elle s'était emparée même de Mme la Dauphine. Elle lui avait donné des idées d'indépendance, qui avaient banni la première docilité. La Dauphine, dans le commencement, ne faisait pas un pas sans la reine sa belle-mère, qui avait là une consolation à ses ennuis : à présent elle allait seule, elle s'émancipait, et c'était Mme de Maintenon qui était cause de la séparation entre la reine et la *jeune princesse* (2). Mais croyez-vous que le roi remédiât à cela ? point du tout. Le roi

(1) Lettre du 26 août 1676.
(2) Lettre du 5 juin 1680.

consolait Mme de Maintenon de cette disgrâce. « Ma fille, dit Mme de Sévigné, il ne faut compter sur aucune bonne tête, puisque celle-là n'a pas soutenu le tourbillon de ce bon pays. » Puis, après la mort de la reine, voyant Mme de Maintenon plus puissante encore à Versailles, remplaçant définitivement Mme de Montespan, et devenue secrètement, tout le monde le disait, à l'âge de cinquante ans, et le roi n'en ayant que quarante-sept, l'épouse de Louis XIV, elle se résigne ; elle ne parle que de Saint-Cyr, du pensionnat de Saint-Cyr, des tragédies que Mme de Maintenon y fait jouer, des poètes qui les ont approuvées ou composées. Une seule fois il lui échappe une plainte, c'est quand sa fille fait le voyage de Versailles, sollicitant des pensions pour les Grignan ! « Quoi, ma fille, dit-elle, vous êtes à Versailles, et vous n'avez pas, dans ces beaux lieux, rencontré les yeux de cette digne favorite ! Dans un si grand espace, pas un pas pour aller à elle, *ni elle pour venir à vous* (1) ! »

Voilà la fortune de Mme de Maintenon. Il faut voir d'autres dames, et, avec ces dames, des poètes, des écrivains, des courtisans. Mme de Sévigné nous les présentera, à ces samedis de Versailles, auxquels parfois elle était admise, « et qui ont plus fait, disait Sainte-Beuve, que tous les corps savants pour la civilisation et la politesse française. »

(1) Lettre du 15 avril 1685.

CHAPITRE XVII

LES SAMEDIS DE VERSAILLES. — MONTAUSIER ET DANGEAU, BOILEAU ET RACINE, Mme CORNUEL ET NINON, MISANTHROPES ET COURTISANS, POÈTES ET FEMMES CÉLÈBRES DU GRAND SIÈCLE.

Tout va se mêler dans ce chapitre, comme dans les lettres de Mme de Sévigné, les dames et les seigneurs, les courtisans et les misanthropes, les femmes spirituelles et les poètes. Nous allons à Versailles, un de ces samedis si bien décrits par elle, à 3 heures et en sa compagnie. La cour d'honneur du palais est remplie de carrosses ; un beau jour éclaire le palais, on dirait des feux à chaque fenêtre ; les grandes eaux jouent, et, sur les lacs, sur le canal, sur les bassins, les rayons du soleil miroitent dans les cascades. L'appartement du roi est resplendissant ; des canapés et des sophas pour la causerie, des tables de jeu pour l'amusement, y sont dressés ; les groupes se forment selon les préférences et les conversations. Les glaces, sur tous les murs, reflètent ce spectacle, avec la majesté du roi, et offrent des perspectives admirables. Les ambassadeurs des puissances y sont, pleins d'extase également, avec un peu d'envie, et, dans le lointain, les plus agréables symphonies se

font entendre. La plupart causent du bonheur étonnant du roi, de ses victoires, de ses conquêtes, des hommes de génie qui surgissent partout. Est-ce lui qui en est cause? est-ce le hasard? est-ce l'encouragement le plus large accordé à tous les talents? est-ce la longue tranquillité, accompagnée de gloire? La postérité le dira. Voyons d'abord les invités, voyons la galerie, nous le verrons ensuite lui-même. Les joueurs et les courtisans frappent d'abord nos regards; ce n'est pas le plus beau côté de la salle. Voici Langlée, voici Dangeau, voici Villarceaux, celui qui dans l'embrasure d'une croisée ose parler au roi de la beauté de ses nièces, les *anges*.

Langlée, d'obscure naissance, quoique maréchal des logis des armées du roi, rougit de son origine; et sa femme Catherine de Cartabalan, une Provençale que Mme de Grignan n'a pu s'empêcher de recevoir (1), rougit de la sienne autant que lui. Il ne songe qu'à racheter son obscurité par sa fortune scandaleuse au jeu : il a chevaux, équipage, laquais, hôtel splendide, et il y régale les dames et les princesses, les princes et les seigneurs, M. et Mme de Chartres, c'est-à-dire le fils et la belle-fille du duc d'Orléans, frère du roi, le duc et la duchesse de Villeroi, que sais-je (2)? Un autre moyen de donner le change sur ce qu'il est, c'est d'être fier avec les petits, d'être familier avec les plus grands seigneurs. Regardons : il joue précisément au brelan avec un seigneur, avec le comte de Gramont, mais qui n'a pas l'air content de ses manières un peu libres. « Monsieur de Lan-

(1) Lettre du 19 septembre 1689.
(2) Lettre du 13 mai 1695.

glée, lui dit-il, gardez ces familiarités-là pour quand vous jouerez... *avec le roi* (1). »

Langlée ne s'en fâche pas; il a d'autres satisfactions, et, si l'on veut, d'autres hardiesses, qui lui ont parfaitement réussi. Il entend des exclamations, discrètes, mais vives, des paroles d'admiration non équivoques. Tout le monde est tourné vers Mme de Montespan, qui joue avec le roi et qui tient la carte (2), tandis que la reine est à une autre table; les ambassadeurs étrangers s'approchent eux aussi, et sont dans le même enthousiasme. « Quelle robe magnifique porte Mme de Montespan ! » Et c'est Mme de Sévigné, elle qui sait tout, qui nous raconte d'où vient cette robe, et quel est celui qui n'a pas craint d'en faire cadeau à la favorite du roi. « Oui, dit-elle, vous allez savoir qui a donné à Mme de Montespan cette robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et, par dessus, un or frisé, rebrochée d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait été jamais imaginée. Ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret; âme vivante n'en avait connaissance. On la voulait donner aussi mystérieusement qu'elle avait été fabriquée, et voici comment on la fit accepter à Mme de Montespan, en s'entendant avec son tailleur, à qui on savait qu'elle avait commandé une robe. Le tailleur de Mme de Montespan lui apporta l'habit qu'elle lui avait ordonné : il en avait fait le corps sur des mesures ridicules. Voici des cris et des gronderies, comme vous pouvez le penser. Le tailleur dit en tremblant : *Madame, comme le temps presse, voyez si cet autre habit que voilà ne*

(1) Lettre du 5 janvier 1672.
(2) Lettre du 29 janvier 1676.

pourrait pas vous accommoder faute d'autre. On découvre l'habit: oh ! la *belle étoffe ! vient-elle du ciel?* Il n'y *en a point de pareille sur la terre.* On essaye le corps ; il est à peindre... Mais le roi arrive. Le tailleur dit : *Madame, il est fait pour vous.* On comprend que c'est une galanterie ; mais qui peut l'avoir faite ? *C'est Langlée*, dit le roi ; *c'est Langlée assurément*, dit Mme de Montespan, personne que lui ne peut avoir imaginé une telle magnificence. *C'est Langlée, c'est Langlée!* Les échos en demeurent d'accord ; *c'est Langlée!* Et moi je vous dis, pour être à la mode : *C'est Langlée !* » Effectivement, c'était Langlée (1).

Rien ne manquait à son bonheur, pas même d'avoir fait mettre à la Bastille quelqu'un qui avait levé la canne sur lui, chez la comtesse de Soissons, sans respect pour le lieu et pour une princesse. Ce quelqu'un, devant lequel il passait, était maintenant sorti de prison, réclamant toujours ce qui lui était dû. « Vous me payerez ; les dettes du jeu sont sacrées. — Je ne m'en souviens pas ; payez-vous sur *Monsieur*, sur ce que me doit *Monsieur*. — Mais vous avez affaire à moi. — Ah ! Monsieur Dangeau, vous savez bien que vos pareils ne sont pas redoutables. » Et là-dessus, car c'était Dangeau, qui avait eu cette querelle chez la comtesse de Soissons, de lever le bâton ».

Encore un fin joueur que ce M. Dangeau ou marquis de Dangeau, de meilleure maison que Langlée, mais ne se trouvant pas assez élevé encore, et épousant une princesse de Bavière du côté gauche, jolie, riche, tout à fait dans ses idées et dans ses

(1) Lettre du 6 novembre 1676.
(2) Lettre du 5 janvier 1672.

vues. « Il était pressé de jouir du nom de Bavière, disait encore Mme de Sévigné, d'être le cousin de Mme la Dauphine, de porter tous les deuils de l'Europe par parenté; mais c'était là le point délicat, l'endroit sensible. Dieu permit, car Dieu hait la vanité, et j'en suis fort aise, que Mme la Dauphine ayant su que cette jolie personne avait signé partout : *Sophie de Bavière*, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin, tout a été effacé, rayé, biffé, et on a promis qu'on signerait *Sophie Lowenstein*, comme avant le mariage, et qu'on ne s'appellerait pas *Bavière*. A ce prix, on serait cousines (1). »

Dangeau en fut tout chamarré de ridicules, mais il ne s'émut pas beaucoup ; voyons-le jouer. Mme de Sévigné est auprès de lui ; il a dit qu'elle prenait part à son jeu, de sorte qu'elle est assise très agréablement et très commodément. « Ma fille, écrit-elle en sortant de soirée, nous sommes sots au jeu, auprès de lui. Il ne songe qu'à son affaire, et il gagne où les autres perdent. Il ne néglige rien, il profite de tout, il n'est pas distrait comme Brancas, par exemple, qui, au moment de dîner chez Mme de Coulanges, se tient debout devant la table, attendant la sœur de Mme de Coulanges, laquelle était à la campagne depuis cinq semaines, et qui, un autre jour, sur six chevaux en perdit cinq, et fut le dernier à s'en apercevoir. Dangeau n'est pas comme lui. Au reversis à la cour, on ne se défie pas, on parle sans cesse et

(1) Lettre du 3 avril 1686.

on ne garde rien. « Combien avez-vous de cœurs? — J'en ai un, j'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai quatre. » Il n'en a donc que trois, que quatre. Dangeau est ravi de tout ce caquet; il découvre le jeu, il tire ses conséquences, il voit à qui il a affaire ; il place son *Quinola*, ou empêche les autres de le placer, et les 200,000 francs en dix jours, les 300,000 en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette (1). »

Dangeau, tel que vous le voyez, a fait aussi son cadeau, comme Langlée, à Mme de Montespan; il est trop bien appris, et il désire la décoration de Saint-Lazare, le cordon bleu de Saint-Louis, une place de conseiller d'Etat de l'ordre des gentilshommes, et un poste de gouverneur de province, qui ne se donne qu'aux seigneurs. Mais que sera son cadeau, après celui de Langlée qui surpasse tout ce qu'on peut imaginer? Mme de Sévigné va nous le dire, douze jours après avoir parlé de Langlée : « Dangeau, dit-elle, a voulu faire des présents. Il a commencé... la ménagerie de Chagny, qui est le rêve de Mme de Montespan. Il a ramassé pour 2,000 écus de toutes les tourterelles les plus passionnées, de toutes les truies les plus grasses, de toutes les vaches les plus pleines, de tous les moutons les plus frisés, de tous les oisons les plus oisons, et il a fait, hier, passer en revue tout cet équipage, comme celui de Jacob, que les Grignan avaient dans leur cabinet de Grignan (2). » Voilà son présent, et qui a été fort bien reçu, et le roi a été très content. « Sire, si vous voulez bien m'accorder un appartement au château de Saint-Germain? — Oui, mais à

(1) Lettre du 29 janvier 1676 et des 13 mai, 10 juin 1671.
(2) Lettre du 18 novembre 1676.

une condition, c'est que vous me le demanderez en cent vers, composés pendant la partie. » Tout le monde entend, tout le monde attend.

Après le jeu, où Dangeau avait paru aussi peu occup é qu'à l'ordinaire, il récite au roi les cent vers bi en comptés. Il était de l'Académie française, il était de l'Académie des sciences, et Fontenelle, neveu de Corneille, a fait son éloge.

Mais Fontenelle est là aussi avec Racine et Boileau, avec Bossuet et Fénelon, avec Perrault, Mignard, Lulli, avec les illustres en tout genre ; ils sont là, aux réceptions de Versailles; le roi est heureux de causer avec ceux qui font la gloire de son règne et la plus solide gloire. On chuchote, on se parle à l'oreille, on rit; c'est Boileau qui raconte une scène qui s'est passée chez le président Lamoignon, au sujet des jésuites et de Pascal, leur ennemi. Mme de Sévigné, M. de Pomponne, le marquis de Dangeau, tous ceux qui ne détestent pas qu'on *daube* les jésuites, sont groupés autour de Boileau. Mme de Sévigné le racontera à sa fille : « On dînait chez M. de Lamoignon. M. de Troyes, M. de Toulon, le père Bourdaloue et le jésuite qui l'accompagnait, Boileau et Corbinelli, etc., étaient de la partie. On parla des ouvrages des anciens et des modernes, la grande querelle du temps. Boileau soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui, selon lui, surpassait et les vieux et les nouveaux. Et voilà comment des anciens on en vint aux jésuites. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu et qui s'était attaché à Boileau, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit. Boileau ne voulut pas le nommer. « Mon

père, ne me pressez pas... Vous l'avez peut-être lu, et plus d'une fois, j'en suis sûr. » Le père insiste. Enfin, Boileau le prend par le bras et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous le voulez ; eh bien, morbleu! c'est Pascal. — Pascal! dit le père tout rouge, tout étonné ; Pascal est beau, autant que le faux peut l'être. — Le faux! reprit Boileau, le faux! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. On vient de le traduire en trois langues. » Le père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Boileau s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi, mon père! direz-vous qu'un des vôtres n'a pas fait imprimer dans un de ses livres, qu'*un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu?* Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le père en fureur, il faut distinguer! — Distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu? » Et prenant par le bras son ami Corbinelli, il s'enfuit au bout de la chambre ; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du père, s'en alla rejoindre la compagnie qui était demeurée dans la salle où l'on mange, et là finit l'histoire, le rideau tomba (1). »

Plus loin, c'était Mme de Sévigné qu'on attaquait un peu, touchant ses jugements sur Racine ; elle ne voyait qu'*Andromaque*, dont la situation de mère, de veuve, d'exilée, l'intéressait au plus haut degré, et où la Champmêlé, toute laide qu'elle était, ravissait à la fois le parterre et les loges. Pour *Bérénice*, elle trouvait que « l'amour de Bérénice était insensé » ; pour *Bajazet*, qu'il y avait du mouvement et de la passion, mais quelque embarras vers la fin ; que le person-

(1) Lettre du 15 janvier 1690.

nage de Bajazet était glacé, que les mœurs des Turcs y étaient mal observées (c'est bien ce que disait Corneille) qu'ils ne font point tant de façons pour se marier, que le dénouement n'était pas bien préparé, qu'on n'entrait pas dans les raisons de cette grande tuerie. Il y avait des choses agréables, c'était incontestable, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. « Ma fille, disait-elle, gardons-nous bien de lui comparer Racine. Sentons-en toujours la différence. Les pièces de Racine ont des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque*. *Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien des gens et au mien, si j'ose me citer. » Elle ne disait pas, elle n'a jamais dit que Racine passerait comme le café. Ce qu'elle disait, le voici : « Racine fait des comédies pour la Champmêlé, ce n'est pas pour les siècles à venir. Si jamais il n'est plus jeune et qu'il cesse d'être amoureux (car il l'est de la Champmêlé, absolument comme mon fils) ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieux Corneille, dont jamais rien n'approchera ! Non, rien n'approchera des divins endroits de Corneille. Pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent. Ce sont des traits de maître inimitables. Boileau en dit encore plus que moi. En un mot, c'est le bon goût; tenez-vous-y (1). »

Mme de Sévigné ne parle ni de *Mithridate* ni de *Phèdre*. C'est Mme de Coulanges qui lui fait l'éloge de *Mithridate*, en disant qu'on verrait cette

(1) Lettre des 16 septembre 1671, 3 et 15 janvier et 16 mars 1672.

tragédie trente fois, et que, la trentième fois, on la trouverait plus belle que la première (1). Quant à *Phèdre*, où Mme de Sévigné ne pouvait plus s'autoriser des sentiments de Boileau, puisque Boileau, devançant la postérité, défendit avec acharnement la pièce de Racine contre tout Paris qui préférait la *Phèdre* de Pradon, on ne sait pas si, à cette occasion, elle changea de manière de voir. Il y a lieu de croire que non. *Phèdre* était inspirée aussi par la Champmêlé, et Racine était encore jeune. Mais il n'était plus jeune quand il fit *Esther*, quand il fit *Athalie*, et Mme de Sévigné, qui ne mourut que quatre ans après la représentation d'*Athalie*, ne pouvait pas dire non plus que ces deux pièces étaient composées pour une actrice. Il n'y a pas de lettre sur *Athalie;* il n'y en a pas non plus sur *Britannicus*, pièce *cornélienne* et bien antérieure à celle-là. Mme de Sévigné ne parle que d'*Esther*. « On a représenté à Saint-Cyr, dit-elle, la comédie ou tragédie d'*Esther*. Le roi l'a trouvée admirable. M. le Prince (fils du grand Condé) y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant. Il y a une prière d'Esther pour Assuérus qui enlève. J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât Assuérus... Mme de Caylus a fait Esther et fait mieux que la Champmêlé (2). » Mme de Sévigné se réjouit d'avoir trouvé mieux que la Champmêlé ; c'est tout ce qu'elle accorde à Racine ; elle met même un malin plaisir à le lui dire, et ses préférences trop absolues pour Corneille n'en sont pas, je crois, ébranlées.

(1) Lettre du 24 février 1673.
(2) Lettre du 28 janvier 1689.

Mme de Sévigné était plus vraie, quand elle faisait voir Racine et Boileau, historiographes du roi, obligés de suivre l'armée à pied, à cheval, dans la neige, dans la boue, par le chaud, par le froid, et d'observer des faits de guerre auxquels ils ne comprenaient goutte. Sûrement, un homme de guerre lettré, comme l'était Bussy, eût été mieux, et elle a cent fois raison de le dire. Racine et Boileau, sous leur casaque de campagne, avaient assez l'air de *Jean Doucet*. Mme de Sévigné les compare à *Jean Doucet*. Ils se faisaient tirer l'oreille pour aller en campagne. « Je suis fâché, leur dit un jour le roi (c'était en 1677, avant le traité de Nimègue) que vous ne soyez pas venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. » Racine lui répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois, qui n'avons que des habits de ville. Nous en commandâmes de campagne, mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits (1). » Ce n'était pas mal répondre pour des bourgeois, mal dressés au métier de courtisan; mais c'étaient des poètes, et quelquefois leurs flatteries n'étaient qu'une gaucherie familière et des jeux de mots détestables, comme après la prise de Gand en Belgique, sur les Espagnols. Ils disaient qu'encore que le roi craignît les senteurs aux cheveux, aux gants, aux habits, partout, « ce *gand* d'Espagne ne lui ferait pas mal à la tête (2). » Ils avaient assisté à cette prise de la ville de Gand, nos deux poètes-historiens, suivant la cour, dit Mme de Sé-

(1) Lettre du 3 novembre 1677.
(2) Lettre du 18 mars 1678.

vigné, plus ébaubis que vous ne sauriez le penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles, couchant poétiquement aux rayons de la belle maîtresse du berger Endymion. « Sire, disaient-ils au roi, nous ne sommes plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats : ils ont raison de souhaiter d'être tués, pour finir une vie si épouvantable. » Cela fit rire, et nos historiographes à 2,000 écus de gages faisaient leur cour, en disant une grande vérité sur bien des soldats peut-être et sur eux-mêmes.

Les États de Bretagne, la tenue des États de Bretagne par le gouverneur de Bretagne, le gros duc de Chaulnes, qui devait demander aux Bretons trois millions, n'intéressaient pas moins, racontés par Mme de Sévigné ; d'autant plus qu'elle avait encore l'occasion de parler de Racine, de Molière aussi, et des pièces qu'elle aimait : *Andromaque* et *Tartuffe*. Mais quoi ! *Tartuffe*, la satire des faux dévots, jouée en pleine Bretagne, au dix-septième siècle ? oui, en pleine Bretagne, à Vitré, et avec un public breton. Mme de La Fayette, Mme d'Heudicourt, Mme de Richelieu avaient fait raconter cela vingt fois à Mme de Sévigné; mais on ne se lassait pas de l'entendre. Quelle musique, avec le hautbois, le violon et le biniou ! quels costumes dorés ! quelles danses bretonnes ! quelles tables, et quelle quantité de vin ! « Il faut croire, disait Mme de Sévigné, qu'il passe autant de vin dans le corps des Bretons que d'eau sous le pont de la Seine. » Il fallait les enivrer, pour leur faire délier la longue bourse autour de la ceinture. La liberté se traitait ainsi dans les provinces. Et quelles pyramides de fruits !.. Ils ne pouvaient passer par

aucune porte. « M. de Chaulnes arrive, M. de Rohan, M. de Lavardin, MM. de Coëtlogon, de Locmaria, les barons du Guais, les évêques de Rennes, de Saint-Malo, les MM. d'Argouges, M. d'Harouis, et huit ou dix autres que je ne connais point. Cinquante gardes, à cheval, quatre carrosses à six chevaux, des laquais, des pages, des chevaux de main, un monde fou à Vitré. On s'attable en arrivant, et je fus du dîner, au mois d'août, par une chaleur brûlante, avec M. le président de Rennes, MM. les procureurs et avocats-généraux du parlement, huit évêques, MM. de Molac, Lacoste, Tonquédec, le conseiller Boucherat, venu de la part du roi, cent communautés et cinquante Bas-Bretons, dorés jusqu'aux yeux. On mange à deux tables, dans le même lieu. M. de Chaulnes en tient une, et Madame, l'autre. La bonne chère est excessive, et je meurs de faim, au milieu de toutes ces viandes qui me dégoûtent. On est obligé de remporter les plats de rôti tout entiers, et, pour les pyramides de fruits, il faut faire hausser les portes. Nos pères ne prévoyaient pas ces sortes de machines, puisque même ils ne comprenaient pas qu'une porte fût plus haute qu'eux. Une pyramide veut entrer, une de ces pyramides qui font qu'on est obligé de s'écrier d'un bout de la table à l'autre. Mais, bien loin que cela blesse ici, on est souvent bien heureux, au contraire, de ne plus voir, au milieu du bruit, ce que cachent toutes ces tables. Cette pyramide donc, avec vingt ou trente porcelaines remplies de fruits, fut si parfaitement renversée à la porte, que le bruit qu'elle causa fit taire les violons, les hautbois et les trompettes. Puis vinrent les passe-pied, les menuets avec des Breton-

nes, et avec M. de Locmaria qu'aucun danseur de Versailles n'égale ; puis enfin la comédie, avec *Tartuffe*, qui ne fut pas mal joué, et la tragédie avec *Andromaque*, qui me fit pleurer plus de six larmes. C'était assez pour une troupe de campagne. Les jeux sont continuels, les bals sont éternels, la comédie se joue trois fois la semaine, c'est une grande *braverie*, c'est-à-dire une grande magnificence, sans compter trois ou quatre cents pipes de vin. Les Etats donneront 3 millions, et vive le roi (1) ! »

Après Mme de Sévigné, on n'écoutait pas avec moins de plaisir une dame qui n'était pas du grand monde par sa naissance, mais en était par sa grâce, son esprit, surtout par un franc parler imperturbable, et dont tout le monde, M. de Pomponne, Corbinelli, Tallemant des Réaux, recueillaient les bons mots. Il n'y avait pas jusqu'aux jésuites, comme le père Brotier, qui ne les missent dans un *Recueil des paroles spirituelles et mémorables*. Si Mme de Sévigné écrivait ses malices, en se servant de chiffres pour cacher les noms, Mme Cornuel disait les siennes, et tout haut, promptement, vivement, avec un tour net et précis, un bonheur d'expression extraordinaire. Mme de Sévigné la citait souvent et l'aimait.

Se disputant, un jour, au sujet d'une grande promotion de chevaliers du Saint-Esprit, dont plusieurs lui paraissaient indignes, « *Taisez-vous*, dit-elle au comte de Choiseul qui la contredisait, ou *je nomme vos camarades*. » Et comme à cette occasion il lui parlait encore de la répugnance du roi, depuis les

(1) Lettre du 5 et du 12 août 1671.

troubles de la Fronde, pour habiter Paris, « Je ne sais pas pourquoi, dit-elle, critiquant toujours les mêmes promotions honorifiques, on veut que le roi n'aime point Paris, quand il a fait tant de bourgeois de Paris chevaliers de l'Ordre (1). »

Lorsque, après la mort de Turenne, Louvois créa huit maréchaux, pour un seul qu'on avait perdu, « C'est y gagner, » écrivit finement Mme de Sévigné. « La faveur l'a pu faire autant que le mérite, » écrivit brutalement à l'un d'eux le comte de Gramont. Mme Cornuel ne dit qu'un mot, mais qui peignait la supériorité de l'un, l'infériorité des autres : « C'est la *monnaie de Turenne.* »

Mme de Sévigné ne cite pas ce joli mot, et cela étonne; elle ne cite qu'elle-même et le comte de Gramont (2). Mais il y en a d'autres qu'elle nous fait connaître et qu'on se répétait à Versailles. Un grave président de la chambre des comptes, M. Tambonneau, grave par son nom, par son titre, par son ventre aussi, dit Mme de Sévigné, et par son dos, qu'il était obligé de tenir, au moyen d'une sangle, cet homme lourd et épais, et d'un si bel air, eut envie de servir sur mer, de se faire marin. « *Que lui a donc fait la terre*, s'écrie Mme de Sévigné? » Mais Mme de Cornuel, « Hélas! dit-elle, est-ce qu'il a été mordu d'un chien enragé (3)? » Sur Mme de Lionne, la femme du ministre, et qui était d'une coquetterie extrême, encore un mot, qui était un emporte-pièce et qui fut dit sous les yeux de la dame. La voyant entrer avec

(1) Lettre du 6 décembre 1688.
(2) Lettre du 31 septembre 1675.
(3) Lettre du 16 mars 1672.

de gros diamants aux oreilles, « Il me semble, dit Mme Cornuel, que les gros diamants sont du lard dans la souricière (1). »

Les jeunes gens, comme le jeune Sévigné, qu'épuisait un libertinage précoce, et qui erraient pâles, maigres, efflanqués, ou plongés dans un ténébreux silence, elle ne les épargnait pas davantage. Elle était moins dure pourtant qu'une dame dont on eût espéré plus d'indulgence, la fameuse Ninon de Lenclos, incrédule, déréglée, toujours jeune, admirablement conservée, et toujours galante, aimée du jeune Sévigné, qui n'avait que vingt-six ans, et l'aimant, quoiqu'elle en eût près de soixante, jalouse de la Champmêlé, et apostrophant Sévigné en ces termes : « *Allez, Monsieur, vous êtes une âme de bouillie, un corps de papier mouillé, un cœur de citrouille, fricassé dans de la neige.* » Mme de Sévigné, qui connaissait Ninon, car Ninon était noble et riche, s'en réjouissait, espérant convertir son fils. Il y avait des gommeux aussi en ce temps-là. Des Réaux en dit long sur eux dans ses Historiettes. « Avec vous, Messieurs, leur disait Mme Cornuel, je me crois avec les morts, qui sentent mauvais et ne parlent point (2). »

Tel était son esprit, et sa rude franchise. Il ne fallait pas s'y frotter, pas plus qu'à Boileau, à Bourdaloue, à Saint-Simon, à Mme de Sevigné elle-même, à tout ce camp des misanthropes, grossi parfois de Fénelon, de Corbinelli, qui faisait, dit-on, une Histoire de la misanthropie, de La Bruyère, qui observait tout à Versailles, peignant le distrait Brancas sous le nom

(1) Lettre du 17 avril 1676.
(2) Lettre du 17 avril 1676.

de *Ménalque*, le fastueux Langlée sous le nom de *Périandre*, et l'avide joueur Dangeau sous le nom de *Pamphile*, qui aime tout, qui veut tout.

J'en sais un autre qui mieux encore était l'ornement de cette austère troupe et sa parfaite image, un autre qui était présent aux réceptions de Versailles, et dont on pouvait dire comme de Mme Cornuel : *Pour le diable, je ne dirais une chose que je ne croirais.* Ce n'était pas Mme de Coulanges, quoiqu'elle eût aussi beaucoup d'esprit et son petit mot, mais toujours un peu fade : Mme de Sévigné, sa cousine, n'en cite rien de bien saillant, si ce n'est qu'elle ruina son mari pour la grandeur, et qu'elle renonça au monde, quand le monde avait déjà renoncé à elle, vers l'an 1700, alors qu'elle avait au moins soixante ans; pas trop tôt, comme on voit. Non, cet autre était le duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, et le type du *Misanthrope*, dans la comédie de Molière. Tout était sérieux, austère, incisif dans la bouche de ce censeur, de ce Porcius Caton de Versailles. Il ne flattait personne, il ne cachait sa façon de penser à personne.

Le roi eut le malheur de lui refuser une abbaye qu'il demandait pour un de ses amis : « Il n'y a que les *ministres et les maîtresses, qui aient du pouvoir en ce pays* (1). » Voilà ce qu'il dit en sortant.

Une autre fois, entendant le roi qui disait : « *Nous perdrons Philipsbourg, c'est malheureux; mais je n'en serai pas moins roi de France. — Il est vrai, Sire*, répondit Montausier, *que vous seriez encore fort bien roi de France, quand on vous aurait pris Metz, Toul et Ver-*

(1) Lettre du 22 janvier 1672.

dun et la Franche-Comté, dont vos prédécesseurs se sont bien passés (1). » Mme de Sévigné cite tout cela.

Les réponses à son élève le Dauphin, qu'il formait pour le trône de France, se ressentaient toutes de cette austérité puritaine. Montausier était un huguenot converti, et qui gardait encore sa sombre rudesse de sectaire.

L'autre jour, dit Mme de Sévigné, M. le Dauphin tirait au blanc; il tira fort loin du but. M. de Montausier se moqua de lui, et dit tout de suite au jeune marquis de Créqui, qui est fort adroit, de tirer, et à M. le Dauphin : « *Vous verrez comme celui-ci tire droit.* » Le petit pendard, en enfant bien appris et comme si c'eût été un vieux courtisan, tire un pied plus loin que M. le Dauphin. Il le fit exprès. « Ah ! petit corrompu ! s'écria M. de Montausier, il faudrait vous étrangler (2). »

Quelquefois, à force de tendre la corde, elle se rompait, c'est-à-dire que M. de Montausier était quelquefois d'une brusquerie maladroite et se faisait donner sur les doigts. Le Dauphin l'interrogeait, un jour, sur la dignité des cardinaux, ce qu'ils étaient, ce qu'ils pouvaient, de quelle naissance ils devaient être. « *Hé, mon Dieu!* dit Montausier, qui tenait au mérite plus qu'à la naissance, *tout cela dépend du pape. S'il le veut, il peut faire cardinal un palefrenier.* » Là-dessus le cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne, vient à entrer. Le malin petit prince n'a rien de plus pressé que de lui demander s'il était vrai que le pape pouvait faire cardinal un palefrenier. M. de Bonzi

(1) Lettre du 5 août 1676.
(2) Lettre du 7 août 1675.

fut surpris, et devina l'affaire. Il lui répondit : « Il est vrai, Monseigneur, que le pape, après toutes études faites, choisit qui il lui plaît; mais nous n'avons pas vu jusqu'ici qu'il ait pris des cardinaux dans son écurie. » C'est un autre cardinal, le cardinal de Bouillon, qui conta la chose à Mme de Sévigné (1).

Il disait son mot à la reine, puisqu'il le disait au roi. La reine, un dimanche, perdit à la fois la messe et 20,000 écus avant midi, en jouant le hoca. Pour une Espagnole surtout, ce n'était pas bien. « *Madame, lui dit le roi, supputons un peu combien c'est par an.* » M. de Montausier voulut faire aussi sa réflexion, et, rencontrant la reine le lendemain, au moment de la messe, « Eh bien, Madame, lui dit-il, perdrez-vous, encore aujourd'hui, la messe pour le hoca? » La reine aussitôt de s'en piquer, aussi susceptible qu'elle était dévote, et de se mettre en colère (2).

Sait-on comment il prit congé de M. le Dauphin, quand il quitta ses fonctions de gouverneur, en 1580, l'année même du mariage du prince? Voici ses adieux : « Si vous êtes honnête homme, Monseigneur, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerai (3). » Mais où il se peint tout entier, c'est dans la fameuse lettre qu'il écrivit au Dauphin, et que Mme de Sévigné rapporte, en 1688, lorsque ce prince eut repris aux Allemands Philipsbourg : « Monseigneur, je ne vous fais point de compliment sur la prise de Philipsbourg : vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon, et

(1) Lettre du 16 mars 1672.
(2) Lettre du 24 novembre 1675.
(3) Lettre du 21 février 1680.

Vauban. Je ne vous en fais pas non plus sur ce que vous êtes brave. C'est une vertu héréditaire dans votre maison... Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les services de ceux qui font bien. Voilà sur quoi je vous fais mon compliment. »

Beau langage, s'écrie Mme de Sévigné : « Tout le monde, dit-elle, aime ce style, digne de M. de Montausier, digne d'un gouverneur (1). » Mme de Sévigné appelle M. de Montausier *un semeur de négatives* (2), et elle dit aussi que le roi lui répondait comme eût fait l'empereur Titus, qu'en conséquence il revenait quelque honneur à Louis XIV d'avoir donné un tel Alceste à l'héritier d'un trône.

Il faudrait voir maintenant le portrait de Louis XIV, d'après Mme de Sévigné, en y ajoutant, cette fois, ce que Saint-Simon raconte. De ces deux observateurs l'un détestait Louis XIV, l'autre n'eut jamais ses bonnes grâces. La comparaison sera curieuse, et nous terminerons par le roi cette description nouvelle et toute d'emprunt de sa cour et de son siècle.

(1) Lettre du 1er décembre 1688.
(2) Lettre du 17 novembre 1675.

CHAPITRE XVIII

LOUIS XIV, SA VIE ET SON CARACTÈRE JUGÉS PAR SAINT-SIMON ET Mme DE SÉVIGNÉ

I

Quelles réponses fit donc Louis XIV au grave duc de Montausier, à ce censeur peu commode, qui demandait pour ses amis, et qui, une seule fois, fut solliciteur pour lui-même, quand il demanda pour son beau-frère? Bien que Mme de Sévigné ne dût pas aimer l'inflexibilité que montra Louis XIV à l'égard de Fouquet, « *Goffredo*, dit-elle, *ascolta; in rigida sembianza porge più timor que di speranza;* écoute, Geoffroy, écoute; ce front sérieux et sévère donne plus de crainte que d'espérance », malgré cela, elle nous peint Louis XIV comme étant toujours maître de soi et ne se fâchant jamais. « *Je suis maître de moi comme de l'univers* », un César-Auguste, tel que le représente le grand Corneille dans sa tragédie de Cinna.

« Après les paroles de Montausier sur les ministres et les maîtresses, Louis XIV le fit appeler; il lui reprocha avec douceur son emportement, lui rappela le peu de sujet qu'il avait de se plaindre de lui (il l'avait fait duc et pair), et le lendemain, il ne dé-

mordit pas de son refus, mais la fille de M. de Montausier, Mme de Crussol, fut nommée dame du palais. « Ce sont là des conduites de Titus, dit Mme de Sévigné ; M. de Montausier en a été confondu, et chacun de dire, en voyant à la cour son embarras : « Voilà des manières de se venger bien cruelles (1). » Le roi n'avait alors que trente-quatre ans.

Croiriez-vous que le grave duc revint à la charge? il y revint quelques mois après, au mois de juin de la même année, et, cette fois, non pour un ami, mais pour son beau-frère, M. de Laurière, dont le fils s'illustra plus tard dans la science de l'histoire et dans celle du droit.

Montausier fut heureux : il obtint pour M. de Laurière la charge de sénéchal du Poitou, c'est-à-dire de juge-royal. Mais qu'arriva-t-il? c'est que le jeune de Matha, dont la famille avait possédé cette charge de temps immémorial, la réclama. Le roi écrit à Montausier : « Rendez-la-moi ; j'enverrai ailleurs votre beau-frère, et il sera content. » Montausier répond : « Je veux bien pour moi, mais pour mon beau-frère, non ; il en a reçu compliments dans la province ; le roi pourra faire une autre grâce au petit Matha. » Le roi fut piqué, se mordit les lèvres : « Eh bien, dit-il, je lui laisse cette charge pour trois ans, et je la donnerai ensuite pour toujours au petit Matha (2)... »

Il était bien peu aimable ce M. de Montausier, quoiqu'il aimât réellement le roi, et qu'il élevât parfaitement le Dauphin, alors fils unique de Louis XIV. Il fut le seul qui ne voulût pas appeler le Dauphin

(1) Lettre du 28 janvier 1672.
(2) Lettre du 13 juin 1672.

Monseigneur. Il ne lui donna ce titre que plus tard, dans la fameuse lettre rapportée par Mme de Sévigné. Cette distinction nouvelle, imitée des évêques, « qui dans ce temps, dit Saint-Simon, voulurent se *monseigneuriser* », lui déplaisait; il continua longtemps de ne l'appeler que Monsieur (1).

Et après la remarque sur Philipsbourg, sur Metz et la Franche-Comté que la mort de Turenne laissait en danger, que répondit Louis XIV, pendant que tout le monde se regardait et attendait l'effet de cette boutade? « Je vous entends, Monsieur de Montausier, répondit le roi; c'est-à-dire que vous croyez que mes affaires vont mal; mais je trouve très bon ce que vous dites; car je sais quel cœur vous avez pour moi (2). »

A Villarceaux, qui lui parlait de ses nièces les *anges*, pour mieux procurer un haut emploi à son fils, même réponse, digne, calme, parfaite : « Villarceaux, à notre âge, on ne s'attaque pas à des filles de quinze ans. » Le courtisan faillit rentrer sous terre, de confusion et de honte.

Louis XIV n'abandonnait cette sérénité tranquille et souveraine, qui ne va pas sans beaucoup de bonté, que pour défendre ses braves généraux quand ils étaient malheureux, ou pour remettre les gens à leur place quand ils en sortaient, les dévots surtout, les sots, les flatteurs, tout ce qui était fade et rebutant. « C'est un très brave homme, dit-il un jour, que le maréchal de Créqui; mais c'est désagréable que mes troupes aient été battues à Consarbruck par les Hanovriens, par des gens qui n'ont jamais joué qu'à la *bassette*, »

(1) Saint-Simon, in-12, p. 362.
(2) Lettre du 5 août 1676.

allusion aux jeux de Hambourg dans le Hanovre. « Mais pourquoi a-t-il livré la bataille, dit un courtisan, qui était cordon-bleu de l'ordre du Saint-Esprit? » Le roi, sans relever le propos, se mit à raconter l'anecdote du fameux Weymar, qui livra aussi et perdit la bataille de Nordlingue en 1634, pendant la guerre de Trente-Ans, et il répondit comme lui : « C'est qu'il croyait la gagner. » Puis, se retournant vers le courtisan : « *Qui est*, dit-il, *ce sot cordon-bleu-là* (1)? »

Avec d'autres, il fut plus mordant, « au point de mettre tout le monde en campagne, dit Mme de Sévigné, surtout les dévots : » ce fut contre les carmélites de la rue du Bouloi. Elles avaient des remèdes ; et je veux redire ici, avec des réflexions particulières, ce que j'ai raconté ailleurs. Elles donnèrent de ces remèdes à la nièce de Louis XIV, Marie-Louise d'Orléans, depuis reine d'Espagne, fille de son frère le duc d'Orléans : elle avait la fièvre quarte, et cela la dérangeait beaucoup pour les plaisirs de l'hiver. Elle vint les consulter, mais seule, sans gouvernante, et elles lui donnèrent fort innocemment leur breuvage. Mais voilà que, après l'avoir pris, elle eut toujours la fièvre quarte, et, de plus, des vomissements horribles, à croire qu'elle était empoisonnée. Mais qui l'avait fait? qui lui avait donné ce remède? elle n'en soufflait mot ; mais enfin on le sut, et le roi aussitôt, se tournant vers Monsieur, c'est-à-dire vers le père de la jeune princesse : « Ah ! ce sont les carmélites, dit-il devant toute la cour; je savais bien (et tout le monde baissa la

(1) Année 1675, 19 août.

tête d'étonnement) qu'elles étaient des *friponnes*, *des intrigantes*, *des ravaudeuses*, *des brodeuses*, *des bouquetières ; mais je ne croyais pas qu'elles fussent des empoisonneuses.* » La reine, qui était très pieuse, s'en émut beaucoup. Mme de Sévigné et sa fille Mme de Grignan, tant soit peu jansénistes, en triomphèrent. « On a *tout rapsodé*, dit Mme de Sévigné à sa fille, dans le style cette fois de Saint-Simon, *mais ce qui est dit est dit, ce qui est pensé est pensé, et ce qui est cru est cru* (1). » C'est une scène de Molière, et le Molière, c'est le roi. Nous savons d'ailleurs comme il aimait Molière, qui, à l'époque de cette histoire, en 1677, était mort depuis quatre ans, et qui dut à ce prince éclairé d'être inhumé en terre sainte, contrairement aux usages du temps sur la sépulture des comédiens.

Le moraliste et le poète primaient le comédien : c'est ce que fit valoir le roi auprès de l'Église ; l'Église comprit, et elle accorda la sépulture.

Tout le caractère de Louis XIV est là : il faisait bien son métier de roi. Il disgracia M. de Pomponne, neveu du grand Arnauld de Port-Royal et ami de Mme de Sévigné, « parce que, étant ministre des affaires étrangères en 1679, il avait à l'égard des puissances un langage trop humble pour un roi qui n'était point malheureux (2). » C'est Mme de Sévigné qui donne cette raison.

Commandant à une nation fière, Louis XIV était susceptible et fier ; ce qui ne l'empêchait pas d'être un père tendre, trop tendre même, selon Saint-Simon, en-

(1) Lettre du 15 octobre 1677.
(2) Lettre du 7 juin 1679.

vers certains de ses enfants, ne voulant pas, comme cela arrive si souvent dans le monde, qu'ils fussent victimes de leur extrait de baptême. La seconde Mlle de Blois, fille de Mme de Montespan, il la maria avec celui qui fut plus tard le régent. La première Mlle de Blois, fille de Mme de la Vallière, il lui donna pour époux le prince de Conti, le propre neveu du grand Condé, et rien n'est intéressant dans les lettres de Mme de Sévigné comme les détails de sa joie paternelle, si simple, si patriarcale, si vraie. « La cour est toute réjouie, écrit Mme de Sévigné, du mariage de M. le prince de Conti et de Mlle de Blois. Ils s'aiment comme dans les romans. Le roi s'est fait un grand jeu de leur inclination. Il parla tendrement à sa fille, et l'assura qu'il l'aimait si fort, qu'il n'avait pas voulu l'éloigner de lui. La petite fut si attendrie et si aise, qu'elle pleura. Le roi lui dit qu'il voyait bien que c'était parce qu'elle avait de l'aversion pour le mari qu'il lui avait choisi ; elle redoubla ses pleurs : son petit cœur ne pouvait contenir tant de joie. Le roi conta cette petite scène, et tout le monde y prit plaisir. »

Louis XIV était aussi un homme de grand sens. « *On m'accable de madrigaux*, dit-il un jour au fameux duc de Gramont, dont il aimait l'esprit et qui était grand courtisan... *Mais celui-ci me surpasse. Venez, voyez-le, jetez-y un coup d'œil. — Ah! oui vraiment*, dit Gramont. *On devrait un peu plus ménager Votre Majesté à son lever, quelque amour qu'elle ait pour le madrigal. Celui-ci en vérité... — Eh bien, me voilà bien pris*, dit le roi; *il est de moi.* » Qui fut pris? dit Mme de Sévigné. Je vous le donne à penser, ma fille. Mais le roi dit aussitôt : « *N'en soyez pas peiné,*

mon cher duc, on me dit si rarement la vérité (1) ! » Ce sont des scènes à la Louis XI, telles qu'en raconte Comines de ce très malin Louis XI.

Et les minimes de la Provence, les religieux *minimes*, comment Louis XIV les traita-t-il? Ne s'avisèrent-ils pas, au mois de juin 1685, à cause du zèle de Louis XIV pour la religion, de lui dédier, quoi donc?... Une thèse de théologie, où on le comparait à Dieu, « et de *manière à bien voir*, dit Mme de Sévigné, que *Dieu n'était que la copie* (2)... » Le roi voulut donner à cette thèse une accablante publicité. On la porta à M. de Meaux, c'est-à-dire à Bossuet, qui déclara que le roi ne devait pas la souffrir ; on la porta à la Sorbonne, à l'oracle théologique du temps, qui décida qu'elle serait supprimée. « Trop est trop, » dit en finissant la curieuse lettre de Mme de Sévigné (3).

Mme de Sévigné, dans d'autres lettres, nous représente Louis XIV ayant la mémoire du cœur ; payant les dettes de ses bons serviteurs ou de leurs veuves, avec une délicatesse extrême, les dettes du maréchal de Bellefonds, de Mme de Schomberg et de bien d'autres, rappelant leur plus ancien mérite, pour bien montrer qu'il ne l'avait pas oublié, ou se les attachant de nouveau, après leur disgrâce, par le plus sincère et le plus aimable pardon. En 1688, il y eut une nomination de soixante-quatorze chevaliers du Saint-Esprit, et cette décoration ne s'accordait qu'à de grands services. Ce n'était plus un collier à toutes bêtes, comme on disait sous la Ligue, au temps de Catherine

(1) Lettre du 1er décembre 1664.
(2) Lettre du 13 juin 1675.
(3) Lettre du 11 septembre 1676.

de Médicis. M. d'Hocquincourt fut de la promotion. « On en sera surpris, *dit le roi*, et lui tout le premier, car il ne m'en a jamais parlé ; mais je ne dois pas oublier que, quand son père le maréchal d'Hocquincourt quitta mon service, avant la bataille des Dunes, pour se donner aux Espagnols, lui, jeune encore, se jeta dans Péronne, et défendit la ville contre son propre père (1). » Triste devoir, mais sublime héroïsme, que les Romains eussent admiré ; car la patrie est plus que la famille, et il était beau pour un fils, placé entre son père et la France, de préférer la France, quand son père la trahissait.

Arrivons à M. de Vardes pour terminer, à cet ancien gouverneur d'Aigues-Mortes, et à une belle lettre de Mme de Sévigné. Vardes s'était mêlé à des intrigues contre Louis XIV avec la comtesse de Soissons, la célèbre Olympe Mancini, nièce de Mazarin ; il avait joué un triste rôle dans l'affaire de Dunkerque, de ce port qui est à nous et que Louis XIV voulait acheter aux Stuarts d'Angleterre. C'était de l'entraînement pour les dames et de l'étourderie : mais c'était un seigneur, et Louis XIV voulait que les seigneurs donnassent l'exemple ; il se souvenait des Espagnols et des femmes de la Fronde. Vardes était, depuis dix-neuf ans, à la citadelle de Montpellier, lorsque tout à coup, en 1683, ses contemporains et amis, les Grignan, Mme de Sévigné, Saint-Simon père aussi, avec lequel il s'était battu en duel dans sa jeunesse, le virent reparaître à la cour, sous son costume d'autrefois, la vieille casaque bleue brodée d'or et d'argent, qui distinguait les principaux

(1) Lettre du 5 décembre 1688.

courtisans, mais qui ne se portait plus, et une tête... Mais il faut laisser parler Mme de Sévigné, dans sa lettre au président de Moulceau, du parlement de Provence. Jamais la cour n'eut un pareil émoi ni une plus agréable surprise.

« N'avez-vous pas été bien surpris, Monsieur, dit Mme de Sévigné à ce *grand juge du pauvre prisonnier*, de vous voir glisser des mains M. de Vardes, que vous teniez depuis dix-neuf ans? Voilà le temps que notre Providence avait marqué. En vérité, on n'y pensait plus; il paraissait oublié et sacrifié à l'exemple. Le roi, qui pense et qui range tout dans sa tête, déclara un beau matin que M. de Vardes serait à la cour dans deux ou trois jours. Il conta qu'il lui avait *fait écrire par la poste, qu'il avait voulu le surprendre, et qu'il y avait plus de six mois que personne ne lui en avait parlé.* Sa Majesté eut contentement : il voulait surprendre, et tout le monde fut surpris. Jamais une nouvelle n'a fait une si grande impression ni un si grand bruit que celle-là. Enfin il arriva samedi matin, avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet: c'était la vieille casaque bleue, comme on la portait en 1663. Il se mit un genou en terre dans la chambre du roi, où il n'y avait que M. de Châteauneuf. Le roi lui dit que, *tant que son cœur avait été blessé, il ne l'avait point rappelé, mais que présentement c'était de bon cœur, et qu'il était bien aise de le revoir.* M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes, que Dieu lui a donné, ne fit pas mal son effet dans cette occasion. *Après cette première vue, le roi fit appeler M. le Dauphin, et le présenta, comme si c'était un jeune courtisan.* M. de Vardes le reconnut et

le salua. Le roi lui dit en riant : « *Vardes, voilà une sottise : vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi.* » M. de Vardes, du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié ; il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. *Eh bien, je le veux*, dit le roi : *reste donc à vingt-neuf.* » Puis le roi, *toujours pour le faire parler, se moqua de son justaucorps.* M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule. » Tout s'est passé sur ce ton de liberté et d'agrément... On ne parle que du roi, on ne parle que de M. de Vardes ; c'est l'évangile du jour. »

II

Ne perdons pas de temps, voyons tout de suite Saint-Simon, qui, pour Louis XIV, se met au point de vue d'un Tacite jugeant la cour de Tibère ou celle de Néron. Il ne peut supporter Mme de Maintenon ; elle l'ennuie, elle l'agace. Il ne peut rien souffrir non plus de ce qui pourrait blesser tant soit peu le duc d'Orléans, auquel il est attaché : antipathie d'un côté, affection de l'autre, jalousie ou âpreté naturelle, il voit tout en noir. Nous avons vu le Louis XIV de Mme de Sévigné, voyons le sien. Mme de Sévigné avait peint Louis XIV dans le beau temps du règne et aussi dans le déclin, puisqu'elle ne mourut qu'en 1694, et que Mme de Maintenon, la bête noire de Saint-Simon à cause des Noailles qu'il abhorrait, régnait déjà depuis dix ans. Saint-Simon le peint après Mme de Sévigné, uniquement dans le déclin ; on comparera les deux portraits.

« Quel esprit était-ce, dit Saint-Simon? » Je veux le citer mot pour mot : ses contradictions, ses retours, ses revirements d'opinion n'en seront que plus croyables, quand, après avoir dit pis que pendre de Louis XIV, il lui arrivera d'en dire du bien... « Oui, quel esprit était-ce? C'était un esprit au-dessus du médiocre ; à peine si on lui avait appris à lire et à écrire, ignorant de tout, histoire, lois, naissance, naissance principalement, et n'aimant pas la naissance, qu'il craignait autant que l'esprit. L'air de néant, sinon par lui, voilà le moyen de lui plaire... Aussi régna-t-il dans le petit; dans le grand il ne put y atteindre, et, jusque dans le petit, il fut souvent gouverné... Des gens de roture et de rien étaient tout... Ses ministres et ses secrétaires d'État venaient on ne sait d'où, et les plus grands seigneurs faisaient antichambre à la porte de ces messieurs... Il fallait donner du *Monseigneur* à Colbert, à Louvois, à Le Tellier, à *tutti quanti*, et eux refusaient cette qualification de juste humilité et de politesse aux gens de qualité, gouverneurs de places ou de provinces... Mais le plus fort, c'est qu'ils soupaient parfois avec le roi... Ils quittaient tout peu à peu du légiste et du bourgeois ; ils quittaient le manteau, le rabat, puis l'habit noir, puis l'uni, le simple, le modeste, s'habillaient comme les gens de qualité, en prenaient les manières et les avantages, et par échelons étaient admis à manger avec le roi, qui, pendant la musique, chantonnait entre les dents ses propres louanges (1). Leurs femmes aussi arrivaient peu à peu à entrer

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, in-12, t. VIII, pages 80, 82, 84, 85.

dans les carrosses, et à n'être en rien différentes des femmes de première qualité... Avait-on quelque chose à dire au roi, à demander au roi, jamais on n'avait audience dans son cabinet ; on était toujours entendu de quelque ministre, ou dans leur perruque, ce qui n'était pas plus avantageux ; et le roi vous répondait par un « *je verrai*, » qui vous glaçait. Souvent même il refusait audience aux gens de première qualité... Est-ce qu'on ne vit pas le grand Condé assister, à la Sorbonne, à la thèse de philosophie du fils de M. Colbert ?... Est-ce qu'on ne le vit pas se déranger de Saint-Germain, quitter le palais de Saint-Germain, pour entendre le premier sermon de l'abbé Le Tellier, fils de Le Tellier, dès l'année 1661, dès que le roi gouverna par lui-même... (1) ?

Et dans les camps, quelles réformes, quel mépris de la naissance et du rang ! Le roi y voulut une égalité entière, quel qu'on pût être... Sauf les princes du sang, il assujettit tous les seigneurs à être *cadets* dans ses gardes du corps, et à faire le service des simples gardes du corps dans les salles des gardes et dehors, ainsi qu'à l'armée, l'hiver, l'été, en toute circonstance et en tout temps... C'était *l'école des cadets*, et elle devint celle des mousquetaires, quand la fantaisie de ce corps lui prit (2). Il fallait un an de cette école, puis une autre année dans une compagnie de cavalerie ou d'infanterie, dont le roi était colonel, et où nous étions sous ses yeux, avant de pouvoir acheter un régiment, c'est-à-dire une charge de colonel, équipant tout à nos frais... Et ces pauvres

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. VIII, p. 88, 106, 109.
(2) *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. VIII, p. 109, 119, 120.

colonels, jadis maîtres et indépendants dans leurs régiments, n'étaient plus rien. Le roi, en 1665 et en 1668, institua des *brigadiers* ou généraux de brigade, premier démembrement de l'autorité des colonels ; il établit l'Ordre du tableau, c'est-à-dire l'avancement par ancienneté, sauf les actions d'éclat, diminuant à la fois les généraux et les colonels, qui faisaient jusque-là les nominations et l'avancement... Grands et petits, connus et obscurs, furent forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y être un vil peuple, en toute égalité, et dans la plus soumise dépendance du ministre de la guerre et même de ses commis... Cet ordre du tableau, auquel les officiers généraux étaient soumis, mit tout entre les mains du roi... Dans sa maison, le plus qualifié des courtisans était désigné chaque soir par le roi, pour porter le bougeoir à son coucher, et nommé tout haut, au sortir de la prière...

Le roi s'étudiait à savoir tout ce qui se passait partout, dans les lieux publics, dans les maisons particulières du Marais surtout et du faubourg Saint-Germain, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et les liaisons ; curiosité immense, à laquelle on dut le dangereux établissement des lieutenants de police, qui souvent ouvraient les lettres, et savaient tout. Il n'oublia jamais la Fronde, ni les excès des Parisiens, ni sa sortie fugitive de Paris insurgé, la veille des Rois 1647, quand il avait à peine dix ans ; et, dès la mort de sa mère Anne d'Autriche, il se fixa à Saint-Germain. Bientôt il transféra tout le gouvernement à Versailles, où le petit château de cartes bâti par Louis XIII devint

la merveille que nous voyons aujourd'hui... Mais ces châteaux eux-mêmes, et Marly dans son nid de grenouilles et de serpents et dans une situation du plus mauvais goût, et les voyages, et les fêtes auxquelles les dames et les seigneurs devaient assister sous peine de n'avoir rien du roi, qui vous répondait : *Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu :* tout ce luxe de palais, de tableaux, d'objets d'art, de statues, d'équipages, de meubles, de voitures et de chevaux, utile aux arts et aux ouvriers en tout genre, ruinait pourtant les finances. Il imposa ce goût à la noblesse, poussant les seigneurs à la dépense, et ce fut pour eux un cancer; sans compter qu'il laissait les gens de robe et de parlement usurper tous les privilèges des ducs et pairs, le *bonnet*, le *conseiller au bout des bancs* (1). Et si ce n'est assez, dit Saint-Simon, du moins son testament, œuvre de défiance à l'égard de Monseigneur le duc d'Orléans, voilà de quoi sa mémoire ne peut être lavée devant Dieu ni devant les hommes (2). »

Saint-Simon en veut tant à Louis XIV qu'il n'y a aucune guerre, aucune entreprise sur laquelle il n'ait à dire, quelque heureuse qu'elle soit, quelque grande qu'elle paraisse, comme quand Louis XIV secourt les Stuarts, pour rester fidèle à ses alliés malheureux et mériter d'avoir des alliés. Saint-Simon n'absout rien, et volontiers, ramassant les dures épithètes que les étrangers donnaient à un Français pour se venger de leurs défaites, il appellerait comme eux

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. VIII, p. 119, 120, 122, 125.

(2) *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. VIII, p. 175.

Louis XIV le *roi soleil*, le *roi des revues*, ou l'*Apollon de la guitare*. Saint-Simon est vif, impressionnable, passionné ; aimant la liberté, mais pour la noblesse, uniquement pour la noblesse, c'est-à-dire la liberté dans l'inégalité, et ayant horreur des choses nouvelles et des noms nouveaux. C'est un homme de haut château, comme les Sunderland et les Lindsay en Angleterre, gouvernant par milliers des paysans, des serfs encore, des tenanciers, et qui se cabre devant le joug auquel on veut plier son front. Il est du moyen âge par les idées, et il déteste son temps, ne le trouvant pas assez monté en goût féodal, et voulant sauver l'extérieur de la féodalité, quand il n'en peut sauver la puissance. C'est un esprit chagrin, qui voit tomber l'aristocratie et qui la regrette, qui voudrait qu'elle se soutînt comme en Angleterre, mais ne la veut pas, comme chez les Anglais, à la fois féodale et libérale, privilégiée et populaire, donnant la main aux Communes, et, à ce compte, tenant les rois. C'est un Tacite, mais jugeant, se déjugeant, se contredisant, terrible quand il est sous une impression de colère, et s'adoucissant tout à coup, quand son sang est un peu apaisé.

Ce roi Louis XIV, qu'il nous a peint comme haïssant ce qu'il n'avait pas lui-même, sachant à peine lire et écrire, comme on le disait de Charlemagne, et d'une éducation tout à fait négligée, il lui rend justice en d'autres moments et avec la même verve que lorsqu'il en dit du mal, au risque de prêter à Louis XIV trop d'esprit, après lui en avoir donné si peu. « Louis XIV, dit-il, parlait bien, en bons termes et avec justesse. Il faisait un conte mieux

qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté (1). Il retenait tout ce qu'il entendait, tout ce qu'il voyait, avec une facilité admirable; doué d'une mémoire prodigieuse, reconnaissant les gens au bout de vingt ans, les nommant aussitôt et ne confondant rien, voyant tout et tout le monde, au milieu des plaisirs et des fêtes, aux voyages et aux promenades, et remarquant la tenue, le costume, les absents... *Son éducation avait souffert* pendant les longs troubles de la Fronde ; on le gardait si peu, qu'un soir on le trouva tombé dans le bassin du Palais-Royal, à Paris, où la cour demeurait alors; *mais il suppléa à ce qui lui manquait par la lecture et la conversation*... Il aimait la gloire... Il aimait l'ordre et la règle... Exact aux heures qu'il donnait pour toute la journée, et il les donnait dès son lever; une précision nette et courte dans ses ordres, de sorte que son service était des plus commodes... Voulant tout voir pas lui-même, *il travaillait avec ses ministres huit heures par jour* (2); il l'a fait pendant cinquante-cinq ans qu'il régna en personne, tenant toujours son conseil, aux fêtes, au camp, partout où il se trouvait. Il donnait rarement des audiences particulières; mais, quand on y arrivait, il écoutait avec bonté, patience, envie de s'éclairer et de s'instruire, n'interrompant que pour y parvenir... On y découvrait un esprit d'équité et le désir de connaître la vérité, quoiqu'il fût par hasard en colère ou pré-

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. VIII, p. 85.
(2) *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. VIII, p. 85, 119, 123, 124.

venu ; et cela jusqu'à la fin de sa vie (1). Il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue, jaloux de son pouvoir, toutes qualités qui se développèrent à l'école du malheur... » Ici Saint-Simon s'arrête, il craint d'en trop dire, et il ajoute : « Le croira-t-on ? il était né bon, juste, et Dieu lui en avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs (2). »

On comprend : le mal vint des bourgeois, des gens de roture ou de parlement que Louis XIV appela auprès de sa personne et qui avaient nom Colbert, Louvois, Seignelay, Lionne, Le Tellier... Saint-Simon ne peut pardonner cela, et chaque fois que ces noms lui reviennent, sa bile s'échauffe, et son pinceau va de travers. Il dit ici : *assez grand roi;* il dira plus en d'autres endroits; il n'y a qu'à savoir l'attendre. Il excusera même Louis XIV dans ce que la postérité n'a pas trop excusé. Il en fera une affaire de tempérament robuste, vigoureux, trop plein, trop sanguin, à l'épreuve de tout, de la pluie, du chaud, du froid, jamais enrhumé; un peu de goutte seulement à la fin de sa vie; sortant par tous les temps, voulant être suivi à la chasse, à Marly, au camp; hommes et femmes, tout le monde devait suivre, il n'aimait pas les douillets; et plus il avait de revers, plus il voulait de fêtes, pour mieux montrer aux étrangers qu'il combattrait toujours, qu'il ne désespérerait jamais ni de la France ni de lui. Alors l'assiduité à Fontainebleau ou à Marly devenait chose terrible.

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. VIII, p. 83.
(2) Page 84.

C'est à tel point que la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV et tant aimée du roi, quoique son père Victor-Amédée fît la guerre à la France, fut obligée un jour d'être du voyage, toute enceinte qu'elle était, et se blessa. Saint-Simon est plein de cette histoire, et Sainte-Beuve aussi, dans ses *Causeries* sur les Lettres de la duchesse de Bourgogne, lui qui connaissait Saint-Simon, ses petites passions et ses grandes colères, et devait mieux voir la situation d'un roi de France en 1708, en face de l'Europe triomphante et du père de la duchesse, lié aux Allemands.

Mais Saint-Simon continue. Louis XIV bravait tout, et tous les temps ; son tempérament était de fer; il tenait le conseil, de son lit, quand la goutte ou quelque anthrax le faisait trop souffrir, sans que rien y parût, ni dans son attention, ni dans sa patience, ni dans la netteté de son esprit (1). Il ne manqua jamais de tenir son conseil, pas plus qu'il ne manqua la messe un seul jour de sa vie, excepté une fois, à cause d'une marche forcée devant les ennemis. « S'il eut des faiblesses, dit Saint-Simon, il était plus à plaindre que blâmable (2). » Et Saint-Simon passe outre.

« Louis XIV, dit-il, vit de bonne heure que l'oisiveté est l'ennemie de la gloire, et il s'appliqua à récompenser le travail et le mérite. Il détestait les passe-droits. Que de fois il fit des sorties terribles à Mme de Maintenon sur ce point !... Quand il s'apercevait que ses ministres avaient l'air de favoriser un parent ou un ami de Mme de Maintenon, il tenait

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, t. I, p. 7.
(2) Tome VIII, p. 80.

ferme (1). Jamais on ne vit de meilleurs choix dans l'épiscopat... Il s'était aperçu déjà sous Mazarin qu'il était mieux de n'avoir pas de premier ministre, et qu'il ne fallait pas non plus d'ecclésiastique dans le conseil (2).

Saint-Simon cite à l'appui une anecdote. C'était en 1697 ; un prélat distingué et de grande famille, le cardinal de Janson, revenait de son ambassade de Rome, où il était resté sept ans. Talents, probité, succès, il avait tout ; à tel point qu'il échappa au roi de dire, en plein conseil, qu'il regrettait de ne pouvoir en faire un ministre. « Torcy, à l'instant, qui était aux affaires étrangères, se mit à dire entre haut et bas : « Mais, si le roi le juge capable, pourquoi pas ? » Le roi l'entendit, et il répondit que, lorsqu'à la mort du cardinal Mazarin, il avait pris le timon des affaires, il avait, en connaissance de cause, résolu de n'admettre jamais aucun ecclésiastique dans son conseil, et moins encore les cardinaux que les autres, qu'il s'en était bien trouvé et qu'il ne changerait pas (3). »

On sent bien que ce n'est pas de cela que Saint-Simon le blâme, pas plus que d'avoir été toujours raide avec la cour de Rome, toujours Gallican et jamais Ultramontain ; quoique certainement Louis XIV n'eût pas fait l'unité de l'Italie et encore moins l'unité allemande. Louis XIV voulait donner au Piémont la royauté d'Italie, entre Gênes et Venise, comme le voulait autrefois Henri IV, en laissant Naples libre et le pape indépendant. Voilà ce qu'il eût fait ; quant à lui, il portait si haut son titre de roi, sa di-

(1) Pages 152, 155.
(2) *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 80.
(3) Tome Ier, p. 303.

gnité de roi, qu'il ne voulut jamais donner le titre de Majesté au premier roi de Prusse, ni porter le deuil de la reine de Prusse, et qu'en France il acceptait, comme étant dû à son principe, tout ce qu'on lui décernait. « On l'eût adoré comme un Dieu, dit Saint-Simon, qu'il se serait laissé faire ; la crainte du diable qu'il eut toujours, le retint... Encore était-ce une bonne chose, lorsqu'il y a tant de ministres et de rois qui ne craignent ni diable ni Dieu. » Toujours est-il que, tout jeune encore, il sut gré à M. de Montbazon, à un des plus grands seigneurs de France, d'avoir fait mettre à sa table un valet de la cour qui lui apporta une dépêche pendant son dîner, parce qu'il venait de la part du roi. Longtemps après, il le racontait avec complaisance (1). C'est que personne aussi ne traitait mieux ses domestiques que lui, et n'en était plus aimé. Il n'y eut qu'un valet du *Serdeau* ou de l'office, qui, ayant mis un biscuit dans sa poche en desservant le fruit, reçut de lui les étrivières, au grand scandale de la cour. « Ah ! bon père, dit le roi en rencontrant le père La Chaise, j'ai battu un coquin, et lui ai cassé ce roseau sur le dos... Ai-je fait un bien gros péché... (2) ? » C'est une scène de Louis XI devant ses confesseurs.

Il ne fut pas moins terrible pour Courtanvaux, précisément parce que Courtanvaux était fils de Louvois, fils aîné de Louvois, et faisait de son maître à la tête des Cent-Suisses, dont il avait acheté le glorieux commandement. Il tourmentait la garde suisse, c'est-à-dire les vrais soldats, les vrais serviteurs de la

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 124.
(2) Tome Ier, p. 172.

France et du roi. Le roi appela Courtanvaux. « Dès qu'il parut dans son cabinet, dit Saint-Simon, dont rien ne peut remplacer le récit, le roi lui parla d'un bout à l'autre, sans lui donner loisir d'approcher; mais dans une colère si terrible, et pour lui si nouvelle et si extraordinaire, qu'il fit trembler non seulement Courtanvaux, mais princes, princesses, dames, et tout ce qui était dans le cabinet. On l'entendait de sa chambre. Les menaces de lui ôter sa charge, les termes les plus durs et les plus inusités dans sa bouche, plurent sur Courtanvaux, qui, pâmé d'effroi et prêt à tomber par terre, n'eut ni le temps ni le moyen de proférer un mot. La réprimande finit par lui dire avec impétuosité : « Sortez d'ici ! » A peine en eut-il la force et de se traîner chez lui (1). »

« Sauf ces deux cas, dit Saint-Simon, et celui de la duchesse de Bourgogne, jamais prince ne fut plus maître de lui-même, dans une si longue vie, mêlée de gloire et d'affreux revers... Si ses domestiques lui faisaient attendre quelque chose à son habiller, c'était toujours avec patience... Il les soutenait tous, particulièrement ceux du dedans, et causait avec eux; ne s'étant jamais levé, sans avoir embrassé sa nourrice, tant qu'elle vécut, se faisant tout lui-même, et exigeant d'eux très peu de soins, *ne célébrant ni son jour de naissance ni la fête du roi et de sa famille*, fêtes si observées dans les cours de l'Europe et toujours inconnues dans la sienne; ne célébrant que la fête de la France, qui était celle de l'Assomption, et paraissant à la procession publique avec toute la Cour (2).

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, t. III, p. 210.
(2) Tome VIII, p. 123, 124, 179.

« Jamais donc, sauf ces deux ou trois cas dans sa vie, il ne lui échappa de rien dire de désobligeant à personne. Quand il apprit la défaite de Villeroy à Ramillies, où Villeroy fit fautes sur fautes, « Maréchal, lui dit-il, on n'est plus heureux à notre « âge. » Avait-il à reprendre quelqu'un, c'était toujours avec bonté, jamais avec sécheresse, et personne en parlant ne savait mieux distinguer l'âge, le mérite, le rang (1). Une seule chose le révoltait, c'est quand on avait l'air de se prévaloir de sa naissance ou de son rang, pour échapper à ce qui était de commun devoir, comme pour Courtanvaux... Personne non plus ne donna de meilleure grâce et n'augmenta autant le prix de ses bienfaits. Il rendait tout précieux par le choix et la majesté, auxquels la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutait beaucoup... (2) Il dînait seul et dans sa chambre, sans jamais rien manger entre les repas. Il soupait avec toute la cour, *et lui seul avait un fauteuil et était couvert.* Dans ses repas au camp, parmi les officiers supérieurs, *lui seul était découvert* (3)... Mais où il était admirable, c'est dans le secret qu'il savait observer, dans les secrets d'autrui qu'il gardait de même, et que des dames, souvent de haut parage, venaient lui confier comme au plus *honnête homme* de son *royaume...*; d'une politesse et d'une galanterie exquise, qu'il avait puisée auprès de sa mère Anne d'Autriche, et auprès de la comtesse de Soissons, nièce de Mazarin, la fameuse Olympe.

« Pour les femmes jamais rien de pareil, et je ne

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, t. VIII, p. 123.
(2) Tome VIII, p. 123.
(3) Page 179.

parle pas de la grâce de ses révérences et de ses saluts... Jamais il ne passa devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, même aux *femmes de chambre* et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait souvent à Marly. Aux dames, il ôtait son chapeau tout à fait, non pas dans la maison, où il était toujours découvert, mais dehors ; et, s'il les abordait, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées, se soulevant à moitié, à ses soupers, pour chaque dame qui arrivait, et cela avec une grâce incomparable, et jamais il ne cessa de se soulever, même à la fin de sa vie, quand cela le fatiguait (1) ; *mais laissant toujours Mme de Maintenon à la dernière place ;* n'ayant jamais voulu déclarer son mariage secret avec elle, et l'ayant promis à Louvois, qui, au nom de sa dignité, le lui demanda à genoux, et ne lui laissant jamais prendre le deuil des princes et des princesses, ni de Monsieur quand il mourut, quoi qu'elle fît pour être déclarée épouse et reine (2).

« Prince heureux, et heureusement doué, s'il en fut jamais, dit Saint-Simon, en terminant ; unique en figure, en force corporelle, en santé égale et ferme et presque jamais interrompue ; unique, en un siècle si fécond et si libéral pour lui en tous genres, qu'il a pu en ce sens être comparé au siècle d'Auguste ; unique en sujets adorateurs et lui prodiguant leurs biens, leur sang, leurs talents, la plupart leur réputation, quelques-uns même leur honneur, leur conscience, leur religion, pour le servir, souvent même seulement pour lui plaire.. ; d'une fermeté d'âme incroya-

(1) Tome VIII, p. 123.
(2) Page 151 et suiv.

ble dans ses revers de 1708, 1709, 1710, au milieu d'une invasion étrangère formidable; espérant contre toute espérance, et cela par courage, par sagesse, par confiance dans son peuple et dans son droit, et non par aveuglement, et ramenant à lui tous les cœurs par l'attrait de l'admiration, de la constance, de la grandeur; méritant alors le nom de *Grand*, qu'on lui avait donné trop tôt; mais surtout admirable et touchant à sa mort, au milieu de ses valets pleurants, et auxquels il disait doucement : *Vous m'aviez donc cru immortel?* Montrant un détachement sans regrets, de l'humilité sans bassesse, de la religion avec simplicité, avec mépris de tout ce qui n'était plus pour lui, et se soutenant toujours tout entier et toujours... Sauf cette indigne et ténébreuse épouse (Saint-Simon n'aime point Mme de Maintenon) entre les bras de laquelle il expira, on peut dire qu'alors mourut *un des plus grands rois de la terre* (1). »

Saint-Simon ne dit pas de *France*, mais de *la terre*, ce qui signifie de tous les pays et de tous les temps. Il dit trop maintenant, après avoir souvent dit trop peu, et, bon gré mal gré, Mme de Sévigné et lui se rencontrent. Avec eux nous dirons : Louis XIV a eu ses faiblesses et il a commis des fautes; mais son siècle est le plus beau de notre histoire; sa cour, la plus brillante qu'il y ait eu dans l'univers, et il est lui-même sans contredit, sinon le meilleur, du moins le plus grand roi de France.

(1) Tome VIII, p. 106, 107, 108.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE Ier. — Le cardinal de Retz (1654-1679)..... 1
— II. — Le duc de La Rochefoucauld, auteur des *Maximes* (1613-1680)..... 19
— III. — Le surintendant Fouquet et Mme de Sévigné (1661, 1664, 1676, 1680)..... 37
— IV. — Les Colbert dans les lettres de Mme de Sévigné..... 54
— V. — Louvois et les Le Tellier dans les lettres de Mme de Sévigné..... 69
— VI. — Le grand Condé et sa famille..... 88
— VII. — Le maréchal de Turenne, d'après Mme de Sévigné (1611-1675)..... 111
— VIII. — Les femmes ridicules du grand siècle, d'après Mme de Sévigné..... 132
— IX. — Les femmes criminelles du grand siècle, d'après Mme de Sévigné : la marquise de Brinvilliers..... 154
— X. — La Voisin et tous les accusés du grand monde, d'après Mme de Sévigné..... 172
— XI. — Les princesses de la cour de Louis XIV. Mademoiselle de Montpensier et le roman de Lauzun, d'après Mme de Sévigné..... 193
— XII. — Reines et princesses à la cour de Louis XIV, d'après Mme de Sévigné..... 212
— XIII. — Les princesses allemandes à la cour de Louis XIV..... 232
— XIV. — Orateurs sacrés et prédicateurs du grand siècle, d'après Mme de Sévigné..... 257

CHAPITRE XV. — Mlle de Scudéri et Mme de La Fayette, ou les femmes écrivains du grand siècle, d'après Mme de Sévigné..... 286
— XVI. — Les amies du roi : Montespan, Maintenon, d'après Mme de Sévigné..... 312
— XVII. — Les samedis de Versailles. — Montausier et Dangeau, Boileau et Racine, Mme Cornuel et Ninon, misanthropes et courtisans, poètes et femmes célèbres du grand siècle. 333
— XVIII. — Louis XIV, sa vie et son caractère jugés par Saint-Simon et par Mme de Sévigné..... 353

FIN

1426-84 — CORBEIL. Typ. et Stér. CRÉTÉ.

BINDING SECT. JAN 19 1966

DC
126
C65

Combes, François
Madame de Sévigné

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY